This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

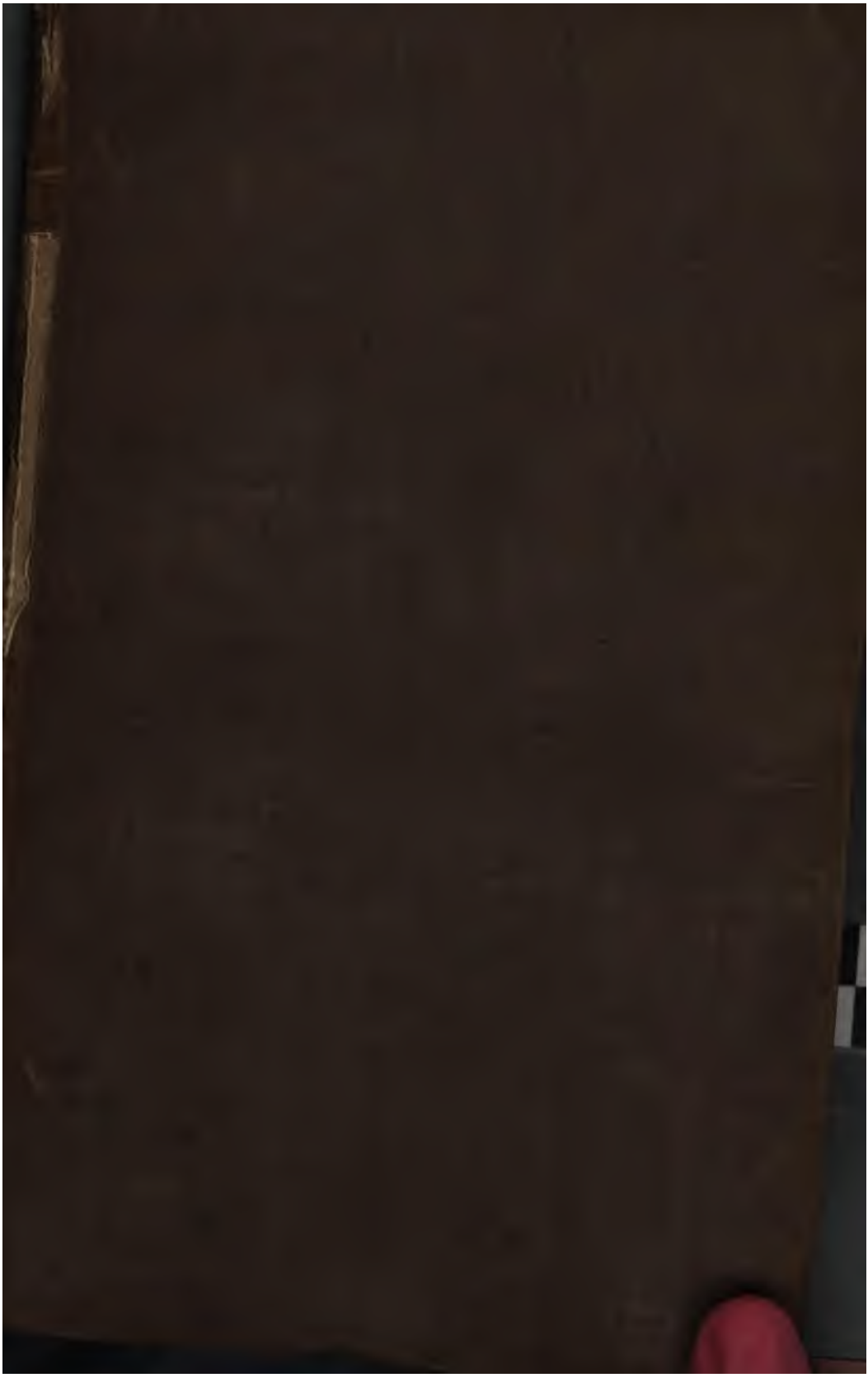

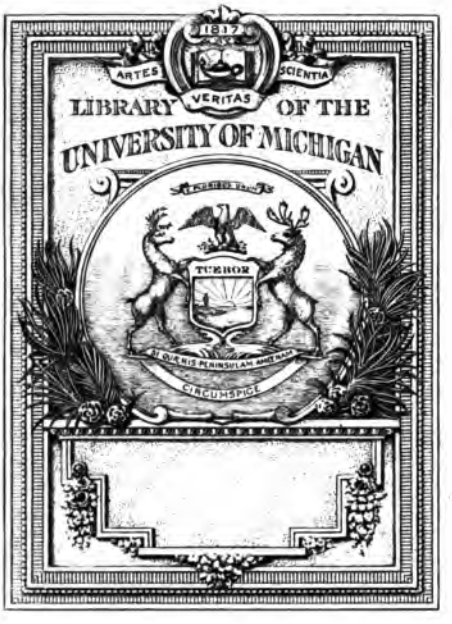
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

841
L336
V.2

Essais historiques

SUR LES

Bardes.

CAEN. — IMPRIMERIE DE F. POISSON.

ESSAIS HISTORIQUES

SUR LES

Bardes,

LES JONGLEURS

ET

les Trouvères

NORMANDS ET ANGLO-NORMANDS;

SUIVIS

DE PIÈCES DE MALHERBE, QU'ON NE TROUVE DANS AUCUNE ÉDITION DE SES OEUVRES;

PAR M. L'ABBE DE LA RUE, Gervais

CHANOINE HONORAIRE DE BAYEUX, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE LONDRES, DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CAEN, ETC.

TOME DEUXIÈME.

CAEN,

CHEZ MANCEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA NORMANDIE, RUE SAINT-JEAN.

1834.

LIVRE TROISIÈME.

Ref.-ot.
Trauhuy
10-30-48
64213

DES TROUVÈRES.

NORMANDS ET ANGLO-NORMANDS.

Plus heureux que les Trouvères, les Troubadours eurent très-anciennement des historiens; et les travaux des savans Redi et Crescimbeni joints aux immenses recherches du laborieux Sainte-Palaie, ont fait connaître amplement les auteurs et leurs ouvrages. Jusqu'ici personne n'ayant entrepris le même travail sur les Trouvères, j'ai été tenté de m'y livrer, mais il était au dessus de mes forces, puisqu'il embrasse tous nos anciens poètes dans les provinces situées au nord de la Loire : je me suis alors borné à l'histoire des Trouvères normands et anglo-normands, et cette tâche était encore bien

[illegible] les [illegible] de [illegible] les [illegible] de [illegible] ses [illegible] ou des extraits. Rechercher ensuite quel fut l'état de ces auteurs dans la science, découvrir leur origine, leurs différens ouvrages, et les motifs qui les leur firent entreprendre. J'étais seul pour ce travail. Le hasard par lui-même de marcher sans guide dans une carrière presque inconnue. Mais encouragé par le lord Leicester et sir Joseph Banks, aidé des lumières de M. Douce, j'écartai de la difficulté de ces recherches ni une seule pas. Mes premiers essais furent traduits en anglais, et publiés dans les mémoires de la société des antiquaires de Londres. Sir Walter Scott redoubla mon courage, en publiant que j'avais tiré le voile, et montré, le premier, à l'Angleterre qu'elle a eu une littérature anglo-normande avant d'avoir une littérature anglaise (1); je ne parle pas de la correspon-

(1) Walter Scott's, Sir Tristrem, p. xxvii. Essai sur les vieux Romans, p. 103.

dance dont il m'honora pour applaudir à mes travaux, c'est maintenant au public à prononcer sur leur résultat; je lui présente le fruit de dix années de ma déportation et des longues études qui lui sont postérieures.

Si l'on trouve dans cette troisième partie de mon ouvrage que j'ai placé plusieurs Jongleurs parmi les Trouvères, c'est qu'il est difficile de distinguer les poèsies des uns de celles des autres, à moins qu'ils ne se fassent connaître eux-mêmes. Je sais que les Trouvères débutent ordinairement par une sentence morale dont ils partent pour entrer en matière; et que plus ordinairement encore ils abordent leur sujet sans aucun préambule, tandis que les Jongleurs commencent souvent par solliciter l'attention de leurs auditeurs, à cause de l'importance du sujet qu'ils vont traiter. Mais en partant de cet usage pour distinguer ces poètes, j'aurai sûrement commis quelque erreur, parce que quelquefois le Jongleur vient à son sujet comme le Trouvère, sans y avoir préparé

ses auditeurs. De là, la nécessité de réunir ensemble ces écrivains, sauf à faire connaître l'état des uns et des autres, quand leurs ouvrages l'indiqueront.

RICHARD Ier,

DUC DE NORMANDIE.

RICHARD premier, duc de Normandie, était fils de Guillaume-Longue-Epée, deuxième Duc de la même province. Lors de sa naissance en 933, son père voulut qu'il fût élevé à Bayeux et non à Rouen, parceque dans cette dernière ville on ne parlait que la langue romane ou française, et que dans la première on ne parlait que le Danois. Dans ses vues politiques, le père pensait que le fils aurait souvent besoin d'appeler à son secours les Rois du Nord, pour le défendre contre les invasions des Rois de France, et que pour cela il devait

savoir leur langue. L'évènement justifia plus d'une fois la sage prévoyance du père, puisque le roi de Danemark, Harald VII vint en personne le protéger contre les aggressions des rois Louis-d'Outremer et Lothaire. Henri, évêque de Bayeux, fut donc chargé d'élever et d'instruire le jeune Richard, et Robert Wace dit qu'il lui fit apprendre les deux langues :

Richard sout en Daneis et en Normant parler.

Les historiens font mention des Jongleurs qui résidaient à sa cour, et de l'indignation des Rouennais contre Louis-d'Outremer qui les en fit chasser. Ce prince étant chassé à son tour de notre province par les Normands, les Jongleurs reparurent à la cour et reprirent leurs chants ordinaires. Wace dit que ces chants étaient historiques, et qu'on les récitait encore dans son enfance. Elevé parmi les Danois, qui avaient un goût passionné pour la poésie, gouvernant des Neustriens dont le pays avait jadis fait partie de l'Armorique, et qui avaient plus ou moins

conservé le souvenir de leurs anciens Bardes et de leurs chants, Richard avait par là même pris du goût pour la poésie; aussi Wace, racontant les invasions faites dans notre province par le roi Lothaire et Thibaut comte de Chartres, dit que le duc Richard ne s'amusa pas à faire des Serventois, mais qu'il courut aux armes :

Ses villes vit gaster, deuls et deuls, troiz et troiz,
Vit ses damages granz, ne tint mie à gabois,
Ne n'out talent de rire, ne d'aler a gibois,
N'entendit mie à gaz, ne a fere Serventois.
Etc.

L'auteur des notes ajoutées à l'édition du Roman du Rou s'est étrangement trompé, lorsqu'à l'occasion des vers que nous citons, il a dit que le Serventois était *une chanson gaie* et ensuite *une chanson pieuse* (1). Il eût pensé tout autrement, s'il eût examiné le Serventois que le roi Richard adressa de sa prison à ses barons anglais, normands, poi-

(1) Vol. 1. p. 250.

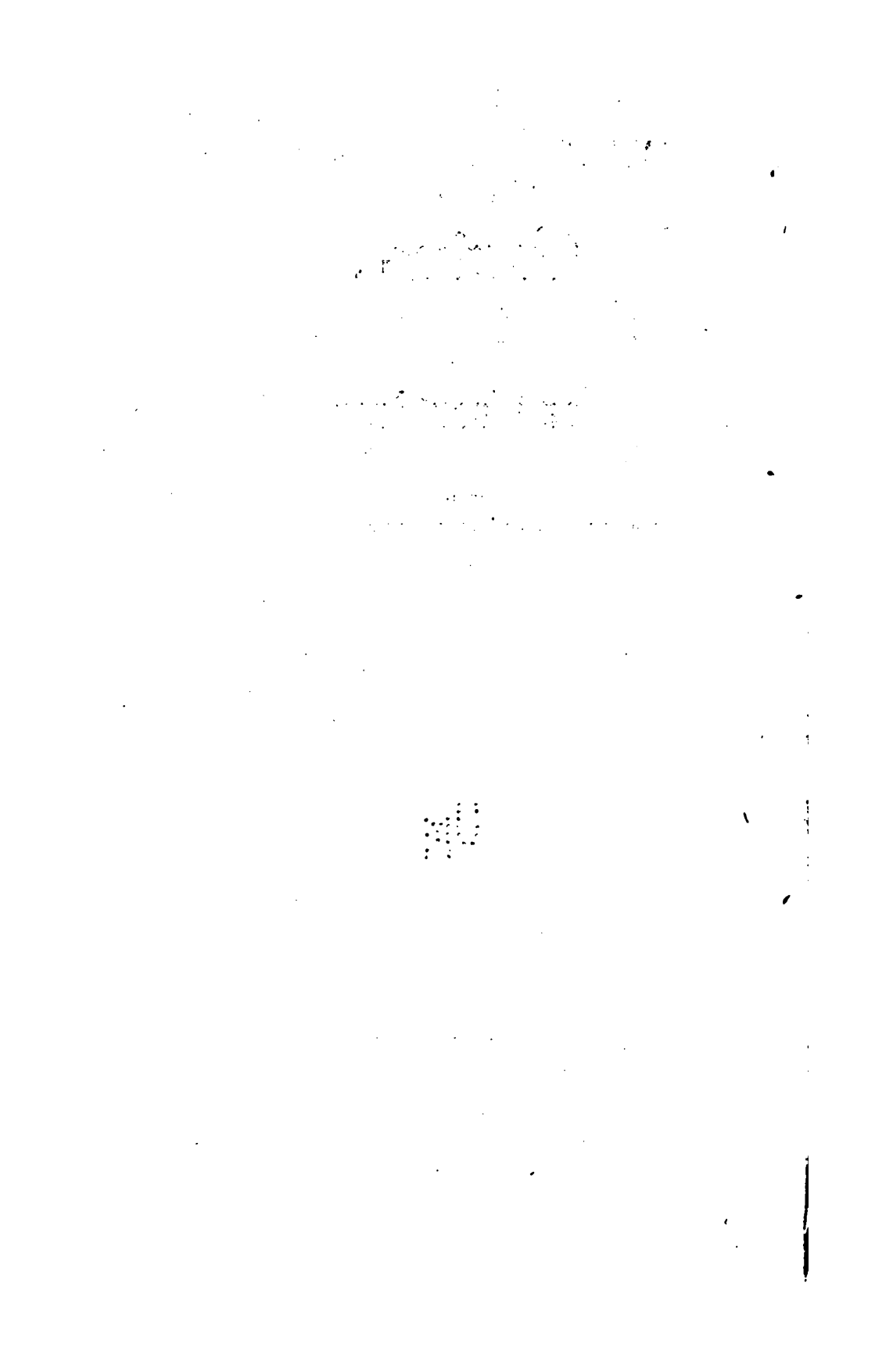

LIVRE TROISIÈME.

Ref.-st.
Newberry
10-30-48
64213

O 11-12-48 m m

DES TROUVÈRES.

NORMANDS ET ANGLO-NORMANDS.

Plus heureux que les Trouvères, les Troubadours eurent très-anciennement des historiens; et les travaux des savans Redi et Crescimbeni joints aux immenses recherches du laborieux Sainte-Palaie, ont fait connaître amplement les auteurs et leurs ouvrages. Jusqu'ici personne n'ayant entrepris le même travail sur les Trouvères, j'ai été tenté de m'y livrer, mais il était au dessus de mes forces, puisqu'il embrasse tous nos anciens poètes dans les provinces situées au nord de la Loire : je me suis alors borné à l'histoire des Trouvères normands et anglo-normands, et cette tâche était encore bien

forte. Il fallait se procurer les manuscrits de ces poètes et les étudier, en faire des analyses ou des extraits, rechercher ensuite quel fut l'état de ces auteurs dans la société, découvrir leur origine, leurs différens ouvrages, et les motifs qui les leur firent entreprendre. J'étais seul pour ce travail, et obligé par là-même de marcher sans guide dans une carrière presque inconnue. Mais encouragé par le lord Leicester et sir Joseph Banks, aidé des lumières de M. Douce, l'étendue et la difficulté de ces recherches ne me rébutèrent pas. Mes premiers essais furent traduits en anglais, et publiés dans les mémoires de la société des antiquaires de Londres. Sir Walter Scott redoubla mon courage, en publiant que j'avais tiré le voile, et montré, le premier, à l'Angleterre qu'elle a eu une littérature anglo-normande avant d'avoir une littérature anglaise (1); je ne parle pas de la correspon-

(1) Walter Scott's, Sir Tristrem, p. xxviii. Essai sur les vieux Romans. p. 103.

dance dont il m'honora pour applaudir à mes travaux, c'est maintenant au public à prononcer sur leur résultat; je lui présente le fruit de dix années de ma déportation et des longues études qui lui sont postérieures.

Si l'on trouve dans cette troisième partie de mon ouvrage que j'ai placé plusieurs Jongleurs parmi les Trouvères, c'est qu'il est difficile de distinguer les poèsies des uns de celles des autres, à moins qu'ils ne se fassent connaître eux-mêmes. Je sais que les Trouvères débutent ordinairement par une sentence morale dont ils partent pour entrer en matière; et que plus ordinairement encore ils abordent leur sujet sans aucun préambule, tandis que les Jongleurs commencent souvent par solliciter l'attention de leurs auditeurs, à cause de l'importance du sujet qu'ils vont traiter. Mais en partant de cet usage pour distinguer ces poètes, j'aurai sûrement commis quelque erreur, parce que quelquefois le Jongleur vient à son sujet comme le Trouvère, sans y avoir préparé

ses auditeurs. De là, la nécessité de réunir ensemble ces écrivains, sauf à faire connaître l'état des uns et des autres, quand leurs ouvrages l'indiqueront.

RICHARD Ier,

DUC DE NORMANDIE.

RICHARD premier, duc de Normandie, était fils de Guillaume-Longue-Epée, deuxième Duc de la même province. Lors de sa naissance en 933, son père voulut qu'il fût élevé à Bayeux et non à Rouen, parceque dans cette dernière ville on ne parlait que la langue romane ou française, et que dans la première on ne parlait que le Danois. Dans ses vues politiques, le père pensait que le fils aurait souvent besoin d'appeler à son secours les Rois du Nord, pour le défendre contre les invasions des Rois de France, et que pour cela il devait

savoir leur langue. L'évènement justifia plus d'une fois la sage prévoyance du père, puisque le roi de Danemark, Harald VII vint en personne le protéger contre les aggressions des rois Louis-d'Outremer et Lothaire. Henri, évêque de Bayeux, fut donc chargé d'élever et d'instruire le jeune Richard, et Robert Wace dit qu'il lui fit apprendre les deux langues :

Richard sout en Daneis et en Normant parler.

Les historiens font mention des Jongleurs qui résidaient à sa cour, et de l'indignation des Rouennais contre Louis-d'Outremer qui les en fit chasser. Ce prince étant chassé à son tour de notre province par les Normands, les Jongleurs reparurent à la cour et reprirent leurs chants ordinaires. Wace dit que ces chants étaient historiques, et qu'on les récitait encore dans son enfance. Elevé parmi les Danois, qui avaient un goût passionné pour la poésie, gouvernant des Neustriens dont le pays avait jadis fait partie de l'Armorique, et qui avaient plus ou moins

conservé le souvenir de leurs anciens Bardes et de leurs chants, Richard avait par là même pris du goût pour la poésie; aussi Wace, racontant les invasions faites dans notre province par le roi Lothaire et Thibaut comte de Chartres, dit que le duc Richard ne s'amusa pas à faire des Serventois, mais qu'il courut aux armes :

Ses villes vit gaster, deuls et deuls, troiz et troiz,
Vit ses damages granz, ne tint mie à gabois,
Ne n'out talent de rire, ne d'aler a gibois,
N'entendit mie à gaz, ne a fere Serventois.
Etc.

L'auteur des notes ajoutées à l'édition du Roman du Rou s'est étrangement trompé, lorsqu'à l'occasion des vers que nous citons, il a dit que le Serventois était *une chanson gaie* et ensuite *une chanson pieuse* (1). Il eût pensé tout autrement, s'il eût examiné le Serventois que le roi Richard adressa de sa prison à ses barons anglais, normands, poi-

(1) Vol. 1. p. 250.

tevins etc., et ceux que s'écrivirent réciproquement le même prince et le Dauphin d'Auvergne. Il fallait dire au contraire que le duc Richard premier, lors de l'invasion du roi de France et du comte de Chartres sur la Normandie, ne s'arrêta pas à faire un Serventois pour se plaindre de la conduite militaire de ces princes, mais qu'il courut aux armes, plutôt que de se plaindre d'abord par un Serventois de l'injuste aggression de ses ennemis (1).

Nous n'avons ni Serventois, ni aucune autre pièce du duc Richard premier, quoique l'histoire atteste indirectement ses talens poétiques. Mais il résulte des faits de son règne quelques notions intéressantes pour l'histoire de la poésie française; c'est ce qui nous a déterminés à placer ce prince à la tête de notre ouvrage.

Richard naquit en 933, et il est constant qu'à cette époque on ne parlait à Rouen que

(1) Voyez page 205, 1er. vol. de l'origine et l'usage du Serventois au moyen âge.

la langue romane ou française (1). L'histoire atteste également que le duc Guillaume, son père, mourut en 942, que presque aussitôt, ingrat envers le père, et abusant d'une manière perfide de la minorité du fils, Louis-d'Outremer s'empara de la Normandie, et que, pour gouverner cette province, il en établit sénéchal Raoul Torte fils de l'évêque de Paris. Le despotisme et les excès de ce gouverneur sont rapportés par les historiens qui parmi ses vexations signalent l'expulsion des Jongleurs de la cour du duc Richard :

Ne laissa en la cor Jugleor ne garchon,
La cor en fu tornée à grant destruction,
Raol en deservi mainte maleïchon. etc.

Enfin, lorsque le poète veut rendre la douleur des Normands pendant que Louis-d'Outremer retient le jeune Richard captif dans son palais et menace même ses jours, il dit :

Mult avoit par la terre plors et dementoisons,
N'a vieles, ne rotes, rotruenges, ne sons

(1) Dudo, S. Quintini, p. 112.

Li vieillart, li vieilles erent a genouillons
Néiz li enfez plorent par plusors des maisons. Etc.

Ainsi, dès la première moitié du Xe. siècle, la langue française avait des poètes en Normandie, et il est, je crois, difficile de trouver en faveur des autres provinces de la France des témoignages plus anciens et aussi authentiques. Cependant, nous ne prétendons pas que les premières poésies dans notre langue soient dues aux Normands, nous signalons seulement nos titres littéraires, et nous laissons aux autres provinces à faire valoir les leurs.

THIBAUT DE VERNON.

THIBAUT DE VERNON chanoine de Rouen, est le plus ancien Trouvère dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. On lui a consacré un article dans l'histoire littéraire de la France, mais l'auteur, en suivant avec trop de confiance l'opinion de M. l'évêque de la Ravalière, l'a rempli de fautes que nous devons relever (1). D'abord, on fait vivre ce Trouvère vers la moitié du XIIe. siècle, et on lui fait traduire en vers ou en prose les vies de 59 saints. Il est constant au contraire qu'il a vécu

(1) Hist. litter., vol. 13 p. 112.

dans la première moitié du XIe. siècle, et qu'il versifia en langue vulgaire la vie de St. Vandrille, dans laquelle il fit entrer les actions de plusieurs autres saints; le poète arrangea même la coupe de ses vers de manière à pouvoir être chantés, c'est-à-dire qu'il composa des cantiques à l'usage du peuple (1), il célébra particulièrement St. Ulfranc, disciple de St. Vandrille. En 1027, lors des fouilles faites pour rebâtir l'église fondée par ce dernier et qui porte son nom, on trouva plusieurs tombeaux dans l'un desquels reposait l'évêque St. Ulfranc. Lorsqu'on reporta son corps dans la nouvelle église abbatiale, il se fit plusieurs miracles à l'occasion de cette translation, et Thibault de

(1) Demùm corpus sancti Wlframni fontanellare revectum est, cui loco tum præerat Robertus abbas. Huic miraculum redintegrati visûs sancti Wlframni virtute in se factum retulit Thietbaldus Vernonensis, Rotomagensis canonicus, qui multorum gesta sanctorum in his sancti Wandrigesili in vulgarem linguam rythmicè transtulit, et urbanas ex illis cantilenas edidit.

Annal. Bened. vol. 4. p. 334 *et* 542, *et acta SS. ord. sti. Bened. vol. p.* 379.

Vernon devenu aveugle crut devoir à l'intercession de ce saint d'avoir recouvré la vue. La reconnaissance dicta donc ses vers, que l'historien appelle *urbanas cantilenas*..

Mais il ne faut pas avec M. de La Ravalière attribuer à notre poète les 59 vies de Saints dont trois en vers et les autres en prose qu'on trouve dans un manuscrit du XIIe. siècle, d'abord parceque la vie de St. Vandrille en vers que l'histoire attribue à Thibaut de Vernon, n'en fait point partie, et ensuite parce que l'histoire ne dit point qu'il en ait composé 56 en prose. Ces observations suffisent pour démontrer que les assertions de M. de La Ravalière sont fausses sous tous les rapports, et qu'il eût mieux fait en disant que les poésies de Thibaut de Vernon ne sont point parvenues jusqu'à nous (1)

C'est le sentiment que nous adoptons, en regrettant beaucoup pour l'histoire de

(1) Inscrip. hist. vol. XI. p. 441.

notre langue que le tems nous ait dérobé des vers français d'une date aussi ancienne. Quant aux autres pièces en vers que renferme le manuscrit de la Sorbonne, et que M. de La Ravalière croit qu'on peut peut attribuer à notre poète, il faut dire que c'est une conjecture que rien n'appuie ; elle est même ridicule, quand elle insinue que Thibaut de Vernon a voulu se peindre lui-même dans quelques unes de ces pièces (1).

Warton dans son histoire de la poésie anglaise, en reconnaissant que ce Trouvère a vécu dans le onzième siècle, prétend que les Vies des Saints qu'il avait mises en vers, furent retouchées dans les siècles suivans; mais pour un pareil travail, il fallait que les originaux eussent été conservés, et Warton qui ne nous dit pas s'ils existent encore, ne nous indique pas non plus où l'on peut trouver les copies qu'il prétend rajeunies (2).

(1) Inscrip. hist. vol. XI. p. 441.

(2) Hist. of english poetry. 2. p. 415.

Nous devons faire observer ici que quand les auteurs latins du moyen âge parlent d'un ouvrage en vers écrit dans une langue quelconque, ils se servent du mot *Rythmus* pour signifier la *rime* : ainsi ils disent *rythmicè scripsit* ou *transtulit*, et ils appellent un poème rimé *carmen rythmicum*. Ce serait ne pas entendre la latinité du moyen âge que de donner un autre sens à ce mot. St. Adhelme, évêque anglo-saxon mort en 709, dans la préface de son poème sur la Virginité, dit qu'il veut l'écrire en vers rimés, *ut non inconvenienter carmine rythmico dici queat;* et pour prouver qu'il entend la forme poétique de la rime, il cite la strophe suivante où l'on trouve et la rime et l'allitération:

Christus passus patibulo
Atque lethi latibulo
Virginem Virgo Virgini
Commendabat tutamini (1).

(1) Aldhelm., De Virgin. p. 297.

savoir leur langue. L'évènement justifia plus d'une fois la sage prévoyance du père, puisque le roi de Danemark, Harald VII vint en personne le protéger contre les aggressions des rois Louis-d'Outremer et Lothaire. Henri, évêque de Bayeux, fut donc chargé d'élever et d'instruire le jeune Richard, et Robert Wace dit qu'il lui fit apprendre les deux langues :

Richard sout en Daneis et en Normant parler.

Les historiens font mention des Jongleurs qui résidaient à sa cour, et de l'indignation des Rouennais contre Louis-d'Outremer qui les en fit chasser. Ce prince étant chassé à son tour de notre province par les Normands, les Jongleurs reparurent à la cour et reprirent leurs chants ordinaires. Wace dit que ces chants étaient historiques, et qu'on les récitait encore dans son enfance. Elevé parmi les Danois, qui avaient un goût passionné pour la poésie, gouvernant des Neustriens dont le pays avait jadis fait partie de l'Armorique, et qui avaient plus ou moins

conservé le souvenir de leurs anciens Bardes et de leurs chants, Richard avait par là même pris du goût pour la poésie; aussi Wace, racontant les invasions faites dans notre province par le roi Lothaire et Thibaut comte de Chartres, dit que le duc Richard ne s'amusa pas à faire des Serventois, mais qu'il courut aux armes :

Ses villes vit gaster, deuls et deuls, troiz et troiz,
Vit ses damages granz, ne tint mie à gabois,
Ne n'out talent de rire, ne d'aler a gibois,
N'entendit mie à gaz, ne a fere Serventois.
Etc.

L'auteur des notes ajoutées à l'édition du Roman du Rou s'est étrangement trompé, lorsqu'à l'occasion des vers que nous citons, il a dit que le Serventois était *une chanson gaie* et ensuite *une chanson pieuse* (1). Il eût pensé tout autrement, s'il eût examiné le Serventois que le roi Richard adressa de sa prison à ses barons anglais, normands, poi-

(1) Vol. 1. p. 250.

tevins etc., et ceux que s'écrivirent réciproquement le même prince et le Dauphin d'Auvergne. Il fallait dire au contraire que le duc Richard premier, lors de l'invasion du roi de France et du comte de Chartres sur la Normandie, ne s'arrêta pas à faire un Serventois pour se plaindre de la conduite militaire de ces princes, mais qu'il courut aux armes, plutôt que de se plaindre d'abord par un Serventois de l'injuste aggression de ses ennemis (1).

Nous n'avons ni Serventois, ni aucune autre pièce du duc Richard premier, quoique l'histoire atteste indirectement ses talens poétiques. Mais il résulte des faits de son règne quelques notions intéressantes pour l'histoire de la poésie française ; c'est ce qui nous a déterminés à placer ce prince à la tête de notre ouvrage.

Richard naquit en 933, et il est constant qu'à cette époque on ne parlait à Rouen que

(1) Voyez page 205, 1er. vol. de l'origine et l'usage du Serventois au moyen âge.

la langue romane ou française (1). L'histoire atteste également que le duc Guillaume, son père, mourut en 942, que presque aussitôt, ingrat envers le père, et abusant d'une manière perfide de la minorité du fils, Louis-d'Outremer s'empara de la Normandie, et que, pour gouverner cette province, il en établit sénéchal Raoul Torte fils de l'évêque de Paris. Le despotisme et les excès de ce gouverneur sont rapportés par les historiens qui parmi ses vexations signalent l'expulsion des Jongleurs de la cour du duc Richard :

Ne laissa en la cor Jugleor ne garchon,
La cor en fu tornée à grant destruction,
Raol en deservi mainte maleïchon. etc.

Enfin, lorsque le poète veut rendre la douleur des Normands pendant que Louis-d'Outremer retient le jeune Richard captif dans son palais et menace même ses jours, il dit :

Mult avoit par la terre plors et dementoisons,
N'a vieles, ne rotes, rotruenges, ne sons

(1) Dudo, S. Quintini, p. 112.

Li vieillart, li vieilles erent a genouillons
Néiz li enfez plorent par plusors des maisons. Etc.

Ainsi, dès la première moitié du Xe. siècle, la langue française avait des poètes en Normandie, et il est, je crois, difficile de trouver en faveur des autres provinces de la France des témoignages plus anciens et aussi authentiques. Cependant, nous ne prétendons pas que les premières poésies dans notre langue soient dues aux Normands, nous signalons seulement nos titres littéraires, et nous laissons aux autres provinces à faire valoir les leurs.

THIBAUT DE VERNON.

HIBAUT DE VERNON chanoine de Rouen, est le plus ancien Trouvère dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. On lui a consacré un article dans l'histoire littéraire de la France, mais l'auteur, en suivant avec trop de confiance l'opinion de M. l'évêque de la Ravalière, l'a rempli de fautes que nous devons relever (1). D'abord, on fait vivre ce Trouvère vers la moitié du XIIe. siècle, et on lui fait traduire en vers ou en prose les vies de 59 saints. Il est constant au contraire qu'il a vécu

(1) Hist. litter., vol. 13 p. 112.

dans la première moitié du XIe. siècle, et qu'il versifia en langue vulgaire la vie de St. Vandrille, dans laquelle il fit entrer les actions de plusieurs autres saints; le poète arrangea même la coupe de ses vers de manière à pouvoir être chantés, c'est-à-dire qu'il composa des cantiques à l'usage du peuple (1), il célébra particulièrement St. Ulfranc, disciple de St. Vandrille. En 1027, lors des fouilles faites pour rebâtir l'église fondée par ce dernier et qui porte son nom, on trouva plusieurs tombeaux dans l'un desquels reposait l'évêque St. Ulfranc. Lorsqu'on reporta son corps dans la nouvelle église abbatiale, il se fit plusieurs miracles à l'occasion de cette translation, et Thibault de

(1) Demùm corpus sancti Wlframni fontanellare revectum est, cui loco tum præerat Robertus abbas. Huic miraculum redintegrati visûs sancti Wlframni virtute in se factum retulit Thietbaldus Vernonensis, Rotomagensis canonicus, qui multorum gesta sanctorum in his sancti Wandrigesili in vulgarem linguam rythmicè transtulit, et urbanas ex illis cantilenas edidit.

Annal. Bened. vol. 4. p. 334 *et* 542, *et acta SS. ord. sti. Bened. vol. p.* 379.

Vernon devenu aveugle crut devoir à l'intercession de ce saint d'avoir recouvré la vue. La reconnaissance dicta donc ses vers, que l'historien appelle *urbanas cantilenas*..

Mais il ne faut pas avec M. de La Ravalière attribuer à notre poète les 59 vies de Saints dont trois en vers et les autres en prose qu'on trouve dans un manuscrit du XIIe. siècle, d'abord parceque la vie de St. Vandrille en vers que l'histoire attribue à Thibaut de Vernon, n'en fait point partie, et ensuite parce que l'histoire ne dit point qu'il en ait composé 56 en prose. Ces observations suffisent pour démontrer que les assertions de M. de La Ravalière sont fausses sous tous les rapports, et qu'il eût mieux fait en disant que les poésies de Thibaut de Vernon ne sont point parvenues jusqu'à nous (1)

C'est le sentiment que nous adoptons, en regrettant beaucoup pour l'histoire de

(1) Inscrip. hist. vol. XI. p. 441.

notre langue que le tems nous ait dérobé des vers français d'une date aussi ancienne. Quant aux autres pièces en vers que renferme le manuscrit de la Sorbonne, et que M. de La Ravalière croit qu'on peut peut attribuer à notre poète, il faut dire que c'est une conjecture que rien n'appuie ; elle est même ridicule, quand elle insinue que Thibaut de Vernon a voulu se peindre lui-même dans quelques unes de ces pièces (1).

Warton dans son histoire de la poésie anglaise, en reconnaissant que ce Trouvère a vécu dans le onzième siècle, prétend que les Vies des Saints qu'il avait mises en vers, furent retouchées dans les siècles suivans; mais pour un pareil travail, il fallait que les originaux eussent été conservés, et Warton qui ne nous dit pas s'ils existent encore, ne nous indique pas non plus où l'on peut trouver les copies qu'il prétend rajeunies (2).

(1) Inscrip. hist. vol. XI. p. 441.
(2) Hist. of english poetry. 2. p. 415.

Nous devons faire observer ici que quand les auteurs latins du moyen âge parlent d'un ouvrage en vers écrit dans une langue quelconque, ils se servent du mot *Rythmus* pour signifier la *rime* : ainsi ils disent *rythmicè scripsit* ou *transtulit*, et ils appellent un poème rimé *carmen rythmicum*. Ce serait ne pas entendre la latinité du moyen âge que de donner un autre sens à ce mot. St. Adhelme, évêque anglo-saxon mort en 709, dans la préface de son poème sur la Virginité, dit qu'il veut l'écrire en vers rimés, *ut non inconvenienter carmine rythmico dici queat;* et pour prouver qu'il entend la forme poétique de la rime, il cite la strophe suivante où l'on trouve et la rime et l'allitération:

Christus passus patibulo
Atque lethi latibulo
Virginem Virgo Virgini
Commendabat tutamini (1).

(1) Aldhelm., De Virgin. p. 297.

L'historien Girard Le Gallois dit aussi que les Bardes employaient la rime dans leurs chants, et il se sert de la même expression que S. Adhelme : *in cantilenis rythmicis tam subtiles inveniuntur* etc. (1)

On doit donc entendre de la même manière le passage de Dom Mabillon, et voir un poète français dans Thibaut de Vernon dès l'année 1027 où la translation de S. Wulfram eut lieu (2); d'ailleurs les mots *vulgaris lingua* signifient ici du français, puisqu'il n'y avait plus de langue latine en usage à l'époque du XIe. siècle, excepté dans le rit catholique.

(1) Camb. descrip. p. 889.

(2) Annales et acta SS. *ut suprà*.

TAILLEFER.

AILLEFER, suivant les trouvères Geffroy Gaimar et Robert-Wace, fut un Jongleur attaché à l'armée de Guillaume-le-Conquérant; il fut si distingué par ses talens que ce prince lui accorda l'honneur de porter les premiers coups à l'ennemi, et par là même de donner le signal du combat à la journée d'Hastings. Il commença d'abord par des tours d'adresse ; jetant trois fois sa lance en l'air, il la ressaisit adroitement par le fer; les Anglais étonnés regardent ce jeu comme l'effet d'un enchantement et s'en épouvantent; ensuite le Jongleur lance également trois fois son épée en l'air, et s'approchant peu à peu des ennemis, il la dirige

la troisième fois sur eux, et il en tue un. Alors, comme il avait accoutumé son cheval à courir la bouche largement béante, il le précipite vers la tête de l'armée anglaise, et aussitôt chacun s'écarte des rangs pour ne pas être mordu par le cheval; mais bientôt le brave Jongleur est accablé par les traits de l'ennemi, et périt en donnant par sa mort le signal du combat (1).

Il est étonnant que le Trouvère Gaimar borne là son recit, et qu'il ne dise rien de la chanson de Rolland. Robert-Wace est le seul qui parle de cette chanson; peut-être Gaimar aura-t-il cru qu'il n'était pas nécessaire de rapporter cette circonstance, parce qu'un Jongleur ne pouvait figurer à la tête d'une armée et au moment du combat, sans animer le soldat par ses chants. Wace, au contraire, aura pensé qu'il fallait parler des chants militaires du

(1) Voir plus loin l'article de Geffroy Gaimar.

Jongleur, et ne rien dire de ses tours d'adresse.

L'usage de chanter au moment du combat est celtique, et par conséquent très-ancien. Les Celtes l'avaient porté en Asie, et leurs colonies l'y avaient conservé. Aussi le consul Manlius Vulso, l'an 189 avant J. C., combattant l'armée de ces Celtes qu'on nommait alors *Galates*, ne manque pas de prévenir ses soldats et sur les chants et sur le bruit qu'ils vont entendre avant le combat (1).

Nous transcrivons ici le récit de Robert Wace.

> Taillefer qui mult bien chantout
> Sor un cheval qui tost alout,
> Devant le Duc alout chantant
> De Karlemagne et de Rollant
> Et d'Olivier et des vassaux
> Qui morurent à Roncevaux.
> Quant il orent chevalcié tant
> Qu'as Engleis vindrent aprimant :

(1) Ad hoc cantus inchoantium prælium, et ululatus, et tripudia quatientium scuta in patrium morem, et horrendus armorum strepitus. *Tit. Liv. lib.* 38.

Sire, dist Taillefer, merci,
Je vos ai longuement servi,
Tot mon service me devez,
Hui, s'il vos plaist, me le rendez;
Por tot guerredon vos requier,
Et si vos voil forment preier,
Otreiez mei, que je n'y faille,
Le premier colp de la bataille.
Li Duc respont : et jo l'otrei;
Et Taillefer poinst a desrei,
Devant toz les altres se mist,
Un Engleis feri, si l'ocist,
A terre etendu l'abati;
Pois traist l'espée, aultre feri,
Pois a crié : venez, venez.
Donc l'ont Engleis avironé
Al segont colp qu'il out doné.
Eisvos noise levé et cri,
D'ambes parz pople estormi.
Normant a assaillir entendent
Et li Engleis bien se défendent
Etc.

ANONYME,

Auteur d'un voyage de Charlemagne à Constantinople et à Jérusalem.

CHARLEMAGNE a été le sujet d'un grand nombre de Romans dans le moyen âge; mais celui dont nous allons parler paraît être le plus anciennement écrit dans notre langue, et le plus curieux par le genre de sa composition; il a de plus une action qui ne ressemble à aucun des Romans de cet empereur connus jusqu'à nos jours.

De la décadence de la bonne latinité dans les Gaules sortit la basse latinité, et de celle-ci la langue romane qui devint la langue française. La prosodie latine dut, par là même, également

fournir les premières règles de la prosodie de la basse latinité ; mais celle-ci y apporta une altération marquante par l'introduction de la rime, d'abord dans la poésie sacrée, et ensuite dans la poésie profane. Cependant, tout en faisant des pièces de vers rimés, les poètes latins du moyen âge revinrent quelquefois aux règles du bon goût, et ils composèrent de meilleurs vers, quand ils voulurent écarter la rime.

La langue romane, dérivant de cette basse latinité, dut aussi adopter la rime, mais il arriva que nos premiers poètes français voulurent aussi, comme dans la bonne latinité, faire quelquefois des vers sans y admettre la rime ; l'anonyme dont nous parlons travailla dans ce genre. A en juger par le style, on croirait qu'il a écrit dans le XIe. siècle ; les règles grammaticales qu'il observe, son orthographe, son langage en un mot est absolument le même que celui du Psautier traduit sous le règne de Guillaume-le-Conquérant. Mais l'auteur cite le faux Turpin ; alors il a dû écrire dans les dix

premières annés du XIIe. siècle. Son Roman est intitulé : *Ci comence li livere cument Charles de France voiet en Jerusalem, et pur paroles sa femme a Constantinople pur ver roi Hugon.*

L'abbé le Beuf, dans sa dissertation sur le Roman de Charlemagne, a pensé que celui du voyage de ce prince à Jérusalem est du XIe. siècle (1); mais il est écrit en latin, et par là même différent du nôtre. Dans celui-là c'est l'empereur Constantin et son fils Léon qui avec le patriarche de Jérusalem appellent Charlemagne au secours de la Sainte Cité ; dans celui-ci, au contraire, c'est pour aller combattre Hugues, empereur d'Orient, que Charlemagne se met en route, et c'est une parole imprudente de son épouse qui l'y détermine. Il paraît un jour devant elle, l'épée au côté et la couronne en tête, et il lui demande fièrement si elle connaissait un prince qui portât mieux l'une et l'autre. Vous avez trop d'amour propre, lui

(1) Inscrip. Hist. vol. 10.

notre langue que le tems nous ait dérobé des vers français d'une date aussi ancienne. Quant aux autres pièces en vers que renferme le manuscrit de la Sorbonne, et que M. de La Ravalière croit qu'on peut peut attribuer à notre poète, il faut dire que c'est une conjecture que rien n'appuie ; elle est même ridicule, quand elle insinue que Thibaut de Vernon a voulu se peindre lui-même dans quelques unes de ces pièces (1).

Warton dans son histoire de la poésie anglaise, en reconnaissant que ce Trouvère a vécu dans le onzième siècle, prétend que les Vies des Saints qu'il avait mises en vers, furent retouchées dans les siècles suivans; mais pour un pareil travail, il fallait que les originaux eussent été conservés, et Warton qui ne nous dit pas s'ils existent encore, ne nous indique pas non plus où l'on peut trouver les copies qu'il prétend rajeunies (2).

(1) Inscrip. hist. vol. XI. p. 441.
(2) Hist. of english poetry. 2. p. 415.

Nous devons faire observer ici que quand les auteurs latins du moyen âge parlent d'un ouvrage en vers écrit dans une langue quelconque, ils se servent du mot *Rythmus* pour signifier la *rime* : ainsi ils disent *rythmicè scripsit* ou *transtulit*, et ils appellent un poème rimé *carmen rythmicum*. Ce serait ne pas entendre la latinité du moyen âge que de donner un autre sens à ce mot. St. Adhelme, évêque anglo-saxon mort en 709, dans la préface de son poème sur la Virginité, dit qu'il veut l'écrire en vers rimés, *ut non inconvenienter carmine rythmico dici queat;* et pour prouver qu'il entend la forme poétique de la rime, il cite la strophe suivante où l'on trouve et la rime et l'allitération:

Christus passus patibulo
Atque lethi latibulo
Virginem Virgo Virgini
Commendabat tutamini (1).

(1) Aldhelm., De Virgin. p. 297.

L'historien Girard Le Gallois dit aussi que les Bardes employaient la rime dans leurs chants, et il se sert de la même expression que S. Adhelme : *in cantilenis rythmicis tam subtiles inveniuntur* etc. (1)

On doit donc entendre de la même manière le passage de Dom Mabillon, et voir un poète français dans Thibaut de Vernon dès l'année 1027 où la translation de S. Wulfram eut lieu (2); d'ailleurs les mots *vulgaris lingua* signifient ici du français, puisqu'il n'y avait plus de langue latine en usage à l'époque du XIe. siècle, excepté dans le rit catholique.

(1) Camb. descrip. p. 889.

(2) Annales et acta SS. *ut suprà*.

TAILLEFER.

AILLEFER, suivant les trouvères Geffroy Gaimar et Robert-Wace, fut un Jongleur attaché à l'armée de Guillaume-le-Conquérant; il fut si distingué par ses talens que ce prince lui accorda l'honneur de porter les premiers coups à l'ennemi, et par là même de donner le signal du combat à la journée d'Hastings. Il commença d'abord par des tours d'adresse ; jetant trois fois sa lance en l'air, il la ressaisit adroitement par le fer; les Anglais étonnés regardent ce jeu comme l'effet d'un enchantement et s'en épouvantent; ensuite le Jongleur lance également trois fois son épée en l'air, et s'approchant peu à peu des ennemis, il la dirige

la troisième fois sur eux, et il en tue un. Alors, comme il avait accoutumé son cheval à courir la bouche largement béante, il le précipite vers la tête de l'armée anglaise, et aussitôt chacun s'écarte des rangs pour ne pas être mordu par le cheval; mais bientôt le brave Jongleur est accablé par les traits de l'ennemi, et périt en donnant par sa mort le signal du combat (1).

Il est étonnant que le Trouvère Gaimar borne là son recit, et qu'il ne dise rien de la chanson de Rolland. Robert-Wace est le seul qui parle de cette chanson; peut-être Gaimar aura-t-il cru qu'il n'était pas nécessaire de rapporter cette circonstance, parce qu'un Jongleur ne pouvait figurer à la tête d'une armée et au moment du combat, sans animer le soldat par ses chants. Wace, au contraire, aura pensé qu'il fallait parler des chants militaires du

(1) Voir plus loin l'article de Geffroy Gaimar.

Jongleur, et ne rien dire de ses tours d'adresse.

L'usage de chanter au moment du combat est celtique, et par conséquent très-ancien. Les Celtes l'avaient porté en Asie, et leurs colonies l'y avaient conservé. Aussi le consul Manlius Vulso, l'an 189 avant J. C., combattant l'armée de ces Celtes qu'on nommait alors *Galates*, ne manque pas de prévenir ses soldats et sur les chants et sur le bruit qu'ils vont entendre avant le combat (1).

Nous transcrivons ici le récit de Robert Wace.

> Taillefer qui mult bien chantout
> Sor un cheval qui tost alout,
> Devant le Duc alout chantant
> De Karlemagne et de Rollant
> Et d'Olivier et des vassaux
> Qui morurent à Roncevaux.
> Quant il orent chevalcié tant
> Qu'as Engleis vindrent aprimant :

(1) Ad hoc cantus inchoantium prælium, et ululatus, et tripudia quatientium scuta in patrium morem, et horrendus armorum strepitus. *Tit. Liv. lib.* 38.

Sire, dist Taillefer, merci,
Je vos ai longuement servi,
Tot mon service me devez,
Hui, s'il vos plaist, me le rendez;
Por tot guerredon vos requier,
Et si vos voil forment preier,
Otreiez mei, que je n'y faille,
Le premier colp de la bataille.
Li Duc respont : et jo l'otrei;
Et Taillefer poinst a desrei,
Devant toz les altres se mist,
Un Engleis feri, si l'ocist,
A terre etendu l'abati;
Pois traist l'espée, aultre feri,
Pois a crié : venez, venez.
Donc l'ont Engleis avironé
Al segont colp qu'il out doné.
Eisvos noise levé et cri,
D'ambes parz pople estormi.
Normant a assaillir entendent
Et li Engleis bien se défendent
Etc.

ANONYME,

Auteur d'un voyage de Charlemagne à Constantinople et à Jérusalem.

CHARLEMAGNE a été le sujet d'un grand nombre de Romans dans le moyen âge; mais celui dont nous allons parler paraît être le plus anciennement écrit dans notre langue, et le plus curieux par le genre de sa composition; il a de plus une action qui ne ressemble à aucun des Romans de cet empereur connus jusqu'à nos jours.

De la décadence de la bonne latinité dans les Gaules sortit la basse latinité, et de celle-ci la langue romane qui devint la langue française. La prosodie latine dut, par là même, également

fournir les premières règles de la prosodie de la basse latinité : mais celle-ci y apporta une altération marquante par l'introduction de la rime, d'abord dans la poésie sacrée, et ensuite dans la poésie profane. Cependant, tout en faisant des pièces de vers rimés, les poètes latins du moyen âge revinrent quelquefois aux règles du bon goût, et ils composèrent de meilleurs vers, quand ils voulurent écarter la rime.

La langue romane, dérivant de cette basse latinité, dut aussi adopter la rime, mais il arriva que nos premiers poètes français voulurent aussi, comme dans la bonne latinité, faire quelquefois des vers sans y admettre la rime; l'ancienne dans nous parlons travailla donc à peu près à en juger par le style, on croirait qu'il a vécu dans le VIe siècle : les règles grammaticales qu'il observe, son orthographe, son langage en un mot est absolument le même [illegible] du Poitou vivait sous le règne de [illegible]. Mais l'auteur cité le [illegible]; alors il a dû écrire dans les dix

premières annés du XIIe. siècle. Son Roman est intitulé : *Ci comence li livere cument Charles de France voiet en Jerusalem, et pur paroles sa femme a Constantinople pur ver roi Hugon.*

L'abbé le Beuf, dans sa dissertation sur le Roman de Charlemagne, a pensé que celui du voyage de ce prince à Jérusalem est du XIe. siècle (1); mais il est écrit en latin, et par là même différent du nôtre. Dans celui-là c'est l'empereur Constantin et son fils Léon qui avec le patriarche de Jérusalem appellent Charlemagne au secours de la Sainte Cité ; dans celui-ci, au contraire, c'est pour aller combattre Hugues, empereur d'Orient, que Charlemagne se met en route, et c'est une parole imprudente de son épouse qui l'y détermine. Il paraît un jour devant elle, l'épée au côté et la couronne en tête, et il lui demande fièrement si elle connaissait un prince qui portât mieux l'une et l'autre. Vous avez trop d'amour propre, lui

(1) Inscrip. Hist. vol. 10.

répond franchement la Reine, l'empereur de Constantinople a certainement plus de majesté que vous sous un tel costume. Charlemagne, qui se croit outragé, jure d'aller lui-même vérifier le fait, de punir son épouse s'il n'est pas vrai, et, dans tous les cas, de combattre et de soumettre cet empereur, comme il en a subjugué tant d'autres. Telle est la cause et le but du voyage de Charlemagne, et s'il va jusqu'à Jérusalem, c'est un épisode dans le Roman. En effet, ignorant complettement la géographie, le poète, pour conduire l'empereur jusqu'à Constantinople, le fait aller jusques dans la Perse, et c'est en revenant de ce pays, que le prince trouve Jérusalem sur sa route; aussi il ne manque pas de dire au patriarche de cette ville qu'il a déjà conquis douze rois et qu'il va chercher le treizième.

Le poète commence ainsi son Roman :

Un jur *fud* Karleun al Saint-Denis muster,
Reout pris sa corune, en croix *seignat* sun chef,
Et *ad* ceinte sa espée, li ponz en *fud* d'ormer

Dux i out et Demeines, Barons et Chevalers.
Li empereres *reguardet* la Reine muiller,
Ele *fud* ben corunée al plus bel et as meux;
Il la prist par le poin desuz un oliver,
De sa pleine parole la prist a reisuner:
Dame, veistes unkes hume nul desuz ceil
Tant ben seist espée, ne la corone al chef?
Uncore cunquerrei jo citez ot mun espée.
Ele ne *fud* pas sage, folement respondeit:
Emperere, dist ele: trop vus poez preiser
Etc. (1).

Ainsi, dans le Roman latin, c'est la piété qui commande et dirige le voyage de ce prince et de ses paladins, et dans le Roman français, c'est la fierté outragée, c'est la valeur et l'esprit de chevalerie qui le fait entreprendre; dans le premier, ce ne sont proprement que des pélerins qui vont adorer Dieu dans la Judée; dans le second, ce sont des braves avides de gloire qui vont conquérir la capitale d'un vaste empire, mais qui, en pieux chevaliers, vont

(1) Dans cet extrait et les suivans, les mots qui désignent les règles grammaticales du XIe. siècle sont en lettres italiques.

en même-tems visiter le tombeau du Dieu des armées; enfin, le premier ouvrage est un conte dévot, le second est un Roman de chevalerie, et le style de l'auteur et sa versification sans rime doivent le faire regarder comme le plus ancien Roman français qui soit parvenu jusqu'à nous. On y trouve bien quelques vers rimés; mais en lisant l'ouvrage, on voit qu'ils se sont comme présentés d'eux-mêmes sous la plume du poète, et qu'il n'a nullement cherché à leur donner cet agrément. On remarque dans sa poésie que les deux hémistiches du vers ont une syllabe de plus, lorsqu'ils sont terminés par un *e* muet, règle qui fut suivie dans la suite par les autres Trouvères. Au reste, pour faire connaître cette antique et rare versification, voici comment le poète décrit l'entrée de Charlemagne dans le temple de Jérusalem :

Entrat en un muster de marbre peint a volte,
La ens *ad* un alter de sainte pater nostre,
Deus i *chantat* messe, si firent *li apostle*;

Et les douze chaeres i sunt tutes encore.
La trezime est en mi ben seelée et close,
Karlun i *entrat* ben, out al queor grant joie,
Cum il vit la chaere, icele part si *aprocet*,
Li empere s'asist, un petit *reposet*,
Li douze peers as altres envirunt et en coste;
Ainz ni sist hume, ne unkes pus uncore.
Mult *fud* let Karleun de cele grant bealté,
Vit de cleres colurs li muster depeintez
De martirs, de virgines et de grant majestez
Et les curs de la lune et les fetes anuels,
Et les lavacres curre et les peisons par mer.
Karlun out fer le vis, si out le chef levez.
Uns judeus i *entrat* ki ben l'out *esgardet*;
Cum il vit Karleun, *cumencat* a trembler,
Tant out fer le visage, nel *osat* esgarder,
A poi que il ne *chet*, fuant s'en est *turnet*.

Le Juif, dans son étonnement, court avertir le patriarche, et lui raconte ce qu'il a vu :

Douze cuntes vi ore en cel muster entrer,
Aveoc eux le trezime, unc ne vi si *formet*,
Par le men escientre, co est meimes Deu,
Il et li douze apostle nus venent visiter.
Quant l'ot li patriarche, si s'en vait cunréer,
Et out *mandet* ses clers en Albe la *citet*,
Il les fet revestir, et chapes afubler;
A grant procession en est al Rei *alet*,
Li empere le vit, en contre lui *levet*,

Et outtrant son capel, parfunt lui *actinet*,
Wunt entrebaiser, nuveles demander,
Et dist li patriarche : dunt estes, sires, néez ?
Unk mais ne n'*osat* hoem en cet mustier entrer,
Si ne li comandai, u ne li ai *ruvet*.
Sire, jo ai nun Karlun, si sui de France néez,
Duze reis ai conquis par force et par barnez,
Le trezime vois quere dunt ai oï parler ;
La croix et le sepulcre sui venuz aorer.
Et dist li patriarches, sire, mult estes béer,
Sis a en la chaere o sist mames Deus,
Aies dunc nun Charles sur tuz reis corunez ;
Et dist li emperere, cin cenz merciz de Deu ;
De vos saintes reliques, si vus plaist me donez
Que porterai en France qu'en voil enluminer ;
Respont li patriarche, a *plentet* en aurez,
Li bras Saint Simeon, ja par mames aurez,
Del sanc Saint Estefne qui martir *fud* pur Deu....
Dunrai vus tels reliques, meilors n'en *ad* suz cel,
Del sudarie Jeshu que il out en sun chef...
Un des clous averez que il out en sun ped,
Et la sainte Corone que Deus out en sun chef,
Et aurez le calice que il benesquid,
Et aurez le cultel que Deus tint al manger,
De la barbe Saint Pierre, des chevols de sun chef.
Charlemaine l'en rent saluz et amistez,
Tut li cors li tressalt de joie et de pitez.
Etc.

Ce Roman, qui est de 992 vers, est au

Musée Britannique, bibliothèque du Roi, 16. E. viij. Le poète le termine ainsi :

Ils passent les païs, les estranges regnez,
Venus sunt a Paris, a la bone *citet*,
E vunt a Saint Denis, al muster sunt entrez.
Karleun se culcget a oreisuns li ber;
Quant il ad Deu *preiet*, si s'en est *relevet*,
Le clou e la corune si *ad* mis sur l'auter,
E les altres reliques départ par sun regnet.
Iloec *fud* la Reine, al pied li *caiet*,
Sun maltalent li *ad* li Reis tut *pardunet*
Pur l'amur del sepulcre que il *ad aouret*.

Si nous rapprochons encore tous ces extraits de la traduction des psaumes que nous avons appelée *le Psautier de Guillaume le Conquérant*, nous serons de plus en plus convaincus que ce Roman de Charlemagne appartient aux premières années du XIIe. siècle (1); le langage diffère entièrement de celui des autres poèmes connus; l'orthographe n'est pas la même,

(1) Il pourrait être du XIe. siècle, en suivant l'opinion de ceux qui y reportent l'âge du faux Turpin, mais nous suivons l'opinion la plus reçue, en le plaçant aux premières années du XIIe.

et une preuve décisive qu'il est bien antérieur, c'est que si les Jongleurs et les Trouvères qui écrivirent dans les trente premières années du même siècle, suivent encore quelques-unes des règles qui y sont observées, ils en réforment aussi plusieurs. Enfin, quand on arrive vers l'année 1140, on voit que l'antique langage de ce Roman est entièrement abandonné. Nous ferons connaître ces autres poètes, et on remarquera comment notre Français primitif reçut des améliorations sous la plume des Normands et des Anglo-Normands.

HENRI Ier.

Duc de Normandie et Roi d'Angleterre.

Ce prince fut surnommé *le Beau Clerc*; élevé par St.-Lanfranc, il dut recevoir une éducation brillante sous un tel maître; or comme dans le XIIe. et le XIIIe. siècle, le titre de *clerc* était synonyme de celui de *savant*, et que le mot *clergie* signifiait alors *science*, l'histoire n'aurait pu donner à ce prince une qualification aussi honorable, s'il n'avait pas été un homme de lettres. Mathilde d'Écosse, sa première femme, est louée par les historiens à cause de son amour pour la poésie, et même pour la poésie la-

fournir les premières règles de la prosodie de la basse latinité ; mais celle-ci y apporta une altération marquante par l'introduction de la rime, d'abord dans la poésie sacrée, et ensuite dans la poésie profane. Cependant, tout en faisant des pièces de vers rimés, les poètes latins du moyen âge revinrent quelquefois aux règles du bon goût, et ils composèrent de meilleurs vers, quand ils voulurent écarter la rime.

La langue romane, dérivant de cette basse latinité, dut aussi adopter la rime, mais il arriva que nos premiers poètes français voulurent aussi, comme dans la bonne latinité, faire quelquefois des vers sans y admettre la rime ; l'anonyme dont nous parlons travailla dans ce genre. A en juger par le style, on croirait qu'il a écrit dans le XIe. siècle ; les règles grammaticales qu'il observe, son orthographe, son langage en un mot est absolument le même que celui du Psautier traduit sous le règne de Guillaume-le-Conquérant. Mais l'auteur cite le faux Turpin ; alors il a dû écrire dans les dix

premières annés du XIIe. siècle. Son Roman est intitulé : *Ci comence li livere cument Charles de France voiet en Jerusalem, et pur paroles sa femme a Constantinople pur ver roi Hugon.*

L'abbé le Beuf, dans sa dissertation sur le Roman de Charlemagne, a pensé que celui du voyage de ce prince à Jérusalem est du XIe. siècle (1); mais il est écrit en latin, et par là même différent du nôtre. Dans celui-là c'est l'empereur Constantin et son fils Léon qui avec le patriarche de Jérusalem appellent Charlemagne au secours de la Sainte Cité ; dans celui-ci, au contraire, c'est pour aller combattre Hugues, empereur d'Orient, que Charlemagne se met en route, et c'est une parole imprudente de son épouse qui l'y détermine. Il paraît un jour devant elle, l'épée au côté et la couronne en tête, et il lui demande fièrement si elle connaissait un prince qui portât mieux l'une et l'autre. Vous avez trop d'amour propre, lui

(1) Inscrip. Hist. vol. 10.

répond franchement la Reine, l'empereur de Constantinople a certainement plus de majesté que vous sous un tel costume. Charlemagne, qui se croit outragé, jure d'aller lui-même vérifier le fait, de punir son épouse s'il n'est pas vrai, et, dans tous les cas, de combattre et de soumettre cet empereur, comme il en a subjugué tant d'autres. Telle est la cause et le but du voyage de Charlemagne, et s'il va jusqu'à Jérusalem, c'est un épisode dans le Roman. En effet, ignorant complettement la géographie, le poète, pour conduire l'empereur jusqu'à Constantinople, le fait aller jusques dans la Perse, et c'est en revenant de ce pays, que le prince trouve Jérusalem sur sa route; aussi il ne manque pas de dire au patriarche de cette ville qu'il a déjà conquis douze rois et qu'il va chercher le treizième.

Le poète commence ainsi son Roman :

Un jur *fud* Karleun al Saint-Denis muster,
Reout pris sa corune, en croix *seignat* sun chef,
Et *ad* ceinte sa espée, li ponz en *fud* d'ormer

Dux i out et Demeines, Barons et Chevalers.
Li empereres *reguardet* la Reine muiller,
Ele *fud* ben corunée al plus bel et as meux;
Il la prist par le poin desuz un oliver,
De sa pleine parole la prist a reisuner:
Dame, veistes unkes hume nul desuz ceil
Tant ben seist espée, ne la corone al chef?
Uncore cunquerrei jo citez ot mun espée.
Ele ne *fud* pas sage, folement respondeit:
Emperere, dist ele: trop vus poez preiser
Etc. (1).

Ainsi, dans le Roman latin, c'est la piété qui commande et dirige le voyage de ce prince et de ses paladins, et dans le Roman français, c'est la fierté outragée, c'est la valeur et l'esprit de chevalerie qui le fait entreprendre; dans le premier, ce ne sont proprement que des pélerins qui vont adorer Dieu dans la Judée; dans le second, ce sont des braves avides de gloire qui vont conquérir la capitale d'un vaste empire, mais qui, en pieux chevaliers, vont

(1) Dans cet extrait et les suivans, les mots qui désignent les règles grammaticales du XIe. siècle sont en lettres italiques.

en même-tems visiter le tombeau du Dieu des armées; enfin, le premier ouvrage est un conte dévot, le second est un Roman de chevalerie, et le style de l'auteur et sa versification sans rime doivent le faire regarder comme le plus ancien Roman français qui soit parvenu jusqu'à nous. On y trouve bien quelques vers rimés; mais en lisant l'ouvrage, on voit qu'ils se sont comme présentés d'eux-mêmes sous la plume du poète, et qu'il n'a nullement cherché à leur donner cet agrément. On remarque dans sa poésie que les deux hémistiches du vers ont une syllabe de plus, lorsqu'ils sont terminés par un *e* muet, règle qui fut suivie dans la suite par les autres Trouvères. Au reste, pour faire connaître cette antique et rare versification, voici comment le poète décrit l'entrée de Charlemagne dans le temple de Jérusalem :

Entrat en un muster de marbre peint a volte,
La ens *ad* un alter de sainte pater nostre,
Deus i *chantat* messe, si firent *li apostle*;

Et les douze chaeres i sunt tutes encore.
La trezime est en mi ben seelée et close,
Karlun i *entrat* ben, out al queor grant joie,
Cum il vit la chaere, icele part si *aprocet*,
Li empere s'asist, un petit *reposet*,
Li douze peers as altres envirunt et en coste;
Ainz ni sist hume, ne unkes pus uncore.
Mult *fud* let Karleun de cele grant bealté,
Vit de cleres colurs li muster depeintez
De martirs, de virgines et de grant majestez
Et les curs de la lune et les fetes anuels,
Et les lavacres curre et les peisons par mer.
Karlun out fer le vis, si out le chef levez.
Uns judeus i *entrat* ki ben l'out *esgardet*;
Cum il vit Karleun, *cumencat* a trembler,
Tant out fer le visage, nel *osat* esgarder,
A poi que il ne *chet*, fuant s'en est *turnet*.

Le Juif, dans son étonnement, court avertir le patriarche, et lui raconte ce qu'il a vu :

Douze cuntes vi ore en cel muster entrer,
Aveoc eux le trezime, unc ne vi si *formet*,
Par le men escientre, co est meimes Deu,
Il et li douze apostle nus venent visiter.
Quant l'ot li patriarche, si s'en vait cunréer,
Et out *mandet* ses clers en Albe la *citet*,
Il les fet revestir, et chapes afubler;
A grant procession en est al Rei *alet*,
Li empere le vit, en contre lui *levet*,

Et outtrant son capel, parfunt lui *actinet*,
Wunt entrebaiser, nuveles demander,
Et dist li patriarche : dunt estes, sires, néez ?
Unk mais ne n'*osat* hoem en cet mustier entrer,
Si ne li comandai, u ne li ai *ruvet*.
Sire, jo ai nun Karlun, si sui de France néez,
Duze reis ai conquis par force et par barnez,
Le trezime vois quere dunt ai oï parler ;
La croix et le sepulcre sui venuz aorer.
Et dist li patriarches, sire, mult estes béer,
Sis a en la chaere o sist mames Deus,
Aies dunc nun Charles sur tuz reis corunez ;
Et dist li emperere, cin cenz merciz de Deu ;
De vos saintes reliques, si vus plaist me donez
Que porterai en France qu'en voil enluminer ;
Respont li patriarche, a *plentet* en aurez,
Li bras Saint Simeon, ja par mames aurez,
Del sanc Saint Estefne qui martir *fud* pur Deu....
Dunrai vus tels reliques, meilors n'en *ad* suz cel,
Del sudarie Jeshu que il out en sun chef...
Un des clous averez que il out en sun ped,
Et la sainte Corone que Deus out en sun chef,
Et aurez le calice que il benesquid,
Et aurez le cultel que Deus tint al manger,
De la barbe Saint Pierre, des chevols de sun chef.
Charlemaine l'en rent saluz et amistez,
Tut li cors li tressalt de joie et de pitez.
Etc.

Ce Roman, qui est de 992 vers, est au

Musée Britannique, bibliothèque du Roi, 16. E. viij. Le poète le termine ainsi :

Ils passent les païs, les estranges regnez,
Venus sunt a Paris, a la bone *citet*,
E vunt a Saint Denis, al muster sunt entrez.
Karleun se culcget a oreisuns li ber;
Quant il ad Deu *preiet*, si s'en est *relevet*,
Le clou e la corune si *ad* mis sur l'auter,
E les altres reliques départ par sun regnet.
Iloec *fud* la Reine, al pied li *caiet*,
Sun maltalent li *ad* li Reis tut *pardunet*
Pur l'amur del sepulcre que il *ad aouret*.

Si nous rapprochons encore tous ces extraits de la traduction des psaumes que nous avons appelée *le Psautier de Guillaume le Conquérant*, nous serons de plus en plus convaincus que ce Roman de Charlemagne appartient aux premières années du XIIe. siècle (1); le langage diffère entièrement de celui des autres poèmes connus; l'orthographe n'est pas la même,

(1) Il pourrait être du XIe. siècle, en suivant l'opinion de ceux qui y reportent l'âge du faux Turpin, mais nous suivons l'opinion la plus reçue, en le plaçant aux premières années du XIIe.

et une preuve décisive qu'il est bien antérieur, c'est que si les Jongleurs et les Trouvères qui écrivirent dans les trente premières années du même siècle, suivent encore quelques-unes des règles qui y sont observées, ils en réforment aussi plusieurs. Enfin, quand on arrive vers l'année 1140, on voit que l'antique langage de ce Roman est entièrement abandonné. Nous ferons connaître ces autres poètes, et on remarquera comment notre Français primitif reçut des améliorations sous la plume des Normands et des Anglo-Normands.

HENRI Ier.

Duc de Normandie et Roi d'Angleterre.

Ce prince fut surnommé *le Beau Clerc*; élevé par St.-Lanfranc, il dut recevoir une éducation brillante sous un tel maître; or comme dans le XIIe. et le XIIIe. siècle, le titre de *clerc* était synonyme de celui de *savant*, et que le mot *clergie* signifiait alors *science*, l'histoire n'aurait pu donner à ce prince une qualification aussi honorable, s'il n'avait pas été un homme de lettres. Mathilde d'Écosse, sa première femme, est louée par les historiens à cause de son amour pour la poésie, et même pour la poésie la-

et une preuve décisive qu'il est bien antérieur, c'est que si les Jongleurs et les Trouvères qui écrivirent dans les trente premières années du même siècle, suivent encore quelques-unes des règles qui y sont observées, ils en réforment aussi plusieurs. Enfin, quand on arrive vers l'année 1140, on voit que l'antique langage de ce Roman est entièrement abandonné. Nous ferons connaître ces autres poètes, et on remarquera comment notre Français primitif reçut des améliorations sous la plume des Normands et des Anglo-Normands.

HENRI Ier.

Duc de Normandie et Roi d'Angleterre.

Ce prince fut surnommé *le Beau Clerc*; élevé par St.-Lanfranc, il dut recevoir une éducation brillante sous un tel maître; or comme dans le XIIe. et le XIIIe. siècle, le titre de *clerc* était synonyme de celui de *savant*, et que le mot *clergie* signifiait alors *science*, l'histoire n'aurait pu donner à ce prince une qualification aussi honorable, s'il n'avait pas été un homme de lettres. Mathilde d'Écosse, sa première femme, est louée par les historiens à cause de son amour pour la poésie, et même pour la poésie la-

tine, et nous voyons dans les œuvres de Hildebert, évêque du Mans, plusieurs pièces qui lui sont adressées (1). Adélaïde de Louvain, sa seconde épouse, protégea également les poètes normands et anglo-normands; aussi quelques-uns lui dédièrent leurs ouvrages, comme nous le verrons aux articles de plusieurs d'entre eux. Ainsi, l'amour de ces deux reines pour la poésie et le goût du Roi pour les lettres durent faire de leur cour un asile pour les Muses.

Pour justifier les droits du roi Henri Ier. au titre de *Beau Clerc*, nous lui attribuons une collection de fables dites Ésopiennes, qu'il traduisit du Latin en Anglais, mais sans pouvoir dire si elle était en vers ou en prose. Marie de France assure positivement que le recueil de ces fables en vers français est une traduction du texte anglais traduit lui-même du latin par le roi Henri:

(1) Hildeberti Cen. Episcop. opera, col 1366.

M'entremis de cest livre feire
Et de l'engleis en romans traire;
Ysopet apelons ce livre
Qu'il travailla et fist escrire,
De griu en latin le turna;
Li rois Henris qui moult l'ama
Le translata puis en engleiz,
Et je l'ai rimé en franceis (1).

Plusieurs manuscrits dans les bibliothèques de France et d'Angleterre portent également le nom du roi Henri, comme auteur de cette version anglaise. D'autres, au contraire, l'attribuent à un Roi qu'ils nomment *Affrus*, *Aureiz*, *Mires*, *Auvert*, *Alured* et même *Adénès*; et plusieurs écrivains veulent, sous ces différentes dénominations, qu'on reconnaisse le roi Alfred, et que par là même on le regarde comme auteur de la version mentionnée par Marie de France.

Pour réfuter cette dernière opinion, nous disons d'abord qu'il n'existe aucun manuscrit

(1) Epilogue des fables de Marie de France.

qui nomme distinctement le roi Alfred ; il y a tant de variantes dans les noms qu'on prétend être le sien, qu'il est visible que les copistes les ont forgés. Comment en effet reconnaître *Alfred* dans les noms *Mires*, *Auvert*, *Affrus*, et surtout dans *Adénès*, qui est le surnom d'Adam le Bossu, poète du XIIIe. siècle ? Mais ce qui démontre bien davantage l'erreur, c'est que Asserius qui a écrit l'histoire d'Alfred et qui l'a écrite à la cour de ce prince, fait bien l'énumération de ses ouvrages, mais il n'y comprend nullement une traduction de fables Ésopiennes, et le savant Spelman, historien moderne d'Alfred, non-seulement garde le silence sur cette prétendue traduction anglo-saxonne, mais il convient encore qu'on a attribué à ce monarque beaucoup d'ouvrages supposés. Nous placerons donc parmi ces derniers sa prétendue version d'Ésope pour la donner au roi Henri ; nous le ferons même avec d'autant plus d'assurance que les historiens d'Alfred attestent

que ce prince avait engagé les gens de lettres de son siècle à composer des apologues et des fables pour l'instruction de ses sujets ; or à quoi bon ces instances, s'il ayait lui-même traduit pour eux le fabuliste grec ? Mais nous entrerons dans plus de détails sur cette traduction, en traitant l'article de Marie de France.

Il existe un autre ouvrage en vers français que ce prince a composé ; il contient des règles de conduite qu'il prescrit aux hommes bien nés de son siècle ; c'est une espèce de civilité à l'usage de la bonne société. Ce petit poème didactique est très-curieux pour l'histoire des mœurs de cet âge ; il est intitulé tantôt *Urbanus* (l'homme poli), et tantôt *le dictié d'Urbain*.

Un des préceptes qui frappe d'abord est celui de l'étude du français, et ensuite l'éloge de cette langue :

> Seiez debonere et cortéis ;
> Sachez aussi parler francois.

Quar molt est langage alosée,
De gentilhome est molt amée.

Il défend surtout l'orgueil ;

Quar celi qu'est orguillous,
Il del tot est a rebous,
Que unque li noble Rodland
Ne valsist le demi tant,
Come il fet a son quider ;
Si ne valt il mie Olivier,
Et plus quide estre beals
Que Absalon li juvenceals,
Ou qu'Ipomedes estoit
Qui tote beautés avoit,
Plus estre corteis et sein
Que ne fut sire Gauvein
Etc.

On a plusieurs manuscrits de cet ouvrage, et avec des variantes que les copistes se permirent souvent en transcrivant les poésies du moyen âge ; mais l'auteur n'est nommé dans aucun de ces manuscrits. C'est un poète anonyme latin du XIIe. ou XIIIe. siècle ; qui nous a appris que c'était au roi Henri Ier. que nous devions *le dictié d'Urbain ;* c'est en composant lui-même un *Urbanus* latin qu'il

nous déclare que ce prince avait, avant lui, travaillé sur le même sujet :

Clerus præcipuè, miles, matrona, puella,
Quilibet ingenuus hæc servet scripta novella ;
Rex vetus Henricus primo dedit hæc documenta
Illepidis, libroque novo scribuntur in isto (1).

Or, comme dans les chartes et les rôles de la tour de Londres Henri Ier. est souvent appelé *le vieil roi Henri*, pour le distinguer de son gendre, de son petit-fils et de son arrière-petit-fils, qui portèrent le nom de Henri, il nous semble évident que c'est à ce monarque que nous devons attribuer *le dictié d'Urbain*. Warton parlant d'un poète nommé Daniel-Churche, officier de la cour du roi Henri II, dit qu'il composa aussi un poème sous le titre d'*Urbanus* en 1180 ; peut-être est-il le poète latin dont nous ve-

(1) Bibl. reg. Parision., n°. 3718.

nons de citer les vers. Mais Warton ne dit point dans quelle langue Daniel-Churche a écrit, et je ne connais pas son ouvrage (1).

(1) Warton's, vol. 3, p. 6 et 7.

PHILIPPE DE THAN.

PHILIPPE DE THAN, ou comme on l'écrivait alors Philippe de *Thaon* ou de *Thaun*, est un des plus anciens Trouvères dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous. Il était de l'ancienne famille des seigneurs de Than, possesseurs de la terre de ce nom à trois lieues de la ville de Caen. On lit dans le cartulaire de la cathédrale de Bayeux une charte de Philippe de Than qui reconnaît que le patronage de son église paroissiale de Than appartenait au grand Doyen de cette cathédrale, et un arrêt de l'Échiquier de Caen »

nons de citer les vers. Mais Warton ne dit point dans quelle langue Daniel-Churche a écrit, et je ne connais pas son ouvrage (1).

(1) Warton's, vol. 3, p. 6 et 7.

PHILIPPE DE THAN.

PHILIPPE DE THAN, ou comme on l'écrivait alors Philippe de *Thaon* ou de *Thaun*, est un des plus anciens Trouvères dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous. Il était de l'ancienne famille des seigneurs de Than, possesseurs de la terre de ce nom à trois lieues de la ville de Caen. On lit dans le cartulaire de la cathédrale de Bayeux une charte de Philippe de Than qui reconnaît que le patronage de son église paroissiale de Than appartenait au grand Doyen de cette cathédrale, et un arrêt de l'Échiquier de Caen »

qui confirme ce dignitaire dans sa possession, est rendu par Richard évêque de Winchester, grand sénéchal de Normandie, Robert Marmion, Simon de Tournebu et Guillaume de Glanville, justiciers de la même province (1).

Le premier ouvrage de ce Trouvère est intitulé *Liber de creaturis* : c'est un traité de chronologie-pratique en vers français. L'auteur y traite des jours de la semaine, des mois solaires et lunaires, des phases de la lune, des éclipses, des signes du zodiaque, et en général de tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence du comput ecclésiastique; il développe avec assez de précision les divers calculs des Juifs, des Grecs et des Romains, l'histoire du calendrier de Numa et celle de sa réforme par Jules César; il cite souvent Pline, Ovide, Macrobe, S. Augustin, S. Grégoire et le vénérable Béde, etc.; il rapporte enfin les différentes opi-

(1) Vetus chartul. Bajocense in bibiothecâ Capituli Bajoc.

nions des auteurs qui avaient travaillé avant lui sur le comput ecclésiastique, mais dont les ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou qui sont restés ensévelis dans les bibliothèques, comme Helpéric, Turchill, Jean de Garlande, etc.

Philippe de Than composa ce traité pour l'usage du clergé de son tems, et le dédia à Humfroy de Than, son oncle, chapelain de Hugues sénéchal du Roi.

Philippe de Thaun *ad* fait une raisun,
Par pruveires garnir de la lei maintenir;
A sun uncle *l'enveiet* que amender le deit,
Si rien i ad mesdit ne en fait ne en escrit
A Umfrei de Thaun li chapelein Yhun
Le senechal du Rei, icho vus di par mei
Etc.

Ce Hugues est Hugues-le-Bigot, sénéchal du roi Henri Ier. et qui fut dans la suite Comte de Norfolk. Son père Roger-le-Bigot avait passé en Angleterre avec le Conquérant, et avait été également sénéchal de ce monarque et de son

qui confirme ce dignitaire dans sa possession, est rendu par Richard évêque de Winchester, grand sénéchal de Normandie, Robert Marmion, Simon de Tournebu et Guillaume de Glanville, justiciers de la même province (1).

Le premier ouvrage de ce Trouvère est intitulé *Liber de creaturis* : c'est un traité de chronologie-pratique en vers français. L'auteur y traite des jours de la semaine, des mois solaires et lunaires, des phases de la lune, des éclipses, des signes du zodiaque, et en général de tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence du comput ecclésiastique; il développe avec assez de précision les divers calculs des Juifs, des Grecs et des Romains, l'histoire du calendrier de Numa et celle de sa réforme par Jules César; il cite souvent Pline, Ovide, Macrobe, S. Augustin, S. Grégoire et le vénérable Béde, etc.; il rapporte enfin les différentes opi-

(1) Vetus chartul. Bajocense in bibiothecâ Capituli Bajoc.

fils Henri Ier. (1). Mais comme il mourut en 1107 et comme aussitôt Hugues son fils lui succéda dans cette place (2), nous croyons que c'est après cette époque qu'il faut fixer la composition de cet ouvrage de Philippe de Than, d'autant plus qu'il ne donne pas à Hugues-le-Bigot le titre de Comte qu'il n'eut que quelques années, mais seulement celui de Sénéchal du Roi. Humfroi de Than a celui de son chapelain, et l'on sait que, dès ce tems-là, c'était l'usage des Barons anglais d'avoir des chapelains qui leur étaient particulièrement attachés (3).

Le second ouvrage de Philippe de Than est intitulé *Bestiarius:* c'est un traité en vers français sur les animaux, les oiseaux et les pierres précieuses; il est dédié à la reine Adélaïde de Louvain que Henri Ier. épousa en 1121; ainsi

(1) Rom. du Rou.

(2) Rog. de Hoveden annal. ad an. 1107.

(3) Kennet's parochial antiquities, glossary verbo *capellanus.*

l'ouvrage est postérieur à cette époque. Les Bénédictins le fixent vers l'année 1125, mais en le parcourant, nous n'avons rien vu qui puisse faire déterminer cette date avec précision; on peut donc, sans crainte d'être contredit, lui en assigner une antérieure ou postérieure (1).

Philippe de Taun en franceise raisun
Ad estrait le Bestiaire, un livre de grammaire,
Pur l'onur d'une gemme ki mult est bele femme,
Aliz est numée, Reine corunée,
Reine d'Angleterre, sa ame n'ait ja guerre,
En ebreu en vérité est Aliz *laus* de Dé.
Un livre voil traitier, Deus seit al cumencer
Etc.

Philippe de Than, dans cet ouvrage, ne fait en grande partie que la fonction de traducteur: il avoue lui-même qu'il puisait ses idées dans un traité qu'il appelle le *Bestiaire* composé primitivement en latin, et dont on trouve un exemplaire dans la précieuse biblio-

(1) Hist. litt. vol. 9. p. 100.

thèque de M. Douce, membre de la société des antiquaires de Londres.

Au reste, en traduisant cet ouvrage en vers français, le poète paraît n'avoir eu d'autre but que l'instruction des hommes et la correction de leurs mœurs : après avoir dépeint le caractère particulier de chacun des animaux et des oiseaux, il tire de chaque description un sens moral propre à rappeler ses lecteurs à la pratique des vertus civiles et religieuses ; en un mot, dans chacun de ses tableaux, en développant à l'homme les traits les plus frappants de l'histoire naturelle, il s'efforce tout à la fois de l'instruire et de le rendre meilleur.

Quant au genre de versification employé par Philippe de Than, il est très-rare de trouver des poètes qui l'aient adopté. Sa marche n'est pas de faire rimer un vers avec le suivant, mais la moitié d'un vers avec l'autre moitié, ou ce qu'on appelle les deux hémistiches, comme dans les vers suivans de la dédicace du premier ouvrage de l'auteur :

Al busuin est *truved* l'ami e *epruved*,
Unches ne *fud* ami qi al busuign failli ;
Pur cel di ne targez mes ma raisun oiez,
Prei vus del esculter, e puis del amender.

ou dans les vers du second ouvrage de notre poète, lorsqu'il peint l'adresse du Hérisson pour enlever les raisins de la vigne :

El tens de vendenger, lores munte al palmer
La o la grape veit la plus meure seit :
Sin abat le raisin, mult li est mal veisin :
Puis del palmer descent, sur les raisins s'estent,
Puis desus se volupe ruunt cume pelote :
Quant est tres ben *charget*, les raisins *embrocet*,
Eissi porte pulture a sei fiz par nature.

On voit par ce dernier vers que Philippe de Than met un pied de plus aux deux hémistiches quand la rime est féminine. Mais le goût de la rime aux deux hémistiches d'un grand vers est certainement pris dans la versification latine de son tems ; on peut s'en convaincre facilement en lisant les poésies de Marbode, évêque de Rennes, ou celles de Serlon, chanoine de Bayeux, dans la pièce où il félicite l'évêque Odon sur sa sortie de la prison

où son frère Guillaume-le-Conquérant le retenait depuis cinq ans, dans son poème sur le siège de Bayeux en 1106, et dans sa satire contre Gilbert abbé de Caen (1), ou enfin en parcourant les épitaphes composées par les poètes normands et anglo-normands rapportées par Dumoustier, Stanford et Du Carrel (2).

Les Bénédictins, qui n'ont connu ce poète que par la notice de ses ouvrages dans le catalogue de la bibliothèque cottonnienne (3), ont voulu raisonner sur cet auteur sans l'avoir lu ; de là beaucoup de variations, et même d'erreurs dans leur jugement sur cet auteur. D'abord ne comprenant pas le mot *Taonensis*, ils ont imaginé qu'il fallait lire *Toarcensis*, et ils ont, en conséquence, appelé Philippe de

---

(1) Bibl. Coton. Vitellius A XII.

(2) Neustria pia. — A genealogical hist. of the kings of england ; anglo normand antiquities, *passim*.

(3) p. 48.

Than *Philippe de Thouars*, et d'un Normand ils ont fait un Poitevin (1).

Cependant, mieux consultés, et sentant que leur correction du manuscrit Cottonien était téméraire, et d'ailleurs fondée sur une pure conjecture que rien n'appuie, ils sont convenus qu'il fallait laisser subsister le nom de Than, extraordinaire pour eux, parce qu'il leur était inconnu. Mais ayant trouvé une charte du milieu du XIIe. siècle, dans laquelle Thomas de Than était témoin avec plusieurs autres seigneurs (2), ils ont conclu que ce Thomas était le fils ou le petit-fils de notre poète, et comme la charte qu'il a signée concerne la terre de Combourg, située en Bretagne sur les confins de la Normandie, les Bénédictins ont décidé qu'il y avait lieu de croire que Philippe de Than était breton.

---

(1) Hist. litt. de la France, vol. ix, p. 173 et 190.

(2) Ibid., vol. x, p. lxxi.

qui confirme ce dignitaire dans sa possession, est rendu par Richard évêque de Winchester, grand sénéchal de Normandie, Robert Marmion, Simon de Tournebu et Guillaume de Glanville, justiciers de la même province (1).

Le premier ouvrage de ce Trouvère est intitulé *Liber de creaturis* : c'est un traité de chronologie-pratique en vers français. L'auteur y traite des jours de la semaine, des mois solaires et lunaires, des phases de la lune, des éclipses, des signes du zodiaque, et en général de tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence du comput ecclésiastique; il développe avec assez de précision les divers calculs des Juifs, des Grecs et des Romains, l'histoire du calendrier de Numa et celle de sa réforme par Jules César; il cite souvent Pline, Ovide, Macrobe, S. Augustin, S. Grégoire et le vénérable Béde, etc.; il rapporte enfin les différentes opi-

(1) Vetus chartul. Bajocense in bibliothecâ Capituli Bajoc.

nions des auteurs qui avaient travaillé avant lui sur le comput ecclésiastique, mais dont les ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou qui sont restés ensévelis dans les bibliothèques, comme Helpéric, Turchill, Jean de Garlande, etc.

Philippe de Than composa ce traité pour l'usage du clergé de son tems, et le dédia à Humfroy de Than, son oncle, chapelain de Hugues sénéchal du Roi.

Philippe de Thaun *ad* fait une raisun,
Par pruveires garnir de la lei maintenir;
A sun uncle *l'enveiet* que amender le deit,
Si rien i ad mesdit ne en fait ne en escrit
A Umfrei de Thaun li chapelein Yhun
Le senechal du Rei, icho vus di par mei
Etc.

Ce Hugues est Hugues-le-Bigot, sénéchal du roi Henri Ier. et qui fut dans la suite Comte de Norfolk. Son père Roger-le-Bigot avait passé en Angleterre avec le Conquérant, et avait été également sénéchal de ce monarque et de son

fils Henri Ier. (1). Mais comme il mourut en 1107 et comme aussitôt Hugues son fils lui succéda dans cette place (2), nous croyons que c'est après cette époque qu'il faut fixer la composition de cet ouvrage de Philippe de Than, d'autant plus qu'il ne donne pas à Hugues-le-Bigot le titre de Comte qu'il n'eut que quelques années, mais seulement celui de Sénéchal du Roi. Humfroi de Than a celui de son chapelain, et l'on sait que, dès ce tems-là, c'était l'usage des Barons anglais d'avoir des chapelains qui leur étaient particulièrement attachés (3).

Le second ouvrage de Philippe de Than est intitulé *Bestiarius:* c'est un traité en vers français sur les animaux, les oiseaux et les pierres précieuses; il est dédié à la reine Adélaïde de Louvain que Henri Ier. épousa en 1121; ainsi

(1) Rom. du Rou.

(2) Rog. de Hoveden annal. ad an. 1107.

(3) Kennet's parochial antiquities, glossary verbo *capellanus.*

l'ouvrage est postérieur à cette époque. Les Bénédictins le fixent vers l'année 1125, mais en le parcourant, nous n'avons rien vu qui puisse faire déterminer cette date avec précision; on peut donc, sans crainte d'être contredit, lui en assigner une antérieure ou postérieure (1).

Philippe de Taun en franceise raisun
Ad estrait le Bestiaire, un livre de grammaire,
Pur l'onur d'une gemme ki mult est bele femme,
Aliz est numée, Reine corunée,
Reine d'Angleterre, sa ame n'ait ja guerre,
En ebreu en vérité est Aliz *laus* de Dé.
Un livre voil traitier, Deus seit al cumencer
Etc.

Philippe de Than, dans cet ouvrage, ne fait en grande partie que la fonction de traducteur: il avoue lui-même qu'il puisait ses idées dans un traité qu'il appelle le *Bestiaire* composé primitivement en latin, et dont on trouve un exemplaire dans la précieuse biblio-

(1) Hist. litt. vol. 9. p. 100.

fils Henri Ier. (1). Mais comme il mourut en 1107 et comme aussitôt Hugues son fils lui succéda dans cette place (2), nous croyons que c'est après cette époque qu'il faut fixer la composition de cet ouvrage de Philippe de Than, d'autant plus qu'il ne donne pas à Hugues-le-Bigot le titre de Comte qu'il n'eut que quelques années, mais seulement celui de Sénéchal du Roi. Humfroi de Than a celui de son chapelain, et l'on sait que, dès ce tems-là, c'était l'usage des Barons anglais d'avoir des chapelains qui leur étaient particulièrement attachés (3).

Le second ouvrage de Philippe de Than est intitulé *Bestiarius:* c'est un traité en vers français sur les animaux, les oiseaux et les pierres précieuses; il est dédié à la reine Adélaïde de Louvain que Henri Ier. épousa en 1121; ainsi

(1) Rom. du Ro

(2) Rog. de Hover n annal. ad an. 1107.

(3) Kennet's parochial antiquities, glo. *capellanus.*

l'ouvrage est postérieur à cette époque. Les Bénédictins le fixent vers l'année 1125, mais en le parcourant, nous n'avons rien vu qui puisse faire déterminer cette date avec précision; on peut donc, sans crainte d'être contredit, lui en assigner une antérieure ou postérieure (1).

Philippe de Thun en franceise raisun
Ad estrait le Bestiaire, un livre de grammaire,
Pur l'onur d'une gemme ki mult est bele femme,
Aliz est numée, Reine corunée,
Reine d'Angleterre, sa ame n'ait ja guerre,
En ebreu en vérité est Aliz *laus* de Dé.
Un livre voil traitier, Deus seit al cumencer
Etc.

Philippe de Thun, dans cet ouvrage, ne fait en grande partie que la fonction de traducteur: il avoue lui-même qu'il puisait ses idées dans un traité qu'il appelle le *Bestiaire* composé primitivement en latin, et dont on a un exemplaire dans la précieuse biblio-

(1) Hist. vol. 9. p. 100.

thèque de M. Douce, membre de la société des antiquaires de Londres.

Au reste, en traduisant cet ouvrage en vers français, le poète paraît n'avoir eu d'autre but que l'instruction des hommes et la correction de leurs mœurs : après avoir dépeint le caractère particulier de chacun des animaux et des oiseaux, il tire de chaque description un sens moral propre à rappeler ses lecteurs à la pratique des vertus civiles et religieuses ; en un mot, dans chacun de ses tableaux, en développant à l'homme les traits les plus frappants de l'histoire naturelle, il s'efforce tout à la fois de l'instruire et de le rendre meilleur.

Quant au genre de versification employé par Philippe de Than, il est très-rare de trouver des poètes qui l'aient adopté. Sa marche n'est pas de faire rimer un vers avec le suivant, mais la moitié d'un vers avec l'autre moitié, ou ce qu'on appelle les deux hémistiches, comme dans les vers suivans de la dédicace du premier ouvrage de l'auteur :

Al busuin est *truved* l'ami e *epruved*,
Unches ne *fud* ami qi al busuign failli ;
Pur cel di ne targez mes ma raisun oiez,
Prei vus del esculter, e puis del amender.

ou dans les vers du second ouvrage de notre poète, lorsqu'il peint l'adresse du Hérisson pour enlever les raisins de la vigne :

El tens de vendenger, lores munte al palmer
La o la grape veit la plus meure seit :
Sin abat le raisin, mult li est mal veisin :
Puis del palmer descent, sur les raisins s'estent,
Puis desus se volupe ruunt cume pelote :
Quant est tres ben *charget*, les raisins *embrocet*,
Eissi porte pulture a sei fiz par nature.

On voit par ce dernier vers que Philippe de Than met un pied de plus aux deux hémistiches quand la rime est féminine. Mais le goût de la rime aux deux hémistiches d'un grand vers est certainement pris dans la versification latine de son tems ; on peut s'en convaincre facilement en lisant les poésies de Marbode, évêque de Rennes, ou celles de Serlon, chanoine de Bayeux, dans la pièce où il félicite l'évêque Odon sur sa sortie de la prison

où son frère Guillaume-le-Conquérant le retenait depuis cinq ans, dans son poème sur le siège de Bayeux en 1106, et dans sa satire contre Gilbert abbé de Caen (1), ou enfin en parcourant les épitaphes composées par les poètes normands et anglo-normands rapportées par Dumoustier, Stanford et Du Carrel (2).

Les Bénédictins, qui n'ont connu ce poète que par la notice de ses ouvrages dans le catalogue de la bibliothèque cottonnienne (3), ont voulu raisonner sur cet auteur sans l'avoir lu; de là beaucoup de variations, et même d'erreurs dans leur jugement sur cet auteur. D'abord ne comprenant pas le mot *Taonensis*, ils ont imaginé qu'il fallait lire *Toarcensis*, et ils ont, en conséquence, appelé Philippe de

---

(1) Bibl. Coton. Vitellius A XII.

(2) Neustria pia. — A genealogical hist. of the kings of england; anglo normand antiquities, *passim*.

(3) p. 48.

Than *Philippe de Thouars*, et d'un Normand ils ont fait un Poitevin (1).

Cependant, mieux consultés, et sentant que leur correction du manuscrit Cottonien était téméraire, et d'ailleurs fondée sur une pure conjecture que rien n'appuie, ils sont convenus qu'il fallait laisser subsister le nom de Than, extraordinaire pour eux, parce qu'il leur était inconnu. Mais ayant trouvé une charte du milieu du XIIe. siècle, dans laquelle Thomas de Than était témoin avec plusieurs autres seigneurs (2), ils ont conclu que ce Thomas était le fils ou le petit-fils de notre poète, et comme la charte qu'il a signée concerne la terre de Combourg, située en Bretagne sur les confins de la Normandie, les Bénédictins ont décidé qu'il y avait lieu de croire que Philippe de Than était breton.

---

(1) Hist. litt. de la France, vol. ix, p. 173 et 190.

(2) Ibid., vol. x, p. lxxi.

Voilà bien des conjectures démontrées fausses d'après les détails que nous avons donnés ci-dessus; malheureusement les Bénédictins, en composant les douze premiers volumes de notre histoire littéraire, n'avaient pas toujours eu sous les yeux les ouvrages des auteurs sur lesquels ils écrivaient, ou s'ils les possédaient, ils regardèrent l'étude de nos poètes comme peu importante ; de-là beaucoup d'erreurs, lorsqu'ils ont parlé des ouvrages des Trouvères. Disons, par exemple, que les ouvrages de Philippe de Than démontrent évidemment leur méprise, lorsqu'ils ont avancé qu'avant Lambert li Cors et Alexandre de Bernay, on n'avait pas employé les vers de douze pieds, tandis qu'on les trouve en usage plus de cent ans avant eux.

Les deux ouvrages de Philippe de Than sont au musée britannique, bibl. Cotton. Nero A. V., et celui sur le comput ecclésiastique est en grande partie au commencement et à la fin du manuscrit de la bibliothèque du duc de Nor-

folk, dans celle de la Société Royale de Londres, n°. 230. On le trouve complet dans la bibliothèque du Vatican, manuscrits de Petau, n°. 512 et 695, et parmi les manuscrits de la reine Christine, n°. 738.

GEFFROY,

Abbé de Saint-Alban.

Ce poète était d'une famille aussi ancienne que distinguée dans les provinces de Normandie et du Maine. Ses talens le firent appeler en Angleterre par Richard, XVe abbé de St.-Alban, pour le placer à la tête de l'école de son monastère ; et ce qui doit nous persuader que ses talens étaient supérieurs, c'est que cet auteur était encore séculier. Retenu par des affaires, ou voulant se faire désirer, Geffroy ne se rendit pas assez promptement aux desirs de l'abbé Richard, et lorsqu'il arriva en Angleterre, il trouva la

place qu'on lui avait offerte, remplie par un autre instituteur. L'abbé l'engagea à ne pas retourner en Normandie, et pour l'y déterminer, il lui promit de nouveau la place de directeur de son école, dès qu'il pourrait la rendre vacante (1).

Entraîné par l'espoir d'un avenir heureux, Geffroy se fixa à Dunstaple, dans le Bedfordshire, et en attendant l'emploi qui lui était promis, il ouvrit dans cette ville une école qui fut bientôt remplie de nombreux élèves. C'est là qu'il composa *le miracle de St^e.-Catherine*, pièce tragique qui fut jouée par ses écoliers. Pour décorer son théâtre ou pour habiller les acteurs, il avait emprunté les chappes et autres ornemens de l'abbaye de St.-Alban. Mais malheureusement avant qu'ils fussent rendus, le feu prit à la maison du poète, et tout ce ri-

(1) Matth. Paris, Vitæ abbatum Sancti-Albani, p. 56. — Du Boulay, hist. Universitatis parisien. vol. 2, p. 225.

che dépôt fut consumé, ainsi que ses livres. Dans sa douleur, sa plus grande peine fut de n'être pas en état de dédommager l'abbaye de cette perte; alors, dans l'impossibilité de lui donner assez, il se donna lui-même en se faisant moine. Ce généreux sacrifice ne tarda pas à être récompensé : l'abbé Richard étant mort en 1119, Geffroy fut élu à sa place, et il gouverna cette abbaye jusqu'à sa mort arrivée en 1141 (1).

Warton, dans son histoire de la poésie anglaise, dit que ce fut dans l'abbaye de Dunstaple, et en l'année 1110, que Geffroy fit jouer *le miracle de St^e.-Catherine*; mais il n'avait pas sans doute remarqué que cette abbaye ne fut fondée qu'en 1131, et que cette représentation ayant eu lieu pendant que le poète était encore séculier, il se trouve un intervalle d'au moins vingt ans entre l'époque où cette pièce fut

(1) Math. Paris, ibid.

jouée et la fondation du monastère de Dunstaple; il en faut dire autant de la prétendue école de ce même monastère, dont Warton donne le gouvernement à notre poète avant son érection (1).

Ainsi c'est à Geffroy que nous devons la première pièce tragique composée dans notre langue, du moins Fontenelle et autres qui ont écrit sur l'histoire du théâtre français, n'en citent pas de plus ancienne; si le temps nous l'a ravie, l'histoire en a conservé le souvenir; vers l'époque où on la jouait en Angleterre, la ville de Caen avait aussi son théâtre : Raoul Tortaire, moine de l'abbaye de Fleury sur la Loire, dans le récit de son voyage dans cette ville, parle des spectacles que le duc Henri Ier. procurait à ses habitans. Sous le règne d'Etienne, la ville de Londres est renommée par les historiens

(1) Hist. of english poetry, vol. 1, 2e. diss. CCLV. — Tanner's, notitia monastica.

du temps pour les pièces saintes qu'on y jouait (1); enfin nous avons déjà vu et nous verrons encore comment cet usage se perpétua dans les siècles suivans tant en Normandie qu'en Angleterre.

L'abbé Geffroy mourut en 1146.

---

(1) Fitz Stephen, descriptio urbis Londin., p. 73.

TUROLD.

La famille de ce Trouvère était normande ; il figure lui-même sur la tapisserie de Bayeux représentant la conquête de l'Angleterre. Ainsi il avait passé dans cette île avec le duc Guillaume, et il s'était distingué avec ses fils à la journée d'Hastings. Richard, l'un d'eux, fut Sherif du Lincolnshire où il fonda le prieuré de Spalding ; Gilebert, un de ses autres fils, ayant pris le parti du duc Robert Courte-Heuse contre le roi Guillaume-le-Roux, ses biens furent saisis en Angleterre. On voit dans le *Domesday Book* qu'ils possédaient

un grand nombre de terres dans les comtés de Devon, de Gloçester d'Essex, de Cambridge, de Hereford, etc (1). On dit qu'ils en tenaient plusieurs de la libéralité d'Odon, évêque de Bayeux et comte de Kent. Enfin, dans le XIIe. siècle, ils figurent comme témoins dans les chartes de cet âge et surtout dans celles de Raoul de Limesy en faveur de l'abbaye de Tetford (2).

Aucun biographe n'a fait connaître ce Trouvère; son ouvrage est un *Roman de la bataille* de *Roncevaux* qu'on appelle encore le *Roman des douze pairs de France ;* il en prit le sujet dans la fabuleuse histoire de Charlemagne par le faux Turpin; mais il n'en suivit les détails qu'en partie; le reste est ou pris dans les traditions conservées dans les chants populaires de son temps, ou il est le produit de son génie. C'est le premier poète qui ait écrit en

(1) Domesday Book, *passim.*

(2) Monast. Anglican., vol. 1., p. 331.

français sur cette bataille, et nous le comptons parmi les Trouvères qui écrivirent dans les trente premières années du XIIe. siècle : son style lui assure cette place, parce que s'il observe quelques-unes des règles grammaticales de l'auteur du voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople, il en réforme aussi plusieurs. Il ne suit même qu'en partie sa prosodie, c'est-à-dire que si quelquefois il écrit un alinéa en rimes consécutives, souvent aussi, au milieu d'une narration intéressante, il écarte subitement la rime, et continue son récit en vers non rimés.

Cette marche poétique que nous regarderions aujourd'hui comme irrégulière et choquante, ne paraissait sans doute pas telle à cette époque, puisque nous avons déjà vu des Romans entièrement versifiés sans rime. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, il est constant que les poètes latins du moyen âge abandonnèrent souvent la rime, croyant avec raison revenir aux règles du bon goût et faire

de meilleurs vers. Or cette même idée peut bien aussi avoir quelquefois occupé et animé nos premiers poètes français. Cependant il paraîtrait assez probable que Turold cesse de rimer, quand la rime lui manque ou lui coûte à chercher ; alors, si cette difficulté ne l'arrête pas, s'il continue sa narration en vers non rimés, on voit aussi que tout en paraissant négliger la rime consécutive des 8 ou 10 premiers vers de son alinéa, il cherche toujours à la ressaisir, et que s'il la retrouve, il continue de l'employer jusqu'à l'alinéa suivant.

Au reste la versification et la rime sont souvent défectueuses dans ce Roman, mais la langue était pauvre, la prosodie sans règles bien fixées, et par conséquent le poète quelquefois très-embarrassé. On peut juger de sa poésie par les extraits suivans :

Le Trouvère Turold débute sans préambule:

Charles li Reis, nostre emperere magne
Set ans tus pleins *ad* esté en Espaigne,

Tresqu'en la mer conquist la terre altaigne,
Ni *ad* castel ki devant lui remaigne,
Mur ne *citet* ni est remès a fraindre,
Fors Sarraguce ki est en une montaigne,
Li Reis Marsilre la tient, ki Deu nen aimes,
Mahomet sert, etc.

Passage du Roman pris au hasard :

Un Duc i est, si *ad* num Falsaron,
Icil est frere al rei Marsiliun,
Il tint la terre Dathiun e Balbiun;
Suz cel ne *n'at* plus en crisme felun,
Entre les oils mult out large le front,
Grand demi pied mesurer i pout hom:
Asez *ad* doel quant vit mort sun nevold,
Ist de la presse, si se met en bandun;
E *s'escriet:* l'enseigne par enor;
Envers Franceis est mult contrarius
Enquol *perdrat* France dulce s'onur
Ot le Olivier ad mult grant irur;
Le cheval *brochet*, des oriez espuns
Vait le fererir en guise de Baron
Le scut li freint e teste li derumpt,
Etc.

Autre passage, après que Charlemagne a fait supplicier Ganelon :

Quant li empereres *ad* faite sa venjance,
Sin *apelat* ses evesques de France,

Cels de Bavière e icels d'Alemaigne :
Ma maisun *ad* une caitive franche
Tant a oït e sermuns e essamples
Creire voelt Deu, *crestientet demandet*
Baptierez la pur que Deus en aït l'anme.....
La baptizerent; la Reine d'Espaigne
Truvet li ad le num de Juliane ;
Crestiene est par veire conaisance.

Quant l'emperere *ad* faite sa justise
Cesclargiez est la sue grant ire...
Passet li jurn, la nuit est aserie,
Culcez se est en sa chambre voltice.
Saint-Gabriel de part Deu li vient dire :
Carles summunses les os de tun empir
Par force iras en la terre de Bir
A la *citet* que payen unt asise
Li crestien te reclaiment e crient.
Li emperere ni volsist aler mie ;
Deus, dist li Reis, si penuse est ma vie !
Pluret des oilz, sa barbe blanche *tiret*,
Ci falt la geste que Turoldus *declinet*.

Ce Roman de Charlemagne et de ses douze pairs est le second que nous faisons connaître sur cet empereur; l'époque de la composition de ces deux Romans est certaine ; elle est des premières années du XIIe. siècle ;

on pourrait même, par des raisons plausibles, soutenir qu'elle est du XIe.; mais dans l'une comme dans l'autre opinion, l'époque est décisive, l'antériorité est acquise aux Romans Carlovingiens du Nord de la Loire; les Provençaux n'en peuvent fournir aucun avec une date aussi précise et aussi ancienne. Il y a donc beaucoup d'inexactitude, pour ne rien dire de plus, lorsqu'on ose affirmer positivement que les Trouvères n'ont aucun Roman qu'on puisse faire remonter au-delà de 1170.

Il était difficile qu'un Normand ou un Anglo-Normand célébrât la valeur et la gloire des douze pairs de France, sans les faire partager au moins à quelques-uns des chevaliers de la Table Ronde : aussi le poète place-t-il parmi les paladins de Charlemagne, sous le nom de *Gautier*, le fameux Gauwain, neveu du roi Arthur. Compagnon de Roland, il se signale par sa bravoure; couvert de blessures, il mérite l'attention et les soins

de ce frère d'armes qui bande lui-même ses plaies ; enfin il périt glorieusement avec lui à Roncevaux. Cet incident imaginé par le poète, prouve qu'il faut reporter les fables de la Table Ronde à une époque beaucoup plus reculée que celle qu'on prétend faussement leur assigner ; car si les traditions et les chansons populaires avaient appris à Turold les faits et gestes des douze pairs, elles devaient l'avoir également instruit des exploits du vieil Artur et de son neveu Gauwain.

Turold est le plus ancien poète connu qui ait employé les vers de 10 pieds pour le genre héroïque ; mais s'il donne au vers un pied de plus quand la rime est féminine, il le fait aussi quelquefois quand elle est masculine. C'est à la bibliothèque d'Oxfort qu'on trouve son ouvrage tel qu'il a été primitivement composé, et c'est d'après ce manuscrit, que nous publions les extraits précités.

La thèse que M. Monin vient de publier

sur le Roman de Roncevaux, est remplie d'érudition et de critique ; mais les deux manuscrits de la bibliothèque du Roi dont il s'est servi ne sont que du XIIIe. siècle ; l'examen qu'il ena fait, lui a prouvé qu'ils n'étaient que des copies d'un ouvrage beaucoup plus anciennement composé, et c'est de cet ouvrage primitif que nous parlons dans cet article ; mais le texte en a été retouché dans le XIIIe. siècle, et les vers sont tous rimés. Il faut regretter que M. Monin n'ait pas connu l'ouvrage de Turold ; il eût pu disserter d'une manière lumineuse sur beaucoup de difficultés qu'il eût rencontrées en le lisant, et surtout sur les règles grammaticales de notre langue primitive ; enfin la poésie souvent informe du Trouvère eût donné lieu à des recherches curieuses sur notre première prosodie.

de ce frère d'armes qui bande lui-même ses plaies ; enfin il périt glorieusement avec lui à Roncevaux. Cet incident imaginé par le poète, prouve qu'il faut reporter les fables de la Table Ronde à une époque beaucoup plus reculée que celle qu'on prétend faussement leur assigner ; car si les traditions et les chansons populaires avaient appris à Turold les faits et gestes des douze pairs, elles devaient l'avoir également instruit des exploits du vieil Artur et de son neveu Gauwain.

Turold est le plus ancien poète connu qui ait employé les vers de 10 pieds pour le genre héroïque ; mais s'il donne au vers un pied de plus quand la rime est féminine, il le fait aussi quelquefois quand elle est masculine. C'est à la bibliothèque d'Oxfort qu'on trouve son ouvrage tel qu'il a été primitivement composé, et c'est d'après ce manuscrit, que nous publions les extraits précités.

La thèse que M. Monin vient de publier

sur le Roman de Roncevaux, est remplie d'érudition et de critique ; mais les deux manuscrits de la bibliothèque du Roi dont il s'est servi ne sont que du XIIIe. siècle ; l'examen qu'il ena fait, lui a prouvé qu'ils n'étaient que des copies d'un ouvrage beaucoup plus anciennement composé, et c'est de cet ouvrage primitif que nous parlons dans cet article ; mais le texte en a été retouché dans le XIIIe. siècle, et les vers sont tous rimés. Il faut regretter que M. Monin n'ait pas connu l'ouvrage de Turold ; il eût pu disserter d'une manière lumineuse sur beaucoup de difficultés qu'il eût rencontrées en le lisant, et surtout sur les règles grammaticales de notre langue primitive ; enfin la poésie souvent informe du Trouvère eût donné lieu à des recherches curieuses sur notre première prosodie.

ANONYME

AUTEUR

DU VOYAGE DE SAINT-BRANDAN

AU PARADIS TERRESTRE.

T.-BRANDAN, né en Irlande, dans le VIe. siècle, fut abbé de Carvenne ou Lancarvan. L'évêque Tanner dit qu'il a laissé plusieurs ouvrages, et cite entr'autres celui qu'il écrivit sur les *îles fortunées* (1). Dom Joseph de Veyra, dans son histoire générale des îles Canaries, a mis en tête du 1er. volume une dissertation assez curieuse sur celle de ces îles qui a porté le nom de

(1) Biblioth. Britan. Hibern.

St.-Brandan (1). Baillet convient que ce Saint s'était embarqué avec plusieurs de ses Religieux au nombre desquels était St.-Malo ; le but de ce voyage était de chercher un asile où, loin des hommes, ils pussent s'occuper plus tranquillement de la pratique des vertus évangéliques, et non pas de découvrir le Paradis Terrestre, comme l'ont écrit des Agiographes ignorans ou plutôt des Romanciers (2).

Mais soit qu'il fût rebuté par les fatigues et les dangers du voyage, soit qu'il fût mieux consulté, St.-Brandan s'aperçut enfin qu'on pouvait partout tendre et parvenir à la perfection chrétienne, et il revint dans son pays. A cette époque, un voyage jusqu'aux côtes de l'Afrique pouvait passer pour un voyage de long cours, et le navigateur devait

(1) Notitias de la historia de las islas de Canaria, ol. 1, p. 78.

(2) Baillet, vie de St.-Brandan, 15 novembre.

s'attendre à être souvent interrogé sur les contrées où il avait descendu, sur celles qu'il avait parcourues, et enfin sur tout ce qu'il avait vu d'extraordinaire et de curieux. Les détails qu'il dut donner sur les lieux qu'il avait visités, et surtout sur les riants climats des Canaries durent plaire et étonner des hommes vivant sous l'atmosphère humide et sombre de l'Irlande; alors St.-Brandan, suivant l'évêque Tanner, écrivit pour eux une relation intéressante de son voyage aux îles Fortunées. Fabricius ne parle que de ses ouvrages mystiques (1).

Toutefois en admettant l'opinion de l'évêque Tanner qui paraît fondée, il faut dire qu'après la mort de St.-Brandan, la fiction altéra et défigura entièrement son ouvrage : les Moines voulurent faire de leur abbé un homme à prodiges, capable des entreprises les plus hardies, un héros toujours heureux dans leur

(1) Biblioth., med. et inf. lat., vol. I.

exécution; aussi d'après la description qu'il leur avait laissée du beau climat des Canaries, ils prirent ce pays pour le Paradis Terrestre, et ne balancèrent pas à lui en attribuer la découverte. Mais pour y parvenir, il fallait que le voyage offrît des aventures non moins merveilleuses; aussi la route du Saint est-elle, pour ainsi-dire, semée de prodiges.

C'est de ce sujet vraîment poétique que s'empara le Trouvère anonyme dont nous parlons, et ce fut à la demande de la reine Adélaïde de Louvain, femme du roi Henri Ier., qu'il se chargea de le traiter. Son poème date du mariage de cette princesse, parce qu'il la félicite sur le bonheur que cette alliance va procurer à l'Angleterre. Ainsi c'est à l'année 1121 ou 1122 qu'il faut placer la composition de l'ouvrage que le poète commence ainsi :

Donna Aaliz la Reine
Par qui *valdrat* lei divine,
Par qui *creistrat* lei de terre,
E *remandrat* tante guerre

Par les armes Henri le rei,
E par le cunseil qui est en tei,
Salvet tei mil é mil feis
Li apostoiles Danz Benediz.
Que comandas ce ad enpris,
Secund sun sens ad entremîs,
E si cum fud *li teons comanz*,
De Saint Brandan le bon abeth,
Etc.

Pour saisir le plan du poème, il suffit de connaître les désirs de St.-Brandan et de savoir qu'il demande à Dieu

Que lui mustrat cel paraïs
U Adam fud primes asis,
Icel qui est nostre heritet
Dunt nus fumes desheritet;
Bien creit qu'ileoc ad grant glorie,
Si cum nus dit veire storie;
Mais ne purtant voldreit vetheir
U il devreit par dreit setheir;
Mais par *peccet* Adam fors fist,
Pur qnei e sei e nus fors mist;
Deu en *priet* tenablement
Cel lui *mustrat* veablement;
Ainz qu'il *murget* voldreit vetheir
Quel sed li bon devrunt aveir,
Quel liu li mal aveir devrunt,
Quel merite il recevrunt,

Enfern *priet* vetheir oveoc,
E quels peines aurunt ileoc
Icil felun qui par orguil
Ici prennent pur eols escuil
De gurrer e Deu e la lei,
Ne entre eols n'unt amur ne fei
Etc.

Après avoir décrit les préparatifs du voyage, le Saint monte sur son vaisseau auprès d'un rocher que le peuple appelle encore le *Saut Brandan*, et

Dit as frères : entrez en enz
Dieu graciez, bons est li venz.

Mais sans suivre littéralement une légende qui narre simplement les faits, le poète entre dans son sujet et l'embellit par la beauté des descriptions et le charme du merveilleux. Avant de partir, St. Brandan avait consulté un saint hermite nommé Barins dont le filleul nommé Mernoc avait déjà fait le même voyage; il dirige son vaisseau d'après l'avis du Saint vers une île où un ange devait lui indiquer comme à Mernoc, la voie qu'il devait tenir pour arriver au Paradis Terrestre:

Co *fud* en mer en un isle,
U mals orrez nuls ne cisle,
U fud repouz de cel odur
Que en paraïs gettent li flur, . . .
E li abés n'en nuit ne jurn
Des urcisuns ne fait trestura,
De si que Deus li *enveiat*
Le angel del cel qui *l'aveiat*.
De tut l'eire cum il *irat*;
Enz en sun quer cil *aspirat*
Que tres bien veit e certement
Cum Deus volireît seon alment.
De Paraïs out la vie,
Si cum Brandanz l'a suivie.

Dreschent le mast, tendent le veil,
Vont s'en a plein li Deu fetheil;
Le orrez lur vient del l'orient
Qni s'en *meinet* vers occident;
Tutes perdent les veuthes
Fors de la mer et des nues.

Après quinze jours d'une course heureuse, ils éprouvent tout à coup un calme qui dure un mois:

As avirons dunc se mettent,
La grace Deu mult segrettent,
Quar ne sevent quel part aler,
Ne quels cordes deient aler,

Quel part bettrer, quel part tendre,
Ne u devront lurs curs prendre;
Un meis sanz vent nagerent plein
Tuit li frere pur nul desdain
Tant cum *duret* lur vitaile
Pener pourent sanz defaile;
Cum force perdent e viande
Pur co il eurent pour grande:
Mais quant avient li granz busuinz
A ses fetheils Deus n'est luinz.

Ils arrivent en effet dans une île où ils trouvent *un castel*

Qui riches est e grant e bel,
E resemblout mult regal leu,
De emperur mult riche feu;
Entrerent en dedenz le mur
Qui tut est fait de cristal dur,
Palez veient tut a marbre,
Ni out maisun faite de arbre,
Gemmes od l'or funt grant clarté
Dunt li pareit sunt entaillé
Mais une rien mult lur deplout
Que en la *eitet* hume ni vut

Ils trouvent dans ce palais tout ce dont ils ont besoin, et, après y avoir pris les provisions nécessaires pour continuer leur voyage, ils se rembarquent. Une navigation de plu-

Co *fud* en mer en un isle,
U mals orrez nuls ne cisle,
U fud repouz de cel odur
Que en paraïs gettent li flur,
E li abés n'en nuit ne jurn
Des urcisuns ne fait trestura,
De si que Deus li *enveiat*
Le angel del cel qui *l'aveiat*.
De tut l'eire cum il *irat*;
Enz en sun quer cil *aspirat*
Que tres bien veit e certement
Cum Deus volireît seon alment.
De Paraïs out la vie,
Si cum Brandanz l'a suivie.

Dreschent le mast, tendent le veil,
Vont s'en a plein li Deu fetheil;
Le orrez lur vient del l'orient
Qni s'en *meinet* vers occident;
Tutes perdent les veuthes
Fors de la mer et des nues.

Après quinze jours d'une course heureuse, ils éprouvent tout à coup un calme qui dure un mois:

As avirons dunc se mettent,
La grace Deu mult segrettent,
Quar ne sevent quel part aler,
Ne quels cordes deient aler,

Quel part bettrer, quel part tendre,
Ne u devront lurs curs prendre ;
Un meis sanz vent nagerent plein
Tuit li frere pur nul desdain
Tant cum *duret* lur vitaile
Pener pourent sanz defaile ;
Cum force perdent e viande
Pur co il eurent pour grande :
Mais quant avient li granz busuinz
A ses fetheils Deus n'est luinz.

Ils arrivent en effet dans une île où ils trouvent *un castel*

Qui riches est e grant e bel,
E resemblout mult regal leu,
De emperur mult riche feu ;
Entrerent en dedenz le mur
Qui tut est fait de cristal dur,
Palez veient tut a marbre,
Ni out maisun faite de arbre,
Gemmes od l'or funt grant clarté
Dunt li pareit sunt entaillé
Mais une rien mult lur deplout
Que en la *eitet* hume ni vut

Ils trouvent dans ce palais tout ce dont ils ont besoin, et, après y avoir pris les provisions nécessaires pour continuer leur voyage, ils se rembarquent. Une navigation de plu-

sieurs mois les conduit dans une autre île qui n'est habitée que par des brebis aussi grandes que des cerfs; ils n'en prennent qu'une, et un ange leur apporte du pain : s'il leur dit que de grands périls les attendent, il relève leur courage et fortifie leur foi en leur annonçant qu'ils parviendront au but de leur voyage; enfin il leur montre un lieu où ils doivent aller célébrer la fête de Pâques; ils s'y rendent, mais après le service divin, tandis qu'ils s'occupent à faire cuire leur brebis, ils s'aperçoivent

Que la terre tute muveit
Et de la nef mult s'éloigneit.

Le Saint qui était retourné au vaisseau, le dirige vers ses compagnons, leur jette des cordes et les sauve.

Brandan lur dist : freres, savez
Pur quei grant pour out avez,
N'est pas terre, ainz est beste
U nus feimes nostre feste,
Pessuns de mer sur les greignurs,
Ne merveillez de co, Seignurs,

Primes le fist li Reis divins
Devant tretuz pessuns marins.

Les merveilles continuent : une autre île leur offre à son entrée un arbre dont la cime s'élève jusqu'aux nues; ses feuilles sont tachetées d'un rouge pâle, ses branches proportionnées à sa hauteur ombragent une grande partie de l'île, et elles sont couvertes d'oiseaux blancs,

Tuit asises de blancs oiseaus,
Unches nul hom ne vit tant beaus;

Le Saint étonné prie Dieu de lui révéler dans quel lieu il l'a conduit, et quels sont les oiseaux qui l'habitent.

Sa priere quant la *laisat*,
L'un des oiseaus s'en *devolat*,
Tant dulcement sonat li vols,
E n'est chele cum fait li cols
E puis s'asist de sur la nef;

Brandan l'interroge, et l'oiseau lui apprend que lui et ses semblables sont des anges chassés du ciel avec Lucifer; comme cet archange avait sur eux le commandement, ils lui obéis-

ANONYME

AUTEUR

DU VOYAGE DE SAINT-BRANDAN

AU PARADIS TERRESTRE.

T.-Brandan, né en Irlande, dans le VIe. siècle, fut abbé de Carvenne ou Lancarvan. L'évêque Tanner dit qu'il a laissé plusieurs ouvrages, et cite entr'autres celui qu'il écrivit sur les *îles fortunées* (1). Dom Joseph de Veyra, dans son histoire générale des îles Canaries, a mis en tête du 1er. volume une dissertation assez curieuse sur celle de ces îles qui a porté le nom de

(1) Biblioth. Britan. Hibern.

St.-Brandan (1). Baillet convient que ce Saint s'était embarqué avec plusieurs de ses Religieux au nombre desquels était St.-Malo ; le but de ce voyage était de chercher un asile où, loin des hommes, ils pussent s'occuper plus tranquillement de la pratique des vertus évangéliques, et non pas de découvrir le Paradis Terrestre, comme l'ont écrit des Agiographes ignorans ou plutôt des Romanciers (2).

Mais soit qu'il fût rebuté par les fatigues et les dangers du voyage, soit qu'il fût mieux consulté, St.-Brandan s'aperçut enfin qu'on pouvait partout tendre et parvenir à la perfection chrétienne, et il revint dans son pays. A cette époque, un voyage jusqu'aux côtes de l'Afrique pouvait passer pour un voyage de long cours, et le navigateur devait

(1) Notitias de la historia de las islas de Canaria, ol. 1, p. 78.

(2) Baillet, vie de St.-Brandan, 15 novembre.

s'attendre à être souvent interrogé sur les contrées où il avait descendu, sur celles qu'il avait parcourues, et enfin sur tout ce qu'il avait vu d'extraordinaire et de curieux. Les détails qu'il dut donner sur les lieux qu'il avait visités, et surtout sur les riants climats des Canaries durent plaire et étonner des hommes vivant sous l'atmosphère humide et sombre de l'Irlande; alors St.-Brandan, suivant l'évêque Tanner, écrivit pour eux une relation intéressante de son voyage aux îles Fortunées. Fabricius ne parle que de ses ouvrages mystiques (1).

Toutefois en admettant l'opinion de l'évêque Tanner qui paraît fondée, il faut dire qu'après la mort de St.-Brandan, la fiction altéra et défigura entièrement son ouvrage : les Moines voulurent faire de leur abbé un homme à prodiges, capable des entreprises les plus hardies, un héros toujours heureux dans leur

(1) Biblioth., med. et inf. lat., vol. 1.

exécution ; aussi d'après la description qu'il leur avait laissée du beau climat des Canaries, ils prirent ce pays pour le Paradis Terrestre, et ne balancèrent pas à lui en attribuer la découverte. Mais pour y parvenir, il fallait que le voyage offrît des aventures non moins merveilleuses ; aussi la route du Saint est-elle, pour ainsi-dire, semée de prodiges.

C'est de ce sujet vraîment poétique que s'empara le Trouvère anonyme dont nous parlons, et ce fut à la demande de la reine Adélaïde de Louvain, femme du roi Henri Ier., qu'il se chargea de le traiter. Son poème date du mariage de cette princesse, parce qu'il la félicite sur le bonheur que cette alliance va procurer à l'Angleterre. Ainsi c'est à l'année 1121 ou 1122 qu'il faut placer la composition de l'ouvrage que le poète commence ainsi :

Donna Aaliz la Reine
Par qui *valdrat* lei divine,
Par qui *creistrat* lei de terre,
E *remandrat* tante guerre

Par les armes Henri le rei,
E par le cunseil qui est en tei,
Salvet tei mil é mil feis
Li apostoiles Danz Benediz.
Que comandas ce ad enpris,
Secund sun sens ad entremis,
E si cum fud *li teons comanz*,
De Saint Brandan le bon abeth,
Etc.

Pour saisir le plan du poème, il suffit de connaître les désirs de St.-Brandan et de savoir qu'il demande à Dieu

Que lui mustrat cel paraïs
U Adam fud primes asis,
Icel qui est nostre heritet
Dunt nuś fumes desheritet;
Bien creit qu'ileoc ad grant glorie,
Si cum nus dit veire storie;
Mais ne purtant voldreit vetheir
U il devreit par dreit setheir;
Mais par *peccet* Adam fors fist,
Pur qnei e sei e nus fors mist;
Deu en *priet* tenablement
Cel lui *mustrat* veablement;
Ainz qu'il *murget* voldreit vetheir
Quel sed li bon devrunt aveir,
Quel liu li mal aveir devrunt,
Quel merite il recevrunt,

Enfern *priet* vetheir oveoc,
E quels peines aurunt ileoc
Icil felun qui par orgu il
Ici prennent pur eols escuil
De gurrer e Deu e la lei,
Ne entre eols n'unt amur ne fei
Etc.

Après avoir décrit les préparatifs du voyage, le Saint monte sur son vaisseau auprès d'un rocher que le peuple appelle encore le *Saut Brandan*, et

Dit as frères : entrez en enz
Dieu graciez, bons est li venz.

Mais sans suivre littéralement une légende qui narre simplement les faits, le poète entre dans son sujet et l'embellit par la beauté des descriptions et le charme du merveilleux. Avant de partir, St. Brandan avait consulté un saint hermite nommé Barins dont le filleul nommé Mernoc avait déjà fait le même voyage; il dirige son vaisseau d'après l'avis du Saint vers une île où un ange devait lui indiquer comme à Mernoc, la voie qu'il devait tenir pour arriver au Paradis Terrestre:

Co *fud* en mer en un isle,
U mals orrez nuls ne cisle,
U fud repouz de cel odur
Que en paraïs gettent li flur,
E li abés n'en nuit ne jurn
Des urcisuns ne fait trestura,
De si que Deus li *enveiat*
Le angel del cel qui *l'aveiat*.
De tut l'eire cum il *irat*;
Enz en sun quer cil *aspirat*
Que tres bien veit e certement
Cum Deus voliret seon alment.
De Paraïs out la vie,
Si cum Brandanz l'a suivie.

Dreschent le mast, tendent le veil,
Vont s'en a plein li Deu fetheil;
Le orrez lur vient del l'orient
Qni s'en *meinet* vers occident;
Tutes perdent les veuthes
Fors de la mer et des nues.

Après quinze jours d'une course heureuse, ils éprouvent tout à coup un calme qui dure un mois:

As avirons dunc se mettent,
La grace Deu mult segrettent,
Quar ne sevent quel part aler,
Ne quels cordes deient aler,

Quel part bettrer, quel part tendre,
Ne u devront lurs curs prendre;
Un meis sanz vent nagerent plein
Tuit li frere pur nul desdain
Tant cum *duret* lur vitaile
Pener pourent sanz defaile;
Cum force perdent e viande
Pur co il eurent pour grande:
Mais quant avient li granz busuinz
A ses fetheils Deus n'est luinz.

Ils arrivent en effet dans une île où ils trouvent *un castel*

Qui riches est e grant e bel,
E resemblout mult regal leu,
De emperur mult riche feu;
Entrerent en dedenz le mur
Qui tut est fait de cristal dur,
Palez veient tut a marbre,
Ni out maisun faite de arbre,
Gemmes od l'or funt grant clarté
Dunt li pareit sunt entaillé
Mais une rien mult lur deplout
Que en la *eitet* hume ni vut

Ils trouvent dans ce palais tout ce dont ils ont besoin, et, après y avoir pris les provisions nécessaires pour continuer leur voyage, ils se rembarquent. Une navigation de plu-

sieurs mois les conduit dans une autre île qui n'est habitée que par des brebis aussi grandes que des cerfs; ils n'en prennent qu'une, et un ange leur apporte du pain : s'il leur dit que de grands périls les attendent, il relève leur courage et fortifie leur foi en leur annonçant qu'ils parviendront au but de leur voyage; enfin il leur montre un lieu où ils doivent aller célébrer la fête de Pâques; ils s'y rendent, mais après le service divin, tandis qu'ils s'occupent à faire cuire leur brebis, ils s'aperçoivent

Que la terre tute muveït
Et de la nef mult s'éloigneit.

Le Saint qui était retourné au vaisseau, le dirige vers ses compagnons, leur jette des cordes et les sauve.

Brandan lur dist : freres, savez
Pur quei grant pour out avez,
N'est pas terre, ainz est beste
U nus feimes nostre feste,
Pessuns de mer sur les greignurs,
Ne merveillez de co, Seigneurs,

Primes le fist li Reis divins
Devant tretuz pessuns marins.

Les merveilles continuent : une autre île leur offre à son entrée un arbre dont la cime s'élève jusqu'aux nues; ses feuilles sont tachetées d'un rouge pâle, ses branches proportionnées à sa hauteur ombragent une grande partie de l'île, et elles sont couvertes d'oiseaux blancs,

Tuit asises de blancs oiseaus,
Unches nul hom ne vit tant beaus;

Le Saint étonné prie Dieu de lui révéler dans quel lieu il l'a conduit, et quels sont les oiseaux qui l'habitent.

Sa priere quant la *laisat*,
L'un des oiseaus s'en *devolat*,
Tant dulcement sonat li vols,
E n'est chele cum fait li cols
E puis s'asist de sur la nef;

Brandan l'interroge, et l'oiseau lui apprend que lui et ses semblables sont des anges chassés du ciel avec Lucifer; comme cet archange avait sur eux le commandement, ils lui obéis-

saient, mais sans partager son orgueil; aussi ils ne partagent pas son sort, ni celui des complices de sa révolte; ils sont seulement relegués dans cette île comme en exil, et privés de la vue de Dieu; au reste il lui prédit que si depuis long-tems il erre sur les mers, il ne parviendra au but de son voyage que dans six ans, et que chaque année il célébrera la fête de Pâques sur un poisson; enfin il lui apprend que l'île où il se trouve maintenant, est nommée *le Paradis des oiseaux.*

Puis que out co dit, si s'en *alat*,
En sun arbre dunt *devolat*;
Quant vint le jurn al declinant,
Vers le vespre dunc funt lur cant,
Od dulces voices mult halt creient
E en le lur cant Deu mercient.

Les oiseaux joignent même leurs voix à celles des religieux et répondent aux *refrains* qui ont lieu pendant qu'ils chantent leur office; la beauté de ce séjour retient les pélerins pendant deux mois, et ils ne le quittent que pour naviguer pendant six et arriver dans une

autre île où ils ne trouvent qu'une superbe abbaye; elle est habitée par vingt-quatre religieux auxquels le ciel fournit journellement tout ce qui est nécessaire à leurs besoins. St. Alban qui lavait fondée, y était mort depuis quatre vingts ans; mais ce fait historique est inventé par le poète; St. Alban avait souffert le martyre en Angleterre sous les empereurs Probe et Aurélien, c'est-à-dire vers la fin du III.e siècle. Rien n'est brillant comme la description de cette abbaye, et surtout des trésors immenses que renfermait son église. Mais après une agréable réception il faut quitter l'île de St. Alban; les pélerins

Curent par mer mult lonc tens,
Mais de terre ils n'ont nul sens;
Failent le vent e le conreid,
Crut l'aigre faim e l'ardent seid;
La mer fud tant passibile,
Pur quei ont le curs mult penible,
Espesse fud cum palude
Etc.

Cependant ils abordent dans une île où ils trouvent une rivière remplie de poissons; mais

son eau coule sur des mines de métaux; le poète dit que les plantes mêmes sont *enbetumées*, et des hommes affamés vont périr avec une telle nourriture; aussi tous tombent malades; alors St. Brandan prie et ils sont bientôt guéris ; fuyons d'ici, leur dit-il,

Miels vient suffrir honeste faim
Que ublier Deu e son reclaim.

Aussi un messager céleste conduit une barque qui leur apporte tout ce qui était nécessaire pour célébrer la fête de Pâques, et d'abondantes provisions pour continuer leur voyage. Mais ils n'ont pas moins besoin de courage : bien d'autres périls les attendent;

Dormante mer unt e morte,
Qui a sigler lur est forte;
Puis qu'unt curut trois quinzaines,
Freidur lur curt par les veines;
Pour lur surt forment grande
Que lur nef est tut en brande,
E poi en falt par turmente
Que la nef od eals n'adente;
Puis lur veint é dunt s'esmaient,
Plus que pur nul mal aient,

Veint vers eals un marins serpenz,
Qui enchaced plus tost que venz ;
Li fus de lui si embraise
Cume buche de fornaise;
Sanz mesure grant est li cors,
Plus braiet que quinze tors,
Sur les undes que il muveit
Par grant turment, plus s'estuveit;
Cum aprismout les pélerins,
Dunc dist Brandan li veirs divins :
Seignurs, n'entrez en dutance,
Deus vus ferat la veniance,
Gardez que par fole pour
Deu ne perdez e le bonour,
Quar que Deus prent en sun conduit
Ne deit cremer beste qui muit.
Puis que out dist, a Deu *urat*,
Co qu'out *uret* ne demeurat.

Effectivement Dieu envoie un autre monstre qui va combattre et détruire le serpent :

Altre beste veient venir
Qui bien deit le contretenir;
Dreit cume cest vers la nef traist,
L'altre qu'il voient arge braist,
Cest cunuit sa quariere,
Guerpit la nef, traist s'ariere;
Juste d'els sunt les deux bestes,
Drechent forment halt les testes,
Des narines li fous lur salt

Des que as nues qui volet halt,
Colps se dunent de lur noes,
Tels cum escnz e despodes,
A denz mordanz se nafrerent,
Qui cum epiz trenchant erent;
Salt enz li sangs, fud aigres mors
Que funt li denz en ces granz cors,
Les plaies sunt mult parfundes
Dunt sanglantes funt les undes,
La bataile fud estulte
En la mer out grant tumulte,
E puis venquit la dereine
Morte rent la primeraine
A denz tant fort la *detirat*
Que en trez mettes la *descirat*,
E puis qu'out la veniance
Realat a sa remanance.

Les périls augmentent et les merveilles continuent; un Griffon attaque les pélerins, un Dragon vient les défendre.

Un grips flamanz del air descent,
Pur eals prendre les ungles tent,
E flamantes *ad* les goes
E tranchantes fort les poes,
Bord de la nef ni a si fort
Sul od l'ungles que nel euport
Tant est de ses eles le vent
Pur poi la nef achaut ne prent;
Cum les cacout issi par mer,

Vint uns Draguns flamanz dans l'air,
Mot les eles e tent le col,
Vers le gripun *drechet* son vol;
La bataile est sus en l'air,
Li fus des dens fait grant esclair,
Colps e flames e morz e buz
Se entre dunent, veiant eals tuz
Li grips est grant, draguns maigres,
Cil est plus fort, cil plus aigres;
Morz est li grips en mer chait,
Venget en sunt cil qui l'unt hait,
S'en veit Draguns, *portet* victorie,
Cil en rendent à Deu la glorie.

Les pélerins célèbrent en mer la fête St.-Pierre; l'abbé qui officie chantant fort haut, les poissons semblent venir à sa voix; la quantité de ces poissons dont l'espèce était inconnue, effraie les religieux qui prient alors l'abbé de chanter plus bas :

Quar tant cler est chascun unde
O la mer est plus parfunde,
Que nous veium des que en terre
Et de peissuns tante guerre,
Peissuns veium grans e cruels,
Unc n'oimes parler de tels,
Si la noise les en commout,
Sachez que murir nus estout.

L'abbé les réprimande pour leur frayeur, quand ils ont Dieu pour leur garant, aussi il

Chantat plus haut et forment cler
Saillent bestes ruistes de mer,
Vont costant la nef enturn,
Goisant la fest del jurn;
Puisqu'unt *chantet* qu'al jurn partint
Chescun peissun sa veie tint.

Les pélerins continuent la leur, et après un long cours

Apparut leur terre truble
De veir calin e de nuble,
A flaistre fum ert fumante,
De caroine plus puante,
De grant nercun ert enclose;
Cil ne rouent estre ampose,
E de mult luing un aure oït
Que la ne erent gairs goït.
Mult s'esforcent de aillurs tendre,
Mais ça estout lur curs prendre,
Quar li vens la les *emmeinet*
E li abes bien les *enseignet*
E dist lur bien, freres, sachez
Que en enfern estes cachez,
N'oustes mester unc mais si grant
Cum or avez de Deu garant...

Cum plus près sunt, plus veient mal,

Plus tenebrus truvent le val;
Des parfunds vals e des fosses
Lames ardanz volent grosses,
De fous sufflanz li venz en ruit,
Nuls tuneirs si halt ne muit;
Estenceles od les lames
Roches ardanz et les flammes
Par cel air tant halt volent
Que le clerc del jurn lur tolent.

Cum alouent en dreit un munt
Virent un fed dunt pour unt;
Forment *fud* grant icil malfez,
D'enfern issit tut eschalfez,
Un mail de fer en puin portout,
A un piler asez en out,
Cum s'aparcout par son regard
As oils flamunz cum fus qui art
Et veit icels, a tart li est
Que sun torment tost sait prest;
Jetant flames de sa gorge
A grant salt curt en sa forge,
Revint mult tost od sa lame,
Es tenailles dunt la tenait,
Fais a dis bofs bien i aveit,
Halcet le sus vers la nue.
E dreit vers eals puis la rue;
Esturbeiluns plus tost ne vait
Quant sus en lair li venz le trait,
Ne li quarrel d'arbaleste,

Ne de funde la galeste;
Cum plus halcet, e plus enprent,
E en volant forces reprent,
Primes depart, puis amasset
Ne cheut sur eals, ainz passet
U cheit en mer, iloec art
Cum bruère en un asart,
E mult lunc tenz art la lame
En la mer a grant flame;
Li venz la nef a conduite
Pur qu'e diloec prengent fuite.

Al vent portant s'en alerent
Mais la suvent regarderent,
L'isle virent aluminée,
Forment cuverte de fumée,
Malfeiz veient millers plusurs,
Cris de dampnez cent et plusurs.
Pour lur vent forment grant
Del fum qui par l'air luing s'espant,
Endurerent cum melz pourent,
Eschiverent cum plus sourent.

Vunt s'en avant, ni dutant rien,
Pur co sevent que espleitent bien;
Ne demurat lors al matin
Virent un liu près déals véisein,
Un munt tut cuvert de nublece,
La les meinet vent par destrece,

Vindrent itost al rivage,
Mais mult ert de halt estage;
Nuls dels trestuz dire ne pout
La haltesce que le munz out;
Vers la rive plus ne descent
Que la u plus amont s'estent
E la terre tute neire
Tel n'en out en tut lur eire.

Turnent d'iloec, ailurs en vunt
Regardent sei, quar pour unt;
Del fum li munz est decuverz
Enfern veient tut anvers,
Enfers *jetet* fus et flames
Perches ardanz e les lames,
Peiz e sufre des que as nues,
Puis les receit, quar sunt sues:

St. Brandan fait avancer son vaisseau et rassure ses religieux épouvantés. Ils voient en mer une éminence qui n'était qu'un rocher :

Dunc dist l'abbé, ne demurum,
Sachum que seit, si i curum.
Vindrent i, la si truverent
Ico que poi espeirerent:
Sur la roche u sont venud
Trouvent seant un home nud;
Mult ert periz e detirez
Dilacerez e decirez;

saient, mais sans partager son orgueil; aussi ils ne partagent pas son sort, ni celui des complices de sa révolte; ils sont seulement relegués dans cette île comme en exil, et privés de la vue de Dieu; au reste il lui prédit que si depuis long-tems il erre sur les mers, il ne parviendra au but de son voyage que dans six ans, et que chaque année il célébrera la fête de Pâques sur un poisson; enfin il lui apprend que l'île où il se trouve maintenant, est nommée *le Paradis des oiseaux.*

Puis que out co dit, si s'en *alat*,
En sun arbre dunt *devolat*;
Quant vint le jurn al declinant,
Vers le vespre dunc funt lur cant,
Od dulces voices mult halt creient
E en le lur cant Deu mercient.

Les oiseaux joignent même leurs voix à celles des religieux et répondent aux *refrains* qui ont lieu pendant qu'ils chantent leur office; la beauté de ce séjour retient les pélerins pendant deux mois, et ils ne le quittent que pour naviguer pendant six et arriver dans une

autre île où ils ne trouvent qu'une superbe abbaye; elle est habitée par vingt-quatre religieux auxquels le ciel fournit journellement tout ce qui est nécessaire à leurs besoins. St. Alban qui lavait fondée, y était mort depuis quatre vingts ans; mais ce fait historique est inventé par le poète; St. Alban avait souffert le martyre en Angleterre sous les empereurs Probe et Aurélien, c'est-à-dire vers la fin du III.e siècle. Rien n'est brillant comme la description de cette abbaye, et surtout des trésors immenses que renfermait son église. Mais après une agréable réception il faut quitter l'île de St. Alban; les pélerins

Curent par mer mult lonc tens,
Mais de terre ils n'ont nul sens;
Failent le vent e le conreid,
Crut l'aigre faim e l'ardent seid;
La mer fud tant passibile,
Pur quei ont le curs mult penible,
Espesse fud cum palude
Etc.

Cependant ils abordent dans une île où ils trouvent une rivière remplie de poissons; mais

son eau coule sur des mines de métaux; le poète dit que les plantes mêmes sont *enbetumées*, et des hommes affamés vont périr avec une telle nourriture; aussi tous tombent malades; alors St. Brandan prie et ils sont bientôt guéris; fuyons d'ici, leur dit-il,

Miels vient suffrir honeste faim
Que ublier Deu e son reclaim.

Aussi un messager céleste conduit une barque qui leur apporte tout ce qui était nécessaire pour célébrer la fête de Pâques, et d'abondantes provisions pour continuer leur voyage. Mais ils n'ont pas moins besoin de courage : bien d'autres périls les attendent;

Dormante mer unt e morte,
Qui a sigler lur est forte;
Puis qu'unt curut trois quinzaines,
Freidur lur curt par les veines;
Pour lur surt forment grande
Que lur nef est tut en brande,
E poi en falt par turmente
Que la nef od eals n'adente;
Puis lur veint é dunt s'esmaient,
Plus que pur nul mal aient,

Veint vers eals un marins serpenz,
Qui enchaced plus tost que venz ;
Li fus de lui si embraise
Cume buche de fornaise;
Sanz mesure grant est li cors,
Plus braiet que quinze tors,
Sur les undes que il muveit
Par grant turment, plus s'estuveit ;
Cum aprismout les pélerins,
Dunc dist Brandan li veirs divins :
Seignurs, n'entrez en dutance,
Deus vus ferat la veniance,
Gardez que par fole pour
Deu ne perdez e le bonour,
Quar que Deus prent en sun conduit
Ne deit cremer beste qui muit.
Puis qne out dist, a Deu *urat*,
Co qu'out *uret* ne demeurat.

Effectivement Dieu envoie un autre monstre qui va combattre et détruire le serpent :

Altre beste veient venir
Qui bien deit le contretenir;
Dreit cume cest vers la nef traist,
L'altre qu'il voient arge braist,
Cest cunuit sa quariere,
Guerpit la nef, traist s'ariere ;
Juste d'els sunt les deux bestes,
Drechent forment halt les testes,
Des narines li fous lur salt

Dès que as nues qui volet halt,
Colps se dunent de lur noes,
Tels cum escnz e despodes,
A denz mordanz se nafrerent,
Qui cum epiz trenchant erent;
Salt enz li sangs, fud aigres mors
Que funt li denz en ces granz cors,
Les plaies sunt mult parfundes
Dunt sanglantes funt les undes,
La bataile fud estulte
En la mer out grant tumulte,
E puis venquit la dereine
Morte rent la primeraine
A denz tant fort la *detirat*
Que en trez mettes la *descirat*,
E puis qu'out la veniance
Realat a sa remanance.

Les périls augmentent et les merveilles continuent; un Griffon attaque les pélerins, un Dragon vient les défendre.

Un grips flamanz del air descent,
Pur eals prendre les ungles tent,
E flamantes *ad* les goes
E tranchantes fort les poes,
Bord de la nef ni a si fort
Sul od l'ungles que nel euport
Tant est de ses eles le vent
Pur poi la nef achaut ne prent;
Cum les cacout issi par mer,

Vint uns Draguns flamanz dans l'air,
Mot les eles e tent le col;
Vers le gripun *drechet* son vol;
La bataile est sus en l'air,
Li fus des dens fait grant esclair,
Colps e flames e morz e buz
Se entre dunent, veiant eals tuz
Li grips est grant, draguns maigres;
Cil est plus fort, cil plus aigres;
Morz est li grips en mer chait,
Venget en sunt cil qui l'unt hait,
S'en veit Draguns, *portet* victorie,
Cil en rendent à Deu la glorie.

Les pélerins célèbrent en mer la fête St.-Pierre; l'abbé qui officie chantant fort haut, les poissons semblent venir à sa voix; la quantité de ces poissons dont l'espèce était inconnue, effraie les religieux qui prient alors l'abbé de chanter plus bas :

Quar tant cler est chascun unde
O la mer est plus parfunde,
Que nous veium des que en terre
Et de peissuns tante guerre,
Peissuns veium grans e cruels,
Unc n'oimes parler de tels,
Si la noise les en commout,
Sachez que murir nus estout.

L'abbé les réprimande pour leur frayeur, quand ils ont Dieu pour leur garant, aussi il

Chantat plus haut et forment cler
Saillent bestes ruistes de mer,
Vont costant la nef enturn,
Goisant la fest del jurn;
Puisqu'unt *chantet* qu'al jurn partint
Chescun peissun sa veie tint.

Les pélerins continuent la leur, et après un long cours

Apparut leur terre truble
De veir calin e de nuble,
A flaistre fum ert fumante,
De caroine plus puante,
De grant nercun ert enclose;
Cil ne rouent estre ampose,
E de mult luing un aure oït
Que la ne erent gairs goït.
Mult s'esforcent de aillurs tendre,
Mais ça estout lur curs prendre,
Quar li vens la les *emmeinet*
E li abes bien les *enseignet*
E dist lur bien, freres, sachez
Que en enfern estes cachez,
N'oustes mester unc mais si grant
Cum or avez de Deu garant...

Cum plus près sunt, plus veient mal,

Plus tenebrus truvent le val;
Des parfunds vals e des fosses
Lames ardanz volent grosses,
De fous sufflanz li venz en ruit,
Nuls tuneirs si halt ne muit;
Estenceles od les lames
Roches ardanz et les flammes
Par cel air tant halt volent
Que le clerc del jurn lur tolent.

Cum alouent en dreit un munt
Virent un fed dunt pour unt;
Forment *fud* grant icil malfez,
D'enfern issit tut eschalfez,
Un mail de fer en puin portout,
A un piler asez en out,
Cum s'aparcout par son regard
As oils flamunz cum fus qui art
Et veit icels, a tart li est
Que sun torment tost sait prest;
Jetant flames de sa gorge
A grant salt curt en sa forge,
Revint mult tost od sa lame,
Es tenailles dunt la tenait,
Fais a dis bofs bien i aveit,
Halcet le sus vers la nue.
E dreit vers eals puis la rue;
Esturbeiluns plus tost ne vait
Quant sus en lair li venz le trait,
Ne li quarrel d'arbaleste,

Ne de funde la galeste;
Cum plus halcet, e plus enprent,
E en volant forces reprent,
Primes depart, puis amasset
Ne cheut sur eals, ainz passet
U cheit en mer, iloec art
Cum bruère en un asart,
E mult lunc tenz art la lame
En la mer a grant flame;
Li venz la nef a conduite
Pur que diloec prengent fuite.

Al vent portant s'en alerent
Mais la suvent regarderent,
L'isle virent aluminée,
Forment cuverte de fumée,
Malfeiz veient millers plusurs,
Cris de dampnez cent et plusurs.
Pour lur vent forment grant
Del fum qui par l'air luing s'espant,
Endurerent cum melz pourent,
Eschiverent cum plus sourent.

Vunt s'en avant, ni dutant rien,
Pur co sevent que espleitent bien;
Ne demurat fors al matin
Virent un liu près déals veisein,
Un munt tut cuvert de nublece,
La les meinet vent par destrece,

Vindrent itost al rivage,
Mais mult ert de halt estage;
Nuls dels trestuz dire ne pout
La haltesce que le munz out;
Vers la rive plus ne descent
Que la u plus amont s'estent
E la terre tute neire
Tel n'en out en tut lur eire.

Turnent d'iloec, ailurs en vunt
Regardent sei, quar pour unt;
Del fum li munz est decuverz
Enfern veient tut anvers,
Enfers *jetet* fus et flames
Perches ardanz e les lames,
Peiz e sufre des que as nues,
Puis les receit, quar sunt sues:

St. Brandan fait avancer son vaisseau et rassure ses religieux épouvantés. Ils voient en mer une éminence qui n'était qu'un rocher :

Dunc dist l'abbé, ne demurum,
Sachum que seit, si i curum.
Vindrent i, la si truverent
Ico que poi espeirerent:
Sur la roche u sont venud
Trouvent seant un home nud;
Mult ert periz e detirez
Dilacerez e decirez;

D'un drap lied sun vis aveit,
A un piler si se teneit,
Fort se teneit a la pere
Etc.

C'est Judas que les pélerins trouvent sur un rocher; il raconte et ses crimes et les tourmens qu'il endure ; il y en a pour lui de particuliers, et qui changent chaque jour de la semaine ; les détails en sont horribles et nous les écartons. Nous laissons aussi l'abbé Brandan et ses moines continuer leur pélérinage de six années ; ils vont toujours d'une île dans une autre, et ils trouvent partout des choses extraordinaires et merveilleuses, mais dont le détail ne peut trouver place ici ; nous devons faire connaître la langue et le génie poétique des Trouvères et non pas analyser tous leurs ouvrages , la tâche serait trop longue ; aussi nous nous bornons à dire que les pélerins arrivent enfin au paradis terrestre où ils sont reçus par un ange, ils y voient bien d'autres merveilles; et lorsqu'ils quittent ce lieu de délices,

ils en rapportent des objets fort précieux.

Ce poème est de 834 vers. Le poète ne distingue pas ceux qui sont masculins de ceux qui sont féminins ; il les fait à volonté de huit ou de neuf pieds. On trouve son ouvrage dans la Bibliothèque Cottonnienne, *Vespasianus B.* X.

ROBERT DE COURTE-HEUSE,

Duc de Normandie.

Ce prince était le fils ainé de Guillaume-le-Conquérant; entraîné par la fougue de son caractère, trompé par des courtisans pervers, il sema le trouble dans notre province, et la discorde dans le palais de son père, qui ne lui pardonna qu'en mourant. Devenu alors souverain de la Normandie, il ne crut pas que ce fût pour lui une tâche assez forte que de s'occuper du bonheur de ses sujets. Laissant au roi d'Angleterre, son frère, le soin de les gouverner, il céda à l'esprit religieux et chevaleresque de son tems, et avec

l'élite de la noblesse normande, il alla signaler sa valeur dans les plaines de la Syrie, et fut un des chefs de la première croisade.

Loin de nous l'idée de blâmer avec les philosophes et quelques historiens du dernier siècle, cette noble ardeur qui arma presque tout l'Occident pour aller dans l'Orient combattre les ennemis les plus acharnés de la chrétienté. Ces écrivains n'ont pas observé qu'une croisade turque était au moment d'éclater, lorsque la croisade chétienne commença. Dès l'année 1063, le second sultan des Turcs, Alp-Arslan, avait fait massacrer plus de cent quatre-vingt mille chrétiens de l'Orient. Plus de soixante mille pélerins d'Europe allant à Jérusalem avaient péri de la main de ses sujets en 1065; en 1071, ce sultan avait battu et fait prisonnier l'empereur de Constantinople. Enfin, en 1084, la Palestine et toute l'Asie mineure avait passé sous la domination des Musulmans. Ainsi les plus dangereux ennemis de la chrétienté étaient aux portes de l'Europe,

et les principes du Coran leur commandaient d'en faire la conquête ; il fallait donc une croisade pour prévenir cette irruption de barbares qui pouvaient, les armes à la main, venir planter chez nous le Croissant à la place de la Croix, et substituer le Coran à l'Évangile. Eh! qui donc eût pu les en empêcher? Étaient-ce les rois du XIe. siècle? Mais n'avaient-ils pas assez de peine à maintenir leur autorité dans leurs propres états? N'étaient-ils pas toujours en guerre avec leurs vassaux? Aussi ils ne se mêlèrent pas de la première croisade, et ce fut un bonheur; jugeons-en par les croisades suivantes, dont ils se constituèrent les chefs. Non, il fallait des levées en masse ; il fallait que la religion fût le levier qui les mît en mouvement. Aussi est-ce au pape Urbain que l'Europe dut de n'avoir pas été musulmane, comme elle l'avait déjà dû à la bravoure de Charles-Martel. A présent que le danger est passé, il est facile aux écrivains modernes de déclamer contre le zèle des croisés, et de se moquer de leur crédulité.

Est-ce bien à nous de blâmer les croisades, quand nous payons aujourd'hui tant de millions pour délivrer les chrétiens de la Grèce du joug barbare des Sultans, et quand, soutenus par les grandes puissances de l'Europe, nous sommes encore incertains du succès de nos armes? Réfléchissons plutôt sur les privations, la fatigue, les dangers, les souffrances et la mort, auxquels les Croisés se dévouèrent avec conviction, et admirons des hommes qui sacrifièrent volontairement leur santé, leurs plaisirs, leurs aisances domestiques, leurs habitudes, et cela par des motifs qu'ils croyaient justes, nobles et religieux: les hommes de cette époque sentaient plus qu'ils ne calculaient.

Nous ne pouvons donc que louer la valeur et les exploits militaires du duc Robert dans l'Orient; ils furent tellement signalés, qu'il mérita qu'on lui offrît la couronne de Jérusalem, et ce fut à son refus qu'elle fut déférée à Godefroy de Bouillon. Quelques drapeaux qu'il prit lui-même aux ennemis, furent le mo-

deste prix qu'il rapporta de ses victoires, et il les déposa dans l'église de l'abbaye de Ste.-Trinité de Caen, fondée par sa mère :

Robert Jerusalem requist,
Bel se contint, maint bien i fist;
A d'Antioche prendre fu,
D'armes i a grant pries eu;
Puis fu a Jerusalem prendre,
Ne s'i purent païens defendre;
De l'estendart qu'il abati
Ou Corberan se combati,
Et des païens que il ocist,
Et de l'enseigne qu'il conquist
Qu'il pois a l'iglise dona
Que sa mere a Chaem funda,
Out il grant pries et grant enor
Et mult en parlèrent plusor
Etc. (1).

Déjà très-endetté par cette lointaine expédition, Robert fut, à son retour, entraîné à de nouvelles dépenses ; il voulut monter sur le trône d'Angleterre usurpé par son frère Henri Ier., et ne trouvant pas dans ses domaines de

(1) Rob. Wace, Rom. des ducs de Normandie.

quoi suffire à ses besoins, il fallut armer, négocier, faire la paix et renoncer à une couronne que sa naissance lui assurait. Après une spoliation de cette espèce, il était difficile que la réconciliation fût sincère : rien ne peut compenser la perte d'un trône, aussi la mésintelligence continua-t-elle de subsister entre les deux frères, et de troubler leurs états. Malheureusement le défaut d'ordre et d'économie amena la perte de ceux de Robert. Quand ses revenus étaient dissipés, il avait recours à des taxes arbitraires, et ce n'était pas seulement sur la province en masse qu'il les imposait, mais il mandait les bourgeois, les marchands, les gens riches, et il les contraignait de lui fournir des sommes qu'il fixait lui-même. Un tel gouvernement cause un mécontentement général ; bientôt des partis nombreux et puissans sont formés contre Robert ; le roi, son frère, sait s'en faire un appui pour s'emparer de la Normandie ; quelques-uns même de ces partis l'y appellent, et il y arrive à la tête d'une armée.

Son or achève de faire déserter les partisans de Robert; il n'y a plus que les villes de Bayeux et de Caen qui restent fidèles à ce dernier. Mais après un long siége, la première de ces villes est prise d'assaut et brulée, et une conjuration qui éclate dans la dernière, laisse à peine au malheureux duc le temps d'échapper des mains de ses ennemis. Cependant les principes de la légitimité, la fidélité aux sermens ramènent encore auprès de leur prince de preux chevaliers qui lui composent une armée pour sa défense. Mais la victoire se déclare pour le roi à la bataille de Tinchebray, et le duc est fait prisonnier.

Devenu maître de la personne de son frère, et, par-là même, de la Normandie, le roi Henri le fit enfermer dans le château de Cardiff, au pays de Galles, et, pour plus de sureté, il donna le commandement de cette place forte à Robert fitz Hamon, baron d'Evrecy et de Thorigny, et lord de Glocester, qui avait conduit la conjuration de Caen contre le duc Robert. Cette détention dura depuis l'année 1106 jus-

qu'en 1134, époque de la mort de ce malheureux prince, et ce fut pendant un emprisonnement de vingt-huit ans qu'il devint poète. Aux chagrins d'une humiliante captivité vint se joindre le souvenir déchirant d'un fils qu'il avait laissé encore enfant, et qu'il ne revit jamais; l'idée des malheurs auxquels ce fils devait être exposé et que Robert avait occasionnés par sa faute, venait continuellement affliger son ame. Les chants des Bardes gallois ne purent l'arracher à sa douleur, ils ne contribuèrent même pas à l'adoucir; forcé d'apprendre la langue de ses geôliers, il s'en servit pour composer plusieurs pièces dans cette langue; jusqu'ici on n'en connaît qu'une traduite du Gallois en Anglais par Edouard Williams (1); on pense bien quelle est dans le style de la plaintive élégie. Le prince voyait du fond de sa prison un vieux chêne qui dominait sur la forêt qui couvre le promontoire de Pé-

(1) Gentleman's, magasine, novembre 1794.

narth sur le canal de Bristol; c'est en adressant la parole à cet arbre que le poète exhale sa douleur en développant ses tristes et sombres pensées : en voici la traduction :

Chêne né sur ces hauteurs; théâtre de carnage où le sang a coulé en ruisseaux :
Malheur aux querelles de mots dans le vin.

Chêne nourri au milieu de ces gazons couverts du sang de tant de morts;
Malheur à l'homme qui est devenu un objet de haine.

Chêne élevé sur ces tapis de verdure arrosés du sang de ceux dont le fer avait déchiré le cœur;
Malheur à celui qui se complaît dans la discorde.

Chêne qui as cru au milieu des trèfles et des plantes qui, en t'environnant, ont arrêté l'élévation de ta cime et empêché l'acoroissement de ton tronc;
Malheur à l'homme qui est au pouvoir de ses ennemis.

Chêne placé au milieu des bois qui couvrent le pro-

narth sur le canal de Bristol; c'est en adressant la parole à cet arbre que le poète exhale sa douleur en développant ses tristes et sombres pensées : en voici la traduction :

Chêne né sur ces hauteurs; théâtre de carnage où le sang a coulé en ruisseaux :
Malheur aux querelles de mots dans le vin.

Chêne nourri au milieu de ces gazons couverts du sang de tant de morts;
Malheur à l'homme qui est devenu un objet de haine.

Chêne élevé sur ces tapis de verdure arrosés du sang de ceux dont le fer avait déchiré le cœur;
Malheur à celui qui se complaît dans la discorde.

Chêne qui as cru au milieu des trèfles et des plantes qui, en t'environnant, ont arrêté l'élévation de ta cime et empêché l'acoroissement de ton tronc;
Malheur à l'homme qui est au pouvoir de ses ennemis.

Chêne placé au milieu des bois qui couvrent le pro-

montoire d'où tu vois les flots de la Saverne lutter contre la mer ;

Malheur à celui qui voit ce qui n'est pas la mort.

Chêne qui as vécu au sein des orages et des tempêtes : au milieu du tumulte de la guerre et des ravages de la mort ;

Malheur à l'homme qui n'est pas assez vieux pour mourir (1).

---

(1) Le duc Robert suit dans cette pièce l'usage des Bardes gallois; ils répètent souvent à chaque stance le le nom de la personne ou de l'objet personnifié à qui ils adressent la parole dans leurs chants.

CHANTS POPULAIRES

Sur le Marquis au Court-Nez.

Si Taillefer avait chanté Charlemagne et Roland, les Jongleurs normands et anglo-normands ne furent pas moins empressés de chanter la valeur des autres paladins qui avaient partagé leur gloire.

Ordéric Vital, dans son histoire ecclésiastique de notre province, nous apprend que dans le XIe. siècle, Hugues, comte de Chester et vicomte d'Avranches, tenait une cour brillante dans ces deux villes, et qu'il y réunissait les hommes instruits de cette époque. (1) Cette Cour fut si renommée, qu'on y en-

(1) Cour du comte de Chester, p. 598.

voyait la jeune noblesse normande comme à une école qui devait la former à la pratique des vertus religieuses et chevaleresques. Là elle apprenait l'histoire en entendant parler de celle des anciens peuples ; mais on lui racontait particulièrement celle des Saints qui s'étaient distingués par des faits militaires, et par une vie chrétienne, tels que St.-Sébastien, St.-Georges, St.-Maurice, St.-Guillaume de Gellonne. On trouvait difficilement en Normandie, dit Ordéric Vital, des copies authentiques de la vie du dernier de ces Saints. Ce fut Antoine, moine de Winchester, qui lui en communiqua un exemplaire ; mais n'ayant pas assez de tems pour le copier, il en fit un abrégé qu'on trouve inséré dans son histoire, (1) et ce ne fut pas seulement pour consigner la vérité dans son ouvrage, qu'il fit cette insertion, il paraît qu'il voulut l'opposer aux Jongleurs qui cherchèrent toujours à la confondre avec leurs fables ; ce furent eux en effet qui, en chantant

(1) Vie de St.-Guillaume, *ibidem*.

les exploits de St.-Guillaume, lui donnèrent les noms de *Guillaume d'Orenge*, de *Guillaume le bon marquis*, mais plus ordinairement celui de *marquis au court-nez.*

Comme Ordéric Vital dit lui-même qu'il acheva son histoire en 1141 (1), il faut reconnaître que, long-temps avant cette date, ils chantaient les prouesses du Marquis au Court-Nez. Leurs chants étaient même populaires en Normandie, suivant le même historien; ainsi ils dataient nécessairement des premières années du XII.e siècle, si même ils ne remontaient pas au XI.e.

Ces premiers chants sur les paladins de Charlemagne paraissent perdus pour nous; mais ils furent sûrement la base des Romans du Marquis au-Court-Nez et de ceux de la nombreuse famille que les Romanciers lui fabriquèrent dans les siècles suivans. Les choses passées et déjà anciennes s'embellissent par le souvenir et s'agrandissent par le laps du tems; le Marquis au Court-Nez ne fut pas un

(1) Hist. d'Ordéric Vital finie en 1141, p. 924.

héros capable d'occuper seul la plume des Trouvères français ; il fallut lui donner des ascendans et des descendans qui fussent comme lui des hommes à prodiges, et qui formassent ensemble une race de héros; aussi ils ont presque tous leur Roman particulier; mais cette filiation varie suivant le caprice des Romanciers. La plus ample est celle qui fut composée par Bertrand, clerc de Bar-sur-Aube; elle remonte à Garin de Montglanc, bisaïeul du Marquis; c'est aussi la mieux coordonnée; elle comprend quinze branches, qui sont autant de Romans sur cette famille. La filiation imaginée par Herbert-le-Duc, originaire de Dammartin, a pour chef Aimery de Narbonne, père du Marquis; mais comme elle contient moins de branches, les détails historiques ne sont pas aussi étendus que dans l'ouvrage du Trouvère Bertrand. J'en ferai seulement remarquer les premiers vers :

Oiez bons vers qui ne sont pas frarin,
Ne les trouverent Gascon ne Angevin,
Herbert li Dus les fist a Dammartin,
Et fist escrire en un bref Baudouin.

Ainsi il paraîtrait que les peuples du midi n'avaient encore au XIII.e siècle rien d'écrit sur Aimery de Narbonne et sa lignée.

Il ne faut donc pas dire que l'histoire du Marquis au Court-Nez était un sujet qui ne pouvait être traité que par les peuples du midi, ou bien il faut soutenir que ceux du nord ignoraient entièrement l'histoire de leur pays, ce qui serait absurde. On voit au contraire que les derniers connaissaient les exploits de Guillaume de Gellonne, et qu'ils célébraient très-anciennement ses victoires. A la vérité ils mêlèrent beaucoup de fables à leurs chants, mais les grands faits d'armes amènent toujours l'exagération des peuples et méritent les embellissemens des poètes. Quant à la noble fierté des ambassadeurs d'Aimery de Narbonne à la cour du roi des Lombards qu'on veut n'être que dans les mœurs provençales, nous disons que c'est un trait, une imitation pure et simple de la conduite que le duc de

Normandie, Robert-le-Magnifique, tint à Rome en 1034, et que les Troubadours ont prêtée aux ambassadeurs d'Aimery de Narbonne (1).

(1) Voir la Chronique de Normandie, et l'Art de vérifier les dates, vol. 13.

GEFFROY GAIMAR.

Le Trouvère nous a laissé plusieurs ouvrages en vers, et surtout une *histoire des rois anglo-saxons*, dont l'examen nous apprendra qu'il a aussi traduit en vers un *Brut d'Angleterre*, mais d'après les manuscrits gallois, tandis que Robert-Wace n'a versifié le sien que sur le texte latin de Geffroy de Monmouth, c'est-à-dire d'après les manuscrits armoricains.

Dans ma *dissertation sur la vie et les ouvrages de Robert-Wace*, traduite en anglais et imprimée dans le XIIe. volume de l'*Ar-*

chœologia, j'avais avancé que ce poète avait eu dans Geffroy-Gaimar un continuateur de son *Brut d'Angleterre*, et conséquemment que ce dernier Trouvère avait écrit postérieurement au premier; j'avais suivi sur ce point l'opinion du savant Tyrwhit (1); mais, en examinant moi-même *l'histoire des rois anglo-saxons*, j'ai trouvé que cet ouvrage était antérieur de plusieurs années à l'histoire des rois bretons par Robert-Wace.

D'abord, Geffroy-Gaimar assure que pour composer son histoire des Anglo-Saxons, il avait été obligé d'en ramasser les matériaux pendant long-tems, de les rechercher dans des manuscrits latins, français et anglais qu'il avait eu beaucoup de peine à se procurer; il avoue même qu'il n'eût jamais pu réussir, si sa dame Constance fitz Gilbert ne lui eût aidé à les trouver. Elle envoya à Hamlak, dans l'Yorkshire, chez un baron alors fameux,

[1] The Canterbury Tales, vol. 4, p. 66.

nommé Walter-Espec pour l'engager à demander à Robert de Caen, comte de Glocester, l'histoire des rois bretons qu'il avait fait traduire d'après les livres des Gallois. Le comte la prêta à Walter-Espec, celui-ci à Raoul fitz Gilbert, qui la remit à Constance, son épouse (1).

Ces détails sont donnés par le poète lui-même à la fin de son histoire des rois anglo-saxons, et ils sont d'autant plus précieux qu'ils nous apprennent qu'encore au XIIe. siècle il existait des rapports entre la littérature des Gallois et celle des Armoricains, et qu'en comparant les manuscrits d'un ouvrage qui se trouve dans l'une et l'autre, on résout une difficulté inutilement agitée jusqu'ici parmi les érudits. En effet, si Geffroy de Monmouth dédia au comte de Glocester sa traduction latine du Brut d'Angleterre faite d'après le manuscrit armoricain

[1] Bibl. Cotton. 13, A xxj.

que lui avait fourni Gautier Celenius, archidiacre d'Oxfort, comme on n'en peut douter, il est également constant d'après Gaimar, que ce comte avait aussi fait traduire le même ouvrage d'après les manuscrits gallois, puisque le poète affirme qu'il avait lu et comparé les deux versions et qu'il les avait corrigées l'une par l'autre; comment alors a-t-on pu accuser Geffroy de Monmouth d'avoir forgé son Brut d'Angleterre, comme tant d'auteurs l'ont fait jusqu'ici? Aussi, c'est pour repousser une pareille accusation et terminer enfin à cet égard toute discussion, que nous copions ici le texte de Geffroy-Gaimar :

Ci voil del Rei finer ;
Ceste estoire fist translater
Dame Constance la gentil ;
Gaimar i mist mars e avril
E tuz les duze meis,
Ainz kil oust translaté des Reis.
Il purchaca maint esamplaire,
Livres engleis e par gramaire,
E en romanz e en latin,
Ainz k'en pust traire a la fin ;

Si sa dame ne li aidast,
Ja a nul jur ne l'achevast.
Ele *enveiad* a Helmeslac
Pur le livre Walter Espac;
Robert li quens de Gloucestre
Fist translater icele geste
Solum les livres as Waleis
Kil avoient des Bretons Reis;
Walter Espec le *demandat*,
Li quens Robert li *enveiat*;
Puis le *prestat* Walter Espec
A Raul le fiz Gilebert.
Dame Constance l'*empruntat*,
De son seignor kele mult *amat*.
Geffun Gaimar cel livre escrit,
Le translata e fes i mist
Ke li Waleis ourent leissié,
Kil avait ainz mult purchacé,
Ou fust a dreit ou fust a tort.
Li bon livere d'Oreford,
Ki fust Walter l'archidiacn,
Si en amendat son livre bien;
E de l'estoire de Wincestre
Fust amendé iceste geste;
De Wassinburc un livre engleis
Ou il *trovad* escrit des Reis,
E de tuz les Empereurs,
Ki de Rome furent seignours;
E de Engleterre ourent treu
Des Reis ki d'els ourent tenu,

De lur vies e de lur plaiz
Des aventures e des faiz,
Coment chescons maintint la terre,
Quel ama pes, e li quel guerre;
De tut le plus pont ci trover
Ki en c'est livre volt esgarder.

Enfin, pour confirmer la vérité des détails qu'il nous donne sur les sources où il puisa pour la composition de son ouvrage, et sur les moyens qu'il employa pour se les procurer, le Trouvère ajoute :

E qui ne creit co ke jo di
Demund a Nicol de Trailli.

Ce Nicolas de Trailly était un des barons de de l'Échiquier d'Angleterre (1), et comme il avait épousé Albrède, fille du baron Walter Espec, qui avait négocié l'emprunt des livres nécessaires à notre poète, ce dernier ne balance pas à invoquer le témoignage d'un homme marquant qui, appartenant à la famille Espec, devait être bien informé de la vérité des faits. Au

(1) Madox's, hist. of the Echequer, p. 145.

reste, tous ces personnages vivaient en l'année 1122, époque à laquelle ils signèrent tous comme témoins à la charte de fondation de l'abbaye de Kirkham (1).

Ce fut donc principalement d'après les ouvrages traduits des manuscrits gallois que Gaimar composa son histoire anglo-saxonne. Mais comme Walter Espec qui les emprunta, mourut en 1153 (2); comme Robert, comte de Glocester, qui les prêta, mourut en 1147, et même selon d'autres en 1146 (3); comme, enfin, Robert Wace n'écrivit son *Brut d'Angleterre* qu'en 1155, nous devons nécessairement regarder l'ouvrage de Gaimar comme antérieur de plusieurs années à celui de Wace, et conclure avec raison que le premier de ces auteurs

(1) Monast. angl. vol. 1. p. 727.

(2) Dugdale's Baron. vol. 1. p. 590.

(3) Bishop Lloyd's lett. to Thom. Price on Geff. of Monmouth's hist. p. 72.

ne peut être regardé comme un continuateur du second.

Enfin, ce qui doit achever de démontrer la vérité sur ce point, c'est que Gaimar parle de la reine Adelaïde de Louvain comme encore existante, et nous savons, par la chronique de Thomas Wikes, qu'elle mourut en 1151 (1). D'ailleurs, le poète assure, à la fin de son histoire anglo-saxonne, qu'il avait été plus d'un an à composer cet ouvrage, d'après les manuscrits qu'il avait empruntés, et par conséquent il est plus que probable que son travail a dû précéder au moins d'une année la mort du comte de Glocester.

Il est vrai que dans le seul manuscrit que nous ayons rencontré de l'histoire anglo-saxonne de Gaimar, et qui est au Musée britannique, bibliothèque du Roi, 13, A. XXI, le Brut de Wace se trouve au commencement du manuscrit sous le titre : *Ci commence le Brut*

(1) Bishop Tanner's, notitia monast. p. 557.

ke maistre Wace translata de latin en franceis de tuz les Reis ki furent en Birtingne, etc. L'ouvrage de Gaimar vient ensuite sous le titre: *Ci commence l'estorie des Englès solum la translation de maistre Geffrei Gaimar.* Mais outre que l'histoire des rois bretons doit naturellement précéder celle des rois anglo-saxons, il faut observer que cet ordre peut être et est effectivement dans le manuscrit l'ouvrage du copiste, et après les détails donnés ci-dessus, on ne peut en inférer que Gaimar a écrit postérieurement à Wace. Un copiste exact, sans s'arrêter à l'âge des auteurs, dut d'abord placer dans son manuscrit l'ouvrage de Wace, qui prenait l'histoire d'Angleterre dans son principe, et transcrire ensuite celui de Gaimar, qui en était une suite nécessaire et indispensable.

D'un autre côté, si nous examinons bien, dans le manuscrit cité, la partie travaillée par Gaimar, nous serons forcés de reconnaître de plus en plus que ce Trouvère ne peut être re-

gardé comme un continuateur de Wace; en effet, il déclare formellement, à la fin de son ouvrage, qu'il l'avait commencé à l'époque de la conquête de la Toison d'or; et, comme dans ce qui nous en reste, il ne commence qu'au règne du premier roi anglo-saxon, il faut en conclure qu'il avait, d'après les manuscrits gallois, traduit l'histoire des rois bretons en vers français, comme celle des rois anglo-saxons; mais je n'ai pu jusqu'ici trouver dans les bibliothèques publiques la première partie de cet ouvrage.

Si l'on veut examiner le début de l'histoire anglo-saxonne de Gaimar, on verra qu'il suppose toujours qu'elle doit être précédée de son histoire des rois bretons; il y résume les derniers récits de celle-ci pour les lier avec les nouveaux détails qu'il va donner dans celle-là; il les rappelle au lecteur pour lui montrer la connexion qui existe entre l'une et l'autre. Malheureusement le souvenir qu'il nous conserve de cette première partie de son

ouvrage, est tout ce qui en est parvenu jusqu'à nous.

Cependant M. Petrie, garde des rôles de la Tour de Londres, m'a assuré qu'on avait enfin retrouvé un exemplaire de cet ouvrage. Cette découverte serait d'autant plus précieuse, qu'en comparant l'histoire des rois bretons par Gaimar avec celle de Geffroy de Monmouth en latin, ou avec sa traduction en vers par Robert Wace, on pourrait voir si les sources où ont puisé les Armoricains et les Gallois, sont communes, si leurs fables sont indigènes et différentes dans les deux pays, quelles corrections Gaimar, travaillant son Brut ou son histoire des rois bretons, a pu faire dans le même ouvrage de Geffroy de Monmouth, qu'il dit *avoir amendé*, et enfin quels rapports pouvaient avoir primitivement existé entre les deux peuples, et s'il en subsistait encore au XIIe siècle.

Quant aux autres sources où puisa Gaimar, il cite Bède, Gildas et Jean de Beverley; mais nous ne connaissons point l'*histoire de Win-*

chester ni le livre anglais de Wassinburg dont il parle, nous ignorons enfin quels sont les livres français dont il fait une mention générale, et dans lesquels il dit avoir trouvé beaucoup de faits historiques.

Gaimar, à la suite de son histoire anglo-saxonne, a traité succinctement celle des deux premiers rois anglo-normands; il annonce qu'il devait écrire celle de Henri Ier, le troisième de ces princes, mais que la matière étant trop ample, il a dessein de la traiter séparément et d'une manière plus étendue que les autres historiens ne l'avaient fait jusqu'alors. Nous ignorons si ce Trouvère a rempli la tâche qu'il se proposait d'entreprendre; mais nous ne connaissons pas d'histoire particulière du roi Henri Ier en vers français qui soit parvenue jusqu'à nous.

Parmi les choses dignes de remarque que raconte Gaimar, nous devons rapporter textuellement, comme relatives aux poètes normands, les notions qu'il nous donne sur les fonctions

des Jongleurs dans l'armée de Guillaume-le-Conquérant à la bataille d'Hastings. On voit dans l'extrait suivant que le style de Gaimar est plus clair que celui des Trouvères précédens, et sa diction plus simple et plus coulante :

Mult i out genz d'ambes parz,
De hardement sont leoparz;
Un des Franceis donc se hasta,
Devant les altres chevalcha;
Taillefer cil est apelez,
Joglere esteit hardiz asez;
Armes aveit e bon cheval,
Hardiz est e noble vassal,
Devant les altres cil se mist,
Devant Engleis merveiles fist:
Sa lance prist par le tuet,
Com si co fust un bastunet,
Encontre mont halt la geta,
E par le fer receue l'a;
Traiz fez issi geta sa lance,
La quarte feiz mult près s'avance,
Entre les Engleis la lanca,
Parmi le cors un en naffra;
Puis treist s'epée, avere vint
Geta s'epée ke il tint
Encontre mont, puis la receit.
L'un dit at altre ki co veit

Ke co esteit enchantement
Ke cil feseit devant la gent.

Quant treis feiz out geté l'espée,
Le cheval od gule baiée
Vers les Engleis vint esleisé;
Alquanz quident estre mangé.
Par le cheval kir issi baiout.
Le jugleor apris li out,
Etc.

On trouve dans l'histoire des Anglo-Saxons de Gaimar, celle de Haveloc le Danois. C'est un épisode intéressant sur le fils d'un roi de Danemarck detrôné par le fameux Artur qui dispose de ce royaume en faveur d'un de ses chevaliers. On y lit avec plaisir les aventures du fils réfugié en Angleterre avant de monter sur le trône de son père, et plus encore les moyens qu'il employa pour y parvenir. Un Trouvère anglo-normand s'emparant du même sujet, dans le XIIIe. siècle, lui donna plus de développement, en y insérant du merveilleux. M. Madden, un des conservateurs des manuscrits du British muséum, a publié pour la société des bibliophiles du Rozburge-

Club, l'épisode de Gaimar et l'ouvrage du Trouvère anonyme, avec une savante introduction dans laquelle il démontre les rapports du Roman de Haveloc le Danois avec l'histoire des Anglo-Saxons, et avec celle de la fondation de la ville de Grimesby. M. Michel vient de donner à Paris une seconde édition de l'ouvrage du Trouvère anglo-normand ; nous en parlerons ailleurs avec plus de détails.

On trouve encore dans les ouvrages de Gaimar quelques-unes des règles grammaticales observées dans le XIe. siècle et dans les premières années du XIIe. ; il met un *t* ou *d* à la troisième personne du prétérit de l'indicatif des verbes en *er*, comme on a pu le voir dans les extraits ci-dessus ; il place encore l'article *li* devant les substantifs précédés d'un adjectif possessif.

N'aiez garde li mien amis..!
Li vostre pere out nun Gunter, etc.

Enfin, il emploie plusieurs mots qui sont latins, *uxor*, *sumus*, *hoc*, etc.

DAVID.

Le Trouvère était contemporain du précédent ; il vivait comme lui sous le roi Etienne ; mais ses ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou du moins n'ont pas encore été découverts dans les bibliothèques de la France et de l'Angleterre. Nous ne le connaissons que par la mention honorable qu'en fait Geffroy Gaimar à la fin de son histoire des rois anglo-saxons. David, d'après le témoignage de cet auteur, composa en vers français l'histoire de Henri Ier., ou du moins une ou plusieurs pièces de vers

en son honneur. Il paraît qu'il les écrivit à la sollicitation de la reine Adélaïde de Louvain femme de ce monarque. Son genre de poésie était de nature à pouvoir être chanté, et Gaimar dit qu'il avait vu les premiers vers de l'ouvrage *notés par chant.*

Quoique David fût un bon Trouvère et que Gaimar fasse l'éloge de ses poésies, quoiqu'elles fussent selon lui répandues partout, lues avec plaisir par la reine Adélaïde, et si recherchées que Constance fitz Gilbert avait été obligée de donner un *marc d'argent ars et pesé*, pour les faire transcrire, cependant Gaimar reproche à ce poète d'avoir oublié beaucoup de choses dont le souvenir devait honorer infiniment la mémoire du roi, et lui déclare qu'il les écrira lui-même :

Or dit Gaimar, s'il *ad* garant,
Del Rei Henri *dirrat* avant :
Ke sil en volt un poi parler
E de sa vie translater,
Tels mil choses en *porrad* dire.
Ke unkes Davit ne fist escrire,

Ke la Raine de Louvain
N'en tint le livre dans sa main;
Ele en fist fere un livre grant
Le primer vers noter par chant.
Bien dit Davit, e bien *trovat*
E la chanson bien *assemblat*;
Dame Custance en a l'écrit,
En sa chambre sovent le lit;
E *ad* pur l'escrire donné
Un marc d'argent ars e pesé,
En plusurs lius est épandu
Del livre co ke feit en fu.
Mes des festes ke tint li Reis,
Del boschaier ne del gabeis,
Del donnaier e del amur
Ke demena li Reis meilleur,
Ki unkes fust, ne james seit,
E crestien fust e beneit,
Ne dit gueres l'escrit Davit(1).

Aussi Gaimar conseille-t-il à David de retoucher son ouvrage, en lui déclarant que, s'il ne le fait pas, il prendra lui-même la plume et publiera avec plus d'étendue la vie de Henri Ier., dont il veut qu'on relève avec plus

(1) Bibl. Reg. 13, A. xxj.

d'éclat les vertus, la noblesse, la magnificence, et mille actions qui doivent l'immortaliser:

Or, dit Gaimar kil tressailli,
Mes s'il uncor s'en volt pener,
Des plus bels fais pot vers trover:
Co est d'amur e dosnaier,
De boscheier e del gaber,
E de festes e de noblesces,
Des largetez e des richesces,
E del barnage kil mena
Des larges dons kil dona,
De co devreit hom bien chanter,
Neient leissir ne trepasser.

Or mand Davit ke, s'il li pleist,
Avantche se, pas ne le leist,
Kar s'il en volt avant trover,
Son livre en pot mult amender,
Et sil ne volt a co entendre,
A lui irum, s'il ferai prendre,
James n'istrat de ma prison
Si n'est parfeite la chanson (1).

Nous ne savons pas si le poète David se rendit aux invitations de Gaimar, ou si, sur

(1) Bibl. Reg. 13, A. xxj.

son refus, il chanta lui-même d'une manière plus ample le mérite et les exploits du roi Henri le Beau-Clerc ; du moins, excepté l'ouvrage cité par Gaimar, nous n'en connaissons aucun autre sur ce monarque qui soit sorti de la plume de l'un de ces deux Trouvères.

EVRARD,

Moine de Kirkham.

Le Trouvère écossais vivait dans la première moitié du XIIe. siècle; nous avons de lui une traduction des Distiques de Caton en vers français, dont les rimes sont mêlées, et c'est dans notre langue le plus ancien poète connu qui ait imaginé ce mélange. Il nous apprend que, lorsqu'il entreprit cette traduction, il était chanoine de l'ordre de St.-Augustin dans l'abbaye de Kirkham, qui venait d'être fondée, en 1121, dans l'Yorkshire, par un baron normand nommé Walter Espec. Son ouvrage est divisé en quatre livres qui renferment

environ douze cents vers en langue romane du Nord. Pinkerton dit qu'au XIIe. siècle les Romans écossais furent écrits dans cette même langue; et comme il est curieux de connaître ce qu'elle était à cette époque dans la bouche d'un Écossais, nous transcrirons ici quelques-uns des distiques qu'il a tous traduits en strophes de six vers. D'abord, il débute ainsi :

Catun estoit paen
E ne saveit ren
De crestienne lei ;
Ne purtant ne dist
Ren en sun escrit
Encuntre nostre fei

Partut se concorde,
E rens ne se descorde
A seint escripture;
Amender *purrat*
Celi ki *voudrat*
I mettre sa cure

Le poète a raison de soutenir que l'auteur des distiques était payen, mais il a tort d'affirmer qu'il n'a rien écrit de contraire à l'Écri-

ture-Sainte, il suffit de copier le distique suivant pour montrer son erreur:

Cùm dubia et fragilis sit nobis vita tributa,
In mortem alterius spem tu tibi ponere noli.

Quant est si duteuse
E fredle e perilleuse
Nostre vie ici,
Mult est grant enfance
De mettre esperance
En la mort de autrui (1).

Plusieurs poètes s'occupèrent, dans le moyen âge, de la traduction des distiques de Caton; mais ces distiques ne sont ni de Caton le Censeur, ni de Caton d'Utique, quoiqu'ils soient assez dans le caractère du premier; et Aulu-Gelle dit qu'il avait composé un poème sur les mœurs (2). Boxhornius a beaucoup travaillé pour prouver que les distiques ne sont pas de ce vertueux romain. Quelques écrivains les ont, sans raison, attribués à Ausone, et ils ont

(1) Fabric. Bibliotheca latina, vol. 3, p. 259
(2) Noct, Attic. xi^a.

été mal à propos imprimés sous son nom à Rostock en 1572. Leur auteur a dû écrire après la Pharsale de Lucain qui en recommande la lecture; on nomme quelquefois ces distiques *Cato Magnus* par opposition au *Cato Parvus*, ouvrage connu aussi sous les titres de *Facetus* et d'*Urbanus*, et composé en 1180 par Daniel Churche officier de la maison du roi d'Angleterre Henri II (1).

L'évêque Tanner attribue à Evrard plusieurs autres ouvrages, et entre autres plusieurs vies de Saints écossais (2); mais on ne les trouve pas en langue romane. Cependant le manuscrit anglais, qui renferme la traduction des disdiques de Caton, contient aussi une histoire versifiée de la Passion de J. C., en 126 strophes, qui sont du même style et ont la même coupe que les distiques de Caton; aussi je ne balance pas à attribuer au moine Evrard ce second ou-

(1) Fabric. dict. med. et inf. latin., vol. 1.
(2) Bibl. Britan. Hibern.

vrage. Ce religieux dut acquérir quelque réputation par des écrits qui firent connaître son mérite, puisqu'en 1150 David, roi d'Ecosse, fondant l'abbaye de Holme Cultram, choisit Evrard pour en être le premier abbé (1).

C'est parmi les manuscrits du duc de Norfolk, n°. 292, dans la bibliothèque de la Societé royale de Londres, qu'on trouve les deux ouvrages de l'abbé Evrard. On trouve aussi le premier parmi les manuscrits de Notre-Dame de Paris, à la bibliothèque du roi (2).

---

(1) Ibidem.
(2) N. 5. Notre-Dame.

LUC DE LA BARRE.

Le Trouvère était fils de Simon, seigneur de la Barre, dans la vicomté d'Évreux. Il eut avec l'abbaye de Lyre quelques contestations, qui furent pacifiées par la médiation du comte de Meulan. Les parties transigèrent, parce que Luc céda à ce monastère le patronage et les dîmes de la Barre. Ce seigneur n'eut qu'une fille, qui épousa Richer de la Barre, son parent. L'un et l'autre confirmèrent les donations faites par leurs ancêtres à l'abbaye de Lyre, et notamment celles

faites par Luc au moment de sa mort (1).

Ce seigneur était un de ces chevaliers normands qui étaient restés attachés au duc Robert et à son fils Guillaume; il avait, par conséquent, toujours combattu contre le roi Henri Ier, qui avait usurpé sur eux le duché de Normandie. Au milieu de ces débats, qui amènent toujours des guerres civiles, Luc de la Barre fut fait plusieurs fois prisonnier; mais Henri Ier le renvoya toujours gratuitement et sans rançon. Celui qui obligeait avec tant de générosité, avait des droits à la reconnaissance, et ces ménagemens de la part d'un souverain devaient être appréciés ; mais l'esprit de parti aveugle. Loin de mettre bas les armes, Luc de la Barre, tout en combattant, s'avise de composer des chansons satiriques contre le monarque; il oublie que la satire est un caustique violent et souvent dangereux. Aussi, pris de nouveau les armes à la main en 1124, il n'éprouve plus la même indulgence; le prince,

(1) *Chartul. Lyrense penès auctorem.*

irrité du ridicule versé sur lui devant toute la province, ordonne de crever les yeux du poète, punition terrible qui prouve combien le ridicule était hideux à ceux du prince, et que Luc de la Barre avait perdu le droit d'attaquer avec cette arme un bienfaiteur, surtout quand c'était un souverain. Les pièces satiriques de ce Trouvère ne sont pas parvenues jusqu'à nous; nous ne les connaissons que par le souvenir qu'en a conservé notre historien Ordéric Vital (1).

(1) Duchesne, Normanor. hist. script., p. 880.

d'éclat les vertus, la noblesse, la magnificence, et mille actions qui doivent l'immortaliser:

Or, dit Gaimar kil tressailli,
Mes s'il uncor s'en volt pener,
Des plus bels fais pot vers trover:
Co est d'amur e dosnaier,
De boscheier e del gaber,
E de festes e de noblesces,
Des largetez e des richesces,
E del barnage kil mena
Des larges dons kil dona,
De co devreit hom bien chanter,
Neient leissir ne trepasser.

Or mand Davit ke, s'il li pleist,
Avantche se, pas ne le leist,
Kar s'il en volt avant trover,
Son livre en pot mult amender,
Et sil ne volt a co entendre,
A lui irum, s'il ferai prendre,
James n'istrat de ma prison
Si n'est parfeite la chanson (1).

Nous ne savons pas si le poète David se rendit aux invitations de Gaimar, ou si, sur

(1) Bibl. Reg. 13, A. xxj.

son refus, il chanta lui-même d'une manière plus ample le mérite et les exploits du roi Henri le Beau-Clerc ; du moins, excepté l'ouvrage cité par Gaimar, nous n'en connaissons aucun autre sur ce monarque qui soit sorti de la plume de l'un de ces deux Trouvères.

EVRARD,

Moine de Kirkham.

Ce Trouvère écossais vivait dans la première moitié du XIIe. siècle; nous avons de lui une traduction des Distiques de Caton en vers français, dont les rimes sont mêlées, et c'est dans notre langue le plus ancien poète connu qui ait imaginé ce mélange. Il nous apprend que, lorsqu'il entreprit cette traduction, il était chanoine de l'ordre de St.-Augustin dans l'abbaye de Kirkham, qui venait d'être fondée, en 1121, dans l'Yorkshire, par un baron normand nommé Walter Espec. Son ouvrage est divisé en quatre livres qui renferment

environ douze cents vers en langue romane du Nord. Pinkerton dit qu'au XIIe. siècle les Romans écossais furent écrits dans cette même langue; et comme il est curieux de connaître ce qu'elle était à cette époque dans la bouche d'un Écossais, nous transcrirons ici quelques-uns des distiques qu'il a tous traduits en strophes de six vers. D'abord, il débute ainsi :

Catun estoit paen
E ne saveit ren
De crestienne lei ;
Ne purtant ne dist
Ren en sun escrit
Encuntre nostre fei

Partut se concorde,
E rens ne se descorde
A seint escripture;
Amender *purrat*
Celi ki *voudrat*
I mettre sa cure

Le poète a raison de soutenir que l'auteur des distiques était payen, mais il a tort d'affirmer qu'il n'a rien écrit de contraire à l'Écri-

ture-Sainte, il suffit de copier le distique suivant pour montrer son erreur:

Cùm dubia et fragilis sit nobis vita tributa,
In mortem alterius spem tu tibi ponere noli.

Quant est si duteuse
E fredle e perilleuse
Nostre vie ici,
Mult est grant enfance
De mettre esperance
En la mort de autrui (1).

Plusieurs poètes s'occupèrent, dans le moyen âge, de la traduction des distiques de Caton; mais ces distiques ne sont ni de Caton le Censeur, ni de Caton d'Utique, quoiqu'ils soient assez dans le caractère du premier; et Aulu-Gelle dit qu'il avait composé un poème sur les mœurs (2). Boxhornius a beaucoup travaillé pour prouver que les distiques ne sont pas de ce vertueux romain. Quelques écrivains les ont, sans raison, attribués à Ausone, et ils ont

(1) Fabric. Bibliotheca latina, vol. 3, p. 259
(2) Noct, Attic. xi^a.

été mal à propos imprimés sous son nom à Rostock en 1572. Leur auteur a dû écrire après la Pharsale de Lucain qui en recommande la lecture; on nomme quelquefois ces distiques *Cato Magnus* par opposition au *Cato Parvus*, ouvrage connu aussi sous les titres de *Facetus* et d'*Urbanus*, et composé en 1180 par Daniel Churche officier de la maison du roi d'Angleterre Henri II (1).

L'évêque Tanner attribue à Evrard plusieurs autres ouvrages, et entre autres plusieurs vies de Saints écossais (2); mais on ne les trouve pas en langue romane. Cependant le manuscrit anglais, qui renferme la traduction des disdiques de Caton, contient aussi une histoire versifiée de la Passion de J. C., en 126 strophes, qui sont du même style et ont la même coupe que les distiques de Caton; aussi je ne balance pas à attribuer au moine Evrard ce second ou-

(1) Fabric. dict. med. et inf. latin., vol. 1.
(2) Bibl. Britan. Hibern.

vrage. Ce religieux dut acquérir quelque réputation par des écrits qui firent connaître son mérite, puisqu'en 1150 David, roi d'Ecosse, fondant l'abbaye de Holme Cultram, choisit Evrard pour en être le premier abbé (1).

C'est parmi les manuscrits du duc de Norfolk, n°. 292, dans la bibliothèque de la Societé royale de Londres, qu'on trouve les deux ouvrages de l'abbé Evrard. On trouve aussi le premier parmi les manuscrits de Notre-Dame de Paris, à la bibliothèque du roi (2).

---

(1) Ibidem.
(2) N. 5. Notre-Dame.

LUC DE LA BARRE.

Le Trouvère était fils de Simon, seigneur de la Barre, dans la vicomté d'Évreux. Il eut avec l'abbaye de Lyre quelques contestations, qui furent pacifiées par la médiation du comte de Meulan. Les parties transigèrent, parce que Luc céda à ce monastère le patronage et les dîmes de la Barre. Ce seigneur n'eut qu'une fille, qui épousa Richer de la Barre, son parent. L'un et l'autre confirmèrent les donations faites par leurs ancêtres à l'abbaye de Lyre, et notamment celles

faites par Luc au moment de sa mort (1).

Ce seigneur était un de ces chevaliers normands qui étaient restés attachés au duc Robert et à son fils Guillaume; il avait, par conséquent, toujours combattu contre le roi Henri Ier, qui avait usurpé sur eux le duché de Normandie. Au milieu de ces débats, qui amènent toujours des guerres civiles, Luc de la Barre fut fait plusieurs fois prisonnier; mais Henri Ier le renvoya toujours gratuitement et sans rançon. Celui qui obligeait avec tant de générosité, avait des droits à la reconnaissance, et ces ménagemens de la part d'un souverain devaient être appréciés; mais l'esprit de parti aveugle. Loin de mettre bas les armes, Luc de la Barre, tout en combattant, s'avise de composer des chansons satiriques contre le monarque; il oublie que la satire est un caustique violent et souvent dangereux. Aussi, pris de nouveau les armes à la main en 1124, il n'éprouve plus la même indulgence; le prince,

(1) *Chartul. Lyrense penès auctorem.*

irrité du ridicule versé sur lui devant toute la province, ordonne de crever les yeux du poète, punition terrible qui prouve combien le ridicule était hideux à ceux du prince, et que Luc de la Barre avait perdu le droit d'attaquer avec cette arme un bienfaiteur, surtout quand c'était un souverain. Les pièces satiriques de ce Trouvère ne sont pas parvenues jusqu'à nous; nous ne les connaissons que par le souvenir qu'en a conservé notre historien Ordéric Vital (1).

(1) Duchesne, Normanor. hist. script., p. 880.

SAMSON DE NANTEUIL.

Le Trouvère a mis en vers français les proverbes de Salomon avec une glose beaucoup plus ample que le texte. On voit dans son prologue un homme versé dans la connaissance des auteurs de la belle latinité; il cite les ouvrages de Virgile et d'Horace, ceux de Lucain et de Juvénal. Il paraît surtout faire ses délices des traités philosophiques laissés par les anciens, et principalement de ceux de Cicéron et de Boéce. On comprend facilement ce qu'il veut dire, quand il parle de bucoliques et d'églogues; mais on ne sait pas trop ce qu'il

entend quand il emploie le mot *comédie* sans avoir cité Térence.

Ce poète travailla sa traduction en vers des proverbes de Salomon, à la demande d'Adélaïde de Condé qu'il appelle sa *dame*, et pour laquelle il témoigne autant d'attachement que de respect pour ses vertus.

Ki ben en volt estre enqueranz
Entendet dunc a cest romanz
Que al loenge damne dé,
E a s'enor *at* translaté
Samson de Nantuil ki soviant
De sa dame qu'il aime et creient,
Ki mainte feiz l'en oût *pried*
Que li desclairast cet *traited*.
Le nun de ceste dame escrit
Cil ki la translation fist,
Aeliz de Cundé l'apele,
Noble dame enseigne e bele;
Ne quident pas li lozengier
Qu'ot eus se voille accompaigner
Kar tretut cil de la contrée
Unt ben oï sa renumée
Etc.

Cette dame était femme d'Osbert de Condé (1),

(1) Monast. angl., vol. 2, p. 645.

et possédait Hornecastle dans le Lincolnshire (1) ; elle vivait sous Henri Ier et sous le roi Étienne, et en 1148, elle fit, conjointement avec son fils Roger de Condé, plusieurs donations au prieuré de Rufford (2). Son château fut rasé vers la fin du règne d'Étienne, et la première année de celui de Henri II (1154), Hornecastle était dans les mains du roi, qui le donna à Gerbaud de Lescaut, chevalier flamand (3). Ainsi, c'est sous le règne du roi Étienne qu'on doit fixer l'époque où a écrit Samson de Nanteuil.

Ce poète n'emploie que les vers masculins de huit syllabes et les vers féminins de neuf, et il se sert indifféremment des uns et des autres. Comme il était nourri et pénétré des ouvrages moraux des anciens, il a un style presque toujours sententieux ; son poème débute ainsi :

A tort se lait murir de faim
Ki assez *at* e blé e pain.

(1) Camden's Britan. by Gouph., vol. 2, p. 229.
(2) Thoroton's Nottinghamshire, p. 370.
(3) Rot. fin., 6, H. III.

Turner li pot lum a paresce
Si ne s'en paist, ou a feblesce,
Sil *fameillet*, e ne se paisse
E par dedeing murir se laisse;
De cels est dunc si cum jeo crei
Ki al mulin muerent de sei;
Pur nent irreit conquere en France
Ki suffraite a en abondance.
De bons mengers sui pleintis,
Traiet sei ça ki est mendis
Etc.

L'ouvrage de Samson de Nanteuil est au Musée britannique, bibl. Harleien., n° 4388.

GUICHARD DE BEAULIEU.

GUICHARD était moine du prieuré de Beaulieu dépendant de l'abbaye de St.-Alban, et c'est de la maison religieuse où il résidait, qu'il a pris son nom. Le principal ouvrage que nous ayons de ce Trouvère, est un poème, ou plutôt une espèce de sermon en vers français sur les vices de son siècle. L'auteur avoue à ses auditeurs qu'il a joui lui-même de tous les plaisirs qu'il va censurer, et que c'est d'après l'expérience et d'après sa propre conviction qu'il va parler. D'abord, il annonce que la manière dont il a quitté le monde, ne doit laisser aucun

doute sur ce qu'il va dire, et, d'après cet aveu, il paraît très-probable que l'auteur était un de ces chevaliers qui, après une vie guerrière et toute mondaine, allaient prendre l'habit religieux, et finir leurs jours dans un couvent qu'ils avaient ou fondé, ou enrichi. Nous avons des preuves sans nombre d'une pareille conduite, dans les Cartulaires de nos abbayes de Normandie pendant le XIe. et le XIIe. siècle. Au reste, ce poète ne nous donne pas de plus amples détails sur sa vie; mais le genre de son travail l'en dispensait, et nous serions fort étonnés de les trouver dans un sermon.

Si nous examinons le style de Guichard, nous trouverons que c'est bien celui du XIIe. siècle; il a même de la précision et de la clarté pour le temps où ce poète écrivait; si nous observons ensuite que dans son début ce Trouvère annonce à ses auditeurs qu'il ne veut pas leur parler en latin, mais en roman, afin que ceux qui n'entendent pas la première de ces langues, puissent être instruits des vérités évangéliques dans

la seconde, nous en conclurons qu'il a écrit à l'époque où l'on commencait à faire usage de la langue romane pour l'enseignement du peuple anglais ; peut-être des sermons en vers étonneront nos lecteurs, mais il est constant qu'à cette époque, du moins chez les Normands et les Anglo-Normands, on lisait au peuple, les jours de dimanche et de fête, les vies des Saints en vers français ; nous verrons ailleurs plusieurs pièces de ce genre composées pour cet usage ; alors, il n'est plus étonnant qu'à la même époque on ait prêché les vérités évangéliques de la même manière.

Le sermon de Guichard de Beaulieu est au musée Britannique, bibliothèque Harleïenne, n°. 4388; il se compose de près de 2000 vers alexandrins. On le trouve aussi à Paris, bibliothèque du roi, n°. 2560, mais il ne contient que 664 vers. Ainsi, le manuscrit Harleïen est beaucoup plus ample.

Les vers de ce poète ne riment pas ordinai-

rement aux deux hémistiches, comme ceux de Philippe de Than; mais, comme les siens, ils ont une syllabe de plus au premier, lorsque la rime est féminine, règle suivie par les Trouvères des siècles postérieurs, lorsqu'ils employèrent les vers de douze ou de dix syllabes. Mais c'est Guichard de Beaulieu qui paraît avoir le premier introduit dans la poésie romane l'usage de ne changer de rime qu'aux alinéa, lorsqu'on écrivait en vers alexandrins ou en vers de dix syllabes, et comme Turold, il ne se permet pas d'y insérer des vers blancs. Ce ne fut certainement pas dans la prosodie latine du moyen âge qu'il puisa ce goût: Marborde, évêque de Rennes, qui nous a laissé un ouvrage sur les différentes formes de la versification latine rimée du XIe. et du XIIe. siècle, ne parle nullement de cette méthode de faire des séries de trente, soixante et quatre-vingts vers sur la même rime. Il faut alors recourir à la poésie celtique; elle seule a pu prescrire cette règle et en fournir

faites par Luc au moment de sa mort (1).

Ce seigneur était un de ces chevaliers normands qui étaient restés attachés au duc Robert et à son fils Guillaume; il avait, par conséquent, toujours combattu contre le roi Henri Ier, qui avait usurpé sur eux le duché de Normandie. Au milieu de ces débats, qui amènent toujours des guerres civiles, Luc de la Barre fut fait plusieurs fois prisonnier; mais Henri Ier le renvoya toujours gratuitement et sans rançon. Celui qui obligeait avec tant de générosité, avait des droits à la reconnaissance, et ces ménagemens de la part d'un souverain devaient être appréciés ; mais l'esprit de parti aveugle. Loin de mettre bas les armes, Luc de la Barre, tout en combattant, s'avise de composer des chansons satiriques contre le monarque; il oublie que la satire est un caustique violent et souvent dangereux. Aussi, pris de nouveau les armes à la main en 1124, il n'éprouve plus la même indulgence; le prince,

(1) *Chartul. Lyrense penès auctorem.*

irrité du ridicule versé sur lui devant toute la province, ordonne de crever les yeux du poète, punition terrible qui prouve combien le ridicule était hideux à ceux du prince, et que Luc de la Barre avait perdu le droit d'attaquer avec cette arme un bienfaiteur, surtout quand c'était un souverain. Les pièces satiriques de ce Trouvère ne sont pas parvenues jusqu'à nous; nous ne les connaissons que par le souvenir qu'en a conservé notre historien Ordéric Vital (1).

(1) Duchesne, Normanor. hist. script., p. 880.

SAMSON DE NANTEUIL.

Ce Trouvère a mis en vers français les proverbes de Salomon avec une glose beaucoup plus ample que le texte. On voit dans son prologue un homme versé dans la connaissance des auteurs de la belle latinité; il cite les ouvrages de Virgile et d'Horace, ceux de Lucain et de Juvénal. Il paraît surtout faire ses délices des traités philosophiques laissés par les anciens, et principalement de ceux de Cicéron et de Boéce. On comprend facilement ce qu'il veut dire, quand il parle de bucoliques et d'églogues; mais on ne sait pas trop ce qu'il

entend quand il emploie le mot *comédie* sans avoir cité Térence.

Ce poète travailla sa traduction en vers des proverbes de Salomon, à la demande d'Adélaïde de Condé qu'il appelle sa *dame*, et pour laquelle il témoigne autant d'attachement que de respect pour ses vertus.

Ki ben en volt estre enqueranz
Entendet dunc a cest romanz
Que al loenge damne dé,
E a s'enor *at* translaté
Samson de Nantuil ki soviant
De sa dame qu'il aime et creient,
Ki mainte feiz l'en oût *pried*
Que li desclairast cet *traited*.
Le nun de ceste dame escrit
Cil ki la translation fist,
Aeliz de Cundé l'apele,
Noble dame enseigne e bele;
Ne quident pas li lozengier
Qu'ot eus se voille accompaigner
Kar tretut cil de la contrée
Unt ben oï sa renumée
Etc.

Cette dame était femme d'Osbert de Condé (1),

(1) Monast. angl., vol. 2, p. 645.

et possédait Hornecastle dans le Lincolnshire (1) ; elle vivait sous Henri Ier et sous le roi Étienne, et en 1148, elle fit, conjointement avec son fils Roger de Condé, plusieurs donations au prieuré de Rufford (2). Son château fut rasé vers la fin du règne d'Étienne, et la première année de celui de Henri II (1154), Hornecastle était dans les mains du roi, qui le donna à Gerbaud de Lescaut, chevalier flamand (3). Ainsi, c'est sous le règne du roi Étienne qu'on doit fixer l'époque où a écrit Samson de Nanteuil.

Ce poète n'emploie que les vers masculins de huit syllabes et les vers féminins de neuf, et il se sert indifféremment des uns et des autres. Comme il était nourri et pénétré des ouvrages moraux des anciens, il a un style presque toujours sententieux ; son poème débute ainsi :

A tort se lait murir de faim
Ki assez *at* e blé e pain.

(1) Camden's Britan. by Gouph., vol. 2, p. 229.
(2) Thoroton's Nottinganshire, p. 370.
(3) Rot. fin., 6, H. III.

Turner li pot lum a paresce
Si ne s'en paist, ou a feblesce,
Sil *fameillet*, e ne se paisse
E par dedeing murir se laisse;
De cels est dunc si cum jeo crei
Ki al mulin muerent de sei;
Pur nent irreit conquere en France
Ki suffraite a en abondance.
De bons mengers sui pleintis,
Traiet sei ça ki est mendis
Etc.

L'ouvrage de Samson de Nanteuil est au Musée britannique, bibl. Harleien., n° 4388.

GUICHARD DE BEAULIEU.

UICHARD était moine du prieuré de Beaulieu dépendant de l'abbaye de St.-Alban, et c'est de la maison religieuse où il résidait, qu'il a pris son nom. Le principal ouvrage que nous ayons de ce Trouvère, est un poème, ou plutôt une espèce de sermon en vers français sur les vices de son siècle. L'auteur avoue à ses auditeurs qu'il a joui lui-même de tous les plaisirs qu'il va censurer, et que c'est d'après l'expérience et d'après sa propre conviction qu'il va parler. D'abord, il annonce que la manière dont il a quitté le monde, ne doit laisser aucun

doute sur ce qu'il va dire, et, d'après cet aveu, il paraît très-probable que l'auteur était un de ces chevaliers qui, après une vie guerrière et toute mondaine, allaient prendre l'habit religieux, et finir leurs jours dans un couvent qu'ils avaient ou fondé, ou enrichi. Nous avons des preuves sans nombre d'une pareille conduite, dans les Cartulaires de nos abbayes de Normandie pendant le XIe. et le XIIe. siècle. Au reste, ce poète ne nous donne pas de plus amples détails sur sa vie; mais le genre de son travail l'en dispensait, et nous serions fort étonnés de les trouver dans un sermon.

Si nous examinons le style de Guichard, nous trouverons que c'est bien celui du XIIe. siècle; il a même de la précision et de la clarté pour le temps où ce poète écrivait; si nous observons ensuite que dans son début ce Trouvère annonce à ses auditeurs qu'il ne veut pas leur parler en latin, mais en roman, afin que ceux qui n'entendent pas la première de ces langues, puissent être instruits des vérités évangéliques dans

la seconde, nous en conclurons qu'il a écrit à l'époque où l'on commencait à faire usage de la langue romane pour l'enseignement du peuple anglais ; peut-être des sermons en vers étonneront nos lecteurs, mais il est constant qu'à cette époque, du moins chez les Normands et les Anglo-Normands, on lisait au peuple, les jours de dimanche et de fête, les vies des Saints en vers français ; nous verrons ailleurs plusieurs pièces de ce genre composées pour cet usage ; alors, il n'est plus étonnant qu'à la même époque on ait prêché les vérités évangéliques de la même manière.

Le sermon de Guichard de Beaulieu est au musée Britannique, bibliothèque Harleïenne, n°. 4388; il se compose de près de 2000 vers alexandrins. On le trouve aussi à Paris, bibliothèque du roi, n°. 2560, mais il ne contient que 664 vers. Ainsi, le manuscrit Harleïen est beaucoup plus ample.

Les vers de ce poète ne riment pas ordinai-

rement aux deux hémistiches, comme ceux de Philippe de Than ; mais, comme les siens, ils ont une syllabe de plus au premier, lorsque la rime est féminine, règle suivie par les Trouvères des siècles postérieurs, lorsqu'ils employèrent les vers de douze ou de dix syllabes. Mais c'est Guichard de Beaulieu qui paraît avoir le premier introduit dans la poésie romane l'usage de ne changer de rime qu'aux alinéa, lorsqu'on écrivait en vers alexandrins ou en vers de dix syllabes, et comme Turold, il ne se permet pas d'y insérer des vers blancs. Ce ne fut certainement pas dans la prosodie latine du moyen âge qu'il puisa ce goût : Marborde, évêque de Rennes, qui nous a laissé un ouvrage sur les différentes formes de la versification latine rimée du XIe. et du XIIe. siècle, ne parle nullement de cette méthode de faire des séries de trente, soixante et quatre-vingts vers sur la même rime. Il faut alors recourir à la poésie celtique ; elle seule a pu prescrire cette règle et en fournir

des modèles : les Gallois ont dans ce genre des poèmes qui datent du VIe. siècle (1), et c'est dans leur littérature que Guichard de Beaulieu a dû prendre ce goût ou dans celle des Armoricains qui ayant la même origine, la même langue, les mêmes traditions fabuleuses, devaient nécessairement avoir la même prosodie.

Pour donner une idée de l'ouvrage de ce Trouvère, nous en citerons quelques morceaux. Voici d'abord le début de son sermon :

Entendez ça vers mei les petits et les granz,
Un deduit vus dirrai, bel est et avenanz ;
A tuz cels ert a joie ki Deu sunt desiranz,
E a cels ert a fais ki heent ses comanz ;
Ceo n'est ne controvure, ne n'est fable ne chans ;
En tus lius le puis dire ja ni averat tanz ;
Je lerrei le latin, s'il dirrai en romans,
Cil ki ne set gramaires ne seient pas dutans,
Et de ceo k'en dirrai, asez en ai garanz.
Etc.

(1) Archaiolog. of. wales, *passim*.

Il y a du charme dans la douce et gracieuse naïveté avec laquelle il peint la naissance du Sauveur du Monde :

Il n'ot chatel ne tur, ne il n'ot fermeté,
Ainz est en une creche de viel antiquité;
Pastors od lur almaille orent dedenz hanté,
Ki tut le mund governe povrement *fud* enz né;
Il n'out lit a tourneiz ne lit a or geté,
Ne coverte de martre ne d'ermin engulé;
Celui ki tut governe et tut *ad* ordiné,
En la creche vit il vilment envolupé;
La reine des cielz ki en sun cors l'out porté
Entre li et Joseph, sun cher fiz unt gardé,
N'orent coilte de lin ne de paile roé,
Etc.

Ce poète peint avec vérité le caractère de ces riches Barons du moyen âge, avides de pillage, et répandant la terreur et l'épouvante dans tout leur voisinage :

Esgardez bien cest secle, sel devez desirer,
Ses ovres mustrent bien com il fait a loer.
Quant hom fait mainsuns, e fait vignes planter (1).

(1) On trouve des vignobles dans le moyen âge en Angleterre, et dans toute la Basse-Normandie.

E *ad* plein sun celer et quide reposer;
De ren *n'ad* suffraite ke l'un puisse truver;
Dunc volt en plusurs lius de sei faire parler,
E quiert art e enging de ses veisins mater,
Com les puisse enginner, supprendre e surmonter
Pense en sun corage riche hom suriber,
Ke il ne *n'ad* veisin kil puisse resembler.
Quant il *ad* tut conquis k'en sun queor puet penser,
Demustre sa richesse pur sei faire duter,
Deslier ses vealtres, a ses granz urs becer,
Od ses chevals hennir e ses mules recaner,
Harpent, rotent, vielent e chantent li jugler;
Entre s'en en sa chambre quant ne pot escuter,
Esgarde ses tresors ke *at* fait amasser,
Puis se gist en sun lit u il se volt deporter,
Or *ad* quanke il volt, ne set plus demander,
Etc.

Le poète dit de la mort:

Ja ne porte maneis a Conte ne a Rei,
Chevalier e vilain, tut trait la mort a sei,
N'en remeindrat nul, or le sai bien e vei,
E quant ele tut prent, ni larra mie mei,
Etc.

ROBERT WACE,

Chanoine de Bayeux.

DANS leurs guerres contre la France les Anglais s'empressèrent toujours, lorsqu'ils purent descendre dans nos provinces, d'enlever les titres et les manuscrits. C'est un fait dont une tradition constante a conservé le souvenir, surtout en Normandie. Aussi, quand les titres manquent au besoin dans une commune, point d'habitant qui ne dise qu'ils ont été emportés par les Anglais; imbus de ces idées, les curés de cette province, déportés comme moi en Angleterre, m'engagèrent souvent à retrouver

les titres de leurs paroisses dans la Tour de Londres et dans les autres dépôts publics où je travaillais ; souvent même ils m'ont pressé avec d'autant plus de zèle qu'ils prétendaient qu'il existait des trésors cachés dans leurs paroisses et que je devais trouver leur position indiquée dans les archives de l'Angleterre.

Mais j'avais à chercher des trésors plus précieux pour moi ; la découverte des monumens de l'ancienne littérature des Normands et des Anglo-Normands m'intéressait davantage ; les ouvrages de *maître Wace*, *clerc de Caen*, poète et historien normand, furent le premier objet de mes recherches ; je ne les connaissais que par quelques lignes de M. Huet et par les extraits de dom Bouquet (1). La dissertation de M. de Brequigny, sur cet auteur, n'avait pas encore paru ; elle ne fut

(1) Origines de Caen, p. 412. — Recueil des histoires de France, vol. 13, p. xxjv.

imprimée qu'en 1799 (1); enfin, sans ressource du côté des biographes, je lus et j'étudiai tout ce que je pus trouver des manuscrits de ce Trouvère, et j'adressai au lord Leicester, président de la Société des Antiquaires de Londres, le résultat de mes recherches, dans une *dissertation sur la vie et les ouvrages de Robert Wace*; traduite en anglais, elle fut imprimée en 1795, dans le XIIe. volume des Mémoires de cette société (2). Mais cet ouvrage devait être imparfait; il fallait acquérir de nouvelles lumières dans les bibliothèques de Paris, et c'est d'après les manuscrits anglais et français que je vais parler de Robert Wace.

Ce poète est nommé *Waice*, *Wace*, *Gace*, *Gasce*, mais plus ordinairement *Wace*; les anciens manuscrits ne lui donnent pas d'autre nom. Les littérateurs, qui l'ont appelé *Huis-*

(1) Notices des mss., vol. 5.

(2) Archæolog., vol. 12.

tace, *Wistace*, et même *Extasse*, n'ont consulté que des manuscrits du XIVe. et du XVe. siècle; aucun d'eux, excepté Warton et Tyrwhit, ne s'est aperçu qu'il y avait un pied de trop dans les vers où se trouvaient ces dénominations vicieuses, et que, par conséquent, il y avait altération dans le texte de ces manuscrits. De ce défaut de critique naquirent beaucoup d'erreurs qu'on rencontre même dans les écrivains qui travaillèrent *ex-professo* sur les ouvrages de notre poète.

M. Huet est le premier qui ait donné à Wace le prénom de Robert; c'est, je crois, un peu arbitrairement, puisque le poète ne l'a jamais pris dans ses Romans, et que, dans les cartulaires de la cathédrale de Bayeux et du prieuré du Plessis-Grimoult, il est toujours appelé *Magister Wacius*; lui-même, dans ses ouvrages, se nomme simplement *Maistre Wace, clerc de Caen, clerc lisant.* Cependant, on trouve dans le cartulaire de l'abbaye de St.-Sauveur-le-Vicomte une charte

de Guillaume, évêque de Coutances, qui atteste qu'en l'année 1120 Richard Wace et Richard de St.-Hélier, prêtres de son diocèse, avaient reconnu devant lui les rentes qu'ils devaient à cette abbaye. Alors Wace aurait dû être né au moins en 1096, puisqu'il était prêtre en 1120; comme on le trouve encore existant en 1174, il aurait eu à cette dernière époque 78 ans; or les rentes qu'il devait, étant affectées sur des fonds situés à Jersey, lieu de sa naissance, il me semble difficile de ne pas reconnaître notre poète dans cette charte; mais le prénom de *Robert* lui a été si généralement donné d'après M. Huet, qu'une plus ample discussion à cet égard me paraît inutile (1).

Wace, comme nous venons de le dire, naquit dans l'île de Jersey, qui dépendait alors de la Normandie, et faisait partie du diocèse de Coutances. Son père avait suivi le duc

(1) Bibl. du Roy, mss. de de Boze, n°. 9597.

la seconde, nous en conclurons qu'il a écrit à l'époque où l'on commencait à faire usage de la langue romane pour l'enseignement du peuple anglais ; peut-être des sermons en vers étonneront nos lecteurs, mais il est constant qu'à cette époque, du moins chez les Normands et les Anglo-Normands, on lisait au peuple, les jours de dimanche et de fête, les vies des Saints en vers français ; nous verrons ailleurs plusieurs pièces de ce genre composées pour cet usage ; alors, il n'est plus étonnant qu'à la même époque on ait prêché les vérités évangéliques de la même manière.

Le sermon de Guichard de Beaulieu est au musée Britannique, bibliothèque Harleïenne, n°. 4388; il se compose de près de 2000 vers alexandrins. On le trouve aussi à Paris, bibliothèque du roi, n°. 2560, mais il ne contient que 664 vers. Ainsi, le manuscrit Harleïen est beaucoup plus ample.

Les vers de ce poète ne riment pas ordinai-

rement aux deux hémistiches, comme ceux de Philippe de Than ; mais, comme les siens, ils ont une syllabe de plus au premier, lorsque la rime est féminine, règle suivie par les Trouvères des siècles postérieurs, lorsqu'ils employèrent les vers de douze ou de dix syllabes. Mais c'est Guichard de Beaulieu qui paraît avoir le premier introduit dans la poésie romane l'usage de ne changer de rime qu'aux alinéa, lorsqu'on écrivait en vers alexandrins ou en vers de dix syllabes, et comme Turold, il ne se permet pas d'y insérer des vers blancs. Ce ne fut certainement pas dans la prosodie latine du moyen âge qu'il puisa ce goût : Marborde, évêque de Rennes, qui nous a laissé un ouvrage sur les différentes formes de la versification latine rimée du XIe. et du XIIe. siècle, ne parle nullement de cette méthode de faire des séries de trente, soixante et quatre-vingts vers sur la même rime. Il faut alors recourir à la poésie celtique ; elle seule a pu prescrire cette règle et en fournir

la seconde, nous en conclurons qu'il a écrit à l'époque où l'on commencait à faire usage de la langue romane pour l'enseignement du peuple anglais ; peut-être des sermons en vers étonneront nos lecteurs, mais il est constant qu'à cette époque, du moins chez les Normands et les Anglo-Normands, on lisait au peuple, les jours de dimanche et de fête, les vies des Saints en vers français ; nous verrons ailleurs plusieurs pièces de ce genre composées pour cet usage ; alors, il n'est plus étonnant qu'à la même époque on ait prêché les vérités évangéliques de la même manière.

Le sermon de Guichard de Beaulieu est au musée Britannique, bibliothèque Harleïenne, n°. 4388; il se compose de près de 2000 vers alexandrins. On le trouve aussi à Paris, bibliothèque du roi, n°. 2560, mais il ne contient que 664 vers. Ainsi, le manuscrit Harleïen est beaucoup plus ample.

Les vers de ce poète ne riment pas ordinai-

rement aux deux hémistiches, comme ceux de Philippe de Than; mais, comme les siens, ils ont une syllabe de plus au premier, lorsque la rime est féminine, règle suivie par les Trouvères des siècles postérieurs, lorsqu'ils employèrent les vers de douze ou de dix syllabes. Mais c'est Guichard de Beaulieu qui paraît avoir le premier introduit dans la poésie romane l'usage de ne changer de rime qu'aux alinéa, lorsqu'on écrivait en vers alexandrins ou en vers de dix syllabes, et comme Turold, il ne se permet pas d'y insérer des vers blancs. Ce ne fut certainement pas dans la prosodie latine du moyen âge qu'il puisa ce goût : Marborde, évêque de Rennes, qui nous a laissé un ouvrage sur les différentes formes de la versification latine rimée du XIe. et du XIIe. siècle, ne parle nullement de cette méthode de faire des séries de trente, soixante et quatre-vingts vers sur la même rime. Il faut alors recourir à la poésie celtique; elle seule a pu prescrire cette règle et en fournir

des modèles : les Gallois ont dans ce genre des poèmes qui datent du VIe. siècle (1), et c'est dans leur littérature que Guichard de Beaulieu a dû prendre ce goût ou dans celle des Armoricains qui ayant la même origine, la même langue, les mêmes traditions fabuleuses, devaient nécessairement avoir la même prosodie.

Pour donner une idée de l'ouvrage de ce Trouvère, nous en citerons quelques morceaux. Voici d'abord le début de son sermon :

Entendez ça vers mei les petits et les granz,
Un deduit vus dirrai, bel est et avenanz ;
A tuz cels ert a joie ki Deu sunt desiranz,
E a cels ert a fais ki heent ses comanz ;
Ceo n'est ne controvure, ne n'est fable ne chanz ;
En tus lius le puis dire ja ni averat tanz ;
Je lerrei le latin, s'il dirrai en romanz,
Cil ki ne set gramaires ne seient pas dutanz,
Et de ceo k'en dirrai, asez en ai garanz.
Etc.

(1) Archaiolog. of. wales, *passim*.

Il y a du charme dans la douce et gracieuse naïveté avec laquelle il peint la naissance du Sauveur du Monde :

Il n'ot chatel ne tur, ne il n'ot fermeté,
Ainz est en une creche de viel antiquité;
Pastors od lur almaille orent dedenz hanté,
Ki tut le mund governe povrement *fud* enz né;
Il n'out lit a tourneiz ne lit a or geté,
Ne coverte de martre ne d'ermin engulé;
Celui ki tut governe et tut *ad* ordiné,
En la creche vit il vilment envolupé;
La reine des cielz ki en sun cors l'out porté
Entre li et Joseph, sun cher fiz unt gardé,
N'orent coilte de lin ne de paile roé,
Etc.

Ce poète peint avec vérité le caractère de ces riches Barons du moyen âge, avides de pillage, et répandant la terreur et l'épouvante dans tout leur voisinage :

Esgardez bien cest secle, sel devez desirer,
Ses ovres mustrent bien com il fait a loer.
Quant hom fait mainsuns, e fait vignes planter (1).

(1) On trouve des vignobles dans le moyen âge en Angleterre, et dans toute la Basse-Normandie.

E *ad* plein sun celer et quide reposer ;
De ren *n'ad* suffraite ke l'un puisse truver ;
Dunc volt en plusurs lius de sei faire parler ,
E quiert art e enging de ses veisins mater ,
Com les puisse enginner , supprendre e surmonter
Pense en sun corage riche hom suriber ,
Ke il ne *n'ad* veisin kil puisse resembler.
Quant il *ad* tut conquis k'en sun queor puet penser ,
Demustre sa richesse pur sei faire duter ,
Deslier ses vealtres, a ses granz urs becer ,
Od ses chevals hennir e ses mules recaner ,
Harpent, rotent , vielent e chantent li jugler ;
Entre s'en en sa chambre quant ne pot escuter ,
Esgarde ses tresors ke *at* fait amasser ,
Puis se gist en sun lit u il se volt deporter ,
Or *ad* quanke il volt , ne set plus demander ,
Etc.

Le poète dit de la mort :

Ja ne porte maneis a Conte ne a Rei ,
Chevalier e vilain , tut trait la mort a sei ,
N'en remeindrat nul , or le sai bien e vei ,
E quant ele tut prent , ni larra mie mei ,
Etc.

ROBERT WACE,

Chanoine de Bayeux.

ANS leurs guerres contre la France les Anglais s'empressèrent toujours, lorsqu'ils purent descendre dans nos provinces, d'enlever les titres et les manuscrits. C'est un fait dont une tradition constante a conservé le souvenir, surtout en Normandie. Aussi, quand les titres manquent au besoin dans une commune, point d'habitant qui ne dise qu'ils ont été emportés par les Anglais; imbus de ces idées, les curés de cette province, déportés comme moi en Angleterre, m'engagèrent souvent à retrouver

les titres de leurs paroisses dans la Tour de Londres et dans les autres dépôts publics où je travaillais ; souvent même ils m'ont pressé avec d'autant plus de zèle qu'ils prétendaient qu'il existait des trésors cachés dans leurs paroisses et que je devais trouver leur position indiquée dans les archives de l'Angleterre.

Mais j'avais à chercher des trésors plus précieux pour moi ; la découverte des monumens de l'ancienne littérature des Normands et des Anglo-Normands m'intéressait davantage ; les ouvrages de *maître Wace*, *clerc de Caen*, poète et historien normand, furent le premier objet de mes recherches ; je ne les connaissais que par quelques lignes de M. Huet et par les extraits de dom Bouquet (1). La dissertation de M. de Brequigny, sur cet auteur, n'avait pas encore paru ; elle ne fut

(1) Origines de Caen, p. 412. — Recueil des histoires de France, vol. 13, p. xxjv.

imprimée qu'en 1799 (1); enfin, sans ressource du côté des biographes, je lus et j'étudiai tout ce que je pus trouver des manuscrits de ce Trouvère, et j'adressai au lord Leicester, président de la Société des Antiquaires de Londres, le résultat de mes recherches, dans une *dissertation sur la vie et les ouvrages de Robert Wace*; traduite en anglais, elle fut imprimée en 1795, dans le XIIe. volume des Mémoires de cette société (2). Mais cet ouvrage devait être imparfait; il fallait acquérir de nouvelles lumières dans les bibliothèques de Paris, et c'est d'après les manuscrits anglais et français que je vais parler de Robert Wace.

Ce poète est nommé *Waice*, *Wace*, *Gace*, *Gasce*, mais plus ordinairement *Wace*; les anciens manuscrits ne lui donnent pas d'autre nom. Les littérateurs, qui l'ont appelé *Huis-*

(1) Notices des mss., vol. 5.

(2) Archæolog., vol. 12.

tace, *Wistace*, et même *Extasse*, n'ont consulté que des manuscrits du XIVe. et du XVe. siècle; aucun d'eux, excepté Warton et Tyrwhit, ne s'est aperçu qu'il y avait un pied de trop dans les vers où se trouvaient ces dénominations vicieuses, et que, par conséquent, il y avait altération dans le texte de ces manuscrits. De ce défaut de critique naquirent beaucoup d'erreurs qu'on rencontre même dans les écrivains qui travaillèrent *ex-professo* sur les ouvrages de notre poète.

M. Huet est le premier qui ait donné à Wace le prénom de Robert; c'est, je crois, un peu arbitrairement, puisque le poète ne l'a jamais pris dans ses Romans, et que, dans les cartulaires de la cathédrale de Bayeux et du prieuré du Plessis-Grimoult, il est toujours appelé *Magister Wacius*; lui-même, dans ses ouvrages, se nomme simplement *Maistre Wace, clerc de Caen, clerc lisant.* Cependant, on trouve dans le cartulaire de l'abbaye de St.-Sauveur-le-Vicomte une charte

de Guillaume, évêque de Coutances, qui atteste qu'en l'année 1120 Richard Wace et Richard de St.-Hélier, prêtres de son diocèse, avaient reconnu devant lui les rentes qu'ils devaient à cette abbaye. Alors Wace aurait dû être né au moins en 1096, puisqu'il était prêtre en 1120; comme on le trouve encore existant en 1174, il aurait eu à cette dernière époque 78 ans; or les rentes qu'il devait, étant affectées sur des fonds situés à Jersey, lieu de sa naissance, il me semble difficile de ne pas reconnaître notre poète dans cette charte; mais le prénom de *Robert* lui a été si généralement donné d'après M. Huet, qu'une plus ample discussion à cet égard me paraît inutile (1).

Wace, comme nous venons de le dire, naquit dans l'île de Jersey, qui dépendait alors de la Normandie, et faisait partie du diocèse de Coutances. Son père avait suivi le duc

(1) Bibl. du Roy, mss. de de Boze, n°. 9597.

Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066 ; on trouve son nom parmi ceux des seigneurs qui, suivant la liste de Leland, accompagnèrent ce prince dans son expédition (1). Sous le règne des rois Henri Ier. et Etienne, les Wace possédaient la seigneurie de Walkeringham dans le Nottinghamshire (2); des seigneurs du même nom avaient des fiefs relevant du comté de Richemond (3) ; enfin, cette famille laissa des branches en Normandie après l'invasion de cette province par Philippe-Auguste : on trouve un second Richard Wace, chanoine de Bayeux dans le XIIIe. siècle, et une Malthilde Wace faisant des donations à cette cathédrale à la même époque (4).

La ville de Caen ayant dès ce tems des écoles

(1) Lelandi collectanea, vol. 1., p. 208.

(2) Thoroton's, Nottinghamshire, p. 426.

(3) Registrum honor. Richemundiæ, p. 71 et seq.

(4) Chart. Eccles. Bajoc.

célèbres, le poète Wace y fit ses premières études (1) ; mais il voulut encore aller perfectionner son instruction dans celles des autres villes de la France ; il ne nous dit rien sur celles qu'il fréquenta, ni sur les maîtres dont il prit des leçons ; il nous apprend seulement qu'après un assez long séjour en France, il revint à Caen où il se fixa, et que toute son occupation fut de composer des Romans :

Quant jo de France repairai
A Chaem longues conversai,
De romanz faire m'entremis,
Mult en escris et mult en fis.

Deux seuls de cette foule de Romans sont parvenus jusqu'à nous : le premier porte la date de 1155, c'est le *Roman du Brut d'Angleterre ;* le second est le *Roman du Rou*, dont une partie, en vers alexandrins, est de l'an 1160, et l'autre, en vers de huit syllabes,

(1) Essais histor. sur Caen, vol. 2, p. 69, 121 et suivantes.

doit avoir été finie après l'an 1174. Quant à ceux qui nous sont inconnus, ils doivent avoir été écrits sous les règnes des rois Henri Ier. et Étienne, puisque le poète dit qu'il fut *clerc-lisant* sous ces princes, c'est-à-dire *enseignant, écrivant.* Ainsi, nous ne pouvons savoir si ces Romans étaient des Romans proprement dits, ou des traductions d'ouvrages en langue romane auxquels, à cette époque, on donnait aussi le nom de *Romans.* Nous sommes donc réduits à ne parler que de ceux qui portent le nom de l'auteur et qui sont parvenus jusqu'à nous.

Le premier, qu'on nomme ordinairement le *Brut d'Angleterre,* est ainsi appelé de *Brutus,* arrière-petit-fils d'Enée et premier roi des Bretons; il renferme l'histoire des rois qui régnèrent sur la Grande-Bretagne presque depuis la ruine de Troye jusqu'à l'an 689 de l'ère vulgaire. Gautier Calenius, archi-diacre d'Oxford, avait apporté de la petite Bretagne l'original de cet ouvrage écrit en langue armoricaine

ou bas breton. Geffroy de Monmouth le traduisit en latin et le dédia à Robert de Caen, comte de Glocester, et Robert Wace, après l'avoir traduit en vers français, le présenta à la reine Eléonore d'Aquitaine, femme de Henri II. La version poétique de Wace servit ensuite à Layamon, prêtre d'Erneley sur la Saverne, pour le mettre en vers anglo-saxons; Robert de Brune, moine gilebertin du monastère de Sympringham, en mit la première partie en vers anglais dans le XIVe. siècle; enfin Rusticien de Pise mit en prose française toute la traduction versifiée de Robert Wace.

Jusqu'au XIIe siècle on n'avait jamais entendu parler de cette histoire des rois bretons; elle avait été inconnue au vénérable Bède, à William de Malmesburi et à Henri de Huntingdon, qui, écrivant l'histoire d'Angleterre, avaient inutilement fait les plus exactes recherches sur des temps aussi reculés. Ce ne fut qu'en 1139 que le dernier de ces historiens connut en Normandie le Brut d'Angleterre.

Allant cette année à Rome avec Théobald, archevêque de Cantorbéry, il séjourna pendant quelque tems à l'abbaye du Bec dont ce prélat avait été abbé. Là, il trouva le fameux Robert de Thorigny, qui fut depuis abbé du Mont-Saint-Michel, et que par cette raison on appelle *Robert du Mont.* Ce religieux, qui travaillait alors à ses additions aux chroniques d'Eusèbe, de saint Jérome et de Sigebert, fit bientôt connaissance avec Henri de Huntingdon; dans leurs conférences sur leurs ouvrages respectifs, il lui communiqua l'histoire latine des rois bretons, traduite par Geffroy de Monmouth.. La critique n'était pas encore née; aussi, Robert du Mont, en voulant faire concorder la chronologie du Brut avec celle des Juifs et des Romains, n'ajouta que des fables à ses annales, et Henri de Huntingdon, qui s'empressait de faire des extraits de cette histoire des rois bretons, ne fit que copier des erreurs.

Le Brut d'Angleterre est en effet presque

entièrement fabuleux ; les exploits merveilleux du roi Artur sont la seule partie intéressante de l'ouvrage, parce qu'ils sont la base des Romans des chevaliers de la cour de ce prince, et le Brut doit être regardé comme le premier de ces Romans. Mais Wace n'a pas suivi littéralement l'original ; il y a même beaucoup ajouté. On y trouve l'histoire de l'institution de l'ordre de la Table-Ronde, de ses fêtes et de ses jeux, dont le Brut ne parle pas ; mais on ne sait pas trop où il avait puisé tous ces détails ; il devait nécessairement écrire d'après des traditions ou des histoires qui nous sont inconnues. Aussi a-t-il soin de nous dire que tout n'est pas vrai, mais que tout n'est pas faux non plus dans l'histoire des rois bretons :

En cel grant paiz que jo vus di,
Ne sai si vus l'avez oï,
Furent les merveilles prouvées,
Et les aventures trovées
Qui de Artur sont tant contées,
Et a fables sont aturnées ;
Ne tot mençonge ne tout voir,

Ne tot folor, ne tot savoir;
Tant ont li conteor conté,
Et li fableor tant fablé,
Por lor contes embeleter,
Que tot ont fait fable sembler.

Le comte de Caylus et Le-Grand-d'Aussy ont prétendu que les fameux exploits du roi Artur, détaillés dans le Brut d'Angleterre, n'ont été imaginés par les Anglais que par esprit de rivalité, et pour contrebalancer la gloire que les Français pouvaient tirer des conquêtes de Charlemagne (1); il y a beaucoup de précipitation dans le jugement de ces deux érudits; ils n'ont observé ni l'un ni l'autre que Wace n'a traduit le Brut en vers que d'après Geffroy de Monmouth; et que celui-ci, comme il l'affirme lui-même, n'avait traduit cet ouvrage en latin que d'après le texte armoricain apporté de la Petite-Bretagne par Gautier Calenius, archidiacre d'Oxford. L'ouvrage était donc d'origine fran-

(1) De l'ancienne chevalerie et des anciens Romans, p. 21 et suiv.

çaise; l'esprit de rivalité n'avait donc pu le dicter, et le parallèle établi entre Charlemagne et le roi Artur, pour prouver que le deuxième était un héros politiquement calqué sur le premier, est donc une opinion absolument fausse.

D'ailleurs, il est constant qu'Artur, au VIe. siècle, commandait les armées galloises; les Bardes de cette nation en font, à la même époque, une mention honorable dans leurs chants, sans lui attribuer les exploits gigantesques célébrés par le Brut; Artur est donc antérieur à Charlemagne, et aux yeux de la saine critique, il ne peut avoir pris pour modèle cet empereur des Francs (1).

Des littérateurs, d'ailleurs très-estimables, sont persuadés que le Brut d'Angleterre était un ouvrage fabriqué par Geffroy de Monmouth (2); mais aux victorieuses réponses de

(1) Turner's vindication of the ancient british poems, p. 161 et suiv.

(2) Ibid, p. 145.

M. Ellis à une pareille opinion (1) j'en ajouterai une qui ne permet pas de réplique: nous avons vu à l'article de Geffroy Gaimar que ce Trouvère, pour composer son Brut d'Angleterre, et ensuite son histoire des rois anglo-saxons, ayait eu besoin de livres, et comment sa dame Constance-Fitz-Gilbert s'était adressée à Walter Espec, baron de Hamake, pour obtenir de Robert de Caen, comte de Glocester, le Brut qu'il avait fait traduire d'après les manuscrits des Gallois:

Ele *enveiad* a Helmeslac
Pour le livre Walter Espac;
Robert li quens de Glocestre
Fist translater icele geste
Solum les livres as Waleis.
Kil aveient des bretons reis.
Walter Espec la *demandat*,
Li quens Robert li *enveiat*
Puis la *prettat* Walter Espec,
Etc.

(1) Specimens of early English Metrical Romances, vol. 1. p. 85 et suiv.

Ainsi, il est constant que l'histoire des rois bretons ou le Brut, existait dans la littérature galloise au XIIe. siècle, et que le comte de Glocester en avait fait faire une traduction, qu'il prêta à Geffroy Gaimar, à la demande du baron Walter Espec.

D'un autre côté, ce même Trouvère atteste qu'il avait également, pour l'aider dans son travail, le Brut apporté de la Bretagne armoricaine par Walter Calenius, archidiacre d'Oxford, et que ce deuxième exemplaire avait subi plusieurs corrections avantageuses d'après le premier:

> Li bon livre de Oreford,
> Ki fu Walter l'arcediaen
> Si en *amendat* son livre bien (1).

Ce témoignage suffit pour repousser l'accusation d'imposture qu'on voudrait faire peser sur Geffroy de Monmouth. Si nous avons insisté particulièrement sur ce point, c'est

(1) Voyez ci-dessus p. 108.

qu'il constate qu'encore au XIIe. siècle il existait une littérature commune entre les Gallois et les Armoricains, et par conséquent que nous avons encore aujourd'hui des restes précieux de l'ancienne littérature celtique.

Au témoignage de Geffroy Gaimar ajoutons celui de Girard le Gallois, qui atteste au XIIe. siècle que ses compatriotes avaient des généalogies qui remontaient jusqu'à Énée.

On trouve au Musée britannique plusieurs exemplaires du Brut de maître Wace.

Le premier est dans la bibliothèque royale, 13. A. XXI. L'auteur du catalogue de cette bibliothèque s'est trompé en avançant que le poète avait continué le Brut jusqu'au règne de Guillaume-le-Roux; il suffit de feuilleter le manuscrit pour voir qu'à la page 141 Wace finit le Brut, comme Geffroy de Monmouth, à la mort du roi Cadwaladre, vers la fin du VIIe. siècle, et que ce qui suit, est l'histoire des rois anglo-saxons par le Trouvère Geffroy Gai-

mar, que nous avons déjà fait connaître (1).

Le deuxième est dans la bibliothèque Cottonienne Vitellius, A. X. L'auteur du catalogue de cette bibliothèque a commis la même erreur en écrivant que le Brut de Wace allait jusqu'au règne d'Édouard Ier. Mais cette méprise était difficile à éviter, parce que le copiste, supprimant les quatre derniers vers du Brut de Wace, a immédiatement et sans aucun titre ni marque distinctive, incorporé l'ouvrage d'un continuateur anonyme, qui va jusqu'à la 24e année du règne de Henri III (1241), et dont nous parlerons ailleurs.

Ces deux manuscrits sont du XIIIe. siècle, et le poète se nomme lui-même *Wace*.

Le troisième manuscrit est dans la bibliothèque Harleïenne, n°. 6508; il renferme le Brut sans aucun supplément. L'écriture de ce manuscrit est du XIVe. siècle, et le poète est nommé *Gazce*, le G pour le double W, suivant l'usage du tems.

(1) Voyez p. 104.

doit avoir été finie après l'an 1174. Quant à ceux qui nous sont inconnus, ils doivent avoir été écrits sous les règnes des rois Henri Ier. et Étienne, puisque le poète dit qu'il fut *clerc-lisant* sous ces princes, c'est-à-dire *enseignant, écrivant.* Ainsi, nous ne pouvons savoir si ces Romans étaient des Romans proprement dits, ou des traductions d'ouvrages en langue romane auxquels, à cette époque, on donnait aussi le nom de *Romans.* Nous sommes donc réduits à ne parler que de ceux qui portent le nom de l'auteur et qui sont parvenus jusqu'à nous.

Le premier, qu'on nomme ordinairement le *Brut d'Angleterre,* est ainsi appelé de *Brutus,* arrière-petit-fils d'Enée et premier roi des Bretons; il renferme l'histoire des rois qui régnèrent sur la Grande-Bretagne presque depuis la ruine de Troye jusqu'à l'an 689 de l'ère vulgaire. Gautier Calenius, archi-diacre d'Oxford, avait apporté de la petite Bretagne l'original de cet ouvrage écrit en langue armoricaine

ou bas breton. Geffroy de Monmouth le traduisit en latin et le dédia à Robert de Caen, comte de Glocester, et Robert Wace, après l'avoir traduit en vers français, le présenta à la reine Eléonore d'Aquitaine, femme de Henri II. La version poétique de Wace servit ensuite à Layamon, prêtre d'Erneley sur la Saverne, pour le mettre en vers anglo-saxons; Robert de Brune, moine gilebertin du monastère de Sympringham, en mit la première partie en vers anglais dans le XIVe. siècle; enfin Rusticien de Pise mit en prose française toute la traduction versifiée de Robert Wace.

Jusqu'au XIIe siècle on n'avait jamais entendu parler de cette histoire des rois bretons; elle avait été inconnue au vénérable Bède, à William de Malmesburi et à Henri de Huntingdon, qui, écrivant l'histoire d'Angleterre, avaient inutilement fait les plus exactes recherches sur des temps aussi reculés. Ce ne fut qu'en 1139 que le dernier de ces historiens connut en Normandie le Brut d'Angleterre.

Allant cette année à Rome avec Théobald, archevêque de Cantorbéry, il séjourna pendant quelque tems à l'abbaye du Bec dont ce prélat avait été abbé. Là, il trouva le fameux Robert de Thorigny, qui fut depuis abbé du Mont-Saint-Michel, et que par cette raison on appelle *Robert du Mont.* Ce religieux, qui travaillait alors à ses additions aux chroniques d'Eusèbe, de saint Jérome et de Sigebert, fit bientôt connaissance avec Henri de Huntingdon; dans leurs conférences sur leurs ouvrages respectifs, il lui communiqua l'histoire latine des rois bretons, traduite par Geffroy de Monmouth.. La critique n'était pas encore née; aussi, Robert du Mont, en voulant faire concorder la chronologie du Brut avec celle des Juifs et des Romains, n'ajouta que des fables à ses annales, et Henri de Huntingdon, qui s'empressait de faire des extraits de cette histoire des rois bretons, ne fit que copier des erreurs.

Le Brut d'Angleterre est en effet presque

entièrement fabuleux ; les exploits merveilleux du roi Artur sont la seule partie intéressante de l'ouvrage, parce qu'ils sont la base des Romans des chevaliers de la cour de ce prince, et le Brut doit être regardé comme le premier de ces Romans. Mais Wace n'a pas suivi littéralement l'original ; il y a même beaucoup ajouté. On y trouve l'histoire de l'institution de l'ordre de la Table-Ronde, de ses fêtes et de ses jeux, dont le Brut ne parle pas ; mais on ne sait pas trop où il avait puisé tous ces détails ; il devait nécessairement écrire d'après des traditions ou des histoires qui nous sont inconnues. Aussi a-t-il soin de nous dire que tout n'est pas vrai, mais que tout n'est pas faux non plus dans l'histoire des rois bretons :

En cel grant paiz que jo vus di,
Ne sai si vus l'avez oï,
Furent les merveilles prouvées,
Et les aventures trovées
Qui de Artur sont tant contées,
Et a fables sont aturnées ;
Ne tot mençonge ne tout voir,

Ne tot folor, ne tot savoir;
Tant ont li conteor conté,
Et li fableor tant fablé,
Por lor contes embeleter,
Que tot ont fait fable sembler.

Le comte de Caylus et Le-Grand-d'Aussy ont prétendu que les fameux exploits du roi Artur, détaillés dans le Brut d'Angleterre, n'ont été imaginés par les Anglais que par esprit de rivalité, et pour contrebalancer la gloire que les Français pouvaient tirer des conquêtes de Charlemagne (1); il y a beaucoup de précipitation dans le jugement de ces deux érudits; ils n'ont observé ni l'un ni l'autre que Wace n'a traduit le Brut en vers que d'après Geffroy de Monmouth; et que celui-ci, comme il l'affirme lui-même, n'avait traduit cet ouvrage en latin que d'après le texte armoricain apporté de la Petite-Bretagne par Gautier Calenius, archidiacre d'Oxford. L'ouvrage était donc d'origine fran-

(1) De l'ancienne chevalerie et des anciens Romans, p. 21 et suiv.

çaise; l'esprit de rivalité n'avait donc pu le dicter, et le parallèle établi entre Charlemagne et le roi Artur, pour prouver que le deuxième était un héros politiquement calqué sur le premier, est donc une opinion absolument fausse.

D'ailleurs, il est constant qu'Artur, au VIe. siècle, commandait les armées galloises; les Bardes de cette nation en font, à la même époque, une mention honorable dans leurs chants, sans lui attribuer les exploits gigantesques célébrés par le Brut; Artur est donc antérieur à Charlemagne, et aux yeux de la saine critique, il ne peut avoir pris pour modèle cet empereur des Francs (1).

Des littérateurs, d'ailleurs très-estimables, sont persuadés que le Brut d'Angleterre était un ouvrage fabriqué par Geffroy de Monmouth (2); mais aux victorieuses réponses de

(1) Turner's vindication of the ancient british poems, p. 161 et suiv.

(2) Ibid, p. 145.

M. Ellis à une pareille opinion (1) j'en ajouterai une qui ne permet pas de réplique: nous avons vu à l'article de Geffroy Gaimar que ce Trouvère, pour composer son Brut d'Angleterre, et ensuite son histoire des rois anglo-saxons, ayait eu besoin de livres, et comment sa dame Constance-Fitz-Gilbert s'était adressée à Walte Espec, baron de Hamake, pour obtenir d Robert de Caen, comte de Glocester, le Bru qu'il avait fait traduire d'après les manuscrit des Gallois:

Ele *enveiad* a Helmeslac
Pour le livre Walter Espac;
Robert li quens de Glocestre
Fist translater icele geste
Solum les livres as Waleis.
Kil aveient des bretons reis.
Walter Espec la *demandat*,
Li quens Robert li *enveiat*
Puis la *prettat* Walter Espec,
Etc.

(1) Specimens of early English Metrical Romances, vol. 1. p. 85 et suiv.

Ainsi, il est constant que l'histoire des rois bretons ou le Brut, existait dans la littérature galloise au XIIe. siècle, et que le comte de Glocester en avait fait faire une traduction, qu'il prêta à Geffroy Gaimar, à la demande du baron Walter Espec.

D'un autre côté, ce même Trouvère atteste qu'il avait également, pour l'aider dans son travail, le Brut apporté de la Bretagne armoricaine par Walter Calenius, archidiacre d'Oxford, et que ce deuxième exemplaire avait subi plusieurs corrections avantageuses d'après le premier:

> Li bon livre de Oreford,
> Ki fu Walter l'arcediaen
> Si en *amendat* son livre bien (1).

Ce témoignage suffit pour repousser l'accusation d'imposture qu'on voudrait faire peser sur Geffroy de Monmouth. Si nous avons insisté particulièrement sur ce point, c'est

(1) Voyez ci-dessus p. 108.

qu'il constate qu'encore au XIIe. siècle il existait une littérature commune entre les Gallois et les Armoricains, et par conséquent que nous avons encore aujourd'hui des restes précieux de l'ancienne littérature celtique.

Au témoignage de Geffroy Gaimar ajoutons celui de Girard le Gallois, qui atteste au XIIe. siècle que ses compatriotes avaient des généalogies qui remontaient jusqu'à Énée.

On trouve au Musée britannique plusieurs exemplaires du Brut de maître Wace.

Le premier est dans la bibliothèque royale, 13. A. XXI. L'auteur du catalogue de cette bibliothèque s'est trompé en avançant que le poète avait continué le Brut jusqu'au règne de Guillaume-le-Roux; il suffit de feuilleter le manuscrit pour voir qu'à la page 141 Wace finit le Brut, comme Geffroy de Monmouth, à la mort du roi Cadwaladre, vers la fin du VIIe. siècle, et que ce qui suit, est l'histoire des rois anglo-saxons par le Trouvère Geffroy Gai-

mar, que nous avons déjà fait connaître (1).

Le deuxième est dans la bibliothèque Cottonienne Vitellius, A. X. L'auteur du catalogue de cette bibliothèque a commis la même erreur en écrivant que le Brut de Wace allait jusqu'au règne d'Édouard Ier. Mais cette méprise était difficile à éviter, parce que le copiste, supprimant les quatre derniers vers du Brut de Wace, a immédiatement et sans aucun titre ni marque distinctive, incorporé l'ouvrage d'un continuateur anonyme, qui va jusqu'à la 24e année du règne de Henri III (1241), et dont nous parlerons ailleurs.

Ces deux manuscrits sont du XIIIe. siècle, et le poète se nomme lui-même *Wace.*

Le troisième manuscrit est dans la bibliothèque Harleïenne, n°. 6508; il renferme le Brut sans aucun supplément. L'écriture de ce manuscrit est du XIVe. siècle, et le poète est nommé *Gazce*, le G pour le double W, suivant l'usage du tems.

(1) Voyez p. 104.

Un quatrième manuscrit est à Cambridge, dans la bibliothèque du collége du *Corpus Christi*; il est du XIIIe. siècle, et le poète y est nommé *Wace* (1).

La France possède aussi un grand nombre de manuscrits du Brut d'Angleterre; on trouve à la bibliothèque du roi les suivants :

1°. Le manuscrit de Cangé, n°. Y^e^. 600, écrit dans le XIIIe. siècle, et dans lequel on lit :

> Mestres Waces qui fist cest livre
> Etc.

2°. Un second manuscrit de Cangé, n°. 7535, du même âge que le précédent, et que le copiste a divisé en deux parties, pour insérer entre elles quatre Romans de la Table Ronde par Chrétien de Troyes. Cette insertion a lieu à l'endroit où Wace dit que tout n'est pas vrai, mais aussi que tout n'est pas faux dans l'histoire du roi

(1) Nasmith's catalog. p. 32.

Artur, et que ce sont les Jongleurs qui, pour se faire écouter, l'ont chargée de fables et remplie de faits merveilleux; ensuite le copiste ajoute qu'il va le prouver par les ouvrages de Chrétien de Troyes :

> Mais ce que Crestien temoigne
> Povez ci oïr sans aloigne.

Viennent immédiatement les quatre Romans en vers :

1°. D'Erec et d'Énide,

2°. De Perceval le Gallois,

3°. De Cligès,

4°. Du Chevalier au Lion.

Après la transcription de ces Romans, le copiste reprend le Roman du Brut jusqu'à la fin, et il donne à l'auteur le nom de *Gasse*. Mais il faut observer qu'en faisant ce morcellement, ce copiste a laissé plusieurs passages du Roman du Brut, et entr'autres celui des jeux de la Table Ronde;

3°. Un manuscrit de Colbert, n°. 7515 56,

écrit en 1291. Le copiste a coupé la narration du Brut au règne de Cadwalladre, pour y placer une histoire très-succincte des rois anglo-saxons, excepté sur St.-Édouard, dont la vie est remplie de faits merveilleux, mais tous fabuleux : après avoir raconté sa mort, le copiste revient au Brut d'Angleterre qu'il reprend au règne de Cadwalladre et continue ce Roman avec Wace. A la suite, on trouve une histoire très-rapide des rois anglo-normands, depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à la mort du roi Jean-Sans-Terre. Mais nous ne connaissons ni l'auteur de l'abrégé de l'histoire des rois anglo-saxons intercalée dans le Brut de ce manuscrit, ni l'auteur de l'addition sur les rois anglo-normands, qui est à la suite. Wace est nommé Gasse dans cet exemplaire;

4°. Le manuscrit de la bibliothèque du roi, n°. 7537, écrit dans le XVe. siècle et appartenant à un duc de Berry. Ce n'est plus la langue romane du Brut ; le copiste l'a

rapprochée du français de son tems; or comme il n'entend pas toujours la première, il l'a souvent mal traduite : il a même défiguré le nom de Wace de trois manières, en l'appelant d'abord *Huistace*, puis *Extasse*, et enfin *Wistace*;

5°. Le manuscrit de Sainte-Palaye, à la bibliothèque du roi, n°. 159, écrit dans le XVe. siècle : on y trouve aussi les trois noms ci-dessus donnés à notre poète;

6°. Le manuscrit cité par Fauchet et celui de M. Foucault, intendant de Caen, dont Galland a fait usage, et où l'on voit corrompu de la même manière le nom de Wace (1);

7°. Enfin, le manuscrit de Tristan de St.-Amand, également cité par Galland, et qui donne le nom de Gasse à notre poète (2).

Ainsi, tous les manuscrits tant anglais que fran-

(1) Fauchet, Orig. de la langue et de la poésie française, liv. 2, p. 82. — Mémoire de l'acad. des inscript., vol. 2.

(2) Ibid.

çais du XIIIe et du XIVe. siècle attribuent à *maître Wace* la traduction en vers français du Brut d'Angleterre d'après la version latine de Geffroy de Monmouth ; leur témoignage est fortifié par celui de Layamon, de Pierre de Langtof et de Robert de Brune, écrivains des mêmes siècles, qui déclarent n'avoir versifié le Brut que d'après celui de *maître Wace ;* enfin, les chartes du XIIe. siècle attestent que c'est le nom que portait ce poète. Quelle autorité peuvent alors avoir des manuscrits français beaucoup plus modernes, transcrits par des copistes qui, n'ayant aucune notion sur la littérature normande et anglo-normande, se sont permis de rajeunir le style d'un auteur, de défigurer son nom et de transcrire ses vers d'une manière qui violait souvent les règles de la prosodie romane ?

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter tant d'auteurs, d'ailleurs très-estimables, qui, d'après Fauchet trompé par des manuscrits fautifs, se sont copiés les uns les autres sans

plus ample examen, et qui, n'ayant jamais consulté les originaux, se sont par là-même égarés au point de faire de maître Wace et de leur Huistace, Wistace et Eustache, des auteurs différens, et de leur attribuer les ouvrages d'autrui.

Le Brut de Wace fut abrégé en prose française, sous Edouard III, par Raoul de Bohon, à la demande de Henri de Lacy, comte de Lincoln ; on trouve cet abrégé dans la bibliothèque Harleïenne, n°. 902 : c'est ce qu'on appelle *le Petit Brut.*

Le second ouvrage de Wace est son histoire versifiée des ducs de Normandie qu'on nomme improprement *le Roman du Rou.*

On peut la diviser en deux parties : la première, celle qui est en vers alexandrins, et la seconde, celle qui est en vers de huit syllabes.

Nous avons vu que ce Trouvère avait mis en vers l'histoire des rois bretons, *alias* la traduction du Brut d'Angleterre. Geffroy Gai-

çais du XIIIe et du XIVe. siècle attrib
Wace la traduction en vers français
d'Angleterre d'après la version latine
froy de Monmouth ; leur témoignage
tifié par celui de Layamon, de
Langtof et de Robert de Brune,
des mêmes siècles, qui déclarent n'a
sifié le Brut que d'après celui de *maître*
enfin, les chartes du XIIe. siècle
que c'est le nom que portait ce poète
autorité peuvent alors avoir des
français beaucoup plus modernes,
par des copistes qui, n'ayant aucune
sur la littérature normande et anglo-nor
se sont permis de rajeunir le style
teur, de défigurer son nom et de
ses vers d'une manière qui violait
les règles de la prosodie romane?

Nous ne nous arrêterons pas à réf
d'auteurs, d'ailleurs très-estimables,
près Fauchet trompé par des
Rutilé, se sont copiés les uns les

partie du Roman du Rou
n 1160, mais on ignore
avoir raconté les faits im-
ire des deux premiers ducs,
e du troisième, le poète
t, et termine un ouvrage im-
s qui annoncent au moins
écèlent pas l'humeur :

voie se peut on bien lascier,
ns se peut l'en ennoier ;
loit, ou prendre autre loier,
doit qui que peut avancier
ace qui de prendre a mestier (1).

tainement des motifs pour
a même un intervalle assez
position de cette première
la seconde, puisque l'une
autre postérieure à l'année
même paraître isolément : car
rits soit français soit anglais

(1) Ms.

mar avait fait le même travail long-tems avant lui ; il y avait même ajouté une histoire des rois anglo-saxons. Alors, pour compléter l'histoire d'Angleterre à cette époque, il ne manquait plus qu'une histoire des rois anglo-normands qui avaient régné depuis la conquête. Wace s'en occupa ; il reprit la matière de plus loin, en nous racontant d'abord les diverses invasions des Normands sur le Nord de l'Europe avant de s'établir dans la Neustrie, ensuite en composant une histoire des ducs de Normandie ; pour la traiter, il employa d'abord la marche des vers alexandrins : l'histoire de Rollon, celle de Guillaume-Longue-Épée, son fils, et en partie celle de Richard Ier., son petit-fils, sont vérifiées de cette manière. Ce qu'on doit y remarquer, c'est que le Trouvère ne change de rimes qu'aux *alinéa*, de sorte que, pendant 30, 40, 60 vers, et même quelquefois plus, il faut entendre une rime trop long-tems consonnante et toujours fatiguante.

Cette première partie du Roman du Rou fut commencée en 1160, mais on ignore pourquoi, après avoir raconté les faits importans de l'histoire des deux premiers ducs, et en partie celle du troisième, le poète s'arrête subitement, et termine un ouvrage imparfait par ces vers qui annoncent au moins l'ennui, s'ils ne décèlent pas l'humeur :

Mais d'aler longue voie se peut on bien lascier,
Et de belles chansons se peut l'en ennoier ;
Qui chante boire doit, ou prendre autre loier,
De son mestier se doit qui que peut avancier
Volentiers preist grace qui de prendre a mestier (1).

Le poète eut certainement des motifs pour agir ainsi ; il exista même un intervalle assez long entre la composition de cette première partie et celle de la seconde, puisque l'une est de 1160 et l'autre postérieure à l'année 1170 ; elles durent même paraître isolément : car les anciens manuscrits soit français soit anglais

(1) Ms. de Dom Brial.

qu'il constate qu'encore au XIIe. siècle il existait une littérature commune entre les Gallois et les Armoricains, et par conséquent que nous avons encore aujourd'hui des restes précieux de l'ancienne littérature celtique.

Au témoignage de Geffroy Gaimar ajoutons celui de Girard le Gallois, qui atteste au XIIe. siècle que ses compatriotes avaient des généalogies qui remontaient jusqu'à Énée.

On trouve au Musée britannique plusieurs exemplaires du Brut de maître Wace.

Le premier est dans la bibliothèque royale, 13. A. XXI. L'auteur du catalogue de cette bibliothèque s'est trompé en avançant que le poète avait continué le Brut jusqu'au règne de Guillaume-le-Roux; il suffit de feuilleter le manuscrit pour voir qu'à la page 141 Wace finit le Brut, comme Geffroy de Monmouth, à la mort du roi Cadwaladre, vers la fin du VIIe. siècle, et que ce qui suit, est l'histoire des rois anglo-saxons par le Trouvère Geffroy Gai-

mar, que nous avons déjà fait connaître (1).

Le deuxième est dans la bibliothèque Cottonienne Vitellius, A. X. L'auteur du catalogue de cette bibliothèque a commis la même erreur en écrivant que le Brut de Wace allait jusqu'au règne d'Édouard Ier. Mais cette méprise était difficile à éviter, parce que le copiste, supprimant les quatre derniers vers du Brut de Wace, a immédiatement et sans aucun titre ni marque distinctive, incorporé l'ouvrage d'un continuateur anonyme, qui va jusqu'à la 24e année du règne de Henri III (1241), et dont nous parlerons ailleurs.

Ces deux manuscrits sont du XIIIe. siècle, et le poète se nomme lui-même *Wace.*

Le troisième manuscrit est dans la bibliothèque Harleïenne, n°. 6508; il renferme le Brut sans aucun supplément. L'écriture de ce manuscrit est du XIVe. siècle, et le poète est nommé *Gazce*, le G pour le double W, suivant l'usage du tems.

(1) Voyez p. 104.

Un quatrième manuscrit est à Cambridge, dans la bibliothèque du collége du *Corpus Christi*; il est du XIIIe. siècle, et le poète y est nommé *Wace* (1).

La France possède aussi un grand nombre de manuscrits du Brut d'Angleterre; on trouve à la bibliothèque du roi les suivants :

1°. Le manuscrit de Cangé, n°. Y^e^. 600, écrit dans le XIIIe. siècle, et dans lequel on lit :

> Mestres Waces qui fist cest livre
> Etc.

2°. Un second manuscrit de Cangé, n°. 7535, du même âge que le précédent, et que le copiste a divisé en deux parties, pour insérer entre elles quatre Romans de la Table Ronde par Chrétien de Troyes. Cette insertion a lieu à l'endroit où Wace dit que tout n'est pas vrai, mais aussi que tout n'est pas faux dans l'histoire du roi

(1) Nasmith's catalog. p. 32.

Artur, et que ce sont les Jongleurs qui, pour se faire écouter, l'ont chargée de fables et remplie de faits merveilleux; ensuite le copiste ajoute qu'il va le prouver par les ouvrages de Chrétien de Troyes :

> Mais ce que Crestien temoigne
> Povez ci oïr sans aloigne.

Viennent immédiatement les quatre Romans en vers :

1°. D'Erec et d'Énide,

2°. De Perceval le Gallois,

3°. De Cligès,

4°. Du Chevalier au Lion.

Après la transcription de ces Romans, le copiste reprend le Roman du Brut jusqu'à la fin, et il donne à l'auteur le nom de *Gasse*. Mais il faut observer qu'en faisant ce morcellement, ce copiste a laissé plusieurs passages du Roman du Brut, et entr'autres celui des jeux de la Table Ronde;

3°. Un manuscrit de Colbert, n°. 7515 55,

écrit en 1291. Le copiste a coupé la narration du Brut au règne de Cadwalladre, pour y placer une histoire très-succincte des rois anglo-saxons, excepté sur St.-Édouard, dont la vie est remplie de faits merveilleux, mais tous fabuleux : après avoir raconté sa mort, le copiste revient au Brut d'Angleterre qu'il reprend au règne de Cadwalladre et continue ce Roman avec Wace. A la suite, on trouve une histoire très-rapide des rois anglo-normands, depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à la mort du roi Jean-Sans-Terre. Mais nous ne connaissons ni l'auteur de l'abrégé de l'histoire des rois anglo-saxons intercalée dans le Brut de ce manuscrit, ni l'auteur de l'addition sur les rois anglo-normands, qui est à la suite. Wace est nommé Gasse dans cet exemplaire;

4°. Le manuscrit de la bibliothèque du roi, n°. 7537, écrit dans le XVe. siècle et appartenant à un duc de Berry. Ce n'est plus la langue romane du Brut ; le copiste l'a

rapprochée du français de son tems; or comme il n'entend pas toujours la première, il l'a souvent mal traduite : il a même défiguré le nom de Wace de trois manières, en l'appelant d'abord *Huistace*, puis *Extasse*, et enfin *Wistace*;

5°. Le manuscrit de Sainte-Palaye, à la bibliothèque du roi, n°. 159, écrit dans le XVe. siècle : on y trouve aussi les trois noms ci-dessus donnés à notre poète;

6°. Le manuscrit cité par Fauchet et celui de M. Foucault, intendant de Caen, dont Galland a fait usage, et où l'on voit corrompu de la même manière le nom de Wace (1);

7°. Enfin, le manuscrit de Tristan de St.-Amand, également cité par Galland, et qui donne le nom de Gasse à notre poète (2).

Ainsi, tous les manuscrits tant anglais que fran-

(1) Fauchet, Orig. de la langue et de la poésie française, liv. 2, p. 82. — Mémoire de l'acad. des inscript., vol. 2.

(2) Ibid.

çais du XIIIe et du XIVe. siècle attribuent à *maître Wace* la traduction en vers français du Brut d'Angleterre d'après la version latine de Geffroy de Monmouth ; leur témoignage est fortifié par celui de Layamon, de Pierre de Langtof et de Robert de Brune, écrivains des mêmes siècles, qui déclarent n'avoir versifié le Brut que d'après celui de *maître Wace ;* enfin, les chartes du XIIe. siècle attestent que c'est le nom que portait ce poète. Quelle autorité peuvent alors avoir des manuscrits français beaucoup plus modernes, transcrits par des copistes qui, n'ayant aucune notion sur la littérature normande et anglo-normande, se sont permis de rajeunir le style d'un auteur, de défigurer son nom et de transcrire ses vers d'une manière qui violait souvent les règles de la prosodie romane ?

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter tant d'auteurs, d'ailleurs très-estimables, qui, d'après Fauchet trompé par des manuscrits fautifs, se sont copiés les uns les autres sans

plus ample examen, et qui, n'ayant jamais consulté les originaux, se sont par là-même égarés au point de faire de maître Wace et de leur Huistace, Wistace et Eustache, des auteurs différens, et de leur attribuer les ouvrages d'autrui.

Le Brut de Wace fut abrégé en prose française, sous Edouard III, par Raoul de Bohon, à la demande de Henri de Lacy, comte de Lincoln; on trouve cet abrégé dans la bibliothèque Harleïenne, n°. 902 : c'est ce qu'on appelle *le Petit Brut.*

Le second ouvrage de Wace est son histoire versifiée des ducs de Normandie qu'on nomme improprement *le Roman du Rou.*

On peut la diviser en deux parties : la première, celle qui est en vers alexandrins, et la seconde, celle qui est en vers de huit syllabes.

Nous avons vu que ce Trouvère avait mis en vers l'histoire des rois bretons, *alias* la traduction du Brut d'Angleterre. Geffroy Gai-

mar avait fait le même travail long-tems avant lui ; il y avait même ajouté une histoire des rois anglo-saxons. Alors, pour compléter l'histoire d'Angleterre à cette époque, il ne manquait plus qu'une histoire des rois anglo-normands qui avaient régné depuis la conquête. Wace s'en occupa ; il reprit la matière de plus loin, en nous racontant d'abord les diverses invasions des Normands sur le Nord de l'Europe avant de s'établir dans la Neustrie, ensuite en composant une histoire des ducs de Normandie ; pour la traiter, il employa d'abord la marche des vers alexandrins : l'histoire de Rollon, celle de Guillaume-Longue-Épée, son fils, et en partie celle de Richard Ier., son petit-fils, sont vérifiées de cette manière. Ce qu'on doit y remarquer, c'est que le Trouvère ne change de rimes qu'aux *alinéa*, de sorte que, pendant 30, 40, 60 vers, et même quelquefois plus, il faut entendre une rime trop long-tems consonnante et toujours fatiguante.

Cette première partie du Roman du Rou fut commencée en 1160, mais on ignore pourquoi, après avoir raconté les faits importans de l'histoire des deux premiers ducs, et en partie celle du troisième, le poète s'arrête subitement, et termine un ouvrage imparfait par ces vers qui annoncent au moins l'ennui, s'ils ne décèlent pas l'humeur :

Mais d'aler longue voie se peut on bien lascier,
Et de belles chansons se peut l'en enmoier ;
Qui chante boire doit, ou prendre autre loier,
De son mestier se doit qui que peut avancier
Volentiers preist grace qui de prendre a mestier (1).

Le poète eut certainement des motifs pour agir ainsi ; il exista même un intervalle assez long entre la composition de cette première partie et celle de la seconde, puisque l'une est de 1160 et l'autre postérieure à l'année 1170 ; elles durent même paraître isolément : car les anciens manuscrits soit français soit anglais

(1) Ms. de Dom Brial.

du XIIIe. siècle contiennent bien la seconde partie et nullement la première, dont on ne trouve aucune copie du même âge dans les bibliothèques publiques de l'Europe. Nos copies sont toutes modernes; le manuscrit de Bigot est transcrit sur celui de Duchesne, et celui de Duchesne copié sur l'exemplaire de Dumoustier, aujourd'hui inconnu.

Wace assure qu'il avait reçu beaucoup de complimens sur la première partie de son ouvrage; mais les louanges et même la gloire ne semblent pas avoir été le seul but de son ambition; en effet, son humeur perce ouvertement dans le début de la seconde partie de son histoire; il se plaint de ces Mécènes qui se bornaient à de stériles complimens qu'il se plaît à rapporter ironiquement :

Mult soelent estre onuré
E mult preisé e mult amé,
Cil qui les gestes escriveient,
E qui les estoires tretteient;
Suvent aveient des baruns
E des nobles dames beaus duns,

Pur mettre lur nuns en estoire
Que tuz tens mais fust d'eus memoire.
Mais orc puis jeo lunges penser,
Livres escrire e translater,
Faire Romans e Serventeiz,
Tart truverai tant seit courteis
Qui tant me duinst e mette en main
Dunt j'aie un meis un escrivain,
Ne qui nul autre bien me face.
Fors tant mult dit bien maistre Wace:
Vus devriez tuz tens escrire,
Qui tant savez bel e bien dire!
A ceo me tiens e a ce mus,
Ja de plusors n'en aurai plus.
Je parolle a la riche gent,
Qui out les rentes et l'argent,
Kar pur eus sunt li livre faits,
E bon dit faits e bien retraits.
Mort est qui jadis *fud* noblesce,
E perie est od lui largesce;
Qui ses leis ait nel puis truver;
Tant ne puis luing e pres aler,
Ne truis guaires qui rien me dunt
Fors li reis Henris li secunt;
Il me fist duner, Deus li rende,
A Baieus une provende,
E maint autre dun me *ad* dumé,
De tut lui sace Deus bon gré (1)!

(1) J'ai copié ce morceau parce qu'il est incorrect et

Wace, à la recommandation du roi Henri II, était donc devenu chanoine de Bayeux, lorsqu'il reprit la suite de son Roman du Rou. On peut croire que la reconnaissance lui en fit un devoir; mais en terminant son ouvrage, il nous apprend, dans le manuscrit anglais, que le roi Henri avait chargé Benoît de Ste.-More de mettre en vers l'histoire des ducs de Normandie (1). Piqué sans doute de voir cette tâche honorable confiée plutôt à un autre qu'à lui, Wace, qui déjà avait fait une partie de cet ouvrage, sort de l'inaction à laquelle il s'était condamné; son amour-propre lui prescrit de finir le Roman du Rou de manière à le faire paraître avant celui de son rival; il prend la plume, et pour réussir, il abandonne la marche des vers alexandrins

souvent inintelligible dans l'édition du Roman du Rou, et j'affirme qu'il n'y a pas de lacune dans le manuscrit anglais, comme le dit l'éditeur, vol. 1, p. 273.

(1) Bibl. regia, no. 4, ex. 9.

toujours plus imposante, plus majestueuse, et par là-même plus difficile ; il n'emploie plus que les vers de huit syllabes qui lui semblent plus propres à la narration ; enfin, il continue l'histoire de nos ducs, et en la terminant à la seizième année du règne de Henri II, il dit à son rival :

Die en avant qui dire en deit,
J'ai dit por maistre Beneit
Qui cest ovre a dire a emprise,
Com li Reis la desor lui mise;
Quant li Reis li a roué faire,
Laisser la dei, si m'en dei taire.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ce second ouvrage de Wace ni sur les manuscrits qui le renferment ; nous l'avons fait plus amplement dans notre dissertation anglaise sur ce poète. Comme M. de Roquefort, dans son *Essai sur notre Ancienne poésie*, et M. Pluquet, dans son édition du *Roman du Rou*, ont traduit en français la plupart des notions que nous avons données

sur la vie et les ouvrages de ce Trouvère, nous renvoyons à ces deux auteurs.

Le troisième ouvrage de Wace est une chronique ascendante des ducs de Normandie en vers alexandrins; c'est un abrégé du Roman du Rou; le poète part du roi Henri II et remonte jusqu'à Rollon, en faisant un éloge particulier de chaque duc. Cette chronique, composée après l'année 1174, est imprimée parmi les mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie (1).

Le quatrième ouvrage de Wace est l'histoire de l'établissement de la fête de la Conception de la Ste. Vierge par Guillaume-le-Conquérant et de l'événement miraculeux qui y donna lieu; aussi appelait-on cette fête la *Fête aux Normands*. Pour la rendre plus brillante, ils établirent des jeux-poétiques en l'honneur de la Vierge; ainsi tandis que dans

(1) Vol. 1, seconde partie, p. 444.

plusieurs des provinces de la France on célébrait ces jeux littéraires si connus sous le nom de *Puys d'Amour*, où l'on couronnait ceux qui chantaient le mieux la beauté de leurs Dames, les Normands avaient *le Puy de la Conception de la Vierge*, où ils distribuaient des prix aux meilleures pièces de vers composées en l'honneur de la *Dame des Cieux*. Ces fêtes ne subsistaient plus avant la révolution qu'aux Carmes de Rouen et à l'Université de Caen. Le huit décembre de chaque année, on donnait aux auteurs des pièces couronnées, des palmes, des anneaux d'or, des plumes et des jettons d'argent.

Wace est sûrement le premier qui ait écrit en vers français sur cette fête ; comme dans le récit de l'événement qui y donna lieu, il avait à décrire une tempête, nous transcrivons ici sa description :

A la nef vindrent, si entrerent,
En mer s'enpaitrent, si siglerent;
En haute mer ja loing estoient,

Fors mer et ciel, rien ne veoient ;
Dunc commenca mers a meller,
Ondes a croistre et a troubler,
Nerci le ciel, nerci la nue,
Tost fu la terre tote esmeue ;
Li vens a la nef va devant,
A merveilleus torment et grant ;
De totes pars la mer asaut,
Rompent cordes, le tref lor faut ;
Li marinier orent paour,
Onques de mort n'orent greignor ;
L'un ne sait l'autre conseillier,
L'un ne pooit a l'autre aidier,
Li plus sages pou i savoit ;
Et li plus preuz pou i valoit ;
Tout ont leissié le gouverner
Egaré vont par cele mer.
Chascun se gist, et crie et pleure
Grant paour ont, ne gardent l'eure,
Quar li tourment les acravant,
Deprient Dieu omnipotant
Et madame Sainte Marie
Que vers son fils for lace aïe ;
En lor vie petit se fient,
Battent corpes, pleurent et crient ;
Tuit erent a neier torné,
A Dieu s'estoient comandé,
Quant un ange lor aparut,
Qui de jouste la nef estut ;

Si est d'evesqual vestement
Appareilliez mult gentement,
Etc.

L'ange ordonne à Helsin, abbé de Ramsey, que le vaisseau portait, en qualité d'ambassadeur du duc Guillaume pour aller négocier la paix avec le roi de Danemarck, de célébrer tous les ans, le huit décembre, le même office que le jour de la Nativité de la Vierge, huit septembre, avec la seule différence du mot *Conception* placé au lieu de celui de *Nativité*. L'abbé promet et la tempête cesse.

Effectivement, dans tous les anciens bréviaires des divers diocèses de la Normandie, l'office est le même pour ces deux fêtes, sauf le changement du nom de chacune d'elles ; il est encore le même aujourd'hui, au moins dans le diocèse de Bayeux: ce qui confirmerait assez la vérité de l'événement.

Wace composa de la même manière plusieurs histoires détachées sur la mort de la St^e^. Vierge, sur son enterrement par les douze

apôtres, et sur sa résurrection; dans la suite, il réunit ces pièces particulières ; en y joignant tout ce qu'on peut savoir sur la naissance de la Vierge, sur son enfance, sur sa famille, sur l'annonciation qui lui est faite par l'ange, et sur son mariage avec St. Joseph, il forma un ouvrage de 1800 vers qu'on peut regarder comme la vie de la mère du fils de Dieu ; on le trouve à la bibliothèque du roi, n°. 2738, et M. n°. 20, Mss. de Notre-Dame.

Le dernier ouvrage de Wace est une vie de St.-Nicolas, qui renferme 1500 vers de huit syllabes. Le savant Hickes en a publié quelques extraits dans son *thesaurus litteraturæ septentrionalis* (1). On trouve un exemplaire complet de cette vie dans la bibliothèque du collége de la Trinité à Cambridge, un second dans la bibliothèque Bodleïenne à Oxford, un troisième dans la curieuse bibliothèque

(1) Thesaurus litt. sept, p. 146 et 149.

de M. Douce à Londres, et enfin un quatrième à Paris dans la bibliothèque du roi (1).

C'est d'après ce quatrième manuscrit que l'abbé Lebeuf a attribué à Robert Wace une vie de St.-Georges en vers français (2); elle est, en effet, la première dans le manuscrit du roi; mais sautant sans plus ample examen à la fin du manuscrit, il y a lu quelques vers où Wace se nomme; de là la méprise qu'il a commise, en attribuant cette vie à ce poète, tandis qu'en parcourant le volume avec plus de soin, il eût vu que la vie de St.-Georges est suivie de celle de St.-Nicolas, et que c'est à la fin de la dernière, et non à la fin de la première, que Wace dit, en se nommant, que la vie

Qu'il a de Saint-Nicolas fait
Del latin en romans estreit
A l'ocs Robert le Fitz Tiout
Qui Saint-Nicolas moult amout

(1) Bibl. du roi, n°. 7268.

(2) Mém. de l'Acad. des inscrip., vol. 17, p. 729.

Cette famille Tiout, distinguée à Caen dans le XIIe. siècle et dans les siècles suivans, portait le surnom de Banoise qu'elle a laissé à une des rues de cette ville.

Galland, dans son mémoire sur quelques anciens poètes, a, comme l'abbé Lebeuf, parcouru trop rapidement son manuscrit; il fait confusion, en attribuant à Wace le *Roman du Chevalier-au-Lion*, et en en fixant la date à l'année 1155 (1) : ce Roman est incontestablement de Chrétien de Troyes; mais il y a, à la bibliothèque du roi, des manuscrits qui renferment le Roman du Brut par Wace, et celui du Chevalier-au-Lion inséré dans le Brut, comme nous l'avons déjà prouvé (2), et Gallant ne lisant pas avec un peu d'attention son manuscrit, ne s'est point aperçu de l'insertion; il s'est trompé, et il a égaré la Ravallière et de la Borde (3); et j'ai moi-même eu le tort de le

(1) Mém.de l'Acad. des inscrip., vol. 2.

(2) Voyez, p. 160 et 161.

(3) Essais sur la musique, vol. 2. — Poésies du roi de Navarre, vol. 1.

suivre dans ma dissertation anglaise.

On a encore attribué à Wace quelques branches du *Roman d'Alexandre* (1); mais cette opinion n'est fondée que sur un passage mal entendu de ce Roman dans lequel le poète dit :

Mult par fu grant la perte, si com raconte Estace,
Des morts et des naffrés qui gitent en la place.... ,

Et ailleurs,

. . . . . ce nous raconte Estace.

Il nous paraît évident qu'il n'y a dans ces vers qu'une citation du poète Stace dans sa Thébaïde, et non pas une désignation du nom de l'auteur du Roman. Le Grand d'Aussy a fort maltraité Thomas de Kent qu'il accuse d'avoir interpolé et altéré le Roman d'Alexandre, et surtout dans les vers que nous venons de citer ; mais nous défendrons ailleurs notre poète anglo-normand.

---

(1) Catalog. de la Vallière, nº. 2701.

Les Bénédictins, en défigurant aussi le nom de notre poète, le font auteur d'un poème sur les rois de France, sur les ducs de Normandie, sur les comtes de Poitiers et sur d'autres princes ; mais les Révérends Pères ont sûrement fait confusion, parce qu'aucun bibliographe n'a parlé de ce poème (1).

Enfin, nous voulons bien croire avec La-Rocque que le précis historique sur l'origine des seigneurs de la maison de Harcourt, qu'il a publié pour démontrer l'antique illustration de cette famille, a été écrit par Wace ; mais nous disons que la copie dont il a fait usage est par fois bien incorrecte (2.)

Nous regrettons de n'avoir pu trouver aucun des *Lais* ni des *Serventois* que Wace dit avoir composés; comme ils auraient été les plus anciens monumens de ces deux genres de poésie,

---

(1) Hist. litt., vol. 9, p. 55. — Gallia Christiana, vol. 11, p. 363.

(2) Histoire de la maison de Harcourt, vol. 3, p. 13.

nous aurions peut-être mieux connu l'esprit qui les dicta dans le principe.

On a jusqu'ici placé assez généralement le poète Wace à la tête des Trouvères, parce qu'on ne connaissait pas encore les ouvrages de ceux qui l'avaient précédé. Malheureusement les copistes, comme nous l'avons vu, défigurèrent souvent son nom; de là les erreurs qui firent méconnaître et l'auteur et ses ouvrages. On dirait aussi que, par une espèce de fatalité attachée à la personne de ce poète, il fallait qu'il fût attaqué de nos jours, même pour les ouvrages que personne ne lui conteste. Les éditeurs de son Roman du Rou qui, dans leur préface, l'ont présenté comme une historien véridique, ont joint à son texte des notes qui souvent le condamnent comme un écrivain inexact. Heureusement la critique de l'annotateur n'est pas toujours fondée, et sa censure est quelquefois démentie par l'histoire; il accuse Wace d'avoir sans discernement suivi des guides infidèles, Dudon de St.-Quentin et

Guillaume de Jumièges; mais, comme on n'écrivit rien d'historique sous les trois premiers ducs de Normandie, nos deux premiers historiens ne purent écrire que sur des traditions orales; alors l'erreur est si facile à commettre, qu'elle devient pardonnable. « La mé-« moire des faits, dit le sage abbé Fleury, ne « peut se conserver long-tems sans écrire; c'est « beaucoup si elle s'étend à un siècle. » Rollon était descendu en Normandie en 876, et Dudon de St.-Quentin n'écrivit qu'en 1002. Dans cet intervalle où un peuple vint à main armée se fondre dans un autre peuple, les vaincus purent oublier des faits dont le souvenir était humiliant, et les vainqueurs qui n'écrivaient pas, purent facilement les confondre ou les déplacer. On reproche à Wace des erreurs de date, mais les anachronismes n'arrêtent pas les poètes; ne peut-on pas, d'ailleurs, en accuser avec plus de raison ses copistes? Enfin des faits merveilleux qu'il raconte, le font traiter de fabuleux; mais n'en trouve-t-on pas dans tous les

historiens de cette époque, et même chez les historiens tant grecs que romains de l'antiquité? Loin de blâmer Wace, nous devons plutôt lui savoir gré de ses anecdotes fabuleuses, puisqu'il nous fait connaître l'esprit crédule et superstitieux qui existait chez nos ancêtres, même dans les premiers rangs de la société.

Au reste, il ne faut pas croire que Wace ait servilement suivi nos deux premiers historiens normands; on trouve dans son Roman des morceaux, où il montre du génie dans l'invention de l'élocution dans la pensée et de l'énergie dans le style. Il est peintre dans ses descriptions; elles sont animées, elles font image; mais il serait trop long de citer ici quelques extraits de chacun de ses différens ouvrages : nous nous bornerons à quelques passages, surtout au discours qu'il fait tenir à l'archevêque de Rouen, qui va, au nom du roi de France, proposer à Rollon une trève de trois mois pour traiter de la paix :

Rou, Dex te veux creistre t'onor et ton barnage,
En peine et en malice as usé ton aage,
Et vescu d'autrui lermes et d'autrui gaainage;
Maint home as essilié et torné a servage,
Et mis par povreté mainte fame au putage,
Et tolleit lor chastels et lor droit eritage ;
Ne prenz convoi de t'ame, plus que bete sauvage,
Tu iras en enfer en dolereux mesnage,
En perdurable paine qui onques n'a soage;
De vivre longuement n'as ne pleige ne gage;
Mue ta male vie, et change ton courage,
Recois crestienté, et fais al roi homage,
Apren a vivre en paiz, et laiz ester ta rage.
Ne detruiz sa terre, quar tu fais grant outrage.
Une fille a mout gente qui est de haut parage,
Icel te veut donner o riche mariage,
Des Oure vers la mer tot le païz marage,
Si vivras de tes rentes, sans proie et sans tollage;
Maint bon recet auras et maint bon herbergage
De miex en porra estre a trestot ton lignage
Done treives troiz moiz sans perte et sans damage
N'iras mès par besoing a sigle ne nage;
De convenanz tenir te donra bon ostage;
De prendre fille a roi, n'auras tu ja hontage.
Rou oï la parole, mout li atalanta
Etc. (1).

Wace dans tous ses ouvrages témoigne qu'il

(1) Rom. du Rou, ms. de Dom Brial,

ne prend la plume que pour instruire ceux qui n'entendent pas le latin : de là son début de la vie de St.-Thomas :

A cel qui n'ont lettres aprises,
Ni lor ententes n'i out mises,
Deivent li cler mustrer la loi,
Parler des sains, dire pourquoi
Chascune feste est controvée,
Chascune a son jor gardée....
Que li lai le puissent aprendre
Qui ne seivent latin entendre....

Et la raison qu'il en donne est :

Qui mielx set, mielx deit enseigner,
Qui plus est fort, plus deit porter,
Et qui plus poet, plus deit aider,
Et qui plus a, plus deit doner,
Chascun deit mustrer son saver,
Et sa bonté et son poer ;
Petit prendra qui sert petit,
Si cum l'escriture le dit,
Etc.

Avant de décrire les fêtes, les tournois et les jeux célébrés à la cour du roi Artur, le poète fait d'abord connaître l'origine de l'ordre de la Table-Ronde :

Pur les nobles barons qu'il out
Dont il meindre estre quidout,
Fist rois Artur la ronde table
Dont Breton dient mainte fable;
Iloc seaient li vassal,
Tuit chevelment et tuit égal,
A la table également seaient
Et également servis estoient;
Nul d'els ne se pooit vanter
Qu'il seist plus haut que son per.
Tuit estoient asis meain,
Ni aveit nuls d'els soverain.
N'esteit pas tenu pur curteis
Escot ne Breton ne Franceis,
Normant, Angevin ne Flamenc
Ne Borguignon ne Loherenc
De qui qu'il tenist son fieu,
Del l'occident jusqu'à Mongieu,
Qui a la cour d'Artur n'alast
Et qui ad lui ne sejurnast;
De plusurs terres i venoient
Cel qui pris et honor queroient,
Tant pur oïr ses curteisies,
Taut pur veer ses manauties,
Tant pur coneistre ses barons,
Tant pur aveir ses riches dons.
De povres homes est amez,
Et des riches mult honorez.

Li rei estrange l'envioient
Car mult le cremeient et doutoient
Que tut le monde conquesist,
Et lor dignité lor tolist (1).

(1) Roman du Brut.

BENOIT DE SAINTE-MORE.

Le Trouvère vivait sous le roi Henri II, qui, suivant le témoignage de Robert Wace, l'avait chargé de mettre en vers français l'histoire des ducs de Normandie. Une tâche aussi flatteuse suppose que déjà Benoît s'était fait connaître par d'autres ouvrages où il avait développé des talens distingués en poésie. Wace, jaloux de lui enlever la gloire de cette entreprise, acheva promptement ses divers Romans des ducs de Normandie; comme il avait déjà conduit son ouvrage jusqu'au duc Richard II, il compléta l'histoire des ducs de

cette province long-tems avant que Benoît eût fini la sienne. Mais celui-ci, loin de s'arrêter dans une carrière où il se voyait devancé par son rival, redoubla de zèle et remplit les désirs du monarque.

Son ouvrage commence à la première irruption des Normands, sous la conduite de Hastings et de Bier surnommé *Côte-de-Fer.* L'auteur passe ensuite à Rollon, premier duc de Normandie, et à son fils, Guillaume-Longue-Épée, et il réunit leur histoire. Celle du duc Richard Ier est un ouvrage distinct et séparé; il en est de même de celle des autres ducs, jusqu'à Guillaume-le-Conquérant inclusivement; mais le poète traite collectivement l'histoire des trois enfans de ce dernier prince.

La réunion de ces différens ouvrages est de 45,846 vers; l'auteur a souvent des tournures et des images vraiment poétiques. On en peut juger par sa description du printemps, au commencement duquel le duc Rollon quitta l'Angleterre pour passer dans la Neustrie :

Quant li ivers fu trepassez,
Vint li dulz tens et li estez,
Venta l'aure sueve et quoie,
Chanta li merles et la treie,
Bois reverdirent et prael,
E gent florirent li ramel,
Parut la rose buen olanz,
E altre flor de maint semblanz,
Etc.

Le Trouvère a recours à une comparaison singulière, mais expressive, lorsqu'il veut rendre l'esprit de jalousie et d'animosité qui existait entre les Français et les Normands dès le tems du duc Richard Ier, et que les derniers portèrent dans la suite en Angleterre :

Plus que la chièvre ne s'apaise
De chous bruster, sel en a aise,
Plus ne se povent il tenir
De nos amerement haïr.

Benoît répète souvent dans son ouvrage qu'il ne le publie que pour plaire au duc Henri II. Il fait l'éloge de son goût pour les lettres et de son jugement lorsqu'il prononce sur le mérite des écrivains de son tems : du moins c'est ainsi

qu'il parle de ce prince en terminant son histoire du duc Rollon:

Avantage ai en cest labur
Qu'al soverain e al meilleur
Escrit, translat, truis et rimei
Qui el mund seit de nule lei,
Qui mieux conaist œvre bien dite
E bien seant e bien escrite.
Deus mi dont faire son plaisir,
Car c'est la riens que plus desir.

Et en finissant l'histoire du duc Richard Ier :

Or dunge Deus par sa ducor
Qu'al plaisir seit de mon seignor
Del bon rei Henri fitz Maheut
Etc.

Quant à l'époque où ce Trouvère a écrit, nous pouvons facilement la fixer par celle de Robert Wace qui parle de lui comme d'un contemporain ; l'un et l'autre rapportent la translation du corps du duc Richard II, que le roi Henri II fit faire dans l'abbaye de Fécamp en 1161; ainsi ils ont écrit tous les deux après cette époque (1). Wace dit qu'il avait vu couronner

(1) Chron. novum, apud Duchesne, p. 998.

roi le jeune prince Henri, fils aîné de Henri II.; or ce couronnement ayant eu lieu en 1170, c'est après cette année que le poète Benoît a dû composer son histoire des ducs de Normandie (1).

Warton dit que cet ouvrage est plein de traits romanesques et fabuleux (2). Cette opinion émise sans preuve, nous semble au moins hasardée. En effet, si l'on compare cet auteur avec les historiens normands qui l'ont précédé, on trouve partout la plus exacte conformité avec ces écrivains dans le rapport et l'enchaînement des faits. Robert Wace lui-même, quoique son rival, s'accorde avec lui dans les détails historiques; il est vrai qu'il lui est supérieur par une élocution plus facile et plus claire; mais d'un autre côté, on trouve dans Benoît des connaissances aussi curieuses que multipliées sur les mœurs et les usages des Nor-

(1) Rog. de Hoveden annal. ad an. 1170.

(2) Warton's hist. of English poetry, vol. 2. p. 235.

mands, sur la cour de leurs ducs, leur costume et les ornemens de leurs palais, leur vie publique et domestique, et enfin d'autres notions intéressantes qu'on chercherait inutilement ailleurs. Par exemple, il est le seul de nos historiens qui nous ait conservé des détails curieux sur les premières amours du duc Robert et de Harlette, mère du Conquérant; on lit avec interêt comment le prince en est épris, la délibération de la famille, lorsqu'il l'appelle auprès de lui, l'avis d'un saint hermite, un des délibérans, la toilette de Harlette au moment de son départ pour la cour, la réception qu'on lui fait à la porte du palais, etc. Tous les détails du poète sont piquants, parce qu'ils peignent les mœurs simples et naïves de cet âge. On peut voir, dans un extrait de l'ouvrage de Benoît publié par M. Depping, la description des ravages des premiers Normands sur notre continent; la narration est rapide; il y a de la force dans les idées, de l'énergie dans l'expression, et le poète qui n'avait qu'une

Rou, Dex te veux creistre t'onor et ton barnage,
En peine et en malice as usé ton aage,
Et vescu d'autrui lermes et d'autrui gaainage;
Maint home as essilié et torné a servage,
Et mis par povreté mainte fame au putage,
Et tolleit lor chastels et lor droit eritage ;
Ne prenz convoi de t'âme, plus que bete sauvage,
Tu iras en enfer en dolereux mesnage,
En perdurable paine qui onques n'a soage;
De vivre longuement n'as ne pleige ne gage;
Mue ta male vie, et change ton courage,
Recois crestienté, et fais al roi homage,
Apren a vivre en paiz, et laiz ester ta rage.
Ne detruiz sa terre, quar tu fais grant outrage.
Une fille a mout gente qui est de haut parage,
Icel te veut donner o riche mariage,
Des Oure vers la mer tot le païz marage,
Si vivras de tes rentes, sans proie et sans tollage;
Maint bon recet auras et maint bon herbergage
De miex en porra estre a trestot ton lignage
Done treives troiz moiz sans perte et sans damage
N'iras mès par besoing a sigle ne nage;
De convenanz tenir te donra bon ostage;
De prendre fille a roi, n'auras tu ja hontage.
Rou oï la parole, mout li atalanta
Etc. (1).

Wace dans tous ses ouvrages témoigne qu'il

(1) Rom. du Rou, ms. de Dom Brial,

ne prend la plume que pour instruire ceux qui n'entendent pas le latin : de là son début de la vie de St.-Thomas :

A cel qui n'ont lettres aprises,
Ni lor ententes n'i out mises,
Deivent li cler mustrer la loi,
Parler des sains, dire pourquoi
Chascune feste est controvée,
Chascune a son jor gardée....
Que li lai le puissent aprendre
Qui ne seivent latin entendre....

Et la raison qu'il en donne est :

Qui mielx set, mielx deit enseigner,
Qui plus est fort, plus deit porter,
Et qui plus poet, plus deit aider,
Et qui plus a, plus deit doner,
Chascun deit mustrer son saver,
Et sa bonté et son poer ;
Petit prendra qui sert petit,
Si cum l'escriture le dit,
Etc.

Avant de décrire les fêtes, les tournois et les jeux célébrés à la cour du roi Artur, le poète fait d'abord connaître l'origine de l'ordre de la Table-Ronde :

Pur les nobles barons qu'il out
Dont il meindre estre quidout,
Fist rois Artur la ronde table
Dont Breton dient mainte fable;
Iloc seaient li vassal,
Tuit chevelment et tuit égal,
A la table également seaient
Et également servis estoient;
Nul d'els ne se pooit vanter
Qu'il seist plus haut que son per.
Tuit estoient asis meain,
Ni aveit nuls d'els soverain.
N'esteit pas tenu pur curteis
Escot ne Breton ne Franceis,
Normant, Angevin ne Flamenc
Ne Borguignon ne Loherenc
De qui qu'il tenist son fieu,
Del l'occident jusqu'à Mongieu,
Qui a la cour d'Artur n'alast
Et qui ad lui ne sejurnast;
De plusurs terres i venoient
Cel qui pris et honor queroient,
Tant pur oïr ses curteisies,
Taut pur veer ses manauties,
Tant pur conoistre ses barons,
Tant pur aveir ses riches dons.
De povres homes est amez,
Et des riches mult honorez.

Li rei estrange l'envioient
Car mult le cremeient et doutoient
Que tut le monde conquesist,
Et lor dignité lor tolist (1).

(1) Roman du Brut.

BENOIT DE SAINTE-MORE.

Ce Trouvère vivait sous le roi Henri II, qui, suivant le témoignage de Robert Wace, l'avait chargé de mettre en vers français l'histoire des ducs de Normandie. Une tâche aussi flatteuse suppose que déjà Benoît s'était fait connaître par d'autres ouvrages où il avait développé des talens distingués en poésie. Wace, jaloux de lui enlever la gloire de cette entreprise, acheva promptement ses divers Romans des ducs de Normandie; comme il avait déjà conduit son ouvrage jusqu'au duc Richard II, il compléta l'histoire des ducs de

cette province long-tems avant que Benoît eût fini la sienne. Mais celui-ci, loin de s'arrêter dans une carrière où il se voyait devancé par son rival, redoubla de zèle et remplit les désirs du monarque.

Son ouvrage commence à la première irruption des Normands, sous la conduite de Hastings et de Bier surnommé *Côte-de-Fer.* L'auteur passe ensuite à Rollon, premier duc de Normandie, et à son fils, Guillaume-Longue-Épée, et il réunit leur histoire. Celle du duc Richard Ier est un ouvrage distinct et séparé; il en est de même de celle des autres ducs, jusqu'à Guillaume-le-Conquérant inclusivement; mais le poète traite collectivement l'histoire des trois enfans de ce dernier prince.

La réunion de ces différens ouvrages est de 45,846 vers; l'auteur a souvent des tournures et des images vraiment poétiques. On en peut juger par sa description du printemps, au commencement duquel le duc Rollon quitta l'Angleterre pour passer dans la Neustrie :

Quant li ivers fu trepassez,
Vint li dulz tens et li estez,
Venta l'aure sueve et quoie,
Chanta li merles et la treie,
Bois reverdirent et prael,
E gent florirent li ramel,
Parut la rose buen olanz,
E altre flor de maint semblanz,
Etc.

Le Trouvère a recours à une comparaison singulière, mais expressive, lorsqu'il veut rendre l'esprit de jalousie et d'animosité qui existait entre les Français et les Normands dès le tems du duc Richard Ier, et que les derniers portèrent dans la suite en Angleterre :

Plus que la chièvre ne s'apaise
De chous bruster, sel en a aise,
Plus ne se povent il tenir
De nos amerement haïr.

Benoît répète souvent dans son ouvrage qu'il ne le publie que pour plaire au duc Henri II. Il fait l'éloge de son goût pour les lettres et de son jugement lorsqu'il prononce sur le mérite des écrivains de son tems: du moins c'est ainsi

qu'il parle de ce prince en terminant son histoire du duc Rollon:

Avantage ai en cest labur
Qu'al soverain e al meilleur
Escrit, translat, truis et rimei
Qui el mund seit de nulé lei,
Qui mieux conaist œvre bien dite
E bien seant e bien escrite.
Deus mi dont faire son plaisir,
Car c'est la riens que plus desir.

Et en finissant l'histoire du duc Richard Ier :

Or dunge Deus par sa ducor
Qu'al plaisir seit de mon seignor
Del bon rei Henri fitz Maheut
Etc.

Quant à l'époque où ce Trouvère a écrit, nous pouvons facilement la fixer par celle de Robert Wace qui parle de lui comme d'un contemporain ; l'un et l'autre rapportent la translation du corps du duc Richard II, que le roi Henri II fit faire dans l'abbaye de Fécamp en 1161; ainsi ils ont écrit tous les deux après cette époque (1). Wace dit qu'il avait vu couronner

(1) Chron. novum, apud Duchesne, p. 998.

roi le jeune prince Henri, fils aîné de Henri II.; or ce couronnement ayant eu lieu en 1170, c'est après cette année que le poète Benoît a dû composer son histoire des ducs de Normandie (1).

Warton dit que cet ouvrage est plein de traits romanesques et fabuleux (2). Cette opinion émise sans preuve, nous semble au moins hasardée. En effet, si l'on compare cet auteur avec les historiens normands qui l'ont précédé, on trouve partout la plus exacte conformité avec ces écrivains dans le rapport et l'enchaînement des faits. Robert Wace lui-même, quoique son rival, s'accorde avec lui dans les détails historiques; il est vrai qu'il lui est supérieur par une élocution plus facile et plus claire; mais d'un autre côté, on trouve dans Benoît des connaissances aussi curieuses que multipliées sur les mœurs et les usages des Nor-

(1) Rog. de Hoveden annal. ad an. 1170.

(2) Warton's hist. of English poetry, vol. 2. p. 235.

mands, sur la cour de leurs ducs, leur costume et les ornemens de leurs palais, leur vie publique et domestique, et enfin d'autres notions intéressantes qu'on chercherait inutilement ailleurs. Par exemple, il est le seul de nos historiens qui nous ait conservé des détails curieux sur les premières amours du duc Robert et de Harlette, mère du Conquérant; on lit avec interêt comment le prince en est épris, la délibération de la famille, lorsqu'il l'appelle auprès de lui, l'avis d'un saint hermite, un des délibérans, la toilette de Harlette au moment de son départ pour la cour, la réception qu'on lui fait à la porte du palais, etc. Tous les détails du poète sont piquants, parce qu'ils peignent les mœurs simples et naïves de cet âge. On peut voir, dans un extrait de l'ouvrage de Benoît publié par M. Depping, la description des ravages des premiers Normands sur notre continent; la narration est rapide; il y a de la force dans les idées, de l'énergie dans l'expression, et le poète qui n'avait qu'une

langue encore informe et grossière pour instrument, crée souvent des mots nouveaux pour rendre plus heureusement toute sa pensée.

Quelques traits merveilleux qu'on lit dans nos anciens historiens normands, sont sûrement ce que Warton appelle des *fables*; mais au lieu de les critiquer, il eût bien dû en rechercher l'origine. C'était même un devoir pour lui: en effet, il soutient que le duc Rollon avait amené avec lui des Scaldes norwégiens et danois; il prétend aussi que c'est de ces poètes que nous avons reçu le goût des Romans et du merveilleux. Or, les fables ont comme les hommes, un air national; elles ont une patrie, et Warton, surtout d'après son système, devait la chercher. Alors il eût trouvé que, pendant le règne de nos deux premiers ducs, on n'écrivit pas; c'est Richard Ier.; le troisième de ces ducs, qui l'atteste; sous lui encore, on ne trouve que quelques chartes, et pas une ligne d'histoire; ce ne fut que sous le quatrième de nos ducs, Richard II,

qu'on songea à écrire les *gestes* de ses prédécesseurs, c'est-à-dire, plus de cent vingt ans après la première descente de Rollon. Mais puisque pendant tant d'années d'ignorance, la nation étrangère, transportée sur notre sol, n'écrivait pas, il est impossible qu'elle ait eu d'autres notions historiques ou littéraires que les chants de ces Scaldes devenus Jongleurs normands; comme ils chantaient les exploits militaires de leurs chefs, il est hors de doute que, pour orner leur poésie, ils eurent recours au merveilleux; dans leurs compositions, l'imagination se joignit à la mémoire: l'une crée et ajoute, l'autre raconte; les événemens passés et déjà anciens s'embellissent et s'agrandissent toujours par la tradition; enfin, si, scrutant plus avant la matière, Warton eût consulté les Sagas du Nord, il eût vu que, lorsqu'une colonie vient à quitter le sol natal, elle transporte avec elle ses connaissances, ses goûts, et même ses fables; il eût trouvé dans ces anciennes poésies les

mêmes merveilles qu'on lit dans nos historiens normands, et après avoir reconnu les additions de l'imagination, il eût vu que le reste était la vérité, et qu'il faut la croire, quand tant de siècles déposent en sa faveur.

L'histoire des ducs de Normandie par Benoît est dans la bibliothèque Harleïenne, n°. 1717. On ne trouve à la suite qu'une seule pièce dans le manuscrit : c'est une chanson ou cantique sur la Croisade, et nous ne balançons pas à l'attribuer au Trouvère dont nous parlons. Cette pièce est, dans ce genre de poésie, le plus ancien monument qui soit parvenu des Anglo-Normands jusqu'à nous. Comme elle est notée à la première strophe, il est étonnant qu'elle ait échappé aux recherches du savant Burney, dans son histoire de la musique des temps anciens et modernes; et comme De La Borde, dans son essai sur le même art, ne cite aucune chanson qui ait cette antiquité, nous copions ici celle de Benoît, pour donner une idée du genre lyrique de cet âge :

Pati de mal e a bien aturné,
Voil ma chançun a la gent faire oïr
K'a sun besuing nus *ad* Deus apelé;
Si ne li deit nul prosdome faillir,
Kar en la cruix *deignat* pur nus muir;
Mult li deit bien estre guerdoné
Kar par sa mort sumes tuz rachaté.

Cunte, ne duc, ne li roi coruné
Ne se poent de la mort destolir,
Kar quant il unt grant tresor amassé,
Plus lur convient a grant dolur guerpir.
Miels lur venist en bon vis departir,
Kar quant il unt en la terre buté,
Ne lur valt plus ne chastel ne cité.

Allas! cheitif tant nus sumes péné
Pur les deliz de nos corps acumplir,
Ki mult sunt tost failli et trepassé,
Kar ades voi le plus joesne envielir;
Pur co fet bon paraïs deservir,
Kar la sunt tuit li gueredon dublé;
Mult en fait mal estre desherité.

Mult *ad* le quoer de bien enluminé
Ki la cruiz prent pur aler Deu servir.
Kal jugement ki tant ier reduté,
U Deus *vendrat* les bons des mals partir,
Dunt tut le mund e trembler e fremir,

Mult iert huni ki *serat* rebuté,
Si ne *verad* Deu en sa maesté!

Ja, m'ait Deus! trop avons demuré
D'aler a Deu pur la terre seisir,
Duut li Turc l'unt eissiéllié e geté
Pur nos pechiez ke trop devons haïr;
La deit chascun aveir tut sun desir,
Kar ke pur lui *serad* la richeté!
Pur voir *aurad* paraïs conquesté.

Mult iert celui en cest siecle honuré
Ki Deus *dorat* ke il puisse revenir;
Ki bien *aurad* en son païs amé
Par tut l'en deit membrer e suvenir;
E Deus me doinst de la meilleur joïr,
Que jo la truisse en vie e en santé,
Quant Deus *aurad* sun affaire achevé.

On voit par cette dernière strophe que Benoît de Ste.-More fut un des chevaliers qui allèrent à une des croisades du XIIe. siècle, puisqu'il forme des vœux pour trouver sa dame *en vie et en santé* au retour de son voyage.

Quant aux autres ouvrages de Benoît, nous ne pensons pas avec le savant Tyrwhilt, qu'il soit possible de compter parmi eux une

vie de Thomas Becket, archevêque de Cantorbery, qu'on trouve dans la bibliothèque Harleïenne n° 3775, et dont l'auteur est un moine anglais nommé Benoît : la forme et le style de son ouvrage en vers français nous le font rejeter vers le règne d'Edouard III.

Mais, comme nous l'avons déjà observé, pour que le roi Henri II. confiât au poète Benoît de Ste-More la tâche honorable de composer l'histoire des ducs de Normandie, il fallait que cet auteur fût connu d'avance par des talens distingués, et conséquemment par des ouvrages qui lui eussent acquis un nom parmi les gens de lettres. Une vie de St.-Thomas de Cantorbery n'eût sûrement pas été un titre de recommandation auprès de ce monarque, et la chanson sur la croisade, que nous venons de faire connaître, ne suffisait pas pour former une réputation littéraire: Benoît devait donc avoir préludé par des ouvrages plus importans, pour que le roi lui confiât la fonction d'historien français des ducs de Normandie.

C'est dans cette persuasion que nous assurons qu'avant de travailler à cet ouvrage, ce Trouvère avait composé *l'histoire de la guerre de Troye*, en vers français, dans laquelle il se nomme *Benoît de Ste.-More* :

Ceste [hystoire n'est pas usée,
Ne en gaires de lieus trovée;
Ja retraite ne fust encore;
Mais Beneoiz de sainte More
L'*ad* comencié e faite e dite
E a ses mains l'*ad* tute escrite.

L'addition du nom de famille Ste.-More ne prouve rien contre notre assertion : il est constant que, sous le règne de Henri II., il y avait en Angleterre une famille de ce nom; Leland, d'après la chronique de Conventry, cite Hugues, Guillaume et Joscelin de Ste.-More (1). D'ailleurs dans le corps de l'ouvrage dont nous parlons, le poète se nomme quelquefois simplement *Benoît*, comme dans son histoire des ducs de Normandie:

(1) Lelandi collectanea, vol. 1. p. 287.

Des or porreis oïr hui mès,
La tresime bataile après,
Beneois ki l'estoire a dite,
Oies cument il l'*ad* descrite.

Galland a cité deux passages de cette histoire, mais d'une manière très-fautive (1). Warton a copié ses citations, sans les corriger, d'après le manuscrit du musée britannique, bibliothèque Harleïenne, n°. 4482. (2).

Le Trouvère dit avoir traduit du latin son histoire du siège de Troye, et pour relever le mérite de l'ouvrage original, il commence, d'après le texte de son manuscrit latin, par rabaisser celui d'Homère sur le même sujet; il dit que cet auteur n'est point véridique, parce qu'il n'a pas été témoin des événemens qu'il raconte, et qu'il n'a vécu que plus de cent ans après la prise Troye; que, quand il vint à Athènes pour lire son ouvrage, on

(1). Acad. des inscrip. vol. 2. p. 729.

(2). Warton, vol. 1. p. 136.

voulut le condamner pour avoir imaginé les combats des dieux avec les hommes ; que son poème fut regardé comme une folie de l'esprit humain, et qu'enfin on le rejeta. Mais Homère avait tant de talens, ajoute Benoît, qu'il fit admettre son poème par les Athéniens, et qu'il fit autorité parmi eux.

Pour substituer à Homère un auteur plus véridique, le poète nous débite d'autres fables : selon lui un certain Darès, originaire de Troye, qui s'était distingué pendant le siège de cette ville, écrivit un journal de la fameuse guerre de dix ans ; cet ouvrage fut long-tems égaré ; mais Cornelius, neveu de Saluste, l'ayant retrouvé à Athènes, l'avait traduit du grec en latin, et c'est d'après cette version latine que Benoît déclare publier sa traduction en vers ; il ajoute aussi qu'il s'est beaucoup servi de l'ouvrage de Dyctis de Crète, qui, combattant dans l'armée des Grecs, avait écrit l'histoire de leurs expéditions dans la Troade, comme Darès avait écrit les exploits des Troyens.

Quelque soit l'opinion des critiques sur l'histoire de la prise de Troye par ces auteurs apocryphes, comme ils conviennent que cette histoire existait au XIIe. siècle (1), et qu'elle fut même encore augmentée dans le XIIIe. par Guy de Colonne, jurisconsulte de Messine, nous sommes de plus en plus persuadés que la traduction du faux Darès et celle du faux Dyctis, en vers français, sont l'ouvrage du même Trouvère qui a versifié l'histoire des ducs de Normandie. Les fréquentes allusions qu'il emploie, lorsque, pour relever le mérite de nos ducs, il les compare avec les héros grecs et troyens, ne nous permettent pas de douter qu'il n'ait célébré les exploits des uns et des autres. Ainsi lorsque Harlette s'afflige en quittant ses parens pour passer dans le palais du duc Robert, le poète la plaint de ce qu'elle ne peut deviner la grandeur du héros auquel elle donnera le jour, et qui égalera celle d'Hector :

(1) Mabillon atteste avoir vu un faux Darès qui avait plus de 800 ans. *Mus. italic. vol.* 1, *p.* 169.

Son pere et sa mere salue
Ainz qu'ele fust del us eissuc,
De pitié de eus conforter
Li covint des oils a plorer,
Lermes li muillent la peitrine:
Si donc seust estre devine,
Mult pareust si quers grant joie
Kar des Hector le proz de Troie,
Cil ki fu fiz del rei Priant,
Ne sui recors ne remembrant
Que medres princes fust puiz nez,
Qu'en li fu la nuit engendrez,
Etc.

Ainsi pour exalter la gloire de Guillaume-le-Conquérant, qui, dans un seul jour, et par une seule bataille, obtient la couronne d'Angleterre, le poète rappelle les inutiles efforts des rois de la Grèce contre une seule ville pendant dix ans :

Agamenon ne les Grezeis
Ne bien plus de cinquante reis,
Ne porent Troie en dix ans prendre;
Unkes ni sorent tant entendre,
E icis dux od ses Normanz
E od ses altres buens aidanz
Conquist un reaume plenier
E un grant pople fort e fier,

Qui fu merveille estrange et grant
Sol entre prime e l'anuitant.
Etc.

On compte dans le poème de la guerre de Troye près de 30,000 vers. L'auteur ne suit pas servilement son original ; l'action est vive et toujours soutenue, les descriptions animées ; enfin on voit partout du génie poètique ; le poète a fait dans cet ouvrage une description du printemps, comme il en a fait une dans son histoire des ducs de Normandie, et nous terminons son article par une citation de quelques vers qui annoncent le départ de Jason pour la conquête de la toison d'or :

Quant vint el tens qu'ivers derive
Que l'erbe vers point en la rive,
Lorsque florissent li ramel
E dulcement chantent oisel,
Merle, mauvis e loriol,
E estornel e rossignol,
La blanche flor pent en l'espine,
E reverdoie la gaudine,
Quant li tens est dulz et souez,
Lor sortirent del port les nez,
Etc.

ROMANCIERS

DE LA TABLE RONDE ET DU St.-GRAAL.

LUC DU GAST,
GACE LE BLOUNT,
WALTER MAP,
ROBERT ET ELIE DE BORRON,
RUSTICIEN DE PISE,
THOMAS.

Nous ne plaçons ici ces Romanciers que pour entrer dans cette partie de la littérature du moyen âge appelée *Romans de la Table Ronde*, et pour en faire connaître les auteurs, et par là-même les Trouvères normands et anglo-normands qui les mirent en vers. Cette tâche est difficile et même rebutante, parce qu'après une étude particulière et approfondie sur cette matière, on

finît par n'avoir pas encore des idées très-positives sur les ouvrages qui célèbrent les paladins du roi Artur; les sources où puisèrent les auteurs de ces Romans, ne sont pas toutes connues, et nous ignorons quel fut le mode des compositions primitives qui en furent la base. Aussi trouve-t-on beaucoup d'erreurs dans les ouvrages écrits sur cette matière, et il était difficile qu'il en fût autrement: presqu'aucun de leurs auteurs n'avait étudié à fond les anciens Romans de la Table Ronde; quelques uns se contentèrent de les parcourir, ou dans des copies souvent altérées, lorsqu'on les rajeunit au XVe. siècle, ou dans les éditions gothiques qui en furent faites dans le siècle suivant; d'autres tentèrent de les étudier dans les anciens manuscrits; mais peu familiarisés avec la langue romane, ils ne saisirent pas toujours le vrai sens des phrases; et très souvent rebutés par la longueur de ces ouvrages, ils ne les parcoururent jamais complètement.

De ces études superficielles ou mal diri-

gées il arriva que des auteurs mal informés trompèrent d'autres écrivains qui les crurent sur parole : ainsi l'erreur se propagea. Mais sans nous arrêter à prouver combien se sont mépris plusieurs de ceux qui ont écrit sur cette partie de notre ancienne littérature, posons comme des vérités les observations suivantes ; elles pourront guider ceux qui voudraient se livrer à l'étude de ce genre d'ouvrages.

Les Romans de la Table Ronde furent certainement écrits sur un autre plan que ceux des Romans du St.-Graal.

Les premiers contiennent seulement les faits romanesques des chevaliers attachés à la cour du roi Artur.

Les seconds racontent les travaux et les fatigues de ces chevaliers qui se dévouèrent à la recherche du St.-Graal.

Ce sont bien en effet quelques chevaliers de la cour d'Artur qui se livrent à cette recherche; mais tous n'y participent pas; la majeure partie y est étrangère.

La quête de cette relique est donc une action particulière, ne présentant que des événemens qui ne concernent pas la Table Ronde.

Enfin les Romans de cet ordre de chevalerie présentent des Paladins qui n'ont pour but que de signaler leur valeur et leur courtoisie, et les Romans du St.-Graal, tout en racontant des actions chevaleresques, montrent que la piété conduit ceux qui les opèrent, et qu'elles tendent toujours à un dénouement religieux.

A ces notions qui doivent faire distinguer des ouvrages si différents et jusqu'ici trop confondus, ajoutons quelques remarques non moins nécessaires pour faire avec exactitude cette distinction.

1°. Parmi les Romanciers du St.-Graal, les uns ne célèbrent que les exploits d'un seul des chevaliers ayant pris part à la quête de cette relique; d'autres, au contraire, font entrer dans leurs Romans les prouesses de plusieurs d'entre eux, et c'est la réunion de ces ouvrages qui forme et complète l'histoire ro-

manesque de la découverte du St.-Graal.

2°. Mais pour faire cette réunion avec succès, il faut observer que les copistes ont souvent donné à ces Romans des titres qui ne leur convenaient pas, ou qui ne les faisaient pas assez connaître; ainsi, à un Roman qui concernait le St.-Graal, ils donnèrent simplement pour titre le nom d'un chevalier qui avait figuré dans cette entreprise; quelquefois à un Roman qui racontait les exploits de plusieurs de ces chevaliers pour le même objet, ils donnèrent pour titre le nom d'un seul d'entre eux.

C'est donc s'exposer à une infinité de méprises que d'écrire, sans ces notions préalables, sur la Table Ronde et le St.-Graal: aussi trouve-t-on dans les ouvrages sur cette matière, beaucoup d'erreurs et de confusion. Citons pour exemple *le Roman du St.-Graal* en vers français : Fauchet l'attribue à Chretien de Troyes (1); Ginguené prétend qu'en confron-

(1) Fauchet, p. 558.

tant les citations de Fauchet avec les manuscrits, on voit qu'il s'est trompé, et qu'il a pris le *Roman de Perceval* pour celui du St.-Graal (1). Cette opposition entre deux hommes très versés dans notre littérature du moyen âge, vient uniquement de ce que Ginguené, sans plus ample examen, s'en était tenu au titre du Roman, tandis que s'il en eût lu seulement les premières pages, il aurait vu, dans les vers suivans, que Fauchet avait raison :

Chrestien qui entent et peine
A rimoyer le meilor conte
Par le commandement le Conte (2)
Qui soit conté en cort real,
Ce est le conte del Graal
Dont li Cuens li baille le livre;
Saurez coment il s'en delivre (3).

Par suite d'une lecture trop rapide, on trouve dans M. Roquefort le même défaut d'observation : il attribue à Luc du Gast le Ro-

(1) Hist. litter, vol XV. p. 195.

(2) Philippe d'Alsace, comte de Flandres.

(3) Bibl. du roi, mss. de Cangé Y² 600.

man de Tristan et *le commencement de celui du St.-Graal*, tandis que c'est un seul et même ouvrage, qui est effectivement le premier qui traite de la quête de cette relique. Selon cet écrivain, c'est *du Brut d'Angleterre*, embelli par son traducteur Wace, que sort ce Roman de Tristan, tandis que Geffroy de Monmouth et Wace ne disent pas un mot de ce paladin; enfin il prétend que plusieurs auteurs ont travaillé au Roman de Tristan, quand ils n'y ont eu aucune part, et qu'ils ne composèrent que des Romans où sont racontés les exploits des autres chevaliers qui figurèrent dans l'entreprise de la découverte du St.-Graal; la cause de toutes ces méprises est uniquement la confusion généralement faite des Romans du Graal avec ceux de la Table Ronde (1).

Une autre faute commise par quelques écrivains, fut de confondre le Roman des amours d'un des chevaliers de la Table Ronde avec *le*

(1) Etat de la poésie française, p. 145 et 147.

Roman de ses exploits chevaleresques, comme celui de Lancelot du Lac avec celui de Lancelot de la Charette, etc. Enfin sans avoir étudié spécialement la partie littéraire des Romans de la Table Ronde, on voulut décider quel était le premier et le plus ancien de ces Romans; or comme on n'avait pas approfondi ce sujet, on ne manqua pas d'émettre des opinions contradictoires sur ce point : les uns accordèrent la priorité au Roman de Tristan, les autres à celui de Merlin, enfin une troisième opinion se prononça pour le St.-Graal. Tous se trompèrent : on eût dû voir que Tristan étant un des chevaliers de la Table Ronde instituée par le roi Artur, Merlin, un soi disant prophète, figurant à la cour de ce prince, et le St-Graal, l'objet d'une des principales expéditions entreprises par des chevaliers attachés à ce monarque, il fallait nécessairement donner la priorité à l'histoire romanesque d'Artur écrite en latin par Geffroy de Monmouth, vers l'année 1125 ou 1126, ou à son abréviateur Alfred

voulut le condamner pour avoir imaginé les combats des dieux avec les hommes ; que son poème fut regardé comme une folie de l'esprit humain, et qu'enfin on le rejeta. Mais Homère avait tant de talens, ajoute Benoît, qu'il fit admettre son poème par les Athéniens, et qu'il fit autorité parmi eux.

Pour substituer à Homère un auteur plus véridique, le poète nous débite d'autres fables : selon lui un certain Darès, originaire de Troye, qui s'était distingué pendant le siège de cette ville, écrivit un journal de la fameuse guerre de dix ans ; cet ouvrage fut long-tems égaré ; mais Cornelius, neveu de Saluste, l'ayant retrouvé à Athènes, l'avait traduit du grec en latin, et c'est d'après cette version latine que Benoît déclare publier sa traduction en vers ; il ajoute aussi qu'il s'est beaucoup servi de l'ouvrage de Dyctis de Crète, qui, combattant dans l'armée des Grecs, avait écrit l'histoire de leurs expéditions dans la Troade, comme Darès avait écrit les exploits des Troyens.

Quelque soit l'opinion des critiques sur l'histoire de la prise de Troye par ces auteurs apocryphes, comme ils conviennent que cette histoire existait au XIIe. siècle (1), et qu'elle fut même encore augmentée dans le XIIIe. par Guy de Colonne, jurisconsulte de Messine, nous sommes de plus en plus persuadés que la traduction du faux Darès et celle du faux Dyctis, en vers français, sont l'ouvrage du même Trouvère qui a versifié l'histoire des ducs de Normandie. Les fréquentes allusions qu'il emploie, lorsque, pour rélever le mérite de nos ducs, il les compare avec les héros grecs et troyens, ne nous permettent pas de douter qu'il n'ait célébré les exploits des uns et des autres. Ainsi lorsque Harlette s'afflige en quittant ses parens pour passer dans le palais du duc Robert, le poète la plaint de ce qu'elle ne peut deviner la grandeur du héros auquel elle donnera le jour, et qui égalera celle d'Hector :

(1) Mabillon atteste avoir vu un faux Darès qui avait plus de 800 ans *Mus. italic. vol.* 1, *p.* 169.

Son pere et sa mere salue
Ainz qu'ele fust del us eissuc,
De pitié de eus conforter
Li covint des oils a plorer,
Lermes li muillent la peitrine:
Si donc seust estre devine,
Mult pareust si quers grant joie
Kar des Hector le proz de Troie,
Cil ki fu fiz del rei Priant,
Ne sui recors ne remembrant
Que medres princes fust puiz nez,
Qu'en li fu la nuit engendrez,
Etc.

Ainsi pour exalter la gloire de Guillaume-le-Conquérant, qui, dans un seul jour, et par une seule bataille, obtient la couronne d'Angleterre, le poète rappelle les inutiles efforts des rois de la Grèce contre une seule ville pendant dix ans :

Agamenon ne les Grezeis
Ne bien plus de cinquante reis
Ne porent Troie en dix ans prendre,
Unkes ni sorent tant entendre,
E icis dux od ses Normanz
E od ses altres buens aidanz
Conquist un reaume plenier
E un grant pople fort e fier,

Qui fu merveille estrange et grant
Sol entre prime e l'anuitant.
Etc.

On compte dans le poème de la guerre de Troye près de 30,000 vers. L'auteur ne suit pas servilement son original ; l'action est vive et toujours soutenue, les descriptions animées ; enfin on voit partout du génie poètique ; le poète a fait dans cet ouvrage une description du printemps, comme il en a fait une dans son histoire des ducs de Normandie, et nous terminons son article par une citation de quelques vers qui annoncent le départ de Jason pour la conquête de la toison d'or :

Quant vint el tens qu'ivers derive
Que l'erbe vers point en la rive,
Lorsque florissent li ramel
E dulcement chantent oisel,
Merle, mauvis e loriol,
E estornel e rossignol,
La blanche flor pent en l'espine,
E reverdoie la gaudine,
Quant li tens est dulz et souez,
Lor sortirent del port les nez,
Etc.

ROMANCIERS

DE LA TABLE RONDE ET DU St.-GRAAL.

LUC DU GAST,
GACE LE BLOUNT,
WALTER MAP,
ROBERT ET ELIE DE BORRON,
RUSTICIEN DE PISE,
THOMAS.

Nous ne plaçons ici ces Romanciers que pour entrer dans cette partie de la littérature du moyen âge appelée *Romans de la Table Ronde*, et pour en faire connaître les auteurs, et par là-même les Trouvères normands et anglo-normands qui les mirent en vers. Cette tâche est difficile et même rebutante, parce qu'après une étude particulière et approfondie sur cette matière, on

finit par n'avoir pas encore des idées très-positives sur les ouvrages qui célèbrent les paladins du roi Artur; les sources où puisèrent les auteurs de ces Romans, ne sont pas toutes connues, et nous ignorons quel fut le mode des compositions primitives qui en furent la base. Aussi trouve-t-on beaucoup d'erreurs dans les ouvrages écrits sur cette matière, et il était difficile qu'il en fût autrement: presqu'aucun de leurs auteurs n'avait étudié à fond les anciens Romans de la Table Ronde; quelques uns se contentèrent de les parcourir, ou dans des copies souvent altérées, lorsqu'on les rajeunit au XVe. siècle, ou dans les éditions gothiques qui en furent faites dans le siècle suivant; d'autres tentèrent de les étudier dans les anciens manuscrits; mais peu familiarisés avec la langue romane, ils ne saisirent pas toujours le vrai sens des phrases; et très souvent rebutés par la longueur de ces ouvrages, ils ne les parcoururent jamais complètement.

De ces études superficielles ou mal diri-

gées il arriva que des auteurs mal informés trompèrent d'autres écrivains qui les crurent sur parole : ainsi l'erreur se propagea. Mais sans nous arrêter à prouver combien se sont mépris plusieurs de ceux qui ont écrit sur cette partie de notre ancienne littérature, posons comme des vérités les observations suivantes ; elles pourront guider ceux qui voudraient se livrer à l'étude de ce genre d'ouvrages.

Les Romans de la Table Ronde furent certainement écrits sur un autre plan que ceux des Romans du St.-Graal.

Les premiers contiennent seulement les faits romanesques des chevaliers attachés à la cour du roi Artur.

Les seconds racontent les travaux et les fatigues de ces chevaliers qui se dévouèrent à la recherche du St.-Graal.

Ce sont bien en effet quelques chevaliers de la cour d'Artur qui se livrent à cette recherche; mais tous n'y participent pas; la majeure partie y est étrangère.

La quête de cette relique est donc une action particulière, ne présentant que des événemens qui ne concernent pas la Table Ronde.

Enfin les Romans de cet ordre de chevalerie présentent des Paladins qui n'ont pour but que de signaler leur valeur et leur courtoisie, et les Romans du St.-Graal, tout en racontant des actions chevaleresques, montrent que la piété conduit ceux qui les opèrent, et qu'elles tendent toujours à un dénouement religieux.

A ces notions qui doivent faire distinguer des ouvrages si différents et jusqu'ici trop confondus, ajoutons quelques remarques non moins nécessaires pour faire avec exactitude cette distinction.

1°. Parmi les Romanciers du St.-Graal, les uns ne célèbrent que les exploits d'un seul des chevaliers ayant pris part à la quête de cette relique; d'autres, au contraire, font entrer dans leurs Romans les prouesses de plusieurs d'entre eux, et c'est la réunion de ces ouvrages qui forme et complète l'histoire ro-

manesque de la découverte du St.-Graal.

2°. Mais pour faire cette réunion avec succès, il faut observer que les copistes ont souvent donné à ces Romans des titres qui ne leur convenaient pas, ou qui ne les faisaient pas assez connaître; ainsi, à un Roman qui concernait le St.-Graal, ils donnèrent simplement pour titre le nom d'un chevalier qui avait figuré dans cette entreprise; quelquefois à un Roman qui racontait les exploits de plusieurs de ces chevaliers pour le même objet, ils donnèrent pour titre le nom d'un seul d'entre eux.

C'est donc s'exposer à une infinité de méprises que d'écrire, sans ces notions préalables, sur la Table Ronde et le St.-Graal: aussi trouve-t-on dans les ouvrages sur cette matière, beaucoup d'erreurs et de confusion. Citons pour exemple *le Roman du St.-Graal* en vers français: Fauchet l'attribue à Chretien de Troyes (1); Ginguené prétend qu'en confron-

(1) Fauchet, p. 558.

tant les citations de Fauchet avec les manuscrits, on voit qu'il s'est trompé, et qu'il a pris le *Roman de Perceval* pour celui du St.-Graal (1). Cette opposition entre deux hommes très versés dans notre littérature du moyen âge, vient uniquement de ce que Ginguené, sans plus ample examen, s'en était tenu au titre du Roman, tandis que s'il en eût lu seulement les premières pages, il aurait vu, dans les vers suivans, que Fauchet avait raison :

Chrestien qui entent et peine
A rimoyer le meilor conte
Par le commandement le Conte (2)
Qui soit conté en cort real,
Ce est le conte del Graal
Dont li Cuens li baille le livre;
Saurez coment il s'en delivre (3).

Par suite d'une lecture trop rapide, on trouve dans M. Roquefort le même défaut d'observation : il attribue à Luc du Gast le Ro-

(1) Hist. litter, vol XV. p. 195.

(2) Philippe d'Alsace, comte de Flandres.

(3) Bibl. du roi, mss. de Cangé Y² 600.

man de Tristan et *le commencement de celui du St.-Graal*, tandis que c'est un seul et même ouvrage, qui est effectivement le premier qui traite de la quête de cette relique. Selon cet écrivain, c'est *du Brut d'Angleterre*, embelli par son traducteur Wace, que sort ce Roman de Tristan, tandis que Geffroy de Monmouth et Wace ne disent pas un mot de ce paladin; enfin il prétend que plusieurs auteurs ont travaillé au Roman de Tristan, quand ils n'y ont eu aucune part, et qu'ils ne composèrent que des Romans où sont racontés les exploits des autres chevaliers qui figurèrent dans l'entreprise de la découverte du St.-Graal; la cause de toutes ces méprises est uniquement la confusion généralement faite des Romans du Graal avec ceux de la Table Ronde (1).

Une autre faute commise par quelques écrivains, fut de confondre le Roman des amours d'un des chevaliers de la Table Ronde avec *le*

(1) Etat de la poésie française, p. 145 et 147.

Roman de ses exploits chevaleresques, comme celui de Lancelot du Lac avec celui de Lancelot de la Charette, etc. Enfin sans avoir étudié spécialement la partie littéraire des Romans de la Table Ronde, on voulut décider quel était le premier et le plus ancien de ces Romans; or comme on n'avait pas approfondi ce sujet, on ne manqua pas d'émettre des opinions contradictoires sur ce point : les uns accordèrent la priorité au Roman de Tristan, les autres à celui de Merlin, enfin une troisième opinion se prononça pour le St.-Graal. Tous se trompèrent : on eût dû voir que Tristan étant un des chevaliers de la Table Ronde instituée par le roi Artur, Merlin, un soi disant prophète, figurant à la cour de ce prince, et le St-Graal, l'objet d'une des principales expéditions entreprises par des chevaliers attachés à ce monarque, il fallait nécessairement donner la priorité à l'histoire romanesque d'Artur écrite en latin par Geffroy de Monmouth, vers l'année 1125 ou 1126, ou à son abréviateur Alfred

de Beverley en 1129, ou plutôt à son traducteur Robert Wace qui mit cette histoire fabuleuse d'Artur en vers français, sous le titre de *Roman du Brut d'Angleterre*; ne fallait-il pas en effet que l'instituteur et le héros de la Table Ronde fût préalablement connu par ses exploits, avant que tant de chevaliers vinssent signaler leur bravoure à sa cour, et mériter les honneurs de la Table Ronde ?

Ce serait trop nous écarter de notre sujet que de nous arrêter davantage à prouver que l'histoire de cette partie de la littérature du moyen âge n'a pas encore été aprofondie, et qu'elle reste comme un labyrinthe où plusieurs de ceux qui ont voulu y pénétrer, se sont souvent égarés.

Les opinions ne varient pas moins sur les sources dans lesquelles puisèrent les Romanciers de la Table Ronde: suivant plusieurs de ces auteurs, le roi Artur avait fait écrire en latin l'histoire des chevaliers qui avaient entrepris de découvrir le St-Graal, et il en

avait placé les manuscrits dans les armoires de la cathédrale de Salisbury. Luc du Gast assure qu'il avait *lu et relu* cet ouvrage, et que c'est d'après lui qu'il a traduit son Roman de Tristan, première partie du Roman du St. Graal. Gautier Map dit que c'est d'après ce texte latin qu'il a continué d'autres parties de ce Roman; Guy le Provençal travaillant sur le même sujet, affirme qu'il a écrit son Roman du Graal d'après un ouvrage sur l'astronomie trouvé à Tolède, et d'après la chronique de l'Anjou. Chrétien de Troyes mettant en vers français les Romans du Graal traduits en prose par Luc du Gast et par Gautier Map, ajoute que les merveilles de la découverte de ce saint vase, étaient aussi amplement décrites dans un livre conservé à l'abbaye de Fécamp (1). Gautier Aupeis et son collaborateur qui mettent en vers, au XIIIe. siècle, l'histoire du Graal, disent qu'ils suivent le récit de Robert de Borron qui lui-même

(1) Bibl. du roi n°. 7523,

dit avoir tout traduit du latin (1). Quelques érudits prétendent que par le mot *latin* on doit entendre *l'italien*, explication trop ridicule pour que l'on s'y arrête. Enfin sir Walter-Scott et Ritson regardent les Romanciers, Luc du Gast et Robert de Borron, comme des êtres chimériques, et les sources dans lesquelles ils puisèrent, comme absolument imaginaires.

Nous ne tenterons pas de concilier des opinions aussi divergentes; cependant celle de sir Walter-Scott et de Ritson nous paraît trop tranchante, quoique très-mal fondée. On ne peut pas rejeter, comme le font ces écrivains, l'autorité des manuscrits, lorsqu'ils contiennent des ouvrages dont les auteurs se nomment eux-mêmes, ou bien il faut démontrer la supposition de ces ouvrages : car sans cette preuve toute affirmation tombe d'elle-même. On peut d'ailleurs contredire l'opinion de ces deux écrivains par des faits, et les faits sont des preuves : Chrétien

(1) Bibl. du roi, mss. de St-Germ. n° 2740.

de Troyes a mis en vers français le Roman de Tristan et celui du St.-Graal quelquefois intitulé *Roman de Perceval.* Il dit de ce dernier ouvrage que Philippe d'Alsace, comte de Flandres, lui en avait donné le livre, et c'est avant l'année 1191 qu'il nous apprend que c'était pour le mettre en vers français. Gautier Aupeis de Montbelliard et son collaborateur anonyme mettent aussi en vers français, mais dans le XIIIe. siècle, le Roman du St.-Graal, et ils déclarent suivre Robert de Borron. Les Romans de Tristan et ceux dits du Graal existaient donc en prose dès la seconde moitie du XIIe. siècle, et on les devait à Luc du Gast, à Gautier de Map, à Robert de Borron, etc.; ou bien il faut prouver qu'il existait, à la même époque, d'autres versions en prose de ces Romans; or c'est certainement ce que ne prouvent ni Ritson, ni Walter-Scott Repoussons donc leur opinion avec d'autant plus d'avantage, que ces auteurs qu'ils regardent comme des êtres chimériques, se nomment eux-mêmes

dans leurs Romans, et que les auteurs contemporains les mentionnent dans leurs ouvrages. La critique ne permet pas de rejeter ainsi le témoignage des anciens manuscrits ni celui des auteurs du même âge qui les corrobore, à moins qu'on ne prouve en même tems que leur autorité est plus que suspecte.

Quant à nous, convaincus qu'il est difficile de bien connaître les sources où puisèrent les Romanciers de la Table Ronde et du St.-Graal, nous disons que, pour les découvrir, il faudrait pouvoir lever le voile de l'antiquité; mais il est chargé du poids de tant d'années, qu'il est impossible de le lever entièrement: nous serons même fort heureux de pouvoir le soulever en partie, et d'apercevoir au moins quelques faits principaux qui nous dirigent dans nos recherches.

Déjà nous avons prouvé que les Agiographes du moyen âge parlent du roi Artur, de son épouse, de plusieurs individus qui leur étaient attachés, et dont on retrouve les noms dans

les Romans de la Table Ronde, tels que le roi Marc, père de la blonde Isolt, Carados, Kay, Bedver, etc. La mention qu'ils en font dans leurs légendes, ne peut que paraître impartiale, puisqu'ils n'en parlent que pour y consigner leurs vertus comme leurs vices et leurs excès : ainsi, en faisant l'éloge de la conversion du roi Marc, ils nous montrent en même tems le roi Artur comme un guerrier qui porte partout le carnage et la désolation ; ils le qualifient même de tyran (1).

Les Bardes gallois, dans leurs Triades comme dans leurs autres poésies du VIe. et du VIIe. siècle, parlent de la cour d'Artur, de son épouse et des personnages qui y figuraient : mécontents sans doute de sa conduite, ces poètes se permettent de la censurer : les Bardes, comme les Légendaires, blâment son ardeur pour la guerre : ils lui donnent indirectement des leçons ; ils lui reprochent adroitement une

(1) Vol. I. p. 86 et suiv.

ambition demesurée : *as-tu entendu*, dit une des Triades galloises, *as-tu entendu ce que le Barde Talhaiarn dit à Artur toujours armé de sa lance ?*

Il n'y a que Dieu qui soit tout-puissant.

Il y a donc eu des faits militaires de la part d'Artur ; les traditions anciennes qui les attestent, étant conservées par une suite de générations, méritent donc qu'on en fasse cas ; en écartant les additions d'une imagination mensongère qui les entourent et les altèrent, le reste doit être pour nous la vérité.

Envain on dira que les Bardes qui célébrent Artur ne lui reconnaissent que des faits militaires qui ne procurent qu'une gloire ordinaire et non pas transcendante. Mais avons-nous toutes les poésies des Bardes sur ce monarque ? Celles qui existent sont relatives à quelques circonstances de sa vie ; or qui peut dire que celles qui nous manquent, ne nous montreraient pas des faits plus nombreux et plus marquants ?

On peut regarder la chronique de Geffroy de Monmouth comme fabuleuse; l'origine troyenne des Bretons qui y est rapportée, est le fondement de son *Brut d'Angleterre*; mais elle est consignée dans les poésies galloises du VIe. siècle : le Barde Taliesien la chante et se glorifie d'une telle descendance.

Les prophéties de Merlin sont également attestées par les poésies galloises : on y trouve ce Barde, qui, dans sa pièce intitulée *Avallenau*, prophétise le retour d'Artur sur la terre ; or n'avons-nous pas vu comment, d'après une tradition constante pendant tout le moyen âge, les Bretons armoricains croyaient encore à la fin du XIIe. siècle, au retour de ce prince (1)!

Robert Wace est le premier Trouvère connu qui, dans notre langue, ait parlé de l'institution de la Table Ronde par Artur, et c'est en 1155 qu'il dit très-succinctement :

Fist rois Artur la Ronde Table,
Dont Bretons dient mainte fable.

(1) Vol. 1er. p. 73 et suiv.

Or, à moins de vouloir écrire pour n'être pas entendu, le poète aurait-il parlé en si peu de mots de cet ordre, si cette institution n'eût pas été très-anciennement attribuée à Artur, et depuis long-tems répandue dans le public? Se serait-il permis, à moins d'être fou, de critiquer un établissement inconnu, et de dire que, si dans l'histoire de la Table Ronde tout n'est pas vrai, tout non plus n'est pas faux:

Ne tout mensonge, ne tout voir,
Ne tout folor, ne tout savoir;
Tant ont li conteor conté,
Et li fableor tant fablé,
Pour leurs contes embeleter
Qu'il ont tout fait fable sembler.

Il y avait donc, au XIIe. siècle, ou des chants populaires, ou des ouvrages d'après lesquels Wace écrivait: c'est le sentiment du comte de Caylus et du savant d'Aunou.

A ces antiques témoignages ajoutons encore ceux de Guillaume de Malmesbury, de Henri de Huntingdon et de Guillaume de Nembridge: ces historiens anglais, écrivains

du XIIe. siècle, et par-là même plus à portée que nous de connaître la vérité, et de prononcer sur les faits historiques d'Artur et de ses chevaliers, conviennent tous que les Bretons les ont alterés par des fables; ils regrettent que la mémoire d'un prince qui avait si vaillamment combattu pour la défense de son pays contre les Saxons, ne soit honorée que par des fictions romanesques; Malmesbury regrette surtout la perte des anciennes traditions contenues dans les chants populaires : *Cantilenæ per successionem temporum detritæ, etc.*

Comment alors ose-t-on soutenir qu'il n'y a rien de vrai dans les Romans de la Table Ronde et qu'il n'exista jamais de chants populaires chez les Bretons insulaires et armoricains? Je ne dis pas qu'aucun fait ne puisse être contesté; mais dans la masse des faits il y a un fond de vérité : si dans les poésies historiques la vérité est ornée, elle n'est pas détruite; le génie y a semé des fleurs, c'est à la critique de les distinguer.

Quant aux sources où puisèrent les Romanciers du St-Graal, on croit avec raison qu'ils n'ont pu les trouver que dans une fausse légende fabriquée par quelque moine du moyen âge. Ce fut en effet un hermite breton qui vers l'an 720 écrivit en latin sur ce sujet; suivant les biographes anglais, l'auteur ne prend d'autre nom que celui d'*Ermita britannus*. Son ouvrage est divisé en deux parties: dans la première, il traite du St-Graal, du roi Artur et de ses exploits; dans la seconde, il fait l'histoire de la Table Ronde et de ses chevaliers (1). Quand donc Luc de Gast, Walter Map, Robert de Borron, etc. disent qu'ils ont traduit en prose leurs Romans d'après un manuscrit latin conservé dans la bibliothèque de l'église cathédrale de Salisbury, n'est-il pas évident que ce manuscrit renfermait l'ouvrage de l'hermite breton? Ces tra-

(1) Pitts. p. 122. Bale X. 21. — Usser. primordia etc. p. 17.

ducteurs ajoutent, il est vrai, qu'il avait été écrit par les ordres du roi Artur ; mais dans ce cas, ce sont des Romanciers qui inventent, pour donner plus de croyance et de prix à leurs traductions. On conçoit alors comment le comte de Flandre donne à Chrétien de Troyes le Roman du St-Graal pour le mettre en vers, et comment la comtesse de Champagne lui donne dans le même but la matière du Roman de Lancelot ; ils ne pouvaient l'un et l'autre offrir au Trouvère que des Romans en prose, quand ils lui demandent de les mettre en vers ; il en faut dire autant de Gautier Aupeis, chevalier de Montbelliard, qui reconnaît ne versifier le Roman de l'origine du St-Graal que d'après Robert de Borron. Il n'est donc pas exact de dire que nos premiers Romans ont tous été écrits en vers.

Ce fut aussi d'après l'hermite breton qu'un prétendu Kiot ou Guyot le Provençal travailla son Roman de Perceval ou du St-Graal, Roman que toutefois il travestit à sa manière. D'abord ce fut

à Tolède qu'il en acquit les premières notions dans le manuscrit d'un astronome mahométan dont la mère descendait en ligne directe de Salomon. Ce livre était écrit en caractères inconnus ; embarrassé d'un ouvrage qui ne pouvait lui servir, le Troubadour se fit alors baptiser ; aussitôt il lui fut donné de le lire et de le comprendre, sans avoir recours à la *nécromancie*. Il y trouva d'abord toutes les observations astronomiques de l'auteur, les mystérieuses découvertes qu'il avait faites dans les cieux, et enfin le nom du St-Graal richement enluminé, mais avec l'important avertissement que ce vase miraculeux avait été laissé sur la terre par des anges qui retournaient au ciel.

Jaloux d'acquérir de plus amples connaissances sur un objet aussi vénérable, Kiot se mit à lire les livres latins qui pouvaient lui indiquer le peuple que le ciel avait jugé digne de posséder cette précieuse relique : il parcourut, en conséquence, toutes les chroniques de France, d'Angleterre et d'Irlande,

mais sans y rien découvrir. Ce ne fut, selon lui, que dans les chroniques de l'Anjou qu'il trouva toute l'histoire du St-Graal. Alors il la raconte, mais en la défigurant; et pour cela il transporte la scène tantôt en Asie et tantôt en Afrique; il change les noms des acteurs, excepté ceux d'Artur et de Perceval: ce qui, du reste, prouve qu'il avait sous le yeux l'ouvrage de l'hermite breton, c'est que le manuscrit de ce dernier est également dit avoir été primitivement écrit dans une langue inconnue; ce moine est aussi très-habile en astronomie; les merveilles opérées par le St-Graal sont les mêmes: il faut, pour le posséder, avoir les mêmes vertus: on parcourt beaucoup de pays pour le trouver; enfin le roi Artur figure dans cette quête, ainsi que le Perceval de nos Romans bretons.

Nous n'avons pas l'ouvrage de Kiot; nous ne connaissons les détails que nous venons de donner, que par Wolfram on Eschenbach, qui doit l'avoir traduit en allemand dans le

XIIIe. siècle. Mais il est très-vraisemblable qu'il aura ourdi lui-même la fabuleuse narration du prétendu Kiot, pour donner plus de crédit à son Roman, et pour se faciliter les moyens de critiquer les Romanciers bretons, en donnant à son travail une ancienneté qu'il n'avait pas. Aussi les historiens des Troubadours ne font aucune mention de Kiot ni de son Roman; et ce silence est de quelque poids, surtout quand il s'agit d'un homme qui devait être marquant dans leur histoire, tandis qu'ils nous parlent de tant d'autres Troubadours qui ne méritaient pas d'être nommés. On trouve bien parmi eux un Guy ou Guigo, mais on ne lui attribue que quelques poésies legères et non pas un Roman du St-Graal (1). D'ailleurs, il est reconnu généralement que, quand les poètes du moyen âge entreprenaient de travailler sur un sujet déjà traité par un autre, ils cherchaient toujours à le presenter avec des cir-

(1) Hist. des Troubad., vol. 1. p 435.

constances absolument différentes tant pour le fond, que pour les accessoires.

L'opinion que nous émettons sur Wolfram on Eschenbach ne nous est point particulière. Sir Walter lui attribue le caractère de tous les Romanciers, c'est-à-dire de changer et de défigurer les faits suivant leur capricieuse imagination ; il est clair, dit-il, que dans son *Livre des héros* (allemands) cet auteur s'est donné toutes les libertés d'un Romancier, et qu'il a mêlé à l'histoire de Dideric et de ses chevaliers un certain nombre de légendes détachées, qui certainement furent écrites à part, telle que celle de *Sigurde le Cornu* qui est prisé dans un *Saga* du nord (1).

Au reste, que Kiot ait existé ou non, que Wolfram on Eschenbach soit auteur ou traducteur, comme il est constant que le fond du Roman de Perceval en langue allemande est pris dans l'hermite breton, on ne peut

(1) Essais sur les Romans, p. 110.

soutenir avec raison que les Normands et les Anglo-Normands ont reçu des Troubadours des modèles dans le genre de nos Romans de la Table Ronde et du St.-Graal.

Venons maintenant à chacun de ces Romanciers et aux Trouvères qui mirent en vers leurs ouvrages. Presque tous écrivirent sous le règne de Henri II. qui fut le protecteur des lettres, comme on peut le voir aux articles de Robert Wace, de Benoît de Ste-More, etc. Ce prince, suivant Malmesbury, et Girard le Gallois, s'amusait à entendre chanter les gestes des anciens Bretons, et leurs Bardes fréquentaient souvent sa cour pour lui procurer ce plaisir(1); c'est donc plus qu'une méprise, lorsqu'on transporte les faits de son règne à celui de son petit fils Henri III.

(1) Rex Angliæ Henricus II. sicut ab historico cantore britone audiverat antiquo. *Girald. Cambr.* in *Lelandi assert. Arturi. p.* 52.

Rex autem hoc ex gestis Britonum et eorum cantoribus historicis frequenter audiverat. *idem ibidem. p.* 50. *Malmesb. hist. ap. Gale. p.* 295.

LUC DU GAST.

Cet auteur nous apprend qu'il est né en Angleterre, et par ce motif il prie ses lecteurs de l'excuser, si son français n'est pas toujours, correct. Il prend la qualité de *chevalier* et celle de *sire du chastel du Gast*; en même temps il ajoute qu'il était *voisin prochain* de Salisbury, ce qui dans son français veut dire qu'il demeurait près de cette ville, et non pas que son château du Gast fût situé dans son voisinage. La Normandie et l'Angleterre appartenant à cette époque au même souverain, les sujets de ce prince, duc et roi tout à la fois, possédaient souvent des biens dans l'une de ces contrées et habitaient dans l'autre; plus souvent encore ils avaient des habitations et des propriétés dans l'une et dans l'autre. Ainsi Luc du Gast habitait l'Angleterre où il était né, et comme descendant de race normande, il possédait la seigneurie de la terre du Gast, dans le canton de St-Sever, département du

Calvados ; du moins c'est ce qu'on doit conclure des notions qu'il nous donne sur son compte dans le texte de son Roman. Le registre des fiefs de la Normandie dressé par ordre de Philippe-Auguste après l'invasion de cette province, porte que le seigneur du Gast tenait son fief comme rélevant de la baronie de Nehou, qui appartenait à Richard de Vernon en Cotentin.

Quelques écrivains regardent Luc du Gast comme le premier des Romanciers de la Table Ronde, et son Roman de Tristan comme le premier des Romans de cette espèce ; mais c'est une méprise manifeste, puisque, comme nous l'avons déjà dit, Tristan est un des paladins de la cour du roi Artur ; or il faut bien que l'ordre de la Table Ronde soit institué par ce prince, avant qu'on y admette des chevaliers. Nous renvoyons donc au Trouvère Robert Wace; c'est le premier des Romanciers de la Table Ronde, puisque c'est dans son *Brut*

d'Angleterre qu'on trouve les fondemens de cet édifice chevaleresque.

Le Roman de Tristan est le premier des Romans qui traite de la quête du St Graal, et Luc du Gast en est l'auteur ; mais il ne faut pas dire avec M. Roquefort qu'il a de plus commencé le Roman du St-Graal, c'est-à-dire un second ouvrage distinct et different du premier (1). Il faut entendre par les expressions de Luc du Gast, que le Roman de Tristan est le premier qui traite de l'histoire du St-Graal, et que, par conséquent, en le traduisant, il publiait la première partie de cette histoire. Cette traduction était en prose ; Chrétien de Troyes la mit en vers vers l'an 1170 ; malheureusement son ouvrage est perdu, si toutefois il l'a versifié, car quelques Trouvères l'attribuent à la Chèvre de Reims ; il ne nous en reste que deux fragmens ; l'un se trouve à la bibliothèque du roi, il n'est que de 4600 vers (2);

(1) État de la poésie etc. p. 147.

(2) n°. 7989. 5

l'autre de 570 vers est à la bibliothèque de Berne ; on en trouve aussi une copie à la biliothèque du roi parmi les manuscrits de M. Mouchet (1) ; mais on ne peut dire s'ils appartiennent à la Chèvre de Reims ou à Chrétien de Troyes.

Deux autres poètes anglo-normands ont aussi mis en vers français le Roman de Tristan ; mais il n'en reste que deux fragments parmi les manuscrits de M. Douce, et un de ces Trouvères prend le nom de *Thomas* (2). En général point d'ouvrage plus répandu dans le moyen âge que le Roman de Tristan: il en fut fait des versions dans presque toutes les langues de l'Europe. Sir Walter-Scott a en publié une traduction anglaise d'après une version en vers écossais qu'il attribue à Thomas de Ercidoun surnommé *le Rimeur*. Mais il est

(1) N°. 354.

(2) Un de ces fragmens est de 1811 vers et l'autre de 990.

bien difficile de distinguer tous ces poètes du nom de Thomas ; Thomas le Rimeur, Thomas de Bretagne mentionné par Godefroy de Strasbourg, et Thomas qui a mis en vers français le *Roman de Horn*, sont-ils des individus différens, ou un seul et même personnage ? c'est une discussion que je n'entreprendrai pas; elle doit être renvoyée aux littérateurs anglais.

Il ne faut pas toutefois dire avec M. Raynouard que le Troubadour Rambaud d'Orange ayant parlé avec détail du Roman de Tristan avant l'an 1173, il était permis de croire que ce Roman était provençal, et l'original du Roman français écrit à la fin du XIIe. siècle (1). Tristan est chanté dans les poésies des Bardes gallois du Xe. et du XIe. siècle (2), et un Troubadour ne sera sans doute pas allé chercher des détails sur ce paladin, dans les manuscrits de ces poètes dont les ouvrages n'ont été publiés que

(1) Choix de poésies, vol. 2. p. 316.

(2) Welsh. arch. vol. 1. p. 178.

de nos jours ; il faut dire plutôt que les Troubadours étaient très-instruits dans la littérature des Trouvères et surtout dans la partie des Romans français, comme on le voit amplement dans les extraits publiés par M. Raynouard (1).

GACE LE BLOUNT.

Comme nous ne trouvons dans aucun manuscrit la partie de l'histoire du St-Graal qui lui est attribuée par Rusticien de Pise, nous n'avons rien à dire sur cet auteur, sinon que les Romanciers nous apprennent qu'il était parent du roi d'Angleterre, Henri II.

GAUTIER MAP.

Ce poète vivait dans la seconde moitié du XIIe. siècle : après avoir fait ses études à Paris, il fut archidiacre d'Oxfort, grand chantre de Lincoln, chanoine de Londres et chapelain du roi Henri II. Il est qualifié che-

(1) Choix etc, vol. 2. *Passim.*

valier dans quelques ouvrages qu'on lui attribue ; on a eu tort de regarder ce titre comme incompatible avec les dignités ecclésiastiques que possédait cet auteur, et par suite de faire deux individus de Gautier Map chevalier, et de Gautier Map archidiacre et chanoine (1). Dans le XIIe. siècle, souvent les évêques et les abbés conféraient l'ordre de la chevalerie : St-Lanfranc, archevêque de Cantorbery, le conféra au plus jeune des fils de Guillaume-le-Conquérant, et nous avons une lettre d'Arnoul, évêque de Lisieux, à Henri de Sully, abbé de Fécamp, pour le prier de venir l'élever à cette dignité : ainsi Gautier Map a pu être et a très-certainement été tout-à-la fois et prêtre et chevalier. On le trouve aussi, en 1173, un des juges ambulans de l'Echiquier d'Angleterre (2), et présidant l'assise de Glocestershire.

(1) État de la poésie, etc. p. 149. — Hist. litt. de la France, vol. XV. p. 496.

(2) Madox's hist. of the Exchcq. p. 483.

Les poésies latines de cet auteur, satiriques ou bachiques, et surtout son *apocalypse de l'évêque Golias* adressée au sept évêques de Normandie, sont mieux connues que ses ouvrages sur les exploits des chevaliers de la Table Ronde ; les premiers lui ont mérité le titre *d'Anacréon du moyen âge*, et Warton est mal fondé en raison, en voulant faire deux individus de l'évêque Golias et de Gautier Map : le premier est un être imaginaire, inconnu à tous les biographes, et l'on reconnaît facilement l'esprit facétieux et la plume souvent acerbe, avec lesquels le second a écrit en latin son apocalypse sous le nom de l'évêque Golias.

Nous avons de Gautier plusieurs Romans de la Table Ronde. Luc du Gast ayant déjà publié, dans le Roman de Tristan, une partie de l'histoire du St-Graal, Gautier Map la continua par un autre ouvrage beaucoup plus ample et intitulé : *Roman des diverses quêtes du St-Graal* ; d'abord il y détaille les aventu-

res et les exploits des chevaliers qui se mêlèrent de cette entreprise ; ensuite il fait l'histoire de la découverte de la précieuse relique, et c'est dans cet ouvrage que brillent Perceval, Lancelot, Yvains, Gauvain, Cerados, Galaad, Bort, et beaucoup d'autres chevaliers de la Table Ronde.

Ce Roman, écrit en prose, fut dédié au roi Henri II, duc de Normandie ; il fut presque aussitôt mis en vers français par Chrétien de Troyes, à la demande de Philippe d'Alsace, comte de Flandres; c'est ce poeme qui est intitulé tantôt *Roman de Perceval*, et tantôt *Roman du St-Graal* dans les manuscrits. Mais le poète a beaucoup amplifié son modèle: on compte jusqu'à dix-sept branches dans son ouvrage. Chrétien paraît aussi avoir puisé dans des ouvrages inconnus à nos Romanciers ; ainsi lorsqu'il décrit les merveilles que Perceval vit lors de la découverte du St-Graal, il dit :

Je ne cuit qu'onques hom humains,
Veist mais oevre aussi riche,

Si com li contes nos afiche
Qui a Fécamp est tot escriz,
Perceval est tot esbaïz
Etc.

Il fallait donc qu'on eût à l'abbaye de Fécamp, dans le moyen âge, des manuscrits sur la quête du St-Graal, et peut-être les moines avaient-ils les legendes de l'hermite breton sur cette relique. D'ailleurs ils avaient aussi une espèce de St-Graal; ils conservaient, dans une fiole de cristal, du sang de J.-C., non pas recueilli par Joseph d'Arimathie, comme le Graal anglais, mais par Nicodême qui fit embaumer le corps du Sauveur (1). On trouve à la bibliothèque du roi deux petits poèmes, l'un sur la découverte du Graal de l'abbaye de Fécamp, et l'autre sur les miracles qu'on lui attribue (2).

Le roi Henri fut satisfait du travail de

(1) Neustria Pia, p. 256.

(2) N°. 75950.

Gautier Map sur le St-Graal ; cependant il trouva que l'ouvrage était imparfait, parce qu'il ne suffisait pas d'avoir, dans la première partie, raconté les exploits des chevaliers pour la découverte du St-Graal, et d'avoir donné, dans la seconde, les détails de cette découverte ; il voulait qu'une troisième offrît l'histoire du reste de la vie de ces chevaliers et de leur chef, le roi Artur, jusqu'à leur mort. Pour satisfaire le prince, Gautier Map continua donc son Roman ; il intitula cette troisième partie *la mort d'Artur*, parce qu'à cet événement doit finir l'histoire de la Table Ronde; mais cette dernière partie écrite en prose, comme les deux premières, n'a pas été mise en vers par Chrétien de Troyes : on en a fait un Roman séparé, sous le titre que lui avait donné son auteur.

Enfin on attribue à Gautier Map un Roman de Lancelot : il y a deux Romans de ce nom, savoir celui de *Lancelot du Lac* et celui de *Lancelot de la Charette* ; plusieurs

auteurs ont confondu ces deux ouvrages, et d'autres n'ont pas connu le dernier. Le premier, en prose, est de Gautier Map, qui raconte l'histoire de la naissance de Lancelot du Lac, de son enlèvement et de son éducation par la fée Viviane, et enfin de ses amours avec la reine Genievre, femme du roi Artur; le second, en vers français, est de Chrétien de Troyes; le sujet est pris d'un incident qu'on lit dans le premier; et il fut choisi par la comtesse de Champagne, qui en donna *la matière* à ce poète; mais Chrétien n'acheva pas ce Roman. La partie dont il s'occupa, est dédiée à la même princesse, femme de Beaudouin IX, comte de Flandre; ce fut Godefroy de Ligny qui termina l'ouvrage.

On fait une objection puérile, lorsque, pour enlever aux Anglo-Normands le mérite d'avoir écrit les premiers sur la Table Ronde et le St-Graal, on prétend que le nom de Lancelot n'est pas gallois. C'est prouver alors

qu'on n'a même pas lu le Roman de ce paladin, parce que Walter Map ne manque pas de dire non seulement le vrai nom de son héros dans la langue de son pays, mais il ajoute encore que *Lancelot* est un surnom, et qu'on verra dans le cours de son ouvrage pourquoi il lui fut donné.

Une autre assertion aussi mal fondée est celle qui attribue à Walter Map une traduction du Brut d'Angleterre en langue galloise, tandis que les Gallois avaient cet ouvrage dans leur langue long-temps avant cet écrivain. Nous avons vu que Robert de Caen, comte de Glocester l'avait fait même traduire dans la première moitié du XIIe. siècle, et que Geffroy Gaimar raconte comment il avait pu obtenir que cette version lui fût communiquée; d'ailleurs n'avait-on pas le texte du Brut en langue armoricaine, et par conséquent en langue galloise, puisque Geffroi de Monmouth l'avait traduit en latin dès l'année 1125 ou 1126? L'assertion du critique

provient sans doute de la confusion qu'il a faite de Walter Map avec Walter Calenius, tous deux archidiacres d'Oxfort; aussi aucun bibliographe instruit n'a attribué au premier une version galloise du Brut d'Angleterre.

ROBERT ET ELIE DE BORRON, ET RUSTICIEN DE PISE.

C'est avec beaucoup de raison que Tyrwhitt a observé qu'il y avait une grande confusion dans l'ordre des Romans de la Table Ronde. Nous venons, en effet, de voir la quête et la découverte du St-Graal, la mort des chevaliers qui y travaillèrent, et celle du roi Artur leur chef; on a cru, par là même, voir la fin de la Table Ronde. Mais en lisant les exploits de tant de chevaliers pour retrouver le St-Graal, on a dû aussi se demander d'où provenait cette relique, qui l'avait apportée en Europe, et comment elle avait été perdue, puisqu'il avait fallu tant de valeur et de prouesses

pour la posséder de nouveau : or c'est ce qu'aucun des Romanciers et des Trouvères dont nous venons de parler, ne nous avait révélé. Mais après qu'ils nous ont tous détaillé l'histoire de sa découverte, vient Robert de Borron qui nous fait l'histoire de son origine, et qui donne aussi à son ouvrage le titre de *Roman du St-Graal*; il met de plus en plus de la confusion dans cette partie littéraire, et jette les écrivains dans l'erreur. En effet ce prétendu Roman du Graal n'est autre chose que la vie de Joseph d'Arimathie, qui, apportant cette relique de la Syrie en Angleterre, convertit à la foi ce dernier pays. De là, sans plus ample examen, beaucoup d'auteurs donnent à Robert de Borron et un Roman du Graal et un Roman de Joseph d'Arimathie, ce qui pourtant ne fait qu'un seul et même ouvrage sous deux titres differens ; il fut écrit primitivement en prose ; dans le XIIIe siècle, Gautier Aupeis, chevalier de Montbelliard, et un collaborateur anonyme le mirent en

de nos jours ; il faut dire plutôt que les Troubadours étaient très-instruits dans la littérature des Trouvères et surtout dans la partie des Romans français, comme on le voit amplement dans les extraits publiés par M. Raynouard (1).

GACE LE BLOUNT.

Comme nous ne trouvons dans aucun manuscrit la partie de l'histoire du St-Graal qui lui est attribuée par Rusticien de Pise, nous n'avons rien à dire sur cet auteur, sinon que les Romanciers nous apprennent qu'il était parent du roi d'Angleterre, Henri II.

GAUTIER MAP.

Ce poète vivait dans la seconde moitié du XIIe. siècle : après avoir fait ses études à Paris, il fut archidiacre d'Oxfort, grand chantre de Lincoln, chanoine de Londres et chapelain du roi Henri II. Il est qualifié che-

(1) Choix etc, vol. 2. *Passim.*

valier dans quelques ouvrages qu'on lui attribue ; on a eu tort de regarder ce titre comme incompatible avec les dignités ecclésiastiques que possédait cet auteur, et par suite de faire deux individus de Gautier Map chevalier, et de Gautier Map archidiacre et chanoine (1). Dans le XIIe. siècle, souvent les évêques et les abbés conféraient l'ordre de la chevalerie : St-Lanfranc, archevêque de Cantorbery, le conféra au plus jeune des fils de Guillaume-le-Conquérant, et nous avons une lettre d'Arnoul, évêque de Lisieux, à Henri de Sully, abbé de Fécamp, pour le prier de venir l'élever à cette dignité : ainsi Gautier Map a pu être et a très-certainement été tout-à-la fois et prêtre et chevalier. On le trouve aussi, en 1173, un des juges ambulans de l'Echiquier d'Angleterre (2), et présidant l'assise de Glocestershire.

(1) État de la poésie, etc. p. 149. — Hist. litt. de la France, vol. XV. p. 496.

(2) Madox's hist. of the Exchcq. p. 483.

Les poésies latines de cet auteur, satiriques ou bachiques, et surtout son *apocalypse de l'évêque Golias* adressée au sept évêques de Normandie, sont mieux connues que ses ouvrages sur les exploits des chevaliers de la Table Ronde ; les premiers lui ont mérité le titre *d'Anacréon du moyen âge*, et Warton est mal fondé en raison, en voulant faire deux individus de l'évêque Golias et de Gautier Map : le premier est un être imaginaire, inconnu à tous les biographes, et l'on reconnaît facilement l'esprit facétieux et la plume souvent acerbe, avec lesquels le second a écrit en latin son apocalypse sous le nom de l'évêque Golias.

Nous avons de Gautier plusieurs Romans de la Table Ronde. Luc du Gast ayant déjà publié, dans le Roman de Tristan, une partie de l'histoire du St-Graal, Gautier Map la continua par un autre ouvrage beaucoup plus ample et intitulé : *Roman des diverses quêtes du St-Graal* ; d'abord il y détaille les aventu-

res et les exploits des chevaliers qui se mêlèrent de cette entreprise ; ensuite il fait l'histoire de la découverte de la précieuse relique, et c'est dans cet ouvrage que brillent Perceval, Lancelot, Yvains, Gauvain, Cerados, Galaad, Bort, et beaucoup d'autres chevaliers de la Table Ronde.

Ce Roman, écrit en prose, fut dédié au roi Henri II, duc de Normandie ; il fut presque aussitôt mis en vers français par Chrétien de Troyes, à la demande de Philippe d'Alsace, comte de Flandres; c'est ce poeme qui est intitulé tantôt *Roman de Perceval*, et tantôt *Roman du St-Graal* dans les manuscrits. Mais le poète a beaucoup amplifié son modèle: on compte jusqu'à dix-sept branches dans son ouvrage. Chrétien paraît aussi avoir puisé dans des ouvrages inconnus à nos Romanciers ; ainsi lorsqu'il décrit les merveilles que Perceval vit lors de la découverte du St-Graal, il dit :

Je ne cuit qu'onques hom humains,
Veist mais oevre aussi riche,

Si com li contes nos afiche
Qui a Fécamp est tot escriz,
Perceval est tot esbaïz
Etc.

Il fallait donc qu'on eût à l'abbaye de Fécamp, dans le moyen âge, des manuscrits sur la quête du St-Graal, et peut-être les moines avaient-ils les legendes de l'hermite breton sur cette relique. D'ailleurs ils avaient aussi une espèce de St-Graal; ils conservaient, dans une fiole de cristal, du sang de J.-C., non pas recueilli par Joseph d'Arimathie, comme le Graal anglais, mais par Nicodême qui fit embaumer le corps du Sauveur (1). On trouve à la bibliothèque du roi deux petits poèmes, l'un sur la découverte du Graal de l'abbaye de Fécamp, et l'autre sur les miracles qu'on lui attribue (2).

Le roi Henri fut satisfait du travail de

(1) Neustria Pia, p. 256.

(2) N°. 7595o.

Gautier Map sur le St-Graal ; cependant il trouva que l'ouvrage était imparfait, parce qu'il ne suffisait pas d'avoir, dans la première partie, raconté les exploits des chevaliers pour la découverte du St-Graal, et d'avoir donné, dans la seconde, les détails de cette découverte ; il voulait qu'une troisième offrît l'histoire du reste de la vie de ces chevaliers et de leur chef, le roi Artur, jusqu'à leur mort. Pour satisfaire le prince, Gautier Map continua donc son Roman ; il intitula cette troisième partie *la mort d'Artur*, parce qu'à cet événement doit finir l'histoire de la Table Ronde; mais cette dernière partie écrite en prose, comme les deux premières, n'a pas été mise en vers par Chrétien de Troyes : on en a fait un Roman séparé, sous le titre que lui avait donné son auteur.

Enfin on attribue à Gautier Map un Roman de Lancelot : il y a deux Romans de ce nom, savoir celui de *Lancelot du Lac* et celui de *Lancelot de la Charette* ; plusieurs

auteurs ont confondu ces deux ouvrages, et d'autres n'ont pas connu le dernier. Le premier, en prose, est de Gautier Map, qui raconte l'histoire de la naissance de Lancelot du Lac, de son enlèvement et de son éducation par la fée Viviane, et enfin de ses amours avec la reine Genievre, femme du roi Artur; le second, en vers français, est de Chrétien de Troyes; le sujet est pris d'un incident qu'on lit dans le premier; et il fut choisi par la comtesse de Champagne, qui en donna *la matière* à ce poète; mais Chrétien n'acheva pas ce Roman. La partie dont il s'occupa, est dédiée à la même princesse, femme de Beaudouin IX, comte de Flandre; ce fut Godefroy de Ligny qui termina l'ouvrage.

On fait une objection puérile, lorsque, pour enlever aux Anglo-Normands le mérite d'avoir écrit les premiers sur la Table Ronde et le St-Graal, on prétend que le nom de Lancelot n'est pas gallois. C'est prouver alors

qu'on n'a même pas lu le Roman de ce paladin, parce que Walter Map ne manque pas de dire non seulement le vrai nom de son héros dans la langue de son pays, mais il ajoute encore que *Lancelot* est un surnom, et qu'on verra dans le cours de son ouvrage pourquoi il lui fut donné.

Une autre assertion aussi mal fondée est celle qui attribue à Walter Map une traduction du Brut d'Angleterre en langue galloise, tandis que les Gallois avaient cet ouvrage dans leur langue long-temps avant cet écrivain. Nous avons vu que Robert de Caen, comte de Glocester l'avait fait même traduire dans la première moitié du XIIe. siècle, et que Geffroy Gaimar raconte comment il avait pu obtenir que cette version lui fût communiquée; d'ailleurs n'avait-on pas le texte du Brut en langue armoricaine, et par conséquent en langue galloise, puisque Geffroi de Monmouth l'avait traduit en latin dès l'année 1125 ou 1126? L'assertion du critique

provient sans doute de la confusion qu'il a faite de Walter Map avec Walter Calenius, tous deux archidiacres d'Oxfort; aussi aucun bibliographe instruit n'a attribué au premier une version galloise du Brut d'Angleterre.

ROBERT ET ELIE DE BORRON, ET RUSTICIEN DE PISE.

C'est avec beaucoup de raison que Tyrwhitt a observé qu'il y avait une grande confusion dans l'ordre des Romans de la Table Ronde. Nous venons, en effet, de voir la quête et la découverte du St-Graal, la mort des chevaliers qui y travaillèrent, et celle du roi Artur leur chef; on a cru, par là même, voir la fin de la Table Ronde. Mais en lisant les exploits de tant de chevaliers pour retrouver le St-Graal, on a dû aussi se demander d'où provenait cette relique, qui l'avait apportée en Europe, et comment elle avait été perdue, puisqu'il avait fallu tant de valeur et de prouesses

pour la posséder de nouveau : or c'est ce qu'aucun des Romanciers et des Trouvères dont nous venons de parler, ne nous avait révélé. Mais après qu'ils nous ont tous détaillé l'histoire de sa découverte, vient Robert de Borron qui nous fait l'histoire de son origine, et qui donne aussi à son ouvrage le titre de *Roman du St-Graal*; il met de plus en plus de la confusion dans cette partie littéraire, et jette les écrivains dans l'erreur. En effet ce prétendu Roman du Graal n'est autre chose que la vie de Joseph d'Arimathie, qui, apportant cette relique de la Syrie en Angleterre, convertit à la foi ce dernier pays. De là, sans plus ample examen, beaucoup d'auteurs donnent à Robert de Borron et un Roman du Graal et un Roman de Joseph d'Arimathie, ce qui pourtant ne fait qu'un seul et même ouvrage sous deux titres differens; il fut écrit primitivement en prose; dans le XIIIe siècle, Gautier Aupeis, chevalier de Montbelliard, et un collaborateur anonyme le mirent en

vers français, en déclarant deux fois que c'est d'après l'ouvrage de Messire Robert de Borron qu'ils versifient le leur (1). Ainsi ce Romancier n'est pas un *homme de paille*, comme le prétendent Ritson et Walter-Scott.

Le second Roman attribué à Robert de Borron, est celui de Merlin ; il fut aussi écrit en prose française ; un Trouvère anglo-normand anonyme le mit en vers français, sous le titre de *Merlyn Ambroise*, en laissant cependant en prose les prophéties de cet enchanteur, parce que, les trouvant trop obscures, il craignait de n'en pas saisir le sens. Le poète qui paraît avoir écrit vers la fin du XIIIe. siècle, dit qu'à cette époque Merlin et ses prédictions occupaient beaucoup les Anglais :

Seignours vus ki alez devisant,
Et une chose et autre disant,
De chose que Merlin prophetisa,

(1) Bibl. du roi, n°. 2740. St-Germain.

Li uns dist ça et li autres ça
Tele chose ke il unkes ne pensa,
Ne unkes en quer ne li entra ;
Cechun dist ore en soun endreit
Tut co ke il estre voudreit,
Si il dist veir ou si il ment,
Merlin en tret a garant,
Etc. (1).

Quant à la source où Robert de Borron a pris son premier Roman, il suffit de consulter l'*historia Britonum* de Geffroy de Monmouth pour être convaincu que c'est dans cet auteur qu'il a trouvé le fond de son ouvrage, ainsi que dans le poëme latin intitulé *vita Merlini* par le même Geffroy.

Elie de Borron, parent du précédent, composa le *Roman de Palamèdes*, qui appartient aussi à la Table Ronde ; il s'associa ensuite avec Robert de Borron et avec Rusticien de Pise ; il résulta de leur travail une traduction en prose de l'*historia Britonum* de Geffroy

(1) Bibl. Norfolk dans la bibl. de la soc. royale de Londres, n°. 220.

de Monmouth, puis le Roman de Meliadus de Leonois, père de Tristan, et celui de Giron le Courtois, qui font partie de la collection de ceux de la Table Ronde.

En terminant cet article déjà trop-long, quoique je n'aie fait qu'effleurer la matière, je dois faire remarquer que ces Romanciers étaient tous nés en Angleterre, et que presque tous les Trouvères qui versifièrent leurs Romans étaient français.

« Cependant les Anglais, dit le comte de » Caylus, jaloux de n'avoir pas produit un » aussi grand prince que Charlemagne, et » fâchés de voir leur histoire dénuée d'un » si bel ornement, ont voulu se donner un » roi qui pût être comparé à ce prince; et » pour le former à leur gré, ils ont choisi » dans les tems ignorés un prince qui pût » avoir eu quelques bonnes qualités, et auquel » ils étaient maîtres d'en accorder autant qu'il » leur plairait. Voilà, continue le savant an- » tiquaire, ce qui nous a procuré les histoires

» du roi Artur (1) » ; viennent ensuite beaucoup de raisonnemens pour prouver que le héros anglais a été créé par l'esprit de rivalité.

Mais une simple observation suffit pour démontrer combien cette opinion est mal fondée. D'abord Artur était renommé, dès le VIe. siècle, par sa valeur et par ses combats contre les Saxons, comme on peut s'en convaincre par les éloges que lui donnent les poètes gallois de cette époque, Llywarch-Hen, Talliesin, Aneurin et Merdhin (2).

Si dans la suite Geffroy de Monmouth a renchéri sur ces éloges, en faisant d'Artur un héros qui fait trembler et les rois et les peuples, il faut dire que Geffroy n'est pas l'auteur de l'*historia Britonum*, autrement le *Brut*,

(1) De l'ancienne Chevalerie et des anciens Romans, p. 21.

(2) Voyez archeolog. of Wales, et A vindication of the genuine Mss of the ancient poem.

mais qu'il a seulement traduit du bas breton en latin, cet ouvrage apporté de la Bretagne en Angleterre par Gautier Calenius, archidiacre d'Oxfort, et conséquemment que l'histoire fabuleuse d'Artur paraît avoir été fabriquée dans la Bretagne armoricaine ; il faut dire ensuite que Robert Wace, en mettant en vers français l'ouvrage de Geffroy, ajouta considérablement aux fables d'Artur, et que ce poète étant normand, il n'est pas exact de dire que la gloire gigantesque d'Artur a été imaginée par les Anglais pour balancer et même surpasser celle de Charlemagne, controuvée par le faux Turpin comme par beaucoup d'autres Romanciers. De plus, des critiques reportent au IX°. siècle la fabrication primitive du Brut d'Angleterre, et les Anglo-Saxons de cette époque n'avaient pas l'esprit de rivalité.

THOMAS

C'est un article assez difficile à traiter que celui de ce poète : les littérateurs anglais ne sont nullement d'accord sur sa personne ; il est simplement nommé Thomas dans les deux poèmes dont nous allons rendre compte. Mais est-ce Thomas de Kent, un des Romanciers d'Alexandre ? est-ce *Thomas* de *Leirmouth*, *Thomas d'Erceldoun*, ou *Thomas le Rimeur*, dont Robert de Brune fait l'éloge dans sa chronique du Brut versifiée en anglais? ou enfin est-ce *Thomas de Bretagne*, dont Godefroy de Strasbourg traduisit en allemand le Roman de Tristan dans le XIIIe. siècle ? Cette dernière opinion parait la plus probable : laissons aux antiquaires anglais à examiner ces questions, déjà savamment agitées entre sir Walter-Scott et M. Price, et d'ailleurs peu importantes pour nous.

Écartant donc toute discussion à cet égard,

nous disons que, vers la fin du XIIe. siècle, un poète, nommé Thomas, mit en vers français le *Roman du roi Horn* : c'est ainsi toutefois qu'on a intitulé deux fragments de cet ouvrage qui n'est pas parvenu entier jusqu'à nous, du moins dans notre langue. Le premier fragment est dans la bibliothèque Harlèïenne (1); l'autre dans celle de M. Douce; tous deux réunis donnent 4880 vers. Mais après les avoir lus, je pense que le titre donné à ce Roman ne lui convient pas, et qu'il faudrait l'intituler *Roman de Aaluf roi de Sutdene et des amours de son fils Horn avec Rimel, fille de Hunlaf roi de Bretagne.* En effet le poète dit formellement :

> Seignurs oï avez les vers del parchemin,
> Cum le Bers Aaluf est venu à la fin,
> Mestre Thomas ne volt qu'il soit mis à declin,
> Kil ne die de Horn le vaillant orphelin.
> Etc.

(1) N°. 527.

Ainsi après avoir terminé l'histoire du roi Aaluf, le poète déclare qu'il ne veut pas finir son ouvrage à la mort de ce prince, mais qu'il veut encore parler de son fils Horn, qu'il a laissé orphelin ; les circonstances de la vie de ce dernier ne sont donc qu'une espèce d'addition faite à l'ouvrage, et le père doit être nécessairement le principal acteur du Roman. Le poète en a pris le fond dans les traditions conservées dans les chants des peuples du nord de l'Angleterre. Transportés sur le sol de cette île, les Normands recueillirent ces traditions dans le pays de Galles, dans le Cumberland, et dans le Northumberland, etc. Déjà nous avons vu qu'ils s'enrichirent des fables d'Artur, de Merlin, de Gauvain, etc., au moyen du Brut d'Angleterre pris chez les Armoricains. Mais cet ouvrage ne dit rien de Joseph d'Arimathie, du St-Graal, de la Table Ronde, de Tristan, de Lancelot du Lac, d'Yvains et de tant d'autres chevaliers dont les aventures remplissent de

Meis des Lais faites tant cum estes escolée,
La harpe pernez vers vus, ben serez escotée;
Volenters, dist Lemburc, n'est pas chose vée;
Horn ot ore sun plaisir et la rien ki li agrée;
Mais ele ert en son quer, et si la ben celée.
La pucele a i dunc sa harpe ben temprée,
Puis a munté en hant trestout une montée,
Emprès le temprer, la note a comencée,
Et fist tant cum en sot et cum fu enseignée,
Et de tant cum en sot, mut fu et ben prisée;
De ceus ki l'unt oï, l'*ad* un tute notée,
Ki sot ben on en dreit la note est finissée,
Co est Horn en son quer ki l'avait remembrée.
A Gufer en après fu la harpe baillée
Et del Lai qu'il fist fu la note escotée,
Loé l'unt, quant il vint jeske a la finée.
Tut en rang en après fu la harpe livrée,
A chescun pur harper la harpe est comandée.
Et chescun i harpa : vileins soit qu'il devée.

Ainsi le poète nous apprend qu'à cette époque tel était l'usage dans les fêtes de faire passer la harpe de main en main, et comment chacun était obligé de chanter, et de s'accompagner en chantant :

En cel tens surent tuit la harpe bien manier,
Cum plus est curteis hom, tant plus sot del mestier,
Venuz est a Godmod le deduit de harper
Ore li dient tretuz ne se face prier,

Kar il voient trez ben qu'il se vot escoter,
Mais k'en veut mes l'oïr, ne entendront laisner.
Lors prent la harpe a sei, si comence a tromper,
Dieu! ki dunc l'*esgardast*, cum il la sot manier,
Cum ses cordes tuchot, cum les feseit trembler,
Del harmonie del ciel li pureit remembrer;
Sur tuz ceus ki i sunt fait cist amerveiller;
Kant ses notes ot fait, si prent son amunter,
Et par tut autres tuns fait les cordes soner;
Mut s'esmerveillent tuit qu'il la sot si manier,
Et quant il ot ce fait comença a notter
Le Lai dont Orains dit de Batolf haut et cler,
Cum sunt icil Bretons de tel fait custumer.
Apres en l'estrument fait les cordes chanter,
Tut issint cum en vers l'avoit dit en premier,
Tut le Lai lur a dit, n'en vot ren retailler,
Eh! Dieu, cum li oiant le purrunt lors amer!
Dameisele Lemburc ne s'en pot plus celer
Etc.

Ce ne sont pas ici de ces fictions romanesques que le génie du poète enfante : dans les cours du nord de l'Angleterre, l'usage de chanter des Lais sur la harpe, et de passer cet instrument à chacun des courtisans pour briller à son tour, est fondé sur l'histoire; le vénérable Bède, qui vivait dans ces contrées, atteste que cet usage avait lieu même

Kar il voient trez ben qu'il se vot escoter,
Mais k'en veut mes l'oïr, ne entendront laisner.
Lors prent la harpe a sei, si comence a tromper,
Dieu! ki dunc l'*esgardast*, cum il la sot manier,
Cum ses cordes tuchot, cum les feseit trembler,
Del harmonie del ciel li pureit remembrer;
Sur tuz ceus ki i sunt fait cist amerveiller;
Kant ses notes ot fait, si prent son amunter,
Et par tut autres tuns fait les cordes soner;
Mut s'esmerveillent tuit qu'il la sot si manier,
Et quant il ot ce fait comença a notter
Le Lai dont Orains dit de Batolf haut et cler,
Cum sunt icil Bretons de tel fait custumer.
Apres en l'estrument fait les cordes chanter,
Tut issint cum en vers l'avoit dit en premier,
Tut le Lai lur a dit, n'en vot ren retailler,
Eh! Dieu, cum li oiant le purrunt lors amer!
Dameisele Lemburc ne s'en pot plus celer
Etc.

Ce ne sont pas ici de ces fictions romanesques que le génie du poète enfante : dans les cours du nord de l'Angleterre, l'usage de chanter des Lais sur la harpe, et de passer cet instrument à chacun des courtisans pour briller à son tour, est fondé sur l'histoire; le vénérable Bède, qui vivait dans ces contrées, atteste que cet usage avait lieu même

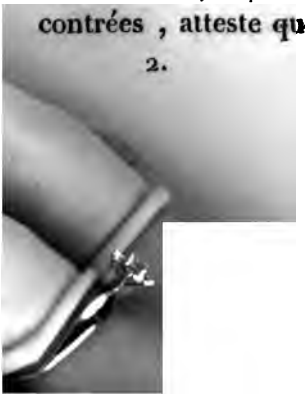

si nombreux volumes ; il fallut donc puiser dans d'autres sources, pour continuer l'histoire de ces derniers paladins qu'on attacha à la cour d'Artur, et, par conséquent, étudier d'autres traditions conservées avec plus ou moins d'altération dans les chants populaires du nord et de l'occident de l'Angleterre.

Ce fut certainement dans ces chants que le poète Thomas prit les faits mémorables qu'il raconte dans son Roman de Horn. Mais ce qui doit nous intéresser davantage, c'est que, tout en nous peignant les mœurs du temps, il nous fait connaître particulièrement la passion des peuples de ces contrées pour la musique, et surtout pour les Lais bretons. Rien de plus agréable que sa description d'un concert donné à la cour de Guddred, roi d'Irlande ; ses enfans et surtout son fils aîné Gufer ; et sa fille Lemburc président la fête ; Horn y assiste inconnu sous le nom de Godmod :

La harpe de Lemburc sis freres out demandé,
Puis la prent, si leur fait un Lai mut alosé
Ki mut fu durement des escotans loé;
Un autre fait après ke mut l'*ad* amendé.
Si refu de trestuz cum deust estre prisé.
Puis *ad* Lemburc issi a ses freres parlé:
Ces Lais ke tant loez, sunt mut honuré;
Mais un Lai ai oï dunt jeo sai la meitié,
Si je le seusse tut, par ma crestienté,
En cest nostre regne n'a tant bele cité
Ki ke tant fust amein et a ma volonté
Et ke einz ne perdisse, ke jol eusse ublié.
Ha Dieu! dist Gufer, sire de majesté,
Si nus le pussum dire, cum serait escoté!
Eh! qui le fist, bele sœur? savez de verité.
Oil, ce dist Lemburc; tut m'est ben raconté,
Batolf le fiz Hunlaf rei de nobileté,
Ki en Bretaigne maint, ki est son herité,
Le fist de sa sorur, Rimel la grant bauté.
Mut avez oï parler en iceste regné
Del amour de Dan Horn k'ele *ad* tant amé,
Sin a dreit, kar n'*ad* home ki tant ait de bonté,
Cum cil Horn ki assez m'*ad* esté denuncié.

Les frères chantent les louanges de Horn, désirent le voir à la cour de leur père, et prient Lemburc de continuer en chantant ce qu'elle sait du Lai des amours de Horn et de Rimel:

vers français, en déclarant deux fois que c'est d'après l'ouvrage de Messire Robert de Borron qu'ils versifient le leur (1). Ainsi ce Romancier n'est pas un *homme de paille*, comme le prétendent Ritson et Walter-Scott.

Le second Roman attribué à Robert de Borron, est celui de Merlin ; il fut aussi écrit en prose française ; un Trouvère anglo-normand anonyme le mit en vers français, sous le titre de *Merlyn Ambroise*, en laissant cependant en prose les prophéties de cet enchanteur, parce que, les trouvant trop obscures, il craignait de n'en pas saisir le sens. Le poète qui paraît avoir écrit vers la fin du XIIIe. siècle, dit qu'à cette époque Merlin et ses prédictions occupaient beaucoup les Anglais :

Seignours vus ki alez devisant,
Et une chose et autre disant,
De chose que Merlin prophetisa,

(1) Bibl. du roi, n°. 2740. St-Germain.

Li uns dist ça et li autres ça
Tele chose ke il unkes ne pensa,
Ne unkes en quer ne li entra ;
Cechun dist ore en soun endreit
Tut co ke il estre voudreit,
Si il dist veir ou si il ment,
Merlin en tret a garant,
Etc. (1).

Quant à la source où Robert de Borron a pris son premier Roman, il suffit de consulter l'*historia Britonum* de Geffroy de Monmouth pour être convaincu que c'est dans cet auteur qu'il a trouvé le fond de son ouvrage, ainsi que dans le poëme latin intitulé *vita Merlini* par le même Geffroy.

Elie de Borron, parent du précédent, composa le *Roman de Palamèdes*, qui appartient aussi à la Table Ronde ; il s'associa ensuite avec Robert de Borron et avec Rusticien de Pise ; il résulta de leur travail une traduction en prose de l'*historia Britonum* de Geffroy

(1) Bibl. Norfolk dans la bibl. de la soc. royale de Londres, n°. 220.

de Monmouth, puis le Roman de Meliadus de Leonois, père de Tristan, et celui de Giron le Courtois, qui font partie de la collection de ceux de la Table Ronde.

En terminant cet article déjà trop-long, quoique je n'aie fait qu'effleurer la matière, je dois faire remarquer que ces Romanciers étaient tous nés en Angleterre, et que presque tous les Trouvères qui versifièrent leurs Romans étaient français.

« Cependant les Anglais, dit le comte de » Caylus, jaloux de n'avoir pas produit un » aussi grand prince que Charlemagne, et » fâchés de voir leur histoire dénuée d'un » si bel ornement, ont voulu se donner un » roi qui pût être comparé à ce prince; et » pour le former à leur gré, ils ont choisi » dans les tems ignorés un prince qui pût » avoir eu quelques bonnes qualités, et auquel » ils étaient maîtres d'en accorder autant qu'il » leur plairait. Voilà, continue le savant an- » tiquaire, ce qui nous a procuré les histoires

» du roi Artur (1) » ; viennent ensuite beaucoup de raisonnemens pour prouver que le héros anglais a été créé par l'esprit de rivalité.

Mais une simple observation suffit pour démontrer combien cette opinion est mal fondée. D'abord Artur était renommé, dès le VIe. siècle, par sa valeur et par ses combats contre les Saxons, comme on peut s'en convaincre par les éloges que lui donnent les poètes gallois de cette époque, Llywarch-Hen, Talliesin, Aneurin et Merdhin (2).

Si dans la suite Geffroy de Monmouth a renchéri sur ces éloges, en faisant d'Artur un héros qui fait trembler et les rois et les peuples, il faut dire que Geffroy n'est pas l'auteur de l'*historia Britonum*, autrement le *Brut*,

(1) De l'ancienne Chevalerie et des anciens Romans, p. 21.

(2) Voyez archeolog. of Wales, et A vindication of the genuine Mss of the ancient poem.

mais qu'il a seulement traduit du bas breton en latin, cet ouvrage apporté de la Bretagne en Angleterre par Gautier Calenius, archidiacre d'Oxfort, et conséquemment que l'histoire fabuleuse d'Artur paraît avoir été fabriquée dans la Bretagne armoricaine ; il faut dire ensuite que Robert Wace, en mettant en vers français l'ouvrage de Geffroy, ajouta considérablement aux fables d'Artur, et que ce poète étant normand, il n'est pas exact de dire que la gloire gigantesque d'Artur a été imaginée par les Anglais pour balancer et même surpasser celle de Charlemagne, controuvée par le faux Turpin comme par beaucoup d'autres Romanciers. De plus, des critiques reportent au IXe. siècle la fabrication primitive du Brut d'Angleterre, et les Anglo-Saxons de cette époque n'avaient pas l'esprit de rivalité.

THOMAS

C'est un article assez difficile à traiter que celui de ce poète : les littérateurs anglais ne sont nullement d'accord sur sa personne; il est simplement nommé Thomas dans les deux poèmes dont nous allons rendre compte. Mais est-ce Thomas de Kent, un des Romanciers d'Alexandre ? est-ce *Thomas* de *Leirmouth*, *Thomas d'Erceldoun*, ou *Thomas le Rimeur*, dont Robert de Brune fait l'éloge dans sa chronique du Brut versifiée en anglais? ou enfin est-ce *Thomas de Bretagne*, dont Godefroy de Strasbourg traduisit en allemand le Roman de Tristan dans le XIIIe. siècle ? Cette dernière opinion parait la plus probable : laissons aux antiquaires anglais à examiner ces questions, déjà savamment agitées entre sir Walter-Scott et M. Price, et d'ailleurs peu importantes pour nous.

Écartant donc toute discussion à cet égard,

nous disons que, vers la fin du XIIe. siècle, un poète, nommé Thomas, mit en vers français le *Roman du roi Horn* : c'est ainsi toutefois qu'on a intitulé deux fragments de cet ouvrage qui n'est pas parvenu entier jusqu'à nous, du moins dans notre langue. Le premier fragment est dans la bibliothèque Harleïenne (1); l'autre dans celle de M. Douce; tous deux réunis donnent 4880 vers. Mais après les avoir lus, je pense que le titre donné à ce Roman ne lui convient pas, et qu'il faudrait l'intituler *Roman de Aaluf roi de Sutdene et des amours de son fils Horn avec Rimel, fille de Hunlaf roi de Bretagne.* En effet le poète dit formellement :

> Seignurs oï avez les vers del parchemin,
> Cum le Bers Aaluf est venu à la fin,
> Mestre Thomas ne volt qu'il soit mis à declin,
> Kil ne die de Horn le vaillant orphelin.
> Etc.

(1) N°. 527.

Ainsi après avoir terminé l'histoire du roi Aaluf, le poète déclare qu'il ne veut pas finir son ouvrage à la mort de ce prince, mais qu'il veut encore parler de son fils Horn, qu'il a laissé orphelin ; les circonstances de la vie de ce dernier ne sont donc qu'une espèce d'addition faite à l'ouvrage, et le père doit être nécessairement le principal acteur du Roman. Le poète en a pris le fond dans les traditions conservées dans les chants des peuples du nord de l'Angleterre. Transportés sur le sol de cette île, les Normands recueillirent ces traditions dans le pays de Galles, dans le Cumberland, et dans le Northumberland, etc. Déjà nous avons vu qu'ils s'enrichirent des fables d'Artur, de Merlin, de Gauvain, etc., au moyen du Brut d'Angleterre pris chez les Armoricains. Mais cet ouvrage ne dit rien de Joseph d'Arimathie, du St-Graal, de la Table Ronde, de Tristan, de Lancelot du Lac, d'Yvains et de tant d'autres chevaliers dont les aventures remplissent de

si nombreux volumes ; il fallut donc puiser dans d'autres sources, pour continuer l'histoire de ces derniers paladins qu'on attacha à la cour d'Artur, et, par conséquent, étudier d'autres traditions conservées avec plus ou moins d'altération dans les chants populaires du nord et de l'occident de l'Angleterre.

Ce fut certainement dans ces chants que le poète Thomas prit les faits mémorables qu'il raconte dans son Roman de Horn. Mais ce qui doit nous intéresser davantage, c'est que, tout en nous peignant les mœurs du temps, il nous fait connaître particulièrement la passion des peuples de ces contrées pour la musique, et surtout pour les Laïs bretons. Rien de plus agréable que sa description d'un concert donné à la cour de Guddred, roi d'Irlande ; ses enfans et surtout son fils aîné Gufer ; et sa fille Lemburc président la fête ; Horn y assiste inconnu sous le nom de Godmod :

La harpe de Lemburc sis freres out demandé,
Puis la prent, si leur fait un Lai mut alosé
Ki mut fu durement des escotans loé;
Un autre fait après ke mut l'*ad* amendé.
Si refu de trestuz cum deust estre prisé.
Puis *ad* Lemburc issi a ses freres parlé:
Ces Lais ke tant loez, sunt mut honuré;
Mais un Lai ai oï dunt jeo sai la meitié,
Si je le seusse tut, par ma crestienté,
En cest nostre regne n'a tant bele cité
Ki ke tant fust amein et a ma volonté
Et ke einz ne perdisse, ke jol eusse ublié.
Ha Dieu! dist Gufer, sire de majesté,
Si nus le pussum dire, cum serait escoté!
Eh! qui le fist, bele sœur? savez de verité.
Oil, ce dist Lemburc; tut m'est ben raconté,
Batolf le fiz Hunlaf rei de nobileté,
Ki en Bretaigne maint, ki est son herité,
Le fist de sa sorur, Rimel la grant bauté.
Mut avez oï parler en iceste regné
Del amour de Dan Horn k'ele *ad* tant amé,
Sin a dreit, kar n'*ad* home ki tant ait de bonté,
Cum cil Horn ki assez m'*ad* esté denuncié.

Les frères chantent les louanges de Horn, désirent le voir à la cour de leur père, et prient Lemburc de continuer en chantant ce qu'elle sait du Lai des amours de Horn et de Rimel:

Meis des Lais faites tant cum estes escolée,
La harpe pernez vers vus, ben serez escotée;
Volenters, dist Lemburc, n'est pas chose vée;
Horn ot ore sun plaisir et la rien ki li agrée;
Mais ele ert en son quer, et si la ben celée.
La pucele a i dunc sa harpe ben temprée,
Puis a munté en haut trestout une montée,
Emprès le temprer, la note a comencée,
Et fist tant cum en sot et cum fu enseignée,
Et de tant cum en sot, mut fu et ben prisée;
De ceus ki l'unt oï, l'*ad* un tute notée,
Ki sot ben on en dreit la note est finissée,
Co est Horn en son quer ki l'avait remembrée.
A Gufer en après fu la harpe baillée
Et del Lai qu'il fist fu la note escotée,
Loé l'unt, quant il vint jeske a la finée.
Tut en rang en après fu la harpe livrée,
A chescun pur harper la harpe est comandée.
Et chescun i harpa : vileins soit qu'il devée.

Ainsi le poète nous apprend qu'à cette époque tel était l'usage dans les fêtes de faire passer la harpe de main en main, et comment chacun était obligé de chanter, et de s'accompagner en chantant :

En cel tens surent tuit la harpe bien manier,
Cum plus est curteis hom, tant plus sot del mestier,
Venuz est a Godmod le deduit de harper
Ore li dient tretuz ne se face prier,

Kar il voient trez ben qu'il se vot escoter,
Mais k'en veut mes l'oïr, ne entendront laisner.
Lors prent la harpe a sei, si comence a tremper,
Dieu! ki dunc l'*esgardast*, cum il la sot manier,
Cum ses cordes tuchot, cum les feseit trembler,
Del harmonie del ciel li pureit remembrer;
Sur tuz ceus ki i sunt fait cist amerveiller;
Kant ses notes ot fait, si prent son amunter,
Et par tut autres tuns fait les cordes soner;
Mut s'esmerveillent tuit qu'il la sot si manier,
Et quant il ot ce fait comença a notter
Le Lai dont Orains dit de Batolf haut et cler,
Cum sunt icil Bretons de tel fait custumer.
Apres en l'estrument fait les cordes chanter,
Tut issint cum en vers l'avoit dit en premier,
Tut le Lai lur a dit, n'en vot ren retailler,
Eh! Dieu, cum li oiant le purrunt lors amer!
Dameisele Lemburc ne s'en pot plus celer
Etc.

Ce ne sont pas ici de ces fictions romanesques que le génie du poète enfante : dans les cours du nord de l'Angleterre, l'usage de chanter des Lais sur la harpe, et de passer cet instrument à chacun des courtisans pour briller à son tour, est fondé sur l'histoire; le vénérable Bède, qui vivait dans ces contrées, atteste que cet usage avait lieu même

dans les sociétés particulières : « jamais, dit-il, » le poète Cœdmon (mort en 680), n'avait » composé que des poésies sacrées ; jamais il » n'avait écrit ni appris des pièces profanes ; » aussi dans les repas où chacun des convives » devait chanter à son tour, lorsqu'il voyait la » harpe approcher de la place où il était, il se » levait de table, même à moitié du repas et » retournait à sa maison. » (1). Aussi dans ces contrées la harpe d'un particulier ne pouvait être ni saisie, ni vendue, lorsque ses biens étaient mis à l'encan (2). Déjà nous avons vu que le poète Fortunat atteste qu'au VIe siècle on célébrait dans des Lais les actions mémorables arrivées de son temps, et qu'en les chantant on s'accompagnait avec la harpe. Ainsi, en France comme dans le nord de l'Angleterre, il y avait une parité de littérature et de goût, qui provenait d'une

(1) Hist. eccles. Anglor. lib. 4. cap. 24.
(2) Leges Wallicæ by Wotton.

origine commune, primitivement celtique, et que les invasions des deux pays par les Romains et ensuite par des nations barbares, n'avaient encore pu faire disparaître.

Nous devons ici relever quelques erreurs échappées à M. Roquefort dans le compte qu'il a rendu du Roman de Horn.

1°. Ritson n'a point publié 2760 vers français du Roman de Horn, d'après le manuscrit Harleïen; il n'en a fait imprimer que quelques passages; d'ailleurs le fragment ne contient lui-même que 2386 vers.

2°. Il n'existe point de manuscrits anglo-saxons de ce Roman, du VIIIe. ni même du IXe. siècle, et Eckard n'en a jamais publié de fragments.

3°. Ritson ne s'est pas trompé en assurant que le manuscrit français de Horn avait servi à deux versions anglaises existantes aujourd'hui; et, en consultant le manuscrit Harleïen n°. 2253, il ne pouvait découvrir son erreur, puisque c'est précisément dans ce manuscrit

du XIVe. siècle qu'il a pris une des versions anglaises du Roman de Horn qu'il a publiées.

4°. M. Ellis n'a point trouvé dans la bibliothèque d'Edimbourg, le Roman complet de Horn en vers français, mais seulement la seconde version anglaise de ce Roman publiée par Ritson.

Le second ouvrage du poète Thomas est un Roman de Tristan en vers français. On trouve à Londres dans la bibliothèque de M. Douce deux fragments d'un Roman de Tristan en vers français ; l'un est de 1811 vers, et l'autre de 996. Mais ils appartiennent évidemment à deux auteurs differens ; l'un se nomme lui-même *Thomas*, et l'autre paraît anonyme. Nous ne parlerons ici que du premier. Plusieurs auteurs s'étaient, avant lui, occupés de ce Roman : Luc du Gast l'avait d'abord mis en prose, et Raimbaut d'Orange, mort en 1173, fait mention de cet ouvrage dans ses poésies. Chrétien de Troyes, ou la Chevre de Reims

l'avait mis ensuite en vers, à la fin du XIIe. siècle, et le poète Thomas, qui entreprit le même travail dans le siècle suivant, se plaint de ce que d'autres avaient dans plusieurs points traité le même sujet d'une manière qui n'était conforme ni à l'histoire ni aux traditions; il invoque à cet égard le témoignage de *Breri* qu'il dit savoir très-bien *les gestes* des rois et des comtes d'Angleterre :

Seignurs, cest cunte est mult divers....
Entre cels qui solent cunter
Et del cunte de Tristan parler;
Ils en cuntent diversement;
Oï en ai de plusurs gent;
Assez sai que chescun en dit
Et co qu'il out mis en escrit.
Mes selun ce que j'ai oï
Nel dient pas sulun Breri
Qui sot les gestes et les cuntes
De tuz les reis, de tuz les cuntes
Ki orent esté en Bretaigne,
Et sur qué tut de cest ovraigne,
Plusurs de nus granter ne volent
Ce que del naim dire se solent
Ki femme Kaherdin dut aimer...
Pur cest plaie et pur cest mal
Enveiad Tristan Guvernal

En Angleterre por Ysolt.
Thomas ico granter ne volt :
Et si volt par raisun mustrer
Qu'ico ne put pas estier.
Cist fust par tut la part coneus
Et par tut le regne sius
Etc.

Le poète continue de relever les fautes de ceux qui ont écrit avant lui sur Tristan ; alors il resulte évidemment de son témoignage que, dans son opinion, les plus anciennes et les plus authentiques narrations sur Tristan, devaient être prises dans Breri, et que quelques auteurs s'en étaient écartés, mais que pour lui, il suivra toujours un homme aussi instruit des traditions du pays.

Maintenant quel était ce Breri qui possédait si bien l'histoire des rois de Bretagne et de leurs barons ? Il faut d'abord remarquer que le poète dit non pas que Breri eût écrit cette histoire, mais seulement qu'il savait les *gestes et les contes* de ces princes. Walter-Scott pense que ce Breri était un Jongleur armoricain ; je pourrais soutenir que c'était un

Barde gallois : nos deux opinions paraîtraient également vraisemblables, mais nous n'aurions l'un et l'autre aucun moyen d'appuyer nos conjectures. J'avais cru d'abord qu'il fallait lire *Bruti* au lieu de *Breri*, et que le poète Thomas s'appuyant sur le Brut de Geffroy de Monmouth, avait eu besoin d'une rime consonnante en *i*, et avait écrit *Bruti*, qu'ensuite un copiste ignorant avait altéré le mot en *Breri*. Mais comme Geffroy ne parle nullement de Tristan, alors il faut dire que Breri nous est inconnu. Mais il ne faut pas être étonné que Thomas critique d'autres auteurs dont il rejette l'opinion, c'est une conduite très-ordinaire parmi les poètes de cette époque, surtout lorsqu'ils traitent le même sujet : nous en avons de nombreux exemples. Ceux qui écrivent les derniers, non seulement censurent et déprisent ceux qui ont écrit avant eux, mais encore ils changent, altèrent et surtout augmentent considérablement les détails ; de là souvent autant d'opposition dans les faits

si nombreux volumes ; il fallut donc puiser dans d'autres sources, pour continuer l'histoire de ces derniers paladins qu'on attacha à la cour d'Artur, et, par conséquent, étudier d'autres traditions conservées avec plus ou moins d'altération dans les chants populaires du nord et de l'occident de l'Angleterre.

Ce fut certainement dans ces chants que le poète Thomas prit les faits mémorables qu'il raconte dans son Roman de Horn. Mais ce qui doit nous intéresser davantage, c'est que, tout en nous peignant les mœurs du temps, il nous fait connaître particulièrement la passion des peuples de ces contrées pour la musique, et surtout pour les Laïs bretons. Rien de plus agréable que sa description d'un concert donné à la cour de Guddred, roi d'Irlande ; ses enfans et surtout son fils aîné Gufer ; et sa fille Lemburc président la fête ; Horn y assiste inconnu sous le nom de Godmod :

La harpe de Lemburc sis freres out demandé,
Puis la prent, si leur fait un Lai mut alosé
Ki mut fu durement des escotans loé;
Un autre fait après ke mut l'*ad* amendé.
Si refu de trestuz cum deust estre prisé.
Puis *ad* Lemburc issi a ses freres parlé:
Ces Lais ke tant loez, sunt mut honuré;
Mais un Lai ai oï dunt jeo sai la meitié,
Si je le seusse tut, par ma crestienté,
En cest nostre regne n'a tant bele cité
Ki ke tant fust amein et a ma volonté
Et ke einz ne perdisse, ke jol eusse ublié.
Ha Dieu! dist Gufer, sire de majesté,
Si nus le pussum dire, cum serait escoté!
Eh! qui le fist, bele sœur? savez de verité.
Oil, ce dist Lemburc; tut m'est ben raconté,
Batolf le fiz Hunlaf rei de nobileté,
Ki en Bretaigne maint, ki est son herité,
Le fist de sa sorur, Rimel la grant bauté.
Mut avez oï parler en iceste regné
Del amour de Dan Horn k'ele *ad* tant amé,
Sin a dreit, kar n'*ad* home ki tant ait de bonté,
Cum cil Horn ki assez m'*ad* esté denuncié.

Les frères chantent les louanges de Horn, désirent le voir à la cour de leur père, et prient Lemburc de continuer en chantant ce qu'elle sait du Lai des amours de Horn et de Rimel:

Meis des Lais faites tant cum estes escolée,
La harpe pernez vers vus, ben serez escotée;
Volenters, dist Lemburc, n'est pas chose vée;
Horn ot ore sun plaisir et la rien ki li agrée;
Mais ele ert en son quer, et si la ben celée.
La pucele a i dunc sa harpe ben temprée,
Puis a munté en haut trestout une montée,
Emprès le temprer, la note a comencée,
Et fist tant cum en sot et cum fu enseignée,
Et de tant cum en sot, mut fu et ben prisée;
De ceus ki l'unt oï, l'*ad* un tute notée,
Ki sot ben on en dreit la note est finissée,
Co est Horn en son quer ki l'avait remembrée.
A Gufer en après fu la harpe baillée
Et del Lai qu'il fist fu la note escotée,
Loé l'unt, quant il vint jeske a la finée.
Tut en rang en après fu la harpe livrée,
A chescun pur harper la harpe est comandée.
Et chescun i harpa : vileins soit qu'il devée.

Ainsi le poète nous apprend qu'à cette époque tel était l'usage dans les fêtes de faire passer la harpe de main en main, et comment chacun était obligé de chanter, et de s'accompagner en chantant :

En cel tens surent tuit la harpe bien manier,
Cum plus est curteis hom, tant plus sot del mestier,
Venuz est a Godmod le deduit de harper
Ore li dient tretuz ne se face prier,

Kar il voient trez ben qu'il se vot escoter,
Mais k'en veut mes l'oïr, ne entendront laisner.
Lors prent la harpe a sei, si comence a tremper,
Dieu! ki dunc l'*esgardast*, cum il la sot manier,
Cum ses cordes tuchot, cum les feseit trembler,
Del harmonie del ciel li pureit remembrer;
Sur tuz ceus ki i sunt fait cist amerveiller;
Kant ses notes ot fait, si prent son amunter,
Et par tut autres tuns fait les cordes soner;
Mut s'esmerveillent tuit qu'il la sot si manier,
Et quant il ot ce fait comença a notter
Le Lai dont Orains dit de Batolf haut et cler,
Cum sunt icil Bretons de tel fait custumer.
Apres en l'estrument fait les cordes chanter,
Tut issint cum en vers l'avoit dit en premier,
Tut le Lai lur a dit, n'en vot ren retailler,
Eh! Dieu, cum li oiant le purrunt lors amer!
Dameisele Lemburc ne s'en pot plus celer
Etc.

Ce ne sont pas ici de ces fictions romanesques que le génie du poète enfante : dans les cours du nord de l'Angleterre, l'usage de chanter des Lais sur la harpe, et de passer cet instrument à chacun des courtisans pour briller à son tour, est fondé sur l'histoire; le vénérable Bède, qui vivait dans ces contrées, atteste que cet usage avait lieu même

dans les sociétés particulières : « jamais, dit-il, » le poète Cœdmon (mort en 680), n'avait » composé que des poésies sacrées ; jamais il » n'avait écrit ni appris des pièces profanes ; » aussi dans les repas où chacun des convives » devait chanter à son tour, lorsqu'il voyait la » harpe approcher de la place où il était, il se » levait de table, même à moitié du repas et » retournait à sa maison. » (1). Aussi dans ces contrées la harpe d'un particulier ne pouvait être ni saisie, ni vendue, lorsque ses biens étaient mis à l'encan (2). Déjà nous avons vu que le poète Fortunat atteste qu'au VIe siècle on célébrait dans des Lais les actions mémorables arrivées de son temps, et qu'en les chantant on s'accompagnait avec la harpe. Ainsi, en France comme dans le nord de l'Angleterre, il y avait une parité de littérature et de goût, qui provenait d'une

(1) Hist. eccles. Anglor. lib. 4. cap. 24.
(2) Leges Wallicæ by Wotton.

origine commune, primitivement celtique, et que les invasions des deux pays par les Romains et ensuite par des nations barbares, n'avaient encore pu faire disparaître.

Nous devons ici relever quelques erreurs échappées à M. Roquefort dans le compte qu'il a rendu du Roman de Horn.

1°. Ritson n'a point publié 2760 vers français du Roman de Horn, d'après le manuscrit Harleïen; il n'en a fait imprimer que quelques passages; d'ailleurs le fragment ne contient lui-même que 2386 vers.

2°. Il n'existe point de manuscrits anglo-saxons de ce Roman, du VIIIe. ni même du IXe. siècle, et Eckard n'en a jamais publié de fragments.

3°. Ritson ne s'est pas trompé en assurant que le manuscrit français de Horn avait servi à deux versions anglaises existantes aujourd'hui; et, en consultant le manuscrit Harleïen n°. 2253, il ne pouvait découvrir son erreur, puisque c'est précisément dans ce manuscrit

du XIVe. siècle qu'il a pris une des versions anglaises du Roman de Horn qu'il a publiées.

4°. M. Ellis n'a point trouvé dans la bibliothèque d'Edimbourg, le Roman complet de Horn en vers français, mais seulement la seconde version anglaise de ce Roman publiée par Ritson.

Le second ouvrage du poète Thomas est un Roman de Tristan en vers français. On trouve à Londres dans la bibliothèque de M. Douce deux fragments d'un Roman de Tristan en vers français ; l'un est de 1811 vers, et l'autre de 996. Mais ils appartiennent évidemment à deux auteurs differens ; l'un se nomme lui-même *Thomas*, et l'autre paraît anonyme. Nous ne parlerons ici que du premier. Plusieurs auteurs s'étaient, avant lui, occupés de ce Roman : Luc du Gast l'avait d'abord mis en prose, et Raimbaut d'Orange, mort en 1173, fait mention de cet ouvrage dans ses poésies. Chrétien de Troyes, ou la Chevre de Reims

l'avait mis ensuite en vers, à la fin du XIIe. siècle, et le poète Thomas, qui entreprit le même travail dans le siècle suivant, se plaint de ce que d'autres avaient dans plusieurs points traité le même sujet d'une manière qui n'était conforme ni à l'histoire ni aux traditions; il invoque à cet égard le témoignage de *Brèri* qu'il dit savoir très-bien *les gestes* des rois et des comtes d'Angleterre :

Seignurs, cest cunte est mult divers....
Entre cels qui solent cunter
Et del cunte de Tristan parler;
Ils en cuntent diversement;
Oï en ai de plusurs gent;
Assez sai que chescun en dit
Et co qu'il ont mis en escrit.
Mes selun ce que j'ai oï
Nel dient pas sulun Breri
Qui sot les gestes et les cuntes
De tuz les reis, de tuz les cuntes
Ki orent esté en Bretaigne,
Et sur qué tut de cest ovraigne,
Plusturs de nus granter ne volent
Ce que del naim dire se solent
Ki femme Kaherdin dut aimer...
Pur cest plaie et pur cest mal
Enveiad Tristan Guvernal

En Angleterre por Ysolt.
Thomas ico granter ne volt :
Et si volt par raisun mustrer
Qu'ico ne put pas estier.
Cist fust par tut la part coneus
Et par tut le regne sius
Etc.

Le poète continue de relever les fautes de ceux qui ont écrit avant lui sur Tristan ; alors il resulte évidemment de son témoignage que, dans son opinion, les plus anciennes et les plus authentiques narrations sur Tristan, devaient être prises dans Breri, et que quelques auteurs s'en étaient écartés, mais que pour lui, il suivra toujours un homme aussi instruit des traditions du pays.

Maintenant quel était ce Breri qui possédait si bien l'histoire des rois de Bretagne et de leurs barons ? Il faut d'abord remarquer que le poète dit non pas que Breri eût écrit cette histoire, mais seulement qu'il savait les *gestes et les contes* de ces princes. Walter-Scott pense que ce Breri était un Jongleur armoricain ; je pourrais soutenir que c'était un

Barde gallois : nos deux opinions paraîtraient également vraisemblables, mais nous n'aurions l'un et l'autre aucun moyen d'appuyer nos conjectures. J'avais cru d'abord qu'il fallait lire *Bruti* au lieu de *Breri*, et que le poète Thomas s'appuyant sur le Brut de Geffroy de Monmouth, avait eu besoin d'une rime consonnante en *i*, et avait écrit *Bruti*, qu'ensuite un copiste ignorant avait altéré le mot en *Breri*. Mais comme Geffroy ne parle nullement de Tristan, alors il faut dire que Breri nous est inconnu. Mais il ne faut pas être étonné que Thomas critique d'autres auteurs dont il rejette l'opinion, c'est une conduite très-ordinaire parmi les poètes de cette époque, surtout lorsqu'ils traitent le même sujet : nous en avons de nombreux exemples. Ceux qui écrivent les derniers, non seulement censurent et déprîment ceux qui ont écrit avant eux, mais encore ils changent, altèrent et surtout augmentent considérablement les détails ; de là souvent autant d'opposition dans les faits

que de variété dans le style ; aussi nous voyons que les deux versions anglaises du Roman de Horn publiées par Ritson, présentent des différences marquantes ; et Walter Scott ne manque pas, dans son édition du Roman de Tristan par Thomas d'Erceldoun, d'indiquer quand son texte concorde avec le texte français ou en diffère.

Le baron de Hagen a publié en allemand le Roman de Tristan, avec les deux fragmens français de ce Roman que M. Douce lui a communiqués ; mais j'ignore s'il a fait imprimer le texte original, ou simplement une traduction.

On trouve dans la bibliothèque Harleïenne (1) un poème sur la mort de la Ste.-Vierge et sur sa sépulture dans la vallée de Josaphat par les douze apôtres. Le poète se nomme simplement *Thomas* comme dans les ouvrages dont nous venons de rendre compte, et il

(1) N°. 5234.

commence celui-ci par les deux vers suivants :

Seignurs ore escutez, que Deus vous beneie
Par la mort dolereuse qui nous donna la vie
Etc.

On peut, je pense, regarder cette pièce comme la dernière de notre poète. Fidèle à l'usage établi par les Trouvères et par les Jongleurs, il aura composé cette pièce sainte, comme une réparation de ses pièces profanes.

Si nous ne plaçons pas parmi les Romanciers de la Table Ronde et du St-Graal un Raoul de Beauvais, auquel Galland veut attribuer le Roman de Perceval, c'est que, dans son mémoire sur nos anciens poètes, cet académicien, parcourant leurs manuscrits sans instruction préalable sur cette matière, a raisonné presque toujours par conjecture, et commis beaucoup d'erreurs, surtout en attribuant à Raoul de Beauvais un ouvrage qui est incontestablement de Chrétien de Troyes (1).

(1) Mém. de l'acad. des inscript., vol. 2. p. 468.

Nous avons aussi écarté toute discussion sur une opinion nouvellement émise, et dans laquelle on soutient que les Romans de la Table Ronde, ainsi que ceux de Charlemagne et de ses paladins, sont de veritables épopées. C'est à la première moitié du IXe. siècle qu'on fait remonter cette ère prétendue homérique; nous ne nous arrêterons pas à contester cette chimérique époque; elle est amplement combattue par son auteur même, lorsqu'il ose affirmer que, cent ans avant les Troubadours, la muse provençale avait produit des Romans dans lesquels *les principaux incidens de l'Odyssée d'Homère sont entrelacés et coordonnés avec des fictions romanesques originales*. N'est-il donc pas prouvé par les nombreux monumens que nous ont laissés les historiens de la Provence et du Languedoc, qu'une latinité infime et barbare était le langage de ces contrées ? et c'est dans ces siècles de ténèbres qu'un poète provençal aura pu lire et imiter Homère ! *risum teneatis, amici.*

L'opinion qui fait de nos Romans de chevalerie de véritables poèmes épiques, avait été émise dans le dernier siècle par l'Evêque de Dromore, et défendue par Ritson; mais l'un et l'autre supposaient que dans ce cas le Roman devait être un récit fait par un poète « pour exciter l'admiration et inspirer » la vertu, en représentant un héros favorisé » des Dieux, et terminant une grande entre- » prise, malgré les obstacles qui viennent s'y » opposer.. » (1)

« Il est évident, dit Walter-Scott trouvant » cette opinion trop générale, qu'en y regar- » dant de près, et en suivant ce système trop » étendu, l'Iliade ou même l'Odyssée d'Ho- » mère pourraient être renvoyées au genre des » Romans, comme il pourrait se faire aussi » que *le Bel inconnu* (2) s'élevât au rang du » poème épique; cependant il est clair que

(1) Reliques of ancient poetry. vol. 3. p. 27.

(2) Roman anglais.

» dans le langage ordinaire, et suivant les
» règles du bon sens, il y a autant de dif-
» férence entre ces deux genres de composi-
» tions, qu'il en existe entre les *moralités* du
» moyen âge, ses *mystères* grossiers, et les
» productions dramatiques pleines de goût
» dont elles furent suivies. Dans un ouvrage
» où l'art et les grâces du poète se déploient
» à notre vue, où chaque partie de la com-
» position est en rapport exact avec les autres
» parties, de sorte que l'ensemble s'avance
» avec ordre vers un dénoûment raisonnable,
» où les caractères sont tracés avec force et
» développés avec vérité, lorsque le récit est
» embelli et orné d'un assez grand luxe de
» poésie pour rendre sa marche gracieuse
» sans l'entraver, lorsque tout cet art et ce
» goût exquis se trouvent réunis dans l'esprit
» du poète à un génie vaste et à un jugement
» sûr, alors le fruit de sa lyre a droit au titre
» de poème épique, et l'auteur peut réclamer
» une place sur ce siège élevé où se sont

» assis Homère, Virgile et Milton. Sans cela
» continue Walter-Scott, l'ouvrage sera celui
» d'un humble Romancier... Nous le répétons
» encore, notre goût et nos habitudes nous for-
» cent de reconnaître entre le Roman et l'épopée
» une différence aussi complette et aussi abso-
» lue qu'il en peut exister entre deux espèces
» distinctes dans un même genre. » (1)

Laissons donc la muse provençale vanter son épopée et prétendre qu'elle a appris aux Français et aux Anglo-Normands à composer leurs Romans d'Artur et de Charlemagne ; elle se conforme dans ce cas au goût du pays, elle gasconne, ou, suivant l'expression de nos Romanciers, elle *gabe*.

(1) Essais littér. sur les Romans. p. 14.

» assis Homère, Virgile et Milton. Sans cela,
» continue Walter-Scott, l'ouvrage sera-t-il
» d'un humble Romancier... Nous le répétons
» encore, notre goût et nos habitudes nous ne
» cent de reconnaître entre le Roman et l'épopée
» une différence aussi complète et aussi tranchée
» lue qu'il en peut exister entre deux espèces
» distinctes dans un même genre.

Laissons donc le [illegible] son épopée et [illegible] Français et aux Anglo-Normands leurs Romans. [illegible] elle se conforme [illegible] elle gasconne, ou, suivant [illegible] Romanciers, elle guide.

-ti-
-hes;
-ssante

GUILLAUME HERMAN.

Trouvère anglo-normand.

Ce poète n'a travaillé que sur des sujets de morale et de religion ; ses talens lui méritèrent la protection de l'impératrice Mathilde, fille du roi Henri 1er., et l'estime des hauts dignitaires de l'eglise d'Angleterre : du moins il a traité plusieurs sujets à leur sollicitation. Mais nous ne pouvons rien dire de sa famille, parce que dans presque tous ses ouvrages, il ne fait connaître que son prénom. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'en nous nommant les personnages marquants pour lesquels il écrivait, il

nous apprend par là même qu'il vivait dans le XIIe. siècle. iNe sachant donc rien sur ce qui concerne sa personne, nous passons au détail de ses ouvrages.

Le premier est une *vie de Tobie* qu'il mit en vers à la demande de Guillaume, prieur de Kenilworth dans le comté de Warwick:

Car jeo vus voil tel choze dire
Qui mult est de bone matire :
Le prior Guillame me prie
Del iglise Sainte-Marie
De Keneilleworth en Ardenne
Qui porte le plus haute penne
De charité que nulle iglise
De tut le Realme a devise,
Que jeo mis en Romans la vie
De celui qui ot nom Tobie
Etc.

Mathieu de Vendôme avait déjà fait ce travail en vers latins, mais je ne crois pas qu'il ait servi de modèle à ce Trouvère ; le poème français est de 1408 vers. L'auteur, en débutant, parle rapidement des anciens patriarches; mais il s'étend d'une manière intéressante

En Angleterre por Ysolt.
Thomas ico granter ne volt :
Et si volt par raisun mustrer
Qu'ico ne put pas estier.
Cist fust par tut la part coneus
Et par tut le regne sius
Etc.

Le poète continue de relever les fautes de ceux qui ont écrit avant lui sur Tristan ; alors il resulte évidemment de son témoignage que, dans son opinion, les plus anciennes et les plus authentiques narrations sur Tristan, devaient être prises dans Breri, et que quelques auteurs s'en étaient écartés, mais que pour lui, il suivra toujours un homme aussi instruit des traditions du pays.

Maintenant quel était ce Breri qui possédait si bien l'histoire des rois de Bretagne et de leurs barons ? Il faut d'abord remarquer que le poète dit non pas que Breri eût écrit cette histoire, mais seulement qu'il savait les *gestes et les contes* de ces princes. Walter-Scott pense que ce Breri était un Jongleur armoricain ; je pourrais soutenir que c'était un

Barde gallois : nos deux opinions paraîtraient également vraisemblables, mais nous n'aurions l'un et l'autre aucun moyen d'appuyer nos conjectures. J'avais cru d'abord qu'il fallait lire *Bruti* au lieu de *Breri*, et que le poète Thomas s'appuyant sur le Brut de Geffroy de Monmouth, avait eu besoin d'une rime consonnante en *i*, et avait écrit *Bruti*, qu'ensuite un copiste ignorant avait altéré le mot en *Breri*. Mais comme Geffroy ne parle nullement de Tristan, alors il faut dire que Breri nous est inconnu. Mais il ne faut pas être étonné que Thomas critique d'autres auteurs dont il rejette l'opinion, c'est une conduite très-ordinaire parmi les poètes de cette époque, surtout lorsqu'ils traitent le même sujet : nous en avons de nombreux exemples. Ceux qui écrivent les derniers, non seulement censurent et déprîment ceux qui ont écrit avant eux, mais encore ils changent, altèrent et surtout augmentent considérablement les détails ; de là souvent autant d'opposition dans les faits

que de variété dans le style ; aussi nous voyons que les deux versions anglaises du Roman de Horn publiées par Ritson, présentent des différences marquantes ; et Walter Scott ne manque pas, dans son édition du Roman de Tristan par Thomas d'Erceldoun, d'indiquer quand son texte concorde avec le texte français ou en diffère.

Le baron de Hagen a publié en allemand le Roman de Tristan avec les deux fragmens français de ce Roman que M. Douce lui a communiqués ; mais j'ignore s'il a fait imprimer le texte original, ou simplement une traduction.

On trouve dans la bibliothèque Harleïenne (1) un poème sur la mort de la Ste.-Vierge et sur sa sépulture dans la vallée de Josaphat par les douze apôtres. Le poète se nomme simplement *Thomas* comme dans les ouvrages dont nous venons de rendre compte, et il

(1) N°. 5234.

commence celui-ci par les deux vers suivants :

Seignurs ore escutez, que Deus vous beneie
Par la mort dolereuse qui nous donna la vie
Etc.

On peut, je pense, regarder cette pièce comme la dernière de notre poète. Fidèle à l'usage établi par les Trouvères et par les Jongleurs, il aura composé cette pièce sainte, comme une réparation de ses pièces profanes.

Si nous ne plaçons pas parmi les Romanciers de la Table Ronde et du St-Graal un Raoul de Beauvais, auquel Galland veut attribuer le Roman de Perceval, c'est que, dans son mémoire sur nos anciens poètes, cet académicien, parcourant leurs manuscrits sans instruction préalable sur cette matière, a raisonné presque toujours par conjecture, et commis beaucoup d'erreurs, surtout en attribuant à Raoul de Beauvais un ouvrage qui est incontestablement de Chrétien de Troyes (1).

(1) Mém. de l'acad. des inscript., vol. 2. p. 468.

Nous avons aussi écarté toute discussion sur une opinion nouvellement émise, et dans laquelle on soutient que les Romans de la Table Ronde, ainsi que ceux de Charlemagne et de ses paladins, sont de veritables épopées. C'est à la première moitié du IXe. siècle qu'on fait remonter cette ère prétendue homérique; nous ne nous arrêterons pas à contester cette chimérique époque; elle est amplement combattue par son auteur même, lorsqu'il ose affirmer que, cent ans avant les Troubadours, la muse provençale avait produit des Romans dans lesquels *les principaux incidens de l'Odyssée d'Homère sont entrelacés et coordonnés avec des fictions romanesques originales*. N'est-il donc pas prouvé par les nombreux monumens que nous ont laissés les historiens de la Provence et du Languedoc, qu'une latinité infime et barbare était le langage de ces contrées ? et c'est dans ces siècles de ténèbres qu'un poète provençal aura pu lire et imiter Homère ! *risum teneatis, amici.*

L'opinion qui fait de nos Romans de chevalerie de véritables poèmes épiques, avait été émise dans le dernier siècle par l'Evêque de Dromore, et défendue par Ritson; mais l'un et l'autre supposaient que dans ce cas le Roman devait être un récit fait par un poète « pour exciter l'admiration et inspirer » la vertu, en représentant un héros favorisé » des Dieux, et terminant une grande entre- » prise, malgré les obstacles qui viennent s'y » opposer.. » (1)

« Il est évident, dit Walter-Scott trouvant » cette opinion trop générale, qu'en y regar- » dant de près, et en suivant ce système trop » étendu, l'Iliade ou même l'Odyssée d'Ho- » mère pourraient être renvoyées au genre des » Romans, comme il pourrait se faire aussi » que *le Bel inconnu* (2) s'élevât au rang du » poème épique; cependant il est clair que

(1) Reliques of ancient poetry. vol. 3. p. 27.

(2) Roman anglais.

» dans le langage ordinaire, et suivant les
» règles du bon sens, il y a autant de dif-
» férence entre ces deux genres de composi-
» tions, qu'il en existe entre les *moralités* du
» moyen âge, ses *mystères* grossiers, et les
» productions dramatiques pleines de goût
» dont elles furent suivies. Dans un ouvrage
» où l'art et les grâces du poète se déploient
» à notre vue, où chaque partie de la com-
» position est en rapport exact avec les autres
» parties, de sorte que l'ensemble s'avance
» avec ordre vers un dénoûment raisonnable,
» où les caractères sont tracés avec force et
» développés avec vérité, lorsque le récit est
» embelli et orné d'un assez grand luxe de
» poésie pour rendre sa marche gracieuse
» sans l'entraver, lorsque tout cet art et ce
» goût exquis se trouvent réunis dans l'esprit
» du poète à un génie vaste et à un jugement
» sûr, alors le fruit de sa lyre a droit au titre
» de poème épique, et l'auteur peut réclamer
» une place sur ce siège élevé où se sont

» assis Homère, Virgile et Milton. Sans cela,
» continue Walter-Scott, l'ouvrage sera celui
» d'un humble Romancier... Nous le répétons
» encore, notre goût et nos habitudes nous for-
» cent de reconnaître entre le Roman et l'épopée
» une différence aussi complette et aussi abso-
» lue qu'il en peut exister entre deux espèces
» distinctes dans un même genre. » (1)

Laissons donc la muse provençale vanter son épopée et prétendre qu'elle a appris aux Français et aux Anglo-Normands à composer leurs Romans d'Artur et de Charlemagne ; elle se conforme dans ce cas au goût du pays, elle gasconne, ou, suivant l'expression de nos Romanciers, elle *gabe*.

(1) Essais littér. sur les Romans. p. 14.

GUILLAUME HERMAN.

Trouvère anglo-normand.

Ce poète n'a travaillé que sur des sujets de morale et de religion ; ses talens lui méritèrent la protection de l'impératrice Mathilde, fille du roi Henri Ier., et l'estime des hauts dignitaires de l'eglise d'Angleterre : du moins il a traité plusieurs sujets à leur sollicitation. Mais nous ne pouvons rien dire de sa famille, parce que dans presque tous ses ouvrages, il ne fait connaître que son prénom. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'en nous nommant les personnages marquants pour lesquels il écrivait, il

nous apprend par là même qu'il vivait dans le XIIe. siècle. iNe sachant donc rien sur ce qui concerne sa personne, nous passons au détail de ses ouvrages.

Le premier est une *vie de Tobie* qu'il mit en vers à la demande de Guillaume, prieur de Kenilworth dans le comté de Warwick:

Car jeo vus voil tel choze dire
Qui mult est de bone matire :
Le prior Guillame me prie
Del iglise Sainte-Marie
De Keneilleworth en Ardenne
Qui porte le plus haute penne
De charité que nulle iglise
De tut le Realme a devise,
Que jeo mis en Romans la vie
De celui qui ot nom Tobie
Etc.

Mathieu de Vendôme avait déjà fait ce travail en vers latins, mais je ne crois pas qu'il ait servi de modèle à ce Trouvère ; le poème français est de 1408 vers. L'auteur, en débutant, parle rapidement des anciens patriarches; mais il s'étend d'une manière intéressante

sur la chute d'Adam; il fait intervenir devant Dieu la vérité et la justice, la miséricorde et la paix : les deux premières plaident contre l'homme coupable, les deux autres prennent sa défense, sollicitent sa grâce et l'obtiennent par la promesse d'un libérateur. C'est le seul endroit où le poète fasse preuve de génie : dans tout le reste il n'est que traducteur.

Le second ouvrage a pour titre *les joies de Notre-Dame.* L'auteur rapporte beaucoup de faits arrivés à la naissance de J.-C. et qui sont pris dans des ouvrages apocriphes. Mais il y a quelque érudition dans les détails qu'il nous donne sur l'ancienne Rome, sur ses temples, sur ses théâtres, sur ses palais et sur les nombreuses statues qui en faisaient l'ornement. Il bénit Dieu de ce que dans la grande Bretagne encore payenne, on célébrait la nuit du 24 au 25 décembre, comme la première des nuits, appellée *Modreniest*, et qu'ainsi on se préparait à célébrer, le même jour et d'une manière plus digne, la naissance de J.-C. On trouve

de la poésie et souvent de l'élévation dans cet ouvrage ; ainsi quand l'auteur veut prouver la possibilité et ensuite la vérité de l'incarnation du Verbe, il dit:

Cil qui fist home de limon,
Cil qui fist ce que nous veon
Et ce que nus ne poum veir,
Cl qui fait toner et pluveir,
Cil qui faït la terre tembler,
Qui fait les granz venz assembler
Et combatre la suz en l'air,
Cil qui fait la foudre et l'éclair,
Quidez vus quil li fust grief
Quant il n'a ni fin ni chief
Que sa parole chair prist ?
Tutes les choses que il fist,
Ne fist il dunc tut par parole
Bestes, peissum, oisel qui vole ?
Tutes les choses que il fist,
Furent faites quant il le dist.
Quant il dist : seit jor, il fu jor,
Une clarté sans tenebror.
Et a ceo ne demeura gaires ;
Seient, dit il, dous luminaires,
Li plus granz seit al jor doné
Et li autres a l'obscurité.
Dunc fu li soleus que vus veez
Dont vus estes enluminez,

Et la lune qui fait son curs
Et son cressant et son decurs ;
Il fis dunc tut et tut deffra,
A tel hore com li plaira.

Le poète se nomme à la fin de cet ouvrage, et il invite ceux qui le liront, à prier pour celui qui leur a fait connaître *les joies de Notre-Dame.* Son poème est de 1152 vers.

Le troisième ouvrage de Guillaume peut être intitulé : *les trois mots de l'évêque de Lincoln.* Ce prélat est Alexandre, évêque en 1123 et mort en 1147. Il donna à notre poète les trois mots suivans : *fumée*, *pluye* et *femme*, prétendant que ces trois choses chassaient un homme de sa maison ; il engagea le poète à traiter en vers un sujet aussi bizarre :

Treiz moz qui me sont enchargiez
Dont jeo me sui trop atargiez,
Vus dirai, se vus plest entendre,
Et l'essamble est bon a aprendre
Mustré m'a l'évesque Alisandre
Qui autant com la salamandre
Aime le feu et la chalor,
Aime curteisie et valor,

Que treiz choses el siecle sont
Qui a home mult grant mal font,
Et le chacent de sa meson
Qu'il ne puet en nule seson
Maindre a ele ne demorer,
A force l'en covient aler
Etc.

Le poète tire avec esprit un sens moral d'un sujet aussi embarrassant : la maison, c'est le ciel ; la fumée, c'est l'orgueil ; la pluie, c'est la convoitise; la femme méchante, c'est la luxure, trois vices qui expulsent l'homme du ciel. Il termine son ouvrage, qui est de 844 vers, par des reflexions vraiment philosophiques sur le caractère de l'homme :

La plus digne chose qui seit
Que par feiz j'esgarde et veit,
Ceo est l'home sans nule dote,
Car l'altre creature tote
Li obeist oltreement,
Et est a son commandement;
Et si bien garde vus prenez,
Et en vostre quer en pensez,
L'home est le plus vil rien del monde,
Quant il deust estre le plus munde,
Car tote l'autre creature

Obeist selon sa nature
Plus a Dieu que home ne fait ;
Ceo me semble mult grant forfait ,
Quant l'home set que il deit faire
Et que il fait tut a contraire ,
Et la beste qui n'en set rien ,
Sert et obeist et fait bien.
Donc deit l'home perdre par dreit
Sa noblesse et sa digneté ,
Et estre tut desherité
Sans revenir à l'heritage ,
Qu'Adam perdit par son oltrage.

Omnia si penses , homo dignior invenietur ,
Cujus ad officium cuncta parata vides.
Omnia si trutines , homo vilior invenietur
Parent cuncta Deo , solus oberrat homo.

Le quatrième ouvrage est l'histoire de la Madeleine à Marseille , ses prédications et ses miracles. C'est un sujet certainement tiré des fausses légendes et que l'auteur a traité en 712 vers.

Le cinquième est un poème sur la mort de la Ste.-Vierge et un sur sa sépulture dans la vallée de Josaphat par les douze apôtres ; dans cet ouvrage l'auteur ajoute à son prénom sa qualité de prêtre , et probablement du

diocèse de Lincoln, il le termine en s'adressant à la Vierge :

Ico ai a nom Guillame, n'obliez pas mon nom,
Prestre sui ordené, tis sers sui et tis hom,
Ore ai fait ton comant, rimé ai ma chanson
Etc.

On trouve les cinq ouvages que nous venons d'indiquer ci-dessus, à la bibliothèque du roi, n°. 2560 ; mais je crois que le dernier sur la mort de la Sainte Vierge est extrait d'un poème plus ample intitulé, *la genesis et la mort de Notre-Dame Sainte Marie*, qui est dans la bibliothèque Harleïenne n°. 222, parce que la partie sur la mort de la Vierge et la conclusion de l'ouvrage sont absolument les mêmes dans les deux manuscrits ; la seule différence est que, dans le manuscrit Harleïen, le poète se nomme Herman :

Or voil a tei parler, ki ait fait la chanson
Jeo ai a nom Hermans, n'en oubliez mon nom
Prestre sui ordiné, tis sers sui et tis hom,
Ore ai fait ton comand, finé ai la chanson
Etc.

Il faut alors dire que Guillaume a mis son nom de famille dans cet ouvrage, et seulement son prénom dans les autres, usage assez ordinaire chez les poètes du moyen âge.

En traitant l'histoire de la Vierge, Herman remonte nécessairement à Adam, parce que Dieu avait promis au premier homme que d'une autre femme naîtrait un Sauveur qui réparerait les malheurs du genre humain; alors l'auteur commence son poème par l'histoire de la chute d'Adam; elle est curieuse par la naïveté du dialogue entre Dieu, nos premiers parens, et le serpent. Dieu plaçant d'abord Adam et Eve dans le paradis terrestre, leur parle ainsi :

Adam od ta compaigne paradis garderas,
Del fruit de tuz ces arbres, si te plaist, mangeras,
Mes fors de cest pumer, de cest ne gusteras.
Si tu bien me le gardes, grant preu i averas,
Et si tu en mangues, la mort receveras.

Et s'adressant particulièrement à Eve,

Eva nel entens tu ?... sire nel tiens en gas...
Ensi te le comans sur la joie que tu as
Etc.

Il peint la tentation de la première femme :

Li diables s'en issit del enfern puralent,
Muçat sei en paradis sus l'erbe cum serpent,
Al pulmer est venu qui est mis en defent,
Tut entur s'aviroñe, aguaitant en tut sens
Que Adam ne le sout, qui est de grant purpens,
Apercut sei que Eva n'est mie de si grant sens
Etc.

On trouve encore dans la bibliothèque Cottonienne le même poème sur la mort de la Sainte-Vierge ; l'auteur le termine ainsi :

Madame en ton honur fet ay ceste chanson,
Jeo ai a noun Hermans etc.

Le sixième ouvrage du poète Guillaume est une espèce de pièce dramatique qu'il travailla à la demande de Guillaume, prieur de Kenilworth. Le sujet est pris d'un passage du Psalmiste : *la justice et la paix se sont embrassées; la miséricorde et la vérité se sont réunies.* Ces quatre vertus sont quatre sœurs suivant le poète; après la chute du premier homme, elles se réunissent devant le trône de Dieu ; la vérité et la justice plaident contre le coupable, la miséricorde et la paix prennent sa défense.

GUILLAUME HERMAN.

Trouvère anglo-normand.

Le poète n'a travaillé que sur des sujets de morale et de religion ; ses talens lui méritèrent la protection de l'impératrice Mathilde, fille du roi Henri 1er., et l'estime des hauts dignitaires de l'eglise d'Angleterre : du moins il a traité plusieurs sujets à leur sollicitation. Mais nous ne pouvons rien dire de sa famille, parce que dans presque tous ses ouvrages, il ne fait connaître que son prénom. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'en nous nommant les personnages marquants pour lesquels il écrivait, il

nous apprend par là même qu'il vivait dans le XIIe. siècle. iNe sachant donc rien sur ce qui concerne sa personne, nous passons au détail de ses ouvrages.

Le premier est une *vie de Tobie* qu'il mit en vers à la demande de Guillaume, prieur de Kenilworth dans le comté de Warwick:

Car jeo vus voil tel choze dire
Qui mult est de bone matire :
Le prior Guillame me prie
Del iglise Sainte-Marie
De Keneilleworth en Ardenne
Qui porte le plus haute penne
De charité que nulle iglise
De tut le Realme a devise,
Que jeo mis en Romans la vie
De celui qui ot nom Tobie
Etc.

Mathieu de Vendôme avait déjà fait ce travail en vers latins, mais je ne crois pas qu'il ait servi de modèle à ce Trouvère ; le poème français est de 1408 vers. L'auteur, en débutant, parle rapidement des anciens patriarches; mais il s'étend d'une manière intéressante

sur la chute d'Adam; il fait intervenir devant Dieu la vérité et la justice, la miséricorde et la paix : les deux premières plaident contre l'homme coupable, les deux autres prennent sa défense, sollicitent sa grâce et l'obtiennent par la promesse d'un libérateur. C'est le seul endroit où le poète fasse preuve de génie : dans tout le reste il n'est que traducteur.

Le second ouvrage a pour titre *les joies de Notre-Dame.* L'auteur rapporte beaucoup de faits arrivés à la naissance de J.-C. et qui sont pris dans des ouvrages apocriphes. Mais il y a quelque érudition dans les détails qu'il nous donne sur l'ancienne Rome, sur ses temples, sur ses théâtres, sur ses palais et sur les nombreuses statues qui en faisaient l'ornement. Il bénit Dieu de ce que dans la grande Bretagne encore payenne, on célébrait la nuit du 24 au 25 décembre, comme la première des nuits, appellée *Modreniest*, et qu'ainsi on se préparait à célébrer, le même jour et d'une manière plus digne, la naissance de J.-C. On trouve

de la poésie et souvent de l'élévation dans cet ouvrage ; ainsi quand l'auteur veut prouver la possibilité et ensuite la vérité de l'incarnation du Verbe, il dit :

Cil qui fist home de limon,
Cil qui fist ce que nous veon
Et ce que nus ne poum veir,
Cil qui fait toner et pluveir,
Cil qui fait la terre tembler,
Qui fait les granz venz assembler
Et combatre la suz en l'air,
Cil qui fait la foudre et l'éclair,
Quidez vus quil li fust grief
Quant il n'a ni fin ni chief
Que sa parole chair prist ?
Tutes les choses que il fist,
Ne fist il dunc tut par parole
Bestes, peissum, oisel qui vole ?
Tutes les choses que il fist,
Furent faites quant il le dist.
Quant il dist : seit jor, il fu jor,
Une clarté sans tenebror.
Et a ceo ne demeura gaires ;
Seient, dit il, dous luminaires,
Li plus granz seit al jor doné
Et li autres a l'obscurité.
Dunc fu li soleus que vus veez
Dont vus estes enluminez,

Et la lune qui fait son curs
Et son cressant et son decurs ;
Il fis dunc tut et tut deffra,
A tel hore com li plaira.

Le poète se nomme à la fin de cet ouvrage, et il invite ceux qui le liront, à prier pour celui qui leur a fait connaître *les joies de Notre-Dame*. Son poème est de 1152 vers.

Le troisième ouvrage de Guillaume peut être intitulé : *les trois mots de l'évêque de Lincoln*. Ce prélat est Alexandre, évêque en 1123 et mort en 1147. Il donna à notre poète les trois mots suivans : *fumée*, *pluye* et *femme*, prétendant que ces trois choses chassaient un homme de sa maison ; il engagea le poète à traiter en vers un sujet aussi bizarre :

Treiz moz qui me sont enchargiez
Dont jeo me sui trop atargiez,
Vus dirai, se vus plest entendre,
Et l'essamble est bon a aprendre
Mustré m'a l'évesque Alisandre
Qui autant com la salamandre
Aime le feu et la chalor,
Aime curteisie et valor,

Que treiz choses el siecle sont
Qui a home mult grant mal font,
Et le chacent de sa meson
Qu'il ne puet en nule seson
Maindre a ele ne demorer,
A force l'en covient aler
Etc.

Le poète tire avec esprit un sens moral d'un sujet aussi embarrassant : la maison, c'est le ciel ; la fumée, c'est l'orgueil ; la pluie, c'est la convoitise; la femme méchante, c'est la luxure, trois vices qui expulsent l'homme du ciel. Il termine son ouvrage, qui est de 844 vers, par des reflexions vraiment philosophiques sur le caractère de l'homme :

La plus digne chose qui seit
Que par feiz j'esgarde et veit,
Ceo est l'home sans nule dote,
Car l'altre creature tote
Li obeist oltreement,
Et est a son commandement;
Et si bien garde vus prenez,
Et en vostre quer en pensez,
L'home est le plus vil rien del monde,
Quant il deust estre le plus munde,
Car tote l'autre creature

Obeist selon sa nature
Plus a Dieu que home ne fait ;
Ceo me semble mult grant forfait ,
Quant l'home set que il deit faire
Et que il fait tut a contraire ,
Et la beste qui n'en set rien ,
Sert et obeist et fait bien.
Donc deit l'home perdre par dreit
Sa noblesse et sa digneté ,
Et estre tut desherité
Sans revenir à l'heritage ,
Qu'Adam perdit par son oltrage.

Omnia si penses , homo dignior invenietur ,
Cujus ad officium cuncta parata vides.
Omnia si trutines , homo vilior invenietur
Parent cuncta Deo , solus oberrat homo.

Le quatrième ouvrage est l'histoire de la Madeleine à Marseille , ses prédications et ses miracles. C'est un sujet certainement tiré des fausses légendes et que l'auteur a traité en 712 vers.

Le cinquième est un poème sur la mort de la Ste.-Vierge et un sur sa sépulture dans la vallée de Josaphat par les douze apôtres ; dans cet ouvrage l'auteur ajoute à son prénom sa qualité de prêtre , et probablement du

diocèse de Lincoln, il le termine en s'adressant à la Vierge :

Ico ai a nom Guillame, n'obliez pas mon nom,
Prestre sui ordené, tis sers sui et tis hom,
Ore ai fait ton comant, rimé ai ma chanson
Etc.

On trouve les cinq ouvages que nous venons d'indiquer ci-dessus, à la bibliothèque du roi, n°. 2560 ; mais je crois que le dernier sur la mort de la Sainte Vierge est extrait d'un poème plus ample intitulé, *la genesis et la mort de Notre-Dame Sainte Marie*, qui est dans la bibliothèque Harleïenne n°. 222, parce que la partie sur la mort de la Vierge et la conclusion de l'ouvrage sont absolument les mêmes dans les deux manuscrits ; la seule différence est que, dans le manuscrit Harleïen, le poète se nomme Herman :

Or voil a tei parler, ki ait fait la chanson
Jeo ai a nom Hermans, n'en oubliez mon nom
Prestre sui ordiné, tis sers sui et tis hom,
Ore ai fait ton comand, finé ai la chanson
Etc.

Il faut alors dire que Guillaume a mis son nom de famille dans cet ouvrage, et seulement son prénom dans les autres, usage assez ordinaire chez les poètes du moyen âge.

En traitant l'histoire de la Vierge, Herman remonte nécessairement à Adam, parce que Dieu avait promis au premier homme que d'une autre femme naîtrait un Sauveur qui réparerait les malheurs du genre humain; alors l'auteur commence son poème par l'histoire de la chute d'Adam; elle est curieuse par la naïveté du dialogue entre Dieu, nos premiers parens, et le serpent. Dieu plaçant d'abord Adam et Eve dans le paradis terrestre, leur parle ainsi :

Adam od ta compaigne paradis garderas,
Del fruit de tuz ces arbres, si te plaist, mangeras,
Mes fors de cest pumer, de cest ne gusteras.
Si tu bien me le gardes, grant preu i averas,
Et si tu en mangues, la mort receveras.

Et s'adressant particulièrement à Eve,

Eva nel entens tu ?... sire nel tiens en gas...
Ensi te le comans sur la joie que tu as
Etc.

Il peint la tentation de la première femme :

Li diables s'en issit del enfern puraliét,
Muçat sei en paradis sus l'erbe cum serpent,
Al pulmer est venu qui est mis en defent,
Tut entur s'avironë, aguaitant en tut sens
Que Adam ne le sout, qui est de grant purpens,
Apercut sei que Eva n'est mie de si grant sens
Etc.

On trouve encore dans la bibliothèque Cottonienne le même poème sur la mort de la Sainte-Vierge ; l'auteur le termine ainsi :

Madame en ton honur fet ay ceste chanson,
Jéo ai a noun Hermans etc.

Le sixième ouvrage du poète Guillaume est une espèce de pièce dramatique qu'il travailla à la demande de Guillaume, prieur de Kenilworth. Le sujet est pris d'un passage du Psalmiste : *la justice et la paix se sont embrassées; la miséricorde et la vérité se sont réunies.* Ces quatre vertus sont quatre sœurs suivant le poète; après la chute du premier homme, elles se réunissent devant le trône de Dieu ; la vérité et la justice plaident contre le coupable, la miséricorde et la paix prennent sa défense.

La promesse d'un Sauveur, qui satisfera pour l'homme à la justice divine, met d'accord les quatre sœurs et termine la grande question du salut du genre humain. Mais je crois que c'est un épisode qu'on trouve déjà dans le premier ouvrage, et que le poète aura retouché particulièrement.

Plusieurs poètes anglo-normands traitèrent dans la suite le même sujet, comme nous le verrons dans le cours de cet ouvrage, mais Guillaume Herman a le mérite de l'invention.

On doit ajouter aux ouvrages de ce poète une *histoire des Sibylles*, composée en vers français, à la demande de l'impératrice Mathilde, fille du duc de Normandie Henri Ier. Mais je ne sais si l'on doit croire l'auteur, quand il dit qu'il a traduit cet ouvrage du latin, et si, comme les autres écrivains de son temps, il n'a pas voulu donner par là plus de prix à son ouvrage ; du moins je ne connais pas d'auteur qui, à l'époque du XIIe. siècle, eût déjà *ex professo* traité un pareil sujet. Alors il faut

dire que le poète aura lui-même travaillé cet ouvrage d'après ce que les auteurs payens et les pères de l'église ont pu dire sur les Sibylles ; or, comme toutes ses notions étaient prises dans des ouvrages latins, il aura peut-être regardé le sien comme une traduction. Pour le composer il fallait des recherches et de l'érudition ; le poète prouve qu'il avait un peu étudié la matière, mais il n'avait ni l'érudition, ni la critique nécessaire pour un pareil travail. D'abord comme Lactance, il compte, d'après Varron, dix Sibylles ; encore il ne se rencontre pas toujours avec les anciens sur leur origine et sur leurs noms. Voici d'abord son début :

Il furent dis sibiles,
Gentils dames nobiles,
Ki orent en lur vie
Esprit de prophetie,
Et nuncioient a la gent
De leur avenement;
Disoient aventures
De diverses mesures,
Si com dient auctur

Et li mestre plusur.
Sibile erent nomées
Et sages apelées,
Tutes femmes savantes
Ki erent devinantes.
Etc.

Le poète passe ensuite à l'énumération des dix Sybilles : la première née en Perse ; la seconde en Lybie ; la troisième à Delphes (*Delphica*) ; elle prédit la guerre de Troye ; la quatrième est *Chimera* née en Lombardie, suivant le poète, tandis que les anciens, sans la nommer, la font naître à Babylone et venir ensuite à Cumes, d'où elle prit son nom. D'ailleurs la Chimère en mythologie est un monstre tué par Bellérophon et non pas une Sibylle. La cinquième est Erythrée, née aussi à Babylone. La sixième est *Cassandra* que les autres historiens ne désignent que sous le nom de Sibylle de Samos. Apollon avait bien fait connaître à Cassandre le sort futur de Troye ; mais aucun auteur, excepté notre poète, n'a placé la fille de Priam parmi les Sibylles. La

septième, selon lui, a deux noms *Chimera* et *Elmateia* (Amathée) ; les anciens ne la nomment que *Cumana*; la huitième est *Elisospontia*, ou Sibylle de l'Hellespont; on ne sait rien de la neuvième, sinon qu'elle était née en Phrygie; de là son nom de Phrygienne: le poète la nomme *Marmutia*. Enfin la dixième et dernière Sibylle est appellée *Tiburtina* et *Bulæa*. Le poète la fait voyager à Babylone, à Sidon et à Jerusalem, où elle s'entretient avec Salomon. La grande réputation dont elle jouissait, la fit appeler à Rome par l'empereur Tracianus. Une députation de cent sénateurs va la consulter sur des prodiges qui effraient le peuple; elle leur annonce une série de rois, et des détails sur leurs règnes; mais on ne lit que les lettres initiales de leurs noms; elle leur prédit la venue du Messie, celle de l'Anté-Christ, le jugement dernier et les signes qui le précéderont.

Nous ne nous arrêterons pas à chercher où le poète avait pris quelques noms qu'il

donne aux Sibylles et qui ont été inconnus aux anciens. La dixième nous montre une Sibylle qui, après avoir conversé avec Salomon, vient à Rome dont la fondation est postérieure de plusieurs siècles à ce prince ; elle prêche la foi, à la même époque, à l'empereur et au sénat de cette ville ; ensuite elle est élue reine de Sidon, et finit par devenir Ste-Clodovine; tout, comme on le voit, nous dispense de nous occuper d'un ouvrage qui est plutôt un Roman qu'une histoire, et qu'on peut placer à la suite des livres Sibyllins fabriqués dans les deux premiers siècles de l'Eglise.

L'impératrice Mathilde mourut en 1167, et sa mort arriva pendant la composition de l'ouvrage qu'elle avait commandé à l'auteur : car il le finit en priant Dieu, pour que l'âme de cette princesse soit en paradis.

Ce Roman des Sibylles est de 2496 vers.

HUGUES DE ROTELANDE.

Le Trouvère était de Crédenhill en Cornouailles, du moins il nous apprend qu'il y faisait sa demeure ordinaire. Il vivait dans la seconde moitié du XIIe. siècle, parce qu'il parle de Gautier Map comme d'un auteur contemporain, et l'on sait que ce dernier vivait sous le roi Henri II.

Sous le règne de ce prince parut une grande partie des Romans de la Table Ronde : le goût du siècle était décidé pour ce genre d'ouvrages ; il était une suite nécessaire de cet esprit de chevalerie qui dominait à la cour de ce mo-

narque, et à celle de son fils Richard-Cœur-de Lion. La lecture de ces Romans échauffa sans doute l'imagination de Hugues de Rotelande, et il prit la plume pour travailler dans ce genre. Mais soit que les Romans du roi Artur et de ses paladins lui parussent déjà bien nombreux, soit qu'il dédaignât les fables armoricaines et galloises dont il avait dû être bercé dès son enfance, il rejeta des sujets devenus trop communs. Ce fut dans la grande Grèce qu'il plaça ses héros; elle était depuis un siècle illustrée par les exploits et la conquête des Normands, et ce théâtre lui offrit plus d'attraits que le sol des fables bretonnes.

Son premier ouvrage est le *Roman d'Ypomédon*, fils d'Hermogènes qui règnait sur la Pouille. Le poète chante les amours de son héros pour la fille du duc de Calabre, nommée *Fière;* il raconte ses voyages en France et surtout en Normandie pour chercher des aventures et pour signaler son courage; enfin il célèbre ses exploits chevaleresques qui, en le couvrant

de gloire, le rendent digne de celle qu'il aime. Mais tenant toujours un peu aux héros de son pays, il ne manque pas de lui faire rencontrer le roi Artur qui règne sur la France. Ypomédon se distingue à sa cour et y mérite les éloges des chevaliers de la Table Ronde; mais ce qui intéresse le plus dans ce Roman, c'est la description d'un tournoi auquel se trouvent les rois et les princes de l'Europe combattant pour disputer la main de la princesse de Calabre, et dans lequel, comme on se l'imagine bien, c'est Ypomédon qui triomphe et qui l'obtient.

Nous ne nous arrêterons pas à parler des rôles que jouent, dans ce Roman, Nestor duc de Normandie, Movesteus fils du roi d'Irlande, Adraste sire d'Athènes, Drias et Amphyon barons de la Sicile : nous citerons seulement l'hommage qu'il rend à la lyre du dernier :

Riches hom fu, mes vieulz esteit,
Mut esteit sainé et mut saveit,
Et mut esteit pruz et curteis
Et mut saveit des anciens Lais,
Le plus sage hem est del païs
Etc.

Il faut alors dire que Guillaume a mis son nom de famille dans cet ouvrage, et seulement son prénom dans les autres, usage assez ordinaire chez les poètes du moyen âge.

En traitant l'histoire de la Vierge, Herman remonte nécessairement à Adam, parce que Dieu avait promis au premier homme que d'une autre femme naîtrait un Sauveur qui réparerait les malheurs du genre humain; alors l'auteur commence son poème par l'histoire de la chute d'Adam; elle est curieuse par la naïveté du dialogue entre Dieu, nos premiers parens, et le serpent. Dieu plaçant d'abord Adam et Eve dans le paradis terrestre, leur parle ainsi :

Adam od ta compaigne paradis garderas,
Del fruit de tuz ces arbres, si te plaist, mangeras,
Mes fors de cest pumer, de cest ne gusteras.
Si tu bien me le gardes, grant preu i averas,
Et si tu en mangues, la mort receveras.

Et s'adressant particulièrement à Eve,

Eva nel entens tu ?... sire nel tiens en gas...
Ensi te le comans sur la joie que tu as
Etc.

Il peint la tentation de la première femme :

Li diables s'en issit del enfern puruiënt,
Muçat sei en paradis sus l'erbe cum serpent,
Al pulmer est venu qui est mis en defent,
Tut entur s'avironë, aguaitant en tut sens
Que Adam ne le sout, qui est de grant purpens,
Apercut sei que Eva n'est mie de si grant sens
Etc.

On trouve encore dans la bibliothèque Cottonienne le même poème sur la mort de la Sainte-Vierge ; l'auteur le termine ainsi :

Madame en ton honur fet ay ceste chanson,
Jeo ai a nom Hermans etc.

Le sixième ouvrage du poète Guillaume est une espèce de pièce dramatique qu'il travailla à la demande de Guillaume, prieur de Kenilworth. Le sujet est pris d'un passage du Psalmiste : *la justice et la paix se sont embrassées; la miséricorde et la vérité se sont réunies.* Ces quatre vertus sont quatre sœurs suivant le poète; après la chute du premier homme, elles se réunissent devant le trône de Dieu ; la vérité et la justice plaident contre le coupable, la miséricorde et la paix prennent sa défense.

La promesse d'un Sauveur, qui satisfera pour l'homme à la justice divine, met d'accord les quatre sœurs et termine la grande question du salut du genre humain. Mais je crois que c'est un épisode qu'on trouve déjà dans le premier ouvrage, et que le poète aura retouché particulièrement.

Plusieurs poètes anglo-normands traitèrent dans la suite le même sujet, comme nous le verrons dans le cours de cet ouvrage, mais Guillaume Herman a le mérite de l'invention.

On doit ajouter aux ouvrages de ce poète une *histoire des Sibylles*, composée en vers français, à la demande de l'impératrice Mathilde, fille du duc de Normandie Henri Ier. Mais je ne sais si l'on doit croire l'auteur, quand il dit qu'il a traduit cet ouvrage du latin, et si, comme les autres écrivains de son temps, il n'a pas voulu donner par là plus de prix à son ouvrage ; du moins je ne connais pas d'auteur qui, à l'époque du XIIe. siècle, eût déjà *ex professo* traité un pareil sujet. Alors il faut

dire que le poète aura lui-même travaillé cet ouvrage d'après ce que les auteurs payens et les pères de l'église ont pu dire sur les Sibylles ; or, comme toutes ses notions étaient prises dans des ouvrages latins, il aura peut-être regardé le sien comme une traduction. Pour le composer il fallait des recherches et de l'érudition ; le poète prouve qu'il avait un peu étudié la matière, mais il n'avait ni l'érudition, ni la critique nécessaire pour un pareil travail. D'abord comme Lactance, il compte, d'après Varron, dix Sibylles ; encore il ne se rencontre pas toujours avec les anciens sur leur origine et sur leurs noms. Voici d'abord son début :

Il furent dis sibiles,
Gentils dames nobiles,
Ki orent en lur vie
Esprit de prophetie,
Et nuncioient a la gent
De leur avenement;
Disoient aventures
De diverses mesures,
Si com dient auctur

Et li mestre plusur.
Sibile erent nomées
Et sages apelées,
Tutes femmes savantes
Ki erent devinantes.
Etc.

Le poète passe ensuite à l'énumération des dix Sybilles : la première née en Perse ; la seconde en Lybie ; la troisième à Delphes (*Delphica*) ; elle prédit la guerre de Troye ; la quatrième est *Chimera* née en Lombardie, suivant le poète, tandis que les anciens, sans la nommer, la font naître à Babylone et venir ensuite à Cumes, d'où elle prit son nom. D'ailleurs la Chimère en mythologie est un monstre tué par Bellérophon et non pas une Sibylle. La cinquième est Erythrée, née aussi à Babylone. La sixième est *Cassandra* que les autres historiens ne désignent que sous le nom de Sibylle de Samos. Apollon avait bien fait connaître à Cassandre le sort futur de Troye ; mais aucun auteur, excepté notre poète, n'a placé la fille de Priam parmi les Sibylles. La

septième, selon lui, a deux noms *Chimera* et *Elmateia* (Amathée) ; les anciens ne la nomment que *Cumana*; la huitième est *Elisospontia*, ou Sibylle de l'Hellespont; on ne sait rien de la neuvième, sinon qu'elle était née en Phrygie; de là son nom de Phrygienne: le poète la nomme *Marmutia*. Enfin la dixième et dernière Sibylle est appellée *Tiburtina* et *Bulæa*. Le poète la fait voyager à Babylone, à Sidon et à Jerusalem, où elle s'entretient avec Salomon. La grande réputation dont elle jouissait, la fit appeler à Rome par l'empereur Tracianus. Une députation de cent sénateurs va la consulter sur des prodiges qui effraient le peuple; elle leur annonce une série de rois, et des détails sur leurs règnes; mais on ne lit que les lettres initiales de leurs noms; elle leur prédit la venue du Messie, celle de l'Anté-Christ, le jugement dernier et les signes qui le précéderont.

Nous ne nous arrêterons pas à chercher où le poète avait pris quelques noms qu'il

donne aux Sibylles et qui ont été inconnus aux anciens. La dixième nous montre une Sibylle qui, après avoir conversé avec Salomon, vient à Rome dont la fondation est postérieure de plusieurs siècles à ce prince ; elle prêche la foi, à la même époque, à l'empereur et au sénat de cette ville ; ensuite elle est élue reine de Sidon, et finit par devenir Ste-Clodovine; tout, comme on le voit, nous dispense de nous occuper d'un ouvrage qui est plutôt un Roman qu'une histoire, et qu'on peut placer à la suite des livres Sibyllins fabriqués dans les deux premiers siècles de l'Eglise.

L'impératrice Mathilde mourut en 1167, et sa mort arriva pendant la composition de l'ouvrage qu'elle avait commandé à l'auteur : car il le finit en priant Dieu, pour que l'âme de cette princesse soit en paradis.

Ce Roman des Sibylles est de 2496 vers.

HUGUES DE ROTELANDE.

Le Trouvère était de Crédenhill en Cornouailles, du moins il nous apprend qu'il y faisait sa demeure ordinaire. Il vivait dans la seconde moitié du XIIe. siècle, parce qu'il parle de Gautier Map comme d'un auteur contemporain, et l'on sait que ce dernier vivait sous le roi Henri II.

Sous le règne de ce prince parut une grande partie des Romans de la Table Ronde : le goût du siècle était décidé pour ce genre d'ouvrages ; il était une suite nécessaire de cet esprit de chevalerie qui dominait à la cour de ce mo-

narque, et à celle de son fils Richard-Cœur-de-Lion. La lecture de ces Romans échauffa sans doute l'imagination de Hugues de Rotelande, et il prit la plume pour travailler dans ce genre. Mais soit que les Romans du roi Artur et de ses paladins lui parussent déjà bien nombreux, soit qu'il dédaignât les fables armoricaines et galloises dont il avait dû être bercé dès son enfance, il rejeta des sujets devenus trop communs. Ce fut dans la grande Grèce qu'il plaça ses héros; elle était depuis un siècle illustrée par les exploits et la conquête des Normands, et ce théâtre lui offrit plus d'attraits que le sol des fables bretonnes.

Son premier ouvrage est le *Roman d'Ypomédon*, fils d'Hermogènes qui règnait sur la Pouille. Le poète chante les amours de son héros pour la fille du duc de Calabre, nommée *Fière;* il raconte ses voyages en France et surtout en Normandie pour chercher des aventures et pour signaler son courage; enfin il célèbre ses exploits chevaleresques qui, en le couvrant

de gloire, le rendent digne de celle qu'il aime. Mais tenant toujours un peu aux héros de son pays, il ne manque pas de lui faire rencontrer le roi Artur qui règne sur la France. Ypomédon se distingue à sa cour et y mérite les éloges des chevaliers de la Table Ronde; mais ce qui intéresse le plus dans ce Roman, c'est la description d'un tournoi auquel se trouvent les rois et les princes de l'Europe combattant pour disputer la main de la princesse de Calabre, et dans lequel, comme on se l'imagine bien, c'est Ypomédon qui triomphe et qui l'obtient.

Nous ne nous arrêterons pas à parler des rôles que jouent, dans ce Roman, Nestor duc de Normandie, Movesteus fils du roi d'Irlande, Adraste sire d'Athènes, Drias et Amphyon barons de la Sicile : nous citerons seulement l'hommage qu'il rend à la lyre du dernier :

Riches hom fu, mes vieulz esteit,
Mut esteit sainé et mut saveit,
Et mut esteit pruz et curteis
Et mut saveit des anciens Lais,
Le plus sage hom est del païs
Etc.

Hugues de Rotelande, suivant l'usage et la manie des Romanciers de son temps, dit que son ouvrage avait été originairement écrit en latin et qu'il n'a fait que le mettre en vers français; il est même surpris que d'autres n'aient pas déjà fait ce travail :

Mut me merveil de ces clers sages
Ki entendent plusurs langages
K'il ont lessé ceste historie
Ke nuls ne out en mémorie.
Jeo ne dis pas k'il bien ne dit
Cil qui en latin la descrit;
Mes plus i *ad* lais que lettrez,
Si le latin n'est translatez
Gaires n'i erent entendanz,
Por ceo voil dire en romanz
Etc.

Cependant, comme dans le corps de son ouvrage, il demande quelquefois pardon à ses lecteurs des *mensonges* qu'il débite, du moins c'est ainsi qu'il qualifie ses fictions, il convient par là même qu'il est auteur et non traducteur. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il semble qu'on ignorât alors que l'in-

vention, en montrant le génie du poète, met par là même à portée de mieux juger de son mérite. Hugues de Rotelande semble même la regarder comme une faute; il s'en excuse, en disant qu'il est bien difficile que l'homme le plus honnête ne mente pas quelquefois, et, afin qu'on ne l'accuse pas d'exceller dans l'art de mentir, il dit que Gautier Map, qui écrit dans le même genre, est aussi habile que lui:

Ne mettez mie tout sur mei,
Seul ne sai pas de mentir l'art,
Walter Map reset bien sa part.
En mendre afaire mut suvent
Un bien rainable hom mesprent;
Ne purquant, a la meie entente,
Ne quis pas ke nul de vus mente
Etc.

On trouve dans ce poète un talent particulier: il fait ordinairement sortir des faits qu'il raconte, une vérité morale, toujours instructive, et qu'il exprime d'une manière sentencieuse; son ouvrage en est rempli; on en peut juger par les suivantes:

Ki bien attend, ne mès attend...,
Ki se hate plus kil ne deit,
Suvent li vient mauvais expleit...
On dit ke ki munte trop haut,
Tost pot descendre a mauveis saut..
Cil ki bien aime, tart oublie...
Tost est l'oil ovecque l'amur,
Le dei la ou l'en sent dolur...

Ce poète a dit long-temps avant le bon La-Fontaine :

Or sai bien, n'est mie gabas,
Mieux vaut un tiens, ke deux auras.

Après le mariage d'Ypomédon et de la princesse de Calabre, l'auteur termine son Roman en renvoyant ses lecteurs à l'histoire de Thèbes pour y apprendre la suite de la vie de son héros; il est probable qu'il entend par là la mythologie, parceque nous n'avons pas l'histoire de cette ville traitée *ex professo* par les anciens; peut-être aussi renvoie-t-il au *Roman de Thèbes* qui existait alors en vers français et que nous avons encore aujourd'hui.

Le Roman d'Ypomédon est au musée Bri-

tannique, et contient 10,500 vers (1); il a été très-anciennement traduit en vers anglais; M. Ellis en a donné une analyse (2), et Warton en a publié quelques morceaux choisis (3). L'évêque Tanner dans sa *Bibliothèque cambro-britannique* a mal-à-propos attribué à Hugues de Rotelande *le Roman de Capaneus*, au lieu du *Roman d'Ypomédon;* Capaneus n'est qu'un acteur secondaire, et nullement le héros du Roman, il est frère utérin d'Ypomédon. Enfin parmi les notes savantes dont on a enrichi la seconde édition de l'histoire de la poésie anglaise de Warton, l'annotateur s'est trompé en faisant du Roman d'Ypomédon et du Roman de Capaneus, deux ouvrages différens, puisque le dernier est un titre donné par erreur au premier (4).

Le second ouvrage de Hugues de Rotelande

(1) Bibl.. Cotton. Vespasianus. A VII.

(2) Specimens of metrical romances, vol. 3. p. 208.

(3) Hist of english poetry, vol. 2. p. 31.

(4) Ibid. vol. 1. p. 89.

est le *Roman de Prothesilaüs*, qui fait suite à celui d'Ypomédon. Ce dernier a deux fils de la duchesse de Calabre, Danaüs et Prothesilaüs; celui-là a la Pouille en partage, et celui-ci la Calabre. Mais Danaüs, par les conseils et les intrigues de son ministre Pentalis le Guischus, s'empare des états de son frère, et ce sont les travaux de Prothesilaüs pour recouvrer la Calabre, qui font le sujet de ce Roman. Hugues de Rotelande le commença presque aussitôt qu'il eut fini le premier, et il en donne les raisons en débutant :

Hue de Rotelande dit
Qui traiter revolt cest escrit :
Cil qui raisun et bien entent
Ne doit reposer longuement,
Ains jors et noix et tuz tems
Ses ovres montrer et son sens;
Kar por repos ne por paresce
Ne vendra ja hom à haltesee
Etc.

Ce Roman présente les prodigieux exploits de la chevalerie : long-temps errant dans plusieurs pays et toujours inconnu, Prothésilaüs

signale partout sa valeur : elle lui fait surtout remporter le prix dans les jeux que son père a rétablis dans l'ancienne Grèce. Médée, reine de l'île de Crète, l'aime et le fait chercher partout ; il la voit, sans qu'elle le connaisse; connu, il la fuit malgré son amour pour elle; tout attachement lui répugne, s'il n'a, avant tout, repris possession de ses états usurpés par son frère. Enfin il est assez heureux pour remonter sur son trône après une victoire remportée sur Danaüs, et en tuant lui même le ministre Pentalis. Alors le mariage de la reine de Crète avec Prothésilaüs est le dénouement du Roman.

On se forme en travaillant : il y a plus de poésie dans ce second Roman que dans le premier; on y trouve des descriptions assez bien faites, il y a du mouvement et de la verve, partout du naturel et du génie, malgré le langage dur et incorrect de l'auteur, défaut très-excusable dans un Gallois écrivant en français au XIIe siècle; au reste il est toujours senten-

cieux et plein de bon sens. Nous pouvons donner une idée de son style et de sa poésie dans la description qu'il fait d'une tempête :

La nef s'en vait a grant espleit;
Fol est qui en ore se creit;
Après bel tems suef et cler
Veit l'en bientost le tems trubler;
Après chalt soleil, tems pluvins;
Après cler, tems tenebrus;
Après suef tems, grant torment,
Et après tems seri, grant vent;
Cil urent cler tems tout le jor,
Bel et suef sans tenebror,
Et unt siglé a grant deduit.
Le jor s'en vait, vient la nuit
Et il sunt alkes loin de terre,
Un vent lor crest qui mult les serre;
Li vent commence a traverser,
A poi n'a fait la nef verser;
Tuz unt desgardé lor atil;
Rumpent lor cordes, cruist la nef,
Cil dedenz abaissent le tref,
Et vont waucrant par cele mer
La u Deus les vodra mener.
Li venz et ça èt la les bute
Jonas crent et Gaudes se dote
Les wages enflent durement,

N'a oil dedenz ne se espoentent.
Li airs est tenebruz et neir,
Nuls d'els ne pot altre veer,
Gaudes et li altre s'esmaient,
Kar ne sevent quel part il traient,
Ne quel part porrunt trover terre,
N'en qnel païs seur port quere.
Lune ne luit, ne altre luor,
Tote nuit desque vers le jor
Unt il esté si tormentez.
Li venz lor est un poi tornez,
Il est alkes assuagez
Et li tems un poi esclairsiez.
Gaudes commenca a parler:
Neptunus, sire, Deu de mer
Et vus Eol, reis des venz,
Or nus gardez en ces tormens,
Et vus dame de mer, Tetis,
Defendez nus de Pentalis,
De Calabre et de cel rivage,
Qui trop nus a fait grant damage
Etc.

Le Roman de Prothesilaüs est a la bibliothèque du roi n°. 7989[5]; on y compte 10,800 vers, et encore il est incomplet, parce qu'il y manque plusieurs pages.

Langlet Dufresnoy n'a pas connu les deux

narque, et à celle de son fils Richard-Cœur-de Lion. La lecture de ces Romans échauffa sans doute l'imagination de Hugues de Rotelande, et il prit la plume pour travailler dans ce genre. Mais soit que les Romans du roi Artur et de ses paladins lui parussent déjà bien nombreux, soit qu'il dédaignât les fables armoricaines et galloises dont il avait dû être bercé dès son enfance, il rejeta des sujets devenus trop communs. Ce fut dans la grande Grèce qu'il plaça ses héros; elle était depuis un siècle illustrée par les exploits et la conquête des Normands, et ce théâtre lui offrit plus d'attraits que le sol des fables bretonnes.

Son premier ouvrage est le *Roman d'Ypomédon*, fils d'Hermogènes qui règnait sur la Pouille. Le poète chante les amours de son héros pour la fille du duc de Calabre, nommée *Fière;* il raconte ses voyages en France et surtout en Normandie pour chercher des aventures et pour signaler son courage; enfin il célèbre ses exploits chevaleresques qui, en le couvrant

de gloire, le rendent digne de celle qu'il aime. Mais tenant toujours un peu aux héros de son pays, il ne manque pas de lui faire rencontrer le roi Artur qui règne sur la France. Ypomédon se distingue à sa cour et y mérite les éloges des chevaliers de la Table Ronde; mais ce qui intéresse le plus dans ce Roman, c'est la description d'un tournoi auquel se trouvent les rois et les princes de l'Europe combattant pour disputer la main de la princesse de Calabre, et dans lequel, comme on se l'imagine bien, c'est Ypomédon qui triomphe et qui l'obtient.

Nous ne nous arrêterons pas à parler des rôles que jouent, dans ce Roman, Nestor duc de Normandie, Movesteus fils du roi d'Irlande, Adraste sire d'Athènes, Drias et Amphyon barons de la Sicile : nous citerons seulement l'hommage qu'il rend à la lyre du dernier :

Riches hom fu, mes vieulz esteit,
Mut esteit sainé et mut saveit,
Et mut esteit pruz et curteis
Et mut saveit des anciens Lais,
Le plus sage hem est del païs
Etc.

Hugues de Rotelande, suivant l'usage et la manie des Romanciers de son temps, dit que son ouvrage avait été originairement écrit en latin et qu'il n'a fait que le mettre en vers français; il est même surpris que d'autres n'aient pas déjà fait ce travail :

Mut me merveil de ces clers sages
Ki entendent plusurs langages
K'il ont lessé ceste historie
Ke nuls ne out en mémorie.
Jeo ne dis pas k'il bien ne dit
Cil qui en latin la descrit;
Mes plus i *ad* lais que lettrez,
Si le latin n'est translatez
Gaires n'i erent entendanz,
Por ceo voil dire en romanz
Etc.

Cependant, comme dans le corps de son ouvrage, il demande quelquefois pardon à ses lecteurs des *mensonges* qu'il débite, du moins c'est ainsi qu'il qualifie ses fictions, il convient par là même qu'il est auteur et non traducteur. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il semble qu'on ignorât alors que l'in-

vention, en montrant le génie du poète, met par là même à portée de mieux juger de son mérite. Hugues de Rotelande semble même la regarder comme une faute; il s'en excuse, en disant qu'il est bien difficile que l'homme le plus honnête ne mente pas quelquefois, et, afin qu'on ne l'accuse pas d'exceller dans l'art de mentir, il dit que Gautier Map, qui écrit dans le même genre, est aussi habile que lui:

Ne mettez mie tout sur mei,
Seul ne sai pas de mentir l'art,
Walter Map reset bien sa part.
En mendre afaire mut suvent
Un bien rainable hom mesprent;
Ne purquant, a la meie entente,
Ne quis pas ke nul de vus mente
Etc.

On trouve dans ce poète un talent particulier: il fait ordinairement sortir des faits qu'il raconte, une vérité morale, toujours instructive, et qu'il exprime d'une manière sentencieuse; son ouvrage en est rempli; on en peut juger par les suivantes:

Ki bien attend, ne mès attend....,
Ki se hate plus kil ne deit,
Suvent li vient mauvais expleit...
On dit ke ki munte trop haut,
Tost pot descendre a mauveis saut...
Cil ki bien aime, tart oublie...
Tost est l'oil ovecque l'amur,
Le dei la ou l'en sent dolur...

Ce poète a dit long-temps avant le bon La-Fontaine :

Or sai bien, n'est mie gabas,
Mieux vaut un tiens, ke deux aurás.

Après le mariage d'Ypomédon et de la princesse de Calabre, l'auteur termine son Roman en renvoyant ses lecteurs à l'histoire de Thèbes pour y apprendre la suite de la vie de son héros; il est probable qu'il entend par là la mythologie, parceque nous n'avons pas l'histoire de cette ville traitée *ex professo* par les anciens; peut-être aussi renvoie-t-il au *Roman de Thèbes* qui existait alors en vers français et que nous avons encore aujourd'hui.

Le Roman d'Ypomédon est au musée Bri-

tannique, et contient 10,500 vers (1); il a été très-anciennement traduit en vers anglais; M. Ellis en a donné une analyse (2), et Warton en a publié quelques morceaux choisis (3). L'évêque Tanner dans sa *Bibliothèque cambro-britannique* a mal-à-propos attribué à Hugues de Rotelande *le Roman de Capaneus*, au lieu du *Roman d'Ypomédon;* Capaneus n'est qu'un acteur secondaire, et nullement le héros du Roman, il est frère utérin d'Ypomédon. Enfin parmi les notes savantes dont on a enrichi la seconde édition de l'histoire de la poésie anglaise de Warton, l'annotateur s'est trompé en faisant du Roman d'Ypomédon et du Roman de Capaneus, deux ouvrages différens, puisque le dernier est un titre donné par erreur au premier (4).

Le second ouvrage de Hugues de Rotelande

(1) Bibl.. Cotton. Vespasianus. A VII.

(2) Specimens of metrical romances, vol. 3. p. 208.

(3) Hist of english poetry, vol. 2. p. 31.

(4) Ibid. vol. 1. p. 89.

est le *Roman de Prothesilaüs*, qui fait suite à celui d'Ypomédon. Ce dernier a deux fils de la duchesse de Calabre, Danaüs et Prothesilaüs; celui-là a la Pouille en partage, et celui-ci la Calabre. Mais Danaüs, par les conseils et les intrigues de son ministre Pentalis le Guischus, s'empare des états de son frère, et ce sont les travaux de Prothesilaüs pour recouvrer la Calabre, qui font le sujet de ce Roman. Hugues de Rotelande le commença presque aussitôt qu'il eut fini le premier, et il en donne les raisons en débutant :

Hue de Rotelande dit
Qui traiter revolt cest escrit :
Cil qui raisun et bien entent
Ne doit reposer longuement,
Ains jors et noix et tuz tems
Ses ovres montrer et son sens;
Kar por repos ne por paresce
Ne vendra ja hom à haltesee
Etc.

Ce Roman présente les prodigieux exploits de la chevalerie : long-temps errant dans plusieurs pays et toujours inconnu, Prothésilaüs

signale partout sa valeur : elle lui fait surtout remporter le prix dans les jeux que son père a rétablis dans l'ancienne Grèce. Médée, reine de l'île de Crète, l'aime et le fait chercher partout ; il la voit, sans qu'elle le connaisse; connu, il la fuit malgré son amour pour elle; tout attachement lui répugne, s'il n'a, avant tout, repris possession de ses états usurpés par son frère. Enfin il est assez heureux pour remonter sur son trône après une victoire remportée sur Danaüs, et en tuant lui même le ministre Pentalis. Alors le mariage de la reine de Crète avec Prothésilaüs est le dénouement du Roman.

On se forme en travaillant : il y a plus de poésie dans ce second Roman que dans le premier; on y trouve des descriptions assez bien faites, il y a du mouvement et de la verve, partout du naturel et du génie, malgré le langage dur et incorrect de l'auteur, défaut très-excusable dans un Gallois écrivant en français au XIIe siècle; au reste il est toujours senten-

cieux et plein de bon sens. Nous pouvons donner une idée de son style et de sa poésie dans la description qu'il fait d'une tempête:

La nef s'en vait a grant espleit;
Fol est qui en ore se creit;
Après bel tems suef et cler
Veit l'en bientost le tems trubler;
Après chalt soleil, tems pluvius;
Après cler, tems tenebrus;
Après suef tems, grant torment,
Et après tems seri, grant vent;
Cil urent cler tems tout le jor,
Bel et suef sans tenebror,
Et unt siglé a grant dedut.
Le jor s'en vait, vient la nuit
Et il sunt alkes loin de terre,
Un vent lor crest qui mult les serre;
Li vent commence a traverser,
A poi n'a fait la nef verser;
Tuz unt desgardé lor atil;
Rumpent lor cordes, cruist la nef,
Cil dedenz abaissent le tref,
Et vont waucrant par cele mer
La u Deus les vodra mener.
Li venz et ça et la les bute
Jonas crent et Gaudes se dote
Les wages enflent durement,

N'a cil dedenz ne se espoentent.
Li airs est tenebruz et neir,
Nuls d'els ne pot altre veer,
Gaudes et li altre s'esmaient,
Kar ne sevent quel part il traient,
Ne quel part porrunt trover terre,
N'en qnel païs seur port quere.
Lune ne luit, ne altre luor,
Tote nuit desque vers le jor
Unt il esté si tormentez. . .
Li venz lor est un poi tornez,
Il est alkes assuagez
Et li tems un poi esclairsiez.
Gaudes commenca a parler :
Neptunus, sire, Deu de mer
Et vus Eol, reis des venz,
Or nus gardez en ces tormens,
Et vus dame de mer, Tetis,
Defendez nus de Pentalis,
De Calabre et de eel rivage,
Qui trop nus a fait grant damage
Etc.

Le Roman de Prothesilaüs est a la bibliothèque du roi n°. 7989[5]; on y compte 10,800 vers, et encore il est incomplet, parce qu'il y manque plusieurs pages.

Langlet Dufresnoy n'a pas connu les deux

Romans de Hugues de Rotelande, parce qu'il n'en fait aucune mention dans sa bibliothèque des Romans.

On attribue encore à ce poète un dialogue en vers intitulé : *La plainte par entre Henri de Lacy Counte de Nichole (Lincoln) et sir Wauter de Biblesworth pur la croiserie en la terre sainte* (1). Je n'ai jamais vu cet ouvrage, mais je doute qu'il soit de notre poète; Henri de Lacy mourut en 1312, et Hugues de Rotelande écrivait certainement dans la seconde moitié du XIIe. siècle.

(1) Warton, vol. I. p. 89.

BOSON.

Il y a plusieurs familles de ce nom en Angleterre.

Thoroton, dans son histoire du Nothinghamshire, donne la généalogie des Boson de ce comté (1). Mais comme le poète ne nous a pas marqué son prénom dans ses ouvrages, nous ne pouvons dire s'il appartenait à cette famille. L'évêque Tanner, dans sa *bibliothèque Britannico-Irlandoise*, parle d'un Boson d'origine anglaise, neveu et secrétaire du pape

(1) P. 128.

Adrien IV ; il fut créé par son oncle cardinal du titre de St-Cosme et de St-Damien, en 1153, et mourut en 1181. Comme tous les biographes s'accordent à le regarder comme un homme religieux, érudit, et un des théologiens les plus profonds de son siècle (1), je crois que c'est à lui qu'il faut attribuer neuf vies de Saintes en vers français ; le poète se nomme plusieurs fois dans cet ouvrage qui consiste dans les vies de Ste.-Lucie, de Ste.-Marie-Magdeleine, de Ste.-Marguerite, de Ste.-Marthe, de Ste.-Elizabeth, de Ste-Christine, de Ste-Julienne, de Ste-Agnès et de Ste-Agathe.

Les poésies de cet agiographe sont au muséum britannique (2), elles comprennent deux mille huit cents vers. Le manuscrit qui les renferme, contient aussi un autre ouvrage intitulé, *l'Évangile translaté de latin en françois* ; ce titre n'est pas exact, ce n'est pas l'Évan-

(1) Pits append. p. 827. Bale XIII. 72.

(2) Bibl. Cotton, Domitianus A. XI.

gile, mais seulement un sommaire des vérités dogmatiques et morales qu'il renferme, et j'attribue au même poète cet ouvrage qui est de 600 vers. On peut avoir une idée de sa poésie dans les vers suivants sur la charité:

L'amour de Dieu est sans dotance
De chaque vertu la naissance;
Li Seint nus dit: ki ne aime mie
Il maint en mort, si est sans vie,
Ki aime hui, et het demain
Est amour faux et feble et vain
Mais l'amour est leal et fort
Ki veit croissant jeske la mort
Etc.

Il y a de la poésie dans les vers suivants:

O mort com dure et amere
Est a tuz homes ta memoyre!
Tu prens ceus soudeynement
Ki quident vivre longement;
Tu prens les dormanz en leur lit,
Tu toudz as riches leur delit;
Tu abaz en un seul jour
Li povre et li emperour;
Ne est al secle reys qui vive
Ki contre tei sèit poestive;
Tu fes flestrer la rose fresche,
Tu fes lesser jus et tresche;

Tu fes valeir le sac et hair
Tu mets devant ceo k'est derriere,
Tu prens le fils avant le pere ;
Autant com purpre et robe neir.
Ke vaut honur, ke vaut richesce!
Ke vaut bauté, ke vaut haultesce,
Kant ceste joie ke ci ad
En un poi d'houre tresirad!
Etc.

La même pièce se trouve encore bibl. reg. 20. B. XIV.

GUILLAUME DE SAINT-PAIR.

Le Trouvère, moine de l'abbaye du Mont-St-Michel, vivait au XIIe. siècle, sous Robert de Thorigny, abbé de ce monastère. Nous avons de lui, en vers français, l'histoire de la fondation de cette abbaye, de ses abbés et des miracles qui y furent anciennement opérés par l'intercession du St-Archange. Mais, suivant le poète, son ouvrage n'est qu'une traduction d'une histoire latine, composée probablement par quelque religieux de ce monastère; ou bien, comme tant d'autres Trouvères, croyant donner du poids à son ouvrage, lui attribue-t-il

une autre origine : quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que son poème offre de l'intérêt sous plusieurs rapports.

D'abord la description qu'il nous fait de l'antique position du Mont-St-Michel, présente des détails géographiques et géologiques : il dit que cette montagne, aujourd'hui entourée par la mer, l'était jadis par une forêt très-renommée, qu'il appelle *Quokelunde*, et qu'on pouvait facilement aller d'Avranches au *Poelet* et à la cité de *Ridolet*. J'ignore la position de ces anciens lieux, probablement engloutis par la mer : mais je crois assez aux détails historiques que donne le poète ; il écrivait sous les yeux de son abbé Robert de Thorigny, *alias*, Robert-du-Mont, annaliste instruit et peu crédule.

Desous Avranches vers Bretaigne
Qui tous tems fut terre grifaine,
Est la forest de Quokelunde
Dont grant parole est par le munde ;
Cou qui or est mer et areine,
En icel tems ert forest pleine

De mainte riche veneison,
Mes ore il noet li poisson,
Dunc peust l'en tres-bien aler,
Ni estuest ja crendre la mer,
d'Avrenches dreit a Poelet
A la cité de Ridolet.
En la forest avoit un mont
Etc.

Ces revolutions dans le territoire du Mont-St-Michel durent avoir lieu, suivant le poète, sous l'épiscopat de St-Aubert, et sous le règne de Childebert.

Le Trouvère se fait connaître dans les vers suivants :

Uns juvencels, moine est del mont,
Deus en son regne part li dunt,
Guillelme a non de Saint-Paier
Escrit en cest quaier,
El tems Robeirt de Thorignié,
Fut cest Romans fait et trové
Etc.

L'église du Mont-St-Michel était autrefois très-renommée par les pélérinages des fidèles, et surtout par ceux des ducs de Normandie, des rois d'Angleterre et d'Ecosse, et des rois

cieux et plein de bon sens. Nous pouvons donner une idée de son style et de sa poésie dans la description qu'il fait d'une tempête :

La nef s'en vait a grant espleit;
Fol est qui en ore se creit;
Après bel tems suef et cler
Veit l'en bientost le tems trubler;
Après chalt soleil, tems pluvins;
Après cler, tems tenebrus;
Après suef tems, grant torment,
Et après tems seri, grant vent;
Cil urent cler tems tout le jor,
Bel et suef sans tenebror,
Et unt siglé a grant deduit.
Le jor s'en vait, vient la nuit
Et il sunt alkes loin de terre,
Un vent lor crest qui mult les serre;
Li vent commence a traverser,
A poi n'a fait la nef verser;
Tuz unt desgardé lor atil;
Rumpent lor cordes, cruist la nef,
Cil dedenz abaissent le tref,
Et vont waucrant par cele mer
La u Deus les vodra mener.
Li venz et ça et la les bute
Jonas crent et Gaudes se dote
Les wages enflent durement,

N'a cil dedens ne se espoentent.
Li airs est tenebruz et neir,
Nuls d'els ne pot altre veer,
Gaudes et li altre s'esmaient,
Kar ne sevent quel part il traient,
Ne quel part porrunt trover terre,
N'en quel païs seur port quere.
Lune ne luit, ne altre luor,
Tote nuit desque vers le jor
Unt il esté si tormentez.
Li venz lor est un poi tornez,
Il est alkes assuagez
Et li tems un poi esclairsiez.
Gaudes commenca a parler :
Neptunus, sire, Deu de mer
Et vus Eol, reis des venz,
Or nus gardez en ces tormens,
Et vus dame de mer, Tetis,
Defendez nus de Pentalis,
De Calabre et de cel rivage,
Qui trop nus a fait grant damage
Etc.

Le Roman de Prothesilaüs est a la bibliothèque du roi n°. 7989[5]; on y compte 10,800 vers, et encore il est incomplet, parce qu'il y manque plusieurs pages.

Langlet Dufresnoy n'a pas connu les deux

Romans de Hugues de Rotelande, parce qu'il n'en fait aucune mention dans sa bibliothèque des Romans.

On attribue encore à ce poète un dialogue en vers intitulé : *La plainte par entre Henri de Lacy Counte de Nichole (Lincoln) et sir Wauter de Biblesworth pur la croiserie en la terre sainte* (1). Je n'ai jamais vu cet ouvrage, mais je doute qu'il soit de notre poète; Henri de Lacy mourut en 1312, et Hugues de Rotelande écrivait certainement dans la seconde moitié du XIIe. siècle.

(1) Warton, vol. 1. p. 89.

BOSON.

Il y a plusieurs familles de ce nom en Angleterre.

Thoroton, dans son histoire du Nothinghamshire, donne la généalogie des Boson de ce comté (1). Mais comme le poète ne nous a pas marqué son prénom dans ses ouvrages, nous ne pouvons dire s'il appartenait à cette famille. L'évêque Tanner, dans sa *bibliothèque Britannico-Irlandoise*, parle d'un Boson d'origine anglaise, neveu et secrétaire du pape

(1) P. 128.

Adrien IV ; il fut créé par son oncle cardinal du titre de St-Cosme et de St-Damien, en 1153, et mourut en 1181. Comme tous les biographes s'accordent à le regarder comme un homme religieux, érudit, et un des théologiens les plus profonds de son siècle (1), je crois que c'est à lui qu'il faut attribuer neuf vies de Saintes en vers français ; le poète se nomme plusieurs fois dans cet ouvrage qui consiste dans les vies de Ste.-Lucie, de Ste.-Marie-Magdeleine, de Ste.-Marguerite, de Ste.-Marthe, de Ste.-Elizabeth, de Ste-Christine, de Ste-Julienne, de Ste-Agnès et de Ste-Agathe.

Les poésies de cet agiographe sont au muséum britannique (2), elles comprennent deux mille huit cents vers. Le manuscrit qui les renferme, contient aussi un autre ouvrage intitulé, *l'Évangile translaté de latin en françois* ; ce titre n'est pas exact, ce n'est pas l'Évan-

(1) Pits append. p. 827. Bale XIII. 72.

(2) Bibl. Cotton, Domitianus A. XI.

gile, mais seulement un sommaire des vérités dogmatiques et morales qu'il renferme, et j'attribue au même poète cet ouvrage qui est de 600 vers. On peut avoir une idée de sa poésie dans les vers suivants sur la charité:

L'amour de Dieu est sans dotance
De chaque vertu la naissance;
Li Seint nus dit: ki ne aime mie
Il maint en mort, si est sans vie,
Ki aime hui, et het demain
Est amour faux et feble et vain
Mais l'amour est leal et fort
Ki veit croissant jeske la mort
Etc.

Il y a de la poésie dans les vers suivants:

O mort com dure et amere
Est a tuz homes ta memoyre!
Tu prens ceus soudeynement
Ki quident vivre longement;
Tu prens les dormanz en leur lit,
Tu toudz as riches leur delit;
Tu abaz en un seul jour
Li povre et li emperour;
Ne est al secle reys qui vive
Ki contre tei sèit poestive;
Tu fes flestrer la rose fresche,
Tu fes lesser jus et tresche;

Tu fes valeir le sac et hair
Tu mets devant ceo k'est derriere,
Tu prens le fils avant le pere ;
Autant com purpre et robe neir.
Ke vaut honur, ke vaut richesce !
Ke vaut bauté, ke vaut haultesce,
Kant ceste joie ke ci ad
En un poi d'houre tresirad !
Etc.

La même pièce se trouve encore bibl. reg. 20. B. XIV.

GUILLAUME DE SAINT-PAIR.

Le Trouvère, moine de l'abbaye du Mont-St-Michel, vivait au XIIe. siècle, sous Robert de Thorigny, abbé de ce monastère. Nous avons de lui, en vers français, l'histoire de la fondation de cette abbaye, de ses abbés et des miracles qui y furent anciennement opérés par l'intercession du St-Archange. Mais, suivant le poète, son ouvrage n'est qu'une traduction d'une histoire latine, composée probablement par quelque religieux de ce monastère; ou bien, comme tant d'autres Trouvères, croyant donner du poids à son ouvrage, lui attribue-t-il

une telle origine ; quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que son poème offre de l'intérêt sous plusieurs rapports.

D'abord la description qu'il nous fait de l'antique position du Mont-St-Michel, présente des détails géographiques et géologiques : il dit que cette montagne, aujourd'hui entourée par la mer, l'était jadis par une forêt très-renommée, qu'il appelle *Quokelunde*, et qu'on pouvait facilement aller d'Avranches au *Poelet* et à la cité de *Ridolet*. J'ignore la position de ces anciens lieux, probablement engloutis par la mer ; mais je crois assez aux détails historiques que donne le poète ; il écrivait sous les yeux de son abbé Robert de Thorigny, *alias*, Robert-du-Mont, annaliste instruit et peu crédule.

Desous Avranches vers Bretaigne
Qui tous tems fut terre grifaine,
Est la forest de Quokelunde
Dunt grant parole est par le munde ;
Ceu qui or est mer et areine,
En icel tems ert forest pleine

De mainte riche veneison,
Mes ore il noet li poisson,
Dunc peust l'en tres-bien aler,
Ni estuest ja crendre la mer,
d'Avrenches dreit a Poelet
A la cité de Ridolet.
En la forest avoit un mont
Etc.

Ces revolutions dans le territoire du Mont-St-Michel durent avoir lieu, suivant le poète, sous l'épiscopat de St-Aubert, et sous le règne de Childebert.

Le Trouvère se fait connaître dans les vers suivants :

Uns juvencels, moine est del mont,
Deus en son regne part li dunt,
Guillelme a non de Saint-Paier
Escrit en cest quaier,
El tems Robeirt de Thorignié,
Fut cest Romans fait et trové
Etc.

L'église du Mont-St-Michel était autrefois très-renommée par les pélérinages des fidèles, et surtout par ceux des ducs de Normandie, des rois d'Angleterre et d'Ecosse, et des rois

de France, Louis VII, St-Louis, Philippe-le-Hardi, Charles VI, Louis XI et François Ier. Avant la révolution, on voyait encore les bourgeois des villes de notre basse province, former des associations pour aller en pélérinage au Mont-St-Michel ; on partait avec le drapeau, tambour battant et le bourdon en main ; celui qui le premier apercevait le Mont, était déclaré roi de l'association. On revenait de même en corps, le manteau orné de coquilles ; le roi portait la couronne, et on finissait par former des confréries de St-Michel dans la paroisse d'où l'on était parti.

Le poète décrit ces fêtes comme célébrées dès les plus anciens temps :

Les meschines et les vallez
Chescuns d'els dit vers ou sonnez,
Neis li viellart, revunt chantant
De léece funt tuit semblant...
Cil jugleor la ou il vunt
Tuit lor vieles traites unt,
Lais et sonnez vunt vielant,
Le tens est béals, la joie est grant,
Cors et boisines et fresteals

Et fleustes et chalemeals
Sonnoient, si que les montaignes
En retintoent et les pleignes,
Rues ont fait par les chemins,
Plenté i out de divers vins,
Pain et pastés, fruit et poissons,
Oisels, oubleies, veneisons,
De totes pars aveit a vendre
Etc.

Nous ne connaissons pas d'autre ouvrage de Guillaume de St-Pair, qui dit l'avoir composé pour l'instruction des pélerins. Le manuscrit qui le renfermait, a passé en Angleterre pendant la révolution.

ANDRÉ DE COUTANCES.

Le Trouvère prend le titre de *Maître*, qualité qu'on ne donnait qu'aux hommes de lettres dans le XIIe. siècle et les suivants. Il se nomme lui-même *Maître André de Coutances*, et quelquefois simplement *Maître André*. Sa famille fut jadis illustre en Angleterre comme en Normandie : Gautier de Coutances fut chancelier d'Angleterre, évêque de Lincoln en 1183, et archevêque de Rouen en 1185, et Jean de Coutances, son neveu, grand doyen de cette métropole. Maître André, leur parent, n'est connu que par ses ouvrages.

Le premier est le *Roman de la resurrection de J.-C.*, traduit du latin de Nicodemus. On attribue à ce dernier auteur un évangile apocryphe, dont le style annonce la basse latinité. C'est un récit de faux miracles operés à la resurrection du Sauveur, et c'est la source dans laquelle André de Coutances déclare avoir puisé la matière de son Roman. Il dédia cet ouvrage à la dame de Tripehou, qu'il appelle sa *dame et sa cousine*. La terre de Tripehou (canton de Carentan) faisait jadis partie de la baronnie du Hommet en Cotentin; les Du-Hommet étaient alors connétables héréditaires de Normandie, et cette parenté confirme l'origine de Maître André. Voici le début de son Roman:

Seignor, mestre André de Costances
Qui moult ama sonnez et dances,
Vos mande qu'il n'en a mes cure
Quar son aage qui est mure
Le semont d'aucun bien traitier
Qui doic plere et profitier
Etc.

Il dit ensuite qu'il l'écrit pour sa cousine :

C'est la dame de Tribehou,
A qui je me renda et me vou
Et faire le dai sans falntise
Quar mont m'a montré grant franchise.
Les biens qu'elle m'a fait por Dieu
M'ont tenu et tiennent grant lieu ;
Ele est ma dame et ma cosine
Etc.

Le second ouvrage d'André de Coutances est intitulé le *Roman des Français*. C'est une satire contre cette nation, ce qui prouve que l'auteur écrivait avant que Philippe-Auguste, profitant de la lâcheté du duc Jean-Sans-Terre, se fût emparé de notre province. Mais comme le manuscrit de cet ouvrage a passé en Angleterre, je n'ai pas eu le tems de l'étudier et je ne suis pas en état d'en rendre compte.

GERVAIS DE PONT STE.-MAXENCE.

Ce Trouvère était un clerc originaire de Pont Ste-Maxence en Picardie. Son ouvrage est une vie de l'archevêque St-Thomas de Cantorbery, en vers français; il paraît qu'il l'avait commencé en France, et il convient avec candeur qu'il l'avait rempli de faits faux ou altérés; mais jaloux de mieux connaître la vérite, pour ne consigner qu'elle dans son ouvrage, il alla à Cantorbery en 1172. Là, il rechercha tous ceux qui avaient connu St.-Thomas dans son enfance, ceux qui l'avaient servi dans sa vie privée, ceux enfin qui avaient

été témoins de sa vie publique, soit dans la place de chancelier d'Angleterre, soit dans les fonctions d'archevêque et de primat de ce royaume. D'après ces témoignages, il prit la plume, et son ouvrage était fort avancé, lorsque son secrétaire le lui vola et disparut. Le poète fût moins sensible à cette perte, qu'à la publication d'un ouvrage auquel il n'avait pas encore mis la dernière main, et qui d'ailleurs, comme il le dit lui-même, n'était pas encore rigoureusement exact quant aux faits. Aussi gémit-il beaucoup de ce que le mensonge pourrait paraître sous son nom, et de ce que des hommes riches acheteraient fort cher un ouvrage imparfait. Cependant loin d'être rebuté par cette fâcheuse spoliation, le poète se remit au travail, et redoublant de zèle pour acquérir de plus en plus la certitude des faits historiques, il finit son ouvrage en 1177.

C'est Gervais lui-même qui nous donne tous ces détails dans son poème; il nous ap-

prend encore que plusieurs fois il l'avait lu publiquement auprès du tombeau du saint archevêque, ce qui prouve qu'à cette époque la langue française était vulgaire chez les Anglais. Le goût pour les ouvrages dans cette langue était si général, que, suivant notre poète, les laiques comme les clercs, les femmes comme les moines composaient en langue romane, des vies du même archevêque; mais il nous assure en même temps que la plupart de ces histoires n'étaient pas conformes à la vérité:

Tut cil autre romanz k'unt fait del martyr,
Clerc ou lai, muine on dame mult les oï mentir,
Ne le veir, ne le plain ne les i oï furnir;
Mais ci purrez le veir e tut le plain oïr,
N'isterai de verité pur perdre ne pur murir.

Quant à son propre ouvrage, le poète dit que, quoiqu'il fût travaillé en Angleterre, le style en était pur et la diction correcte, parce que l'auteur était né en France; au reste en homme de goût, il conseille à ceux qui veulent écrire, de bien prendre garde à la correction du style:

une telle origine ; quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que son poème offre de l'intérêt sous plusieurs rapports.

D'abord la description qu'il nous fait de l'antique position du Mont-St-Michel, présente des détails géographiques et géologiques : il dit que cette montagne, aujourd'hui entourée par la mer, l'était jadis par une forêt très-renommée, qu'il appelle *Quokelunde*, et qu'on pouvait facilement aller d'Avranches au *Poelet* et à la cité de *Ridolet*. J'ignore la position de ces anciens lieux, probablement engloutis par la mer ; mais je crois assez aux détails historiques que donne le poète ; il écrivait sous les yeux de son abbé Robert de Thorigny, *alias*, Robert-du-Mont, annaliste instruit et peu crédule.

Desous Avranches vers Bretaigne
Qui tous tems fut terre grifaine,
Est la forest de Quokelunde
Dunt grant parole est par le munde ;
Ceu qui or est mer et areine,
En icel tems ert forest pleine

De mainte riche veneison,
Mes ore il noet li poisson,
Dunc peust l'en tres-bien aler,
Ni estuest ja crendre la mer,
d'Avrenches dreit a Poelet
A la cité de Ridolet.
En la forest avoit un mont
Etc.

Ces revolutions dans le territoire du Mont-St-Michel durent avoir lieu, suivant le poète, sous l'épiscopat de St-Aubert, et sous le règne de Childebert.

Le Trouvère se fait connaître dans les vers suivants :

Uns juvencels, moine est del mont,
Deus en son regne part li dunt,
Guillelme a non de Saint-Paier
Escrit en cest quaier,
El tems Robeirt de Thorignié,
Fut cest Romans fait et trové
Etc.

L'église du Mont-St-Michel était autrefois très-renommée par les pélérinages des fidèles, et surtout par ceux des ducs de Normandie, des rois d'Angleterre et d'Ecosse, et des rois

de France, Louis VII, St-Louis, Philippe-le-Hardi, Charles VI, Louis XI et François Ier. Avant la révolution, on voyait encore les bourgeois des villes de notre basse province, former des associations pour aller en pélérinage au Mont-St-Michel ; on partait avec le drapeau, tambour battant et le bourdon en main ; celui qui le premier apercevait le Mont, était déclaré roi de l'association. On revenait de même en corps, le manteau orné de coquilles ; le roi portait la couronne, et on finissait par former des confréries de St-Michel dans la paroisse d'où l'on était parti.

Le poète décrit ces fêtes comme célébrées dès les plus anciens temps :

Les meschines et les vallez
Chescuns d'els dit vers ou sonnez,
Neis li viellart, revunt chantant
De léece funt tuit semblant...
Cil jugleor la ou il vunt
Tuit lor vieles traites unt,
Lais et sonnez vunt vielant,
Le tens est beals, la joie est grant,
Cors et boisines et fresteals

Et fleustes et chalemeals
Sonnoient, si que les montaignes
En retintoent et les pleignes,
Rues ont fait par les chemins,
Plenté i out de divers vins,
Pain et pastés, fruit et poissons,
Oisels, oubleies, veneisons,
De totes pars aveit a vendre
Etc.

Nous ne connaissons pas d'autre ouvrage de Guillaume de St-Pair, qui dit l'avoir composé pour l'instruction des pélerins. Le manuscrit qui le renfermait, a passé en Angleterre pendant la révolution.

ANDRÉ DE COUTANCES.

Ce Trouvère prend le titre de *Maître*, qualité qu'on ne donnait qu'aux hommes de lettres dans le XIIe. siècle et les suivants. Il se nomme lui-même *Maître André de Coutances*, et quelquefois simplement *Maître André*. Sa famille fut jadis illustre en Angleterre comme en Normandie : Gautier de Coutances fut chancelier d'Angleterre, évêque de Lincoln en 1183, et archevêque de Rouen en 1185, et Jean de Coutances, son neveu, grand doyen de cette métropole. Maître André, leur parent, n'est connu que par ses ouvrages.

Le premier est le *Roman de la resurrection de J.-C.*, traduit du latin de Nicodemus. On attribue à ce dernier auteur un évangile apocryphe, dont le style annonce la basse latinité. C'est un récit de faux miracles operés à la resurrection du Sauveur, et c'est la source dans laquelle André de Coutances déclare avoir puisé la matière de son Roman. Il dédia cet ouvrage à la dame de Tripehou, qu'il appelle sa *dame et sa cousine*. La terre de Tripehou (canton de Carentan) faisait jadis partie de la baronnie du Hommet en Cotentin; les Du-Hommet étaient alors connétables héréditaires de Normandie, et cette parenté confirme l'origine de Maitre André. Voici le début de son Roman:

Seignor, mestre André de Costances
Qui moult ama sonnez et dances,
Vos mande qu'il n'en a mes cure
Quar son aage qui est mure
Le semont d'aucun bien traitier
Qui doic plere et profitier
Etc.

Il dit ensuite qu'il l'écrit pour sa cousine :

C'est la dame de Tribehou,
A qui je me rends et me vou
Et faire le dai sans falntise
Quar mont m'a montré grant franchise.
Les biens qu'elle m'a fait por Dieu
M'ont tenu et tiennent grant lieu ;
Ele est ma dame et ma cosine
Etc.

Le second ouvrage d'André de Coutances est intitulé le *Roman des Français*. C'est une satire contre cette nation, ce qui prouve que l'auteur écrivait avant que Philippe-Auguste, profitant de la lâcheté du duc Jean-Sans-Terre, se fût emparé de notre province. Mais comme le manuscrit de cet ouvrage a passé en Angleterre, je n'ai pas eu le tems de l'étudier et je ne suis pas en état d'en rendre compte.

GERVAIS DE PONT STE.-MAXENCE.

Le Trouvère était un clerc originaire de Pont Ste-Maxence en Picardie. Son ouvrage est une vie de l'archevêque St-Thomas de Cantorbery, en vers français; il paraît qu'il l'avait commencé en France, et il convient avec candeur qu'il l'avait rempli de faits faux ou altérés; mais jaloux de mieux connaître la vérite, pour ne consigner qu'elle dans son ouvrage, il alla à Cantorbery en 1172. Là, il rechercha tous ceux qui avaient connu St.-Thomas dans son enfance, ceux qui l'avaient servi dans sa vie privée, ceux enfin qui avaient

été témoins de sa vie publique, soit dans la place de chancelier d'Angleterre, soit dans les fonctions d'archevêque et de primat de ce royaume. D'après ces témoignages, il prit la plume, et son ouvrage était fort avancé, lorsque son secrétaire le lui vola et disparut. Le poète fût moins sensible à cette perte, qu'à la publication d'un ouvrage auquel il n'avait pas encore mis la dernière main, et qui d'ailleurs, comme il le dit lui-même, n'était pas encore rigoureusement exact quant aux faits. Aussi gémit-il beaucoup de ce que le mensonge pourrait paraître sous son nom, et de ce que des hommes riches acheteraient fort cher un ouvrage imparfait. Cependant loin d'être rebuté par cette fâcheuse spoliation, le poète se remit au travail, et redoublant de zèle pour acquérir de plus en plus la certitude des faits historiques, il finit son ouvrage en 1177.

C'est Gervais lui-même qui nous donne tous ces détails dans son poème; il nous ap-

prend encore que plusieurs fois il l'avait lu publiquement auprès du tombeau du saint archevêque, ce qui prouve qu'à cette époque la langue française était vulgaire chez les Anglais. Le goût pour les ouvrages dans cette langue était si général, que, suivant notre poète, les laiques comme les clercs, les femmes comme les moines composaient en langue romane, des vies du même archevêque; mais il nous assure en même temps que la plupart de ces histoires n'étaient pas conformes à la vérité:

Tut cil autre romanz k'unt fait del martyr,
Clerc ou lai, muine on dame mult les oï mentir,
Ne le veir, ne le plain ne les i oï furnir;
Mais ci purrez le veir e tut le plain oïr,
N'isterai de verité pur perdre ne pur murir.

Quant à son propre ouvrage, le poète dit que, quoiqu'il fût travaillé en Angleterre, le style en était pur et la diction correcte, parce que l'auteur était né en France; au reste en homme de goût, il conseille à ceux qui veulent écrire, de bien prendre garde à la correction du style:

Si nuls vout contruver, ou traitier, ou escrire,
De bien dire se peint que nuls n'en puisse rire
Etc.

L'ouvrage de Gervais est divisé par strophes de cinq vers alexandrins sur la même rime; cette forme de versification lui est particulière, et il la qualifie lui-même en disant :

Le livre est d'une de rime en cinc clauses dité,
Et bon est mon language, en France fu jeo né.

C'est au musée Britannique, bibliothèque Harleïenne, n°. 270, qu'on trouve l'ouvrage de ce Trouvère; on y compte jusqu'à 6000 vers, et le manuscrit est d'autant plus précieux qu'il est très-probablement unique, et précisément le second travail de l'auteur qui n'a sûrement écrit son ouvrage en strophes, que pour être chanté. Nous ne donnerons ici que la première :

Tuit li phisiciens ne sont ades bon mire;
Tuit clerc ne sevent pas bien chanter ne bien lire;
Asquanz des Troveurs faillent tost a bien dire,
Tel choisist le nualz qui mielx quide eslire,
E tel quide estre mieldre des altres est li pire.

Quant au manuscrit volé à notre poète, nous avons trouvé, dans la bibliothèque Cottonienne, Domitianus A. XI., plusieurs morceaux qui en ont été copiés dans le XIIIe. siècle, et dans ces restes informes et mutilés on voit les premiers essais du Trouvère; plusieurs stances sont semblables à celles du manuscrit de la bibliothèque Harleïenne, mais beaucoup d'autres sont différemment rendues. D'ailleurs en comparant les deux manuscrits, on est bientôt convaincu que le plan du premier ouvrage, a une distribution qui n'est pas la même que celle du second.

RICHARD CŒUR-DE-LION,

Roi d'Angleterre.

ICHARD était fils du roi Henri II. Une imagination, une âme chevaleresque, un courage audacieux lui méritèrent la qualification qui le distingue des rois du même nom. Avec un tel caractère, quel homme était plus propre que ce monarque pour une nouvelle croisade ? Envain les triomphes de Saladin avaient consterné l'Europe en 1187, le pape appela de nouveau les fidèles à la défense de la Terre Sainte, sa voix entraîna la multitude, et Richard prit la croix.

Cependant roi d'Angleterre, duc de Norman-

die et de l'Aquitaine, comte de l'Anjou et du Poitou, il avait des devoirs sacrés à remplir pour le bonheur de ses différens états; mais Richard ne le crut pas; après en avoir laissé la régence dans les mains de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, c'est-à-dire dans les mains de la discorde, il passa dans l'Orient où il se signala par la prise de l'île de Rhodes et par d'autres exploits brillants, mais où il ne rétablit ni la religion ni la paix.

Tombé, à son retour de l'Asie, au pouvoir de l'archiduc d'Autriche, un de ses ennemis déclarés, et trahi par Philippe-Auguste le plus perfide de tous, Richard est dans les fers, et ce sont des princes chrétiens qui l'y retiennent sans motif et sans cause; mais il était le champion de la chrétienté, et la jalousie voulait l'humilier, la cupidité épuiser ses trésors par une rançon énorme, et la perfidie porter le désordre dans sa famille et dans ses états pendant une prison de plus d'une année; l'humanité rougit des souverains de cette épo-

que ; laissons donc des détails qui l'affligent, et considérons plutôt Richard devenu leur victime,

Son âme noble et fière est aux prises avec l'adversité, le lieu de sa détention long-temps ignoré, la lenteur des négociations lorsqu'il est découvert, la rançon qu'il faut lever sur des sujets déjà épuisés par la guerre, tout concourt à prolonger sa captivité et à lui faire sentir tout le malheur d'un roi dans les fers. Mais Richard aimait les lettres, il aimait surtout la poésie, et c'est en s'abandonnant aux inspirations de la douleur, qu'il compose son fameux Serventois adressé à ses barons Anglais, Normands, Poitevins et Gascons pour leur reprocher leur peu de zèle pour sa délivrance, et leur parcimonie pour en fournir les frais.

Malheureusement il est difficile de dire dans quelle langue Richard écrivit cette pièce. Nous l'avons dans la langue romane du midi et dans celle du nord ; ce prince parlait la première, puisqu'elle était sa langue maternelle; mais

comte de Poitiers avant d'être roi d'Angleterre, il ne pouvait ignorer la seconde. D'ailleurs il avait séjourné à la cour de Reimond, comte de Provence ; nous le voyons souvent à la sienne entouré des principaux Troubadours. Mais il existe tant de variantes dans les deux textes de cette pièce imprimée ou manuscrite, le nombre des strophes varie lui-même tellement, qu'il est très-dificile de décider si les deux textes sont son ouvrage, ou seulement un des deux

Walpole (1), Burney (2), Mrs. Turner (3) et Sismondi (4), et Melle. l'Heritier (5) ont fait imprimer ce premier Serventois.

Le second Serventois de ce prince est adressé au Dauphin d'Auvergne et au Comte Guy, son cousin, qui avaient abandonné son

(1) Walpole's catalog. of royal and noble authors. p. 6.
(2) A general history of music., vol. 2. p. 238.
(3) Histor. of England.
(4) Litterature du midi de l'Europe vol. 1, p. 144 etc.
(5) La tour ténébreuse. Préface.

parti pour celui de Philippe-Auguste; ce sont des reproches sur leur conduite militaire. Cette pièce est certainement plus française que provençale; mais des mots de cette dernière langue qu'on y rencontre, prouvent que le prince a quelquefois confondu les deux langues, et peut-être en pourrait-on dire autant du premier Serventois. On trouve le second à la bibliothèque du roi, Mss, 7222. et 7608.

Un troisième Serventois du roi Richard est une réponse à celui que lui écrivit le duc de Bourgogne. Ce roi, en arrivant en Syrie, s'était arrêté en Bethanie, au lieu d'avancer sur Jérusalem qui n'était éloignée que de quatre milles, et le duc lui fait des reproches sur la lenteur de sa marche militaire. Mais Richard les repousse en apprenant au duc de Bourgogne que les ennemis avaient coupé les aqueducs, et qu'en avançant il n'aurait pas trouvé d'eau pour son armée, la fontaine de Siloé ne pouvant lui en fournir suffisamment à Jerusalem pour ses troupes.

Nous n'avons pas ces deux Serventois, du moins je ne les ai rencontrés dans aucun manuscrit. On ne les connaît que par la mention que Geffroy Vinesauf en a faite dans un ouvrage qu'il a dédié au pape Innocent III (1).

On doit remarquer que les poésies dont nous parlons, sont toutes relatives à la guerre, qu'elles sont adressées à des militaires, et qu'elles sont par là même ce que dans l'origine on appela des *Serventois*. Ce fut donc improprement qu'on donna dans la suite ce nom à des pièces d'un autre genre, et que, contre le sens du mot, on l'attribua à des satires et à des chansons tantôt gaies et tantôt pieuses. On doit aussi reconnaître dans les Serventois de Richard, comme dans ceux qui sont écrits sur le service militaire, le génie des anciens Bardes gaulois qui célébraient ou improuvaient les actions guerrières dont ils avaient été les

(1) De nova poetria, p. 409.

témoins ; l'histoire remarque que, lorsque Richard arriva en Syrie, il fut reçu par de nombreuses troupes de Jongleurs qui chantaient le courage et la valeur des anciens.

On ne connaît pas de pièces érotiques composées par le roi Richard, quoiqu'il eût vécu long-temps parmi les poètes méridionaux qui ne savaient presque que soupirer des couplets sur l'amour. Cependant Savari de Mauléon rend hommage à ses talens dans ce genre, en nous assurant qu'il pouvait faire des stances agréables sur les charmes de la beauté. Melle. L'héritier a publié la chanson qu'on prétend qu'il avait composée avec Blondel, et qui servit à ce Jongleur pour découvrir la prison où était renfermé le roi son maître ; nous en parlerons à l'article suivant.

Warton place Blondel de Nesle, Gaucelme Faydit, et Fouquet de Marseille parmi les Jongleurs attachés au roi Richard (1) ; mais

(1) Vol. I. p. 129.

Warton se trompe, Blondel de Nesle était Trouvère, et non pas Jongleur, et c'est mal-à-propos qu'on l'a confondu avec le Jongleur Blondel, comme on le prouvera à l'article de ce dernier. Fouquet de Marseille était Troubadour et non pas Ménestrel; il fut archevêque de Toulouse, et jamais on eût élevé à un rang aussi éminent, un homme qui eût fait le métier de Jongleur. Dans les siècles du moyen âge, on trouve parmi les Trouvères des chanoines de nos cathédrales, et même des moines de St-Denis; mais il ne faut pas pour cela en faire des Ménestriers : tout Jongleur était assez ordinairement Trouvère, mais le Trouvère n'était pas toujours Jongleur.

Le roi Richard n'avait pas voyagé sans s'instruire : Mathieu Paris rapporte un conte que ce prince aimait à répéter devant ses courtisans, parce qu'il était fait contre les ingrats; et ils abondent dans les cours (1). C'était cer-

(1) Math. Paris. ad an. 1195.

Si nuls vout contruver, ou traitier, ou escrire,
De bien dire se peint que nuls n'en puisse rire
Etc.

L'ouvrage de Gervais est divisé par strophes de cinq vers alexandrins sur la même rime; cette forme de versification lui est particulière, et il la qualifie lui-même en disant :

Le livre est d'une de rime en cinc clauses dité,
Et bon est mon language, en France fu jeo né.

C'est au musée Britannique, bibliothèque Harleïenne, n°. 270, qu'on trouve l'ouvrage de ce Trouvère; on y compte jusqu'à 6000 vers, et le manuscrit est d'autant plus précieux qu'il est très-probablement unique, et précisément le second travail de l'auteur qui n'a sûrement écrit son ouvrage en strophes, que pour être chanté. Nous ne donnerons ici que la première :

Tuit li phisiciens ne sont ades bon mire;
Tuit clerc ne sevent pas bien chanter ne bien lire;
Asquanz des Troveurs faillent tost a bien dire,
Tel choisist le nualz qui mielx quide eslire,
E tel quide estre mieldre des altres est li pire.

Quant au manuscrit volé à notre poète, nous avons trouvé, dans la bibliothèque Cottonienne, Domitianus A. XI., plusieurs morceaux qui en ont été copiés dans le XIIIe. siècle, et dans ces restes informes et mutilés on voit les premiers essais du Trouvère ; plusieurs stances sont semblables à celles du manuscrit de la bibliothèque Harleïenne, mais beaucoup d'autres sont différemment rendues. D'ailleurs en comparant les deux manuscrits, on est bientôt convaincu que le plan du premier ouvrage, a une distribution qui n'est pas la même que celle du second.

RICHARD COEUR-DE-LION,

Roi d'Angleterre.

ICHARD était fils du roi Henri II. Une imagination, une âme chevaleresque, un courage audacieux lui méritèrent la qualification qui le distingue des rois du même nom. Avec un tel caractère, quel homme était plus propre que ce monarque pour une nouvelle croisade ? Envain les triomphes de Saladin avaient consterné l'Europe en 1187, le pape appela de nouveau les fidèles à la défense de la Terre Sainte, sa voix entraîna la multitude, et Richard prit la croix.

Cependant roi d'Angleterre, duc de Norman-

die et de l'Aquitaine, comte de l'Anjou et du Poitou, il avait des devoirs sacrés à remplir pour le bonheur de ses differens états; mais Richard ne le crut pas; après en avoir laissé la régence dans les mains de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, c'est-à-dire dans les mains de la discorde, il passa dans l'Orient où il se signala par la prise de l'île de Rhodes et par d'autres exploits brillants, mais où il ne rétablit ni la religion ni la paix.

Tombé, à son retour de l'Asie, au pouvoir de l'archiduc d'Autriche, un de ses ennemis déclarés, et trahi par Philippe-Auguste le plus perfide de tous, Richard est dans les fers, et ce sont des princes chrétiens qui l'y retiennent sans motif et sans cause; mais il était le champion de la chrétienté, et la jalousie voulait l'humilier, la cupidité épuiser ses trésors par une rançon énorme, et la perfidie porter le désordre dans sa famille et dans ses états pendant une prison de plus d'une année; l'humanité rougit des souverains de cette épo-

que ; laissons donc des détails qui l'affligent, et considérons plutôt Richard devenu leur victime,

Son âme noble et fière est aux prises avec l'adversité, le lieu de sa détention long-temps ignoré, la lenteur des négociations lorsqu'il est découvert, la rançon qu'il faut lever sur des sujets déjà épuisés par la guerre, tout concourt à prolonger sa captivité et à lui faire sentir tout le malheur d'un roi dans les fers. Mais Richard aimait les lettres, il aimait surtout la poésie, et c'est en s'abandonnant aux inspirations de la douleur, qu'il compose son fameux Serventois adressé à ses barons Anglais, Normands, Poitevins et Gascons pour leur reprocher leur peu de zèle pour sa délivrance, et leur parcimonie pour en fournir les frais.

Malheureusement il est difficile de dire dans quelle langue Richard écrivit cette pièce. Nous l'avons dans la langue romane du midi et dans celle du nord ; ce prince parlait la première, puisqu'elle était sa langue maternelle; mais

comte de Poitiers avant d'être roi d'Angleterre, il ne pouvait ignorer la seconde. D'ailleurs il avait séjourné à la cour de Reimond, comte de Provence ; nous le voyons souvent à la sienne entouré des principaux Troubadours. Mais il existe tant de variantes dans les deux textes de cette pièce imprimée ou manuscrite, le nombre des strophes varie lui-même tellement, qu'il est très-dificile de décider si les deux textes sont son ouvrage, ou seulement un des deux

Walpole (1), Burney (2), Mrs. Turner (3) et Sismondi (4), et Melle. l'Heritier (5) ont fait imprimer ce premier Serventois.

Le second Serventois de ce prince est adressé au Dauphin d'Auvergne et au Comte Guy, son cousin, qui avaient abandonné son

(1) Walpole's catalog. of royal and noble authors. p. 6.
(2) A general history of music., vol. 2. p. 238.
(3) Histor. of England.
(4) Litterature du midi de l'Europe vol. 1. p. 144 etc.
(5) La tour ténébreuse. Préface.

parti pour celui de Philippe-Auguste; ce sont des reproches sur leur conduite militaire. Cette pièce est certainement plus française que provençale; mais des mots de cette dernière langue qu'on y rencontre, prouvent que le prince a quelquefois confondu les deux langues, et peut-être en pourrait-on dire autant du premier Serventois. On trouve le second à la bibliothèque du roi, Mss, 7222. et 7608.

Un troisième Serventois du roi Richard est une réponse à celui que lui écrivit le duc de Bourgogne. Ce roi, en arrivant en Syrie, s'était arrêté en Bethanie, au lieu d'avancer sur Jérusalem qui n'était éloignée que de quatre milles, et le duc lui fait des reproches sur la lenteur de sa marche militaire. Mais Richard les repousse en apprenant au duc de Bourgogne que les ennemis avaient coupé les aqueducs, et qu'en avançant il n'aurait pas trouvé d'eau pour son armée, la fontaine de Siloé ne pouvant lui en fournir suffisamment à Jerusalem pour ses troupes.

Nous n'avons pas ces deux Serventois, du moins je ne les ai rencontrés dans aucun manuscrit. On ne les connaît que par la mention que Geffroy Vinesauf en a faite dans un ouvrage qu'il a dédié au pape Innocent III (1).

On doit remarquer que les poésies dont nous parlons, sont toutes relatives à la guerre, qu'elles sont adressées à des militaires, et qu'elles sont par là même ce que dans l'origine on appela des *Serventois*. Ce fut donc improprement qu'on donna dans la suite ce nom à des pièces d'un autre genre, et que, contre le sens du mot, on l'attribua à des satires et à des chansons tantôt gaies et tantôt pieuses. On doit aussi reconnaître dans les Serventois de Richard, comme dans ceux qui sont écrits sur le service militaire, le génie des anciens Bardes gaulois qui célébraient ou improuvaient les actions guerrières dont ils avaient été les

(1) De nova poetria, p. 409.

témoins ; l'histoire remarque que, lorsque Richard arriva en Syrie, il fut reçu par de nombreuses troupes de Jongleurs qui chantaient le courage et la valeur des anciens.

On ne connaît pas de pièces érotiques composées par le roi Richard, quoiqu'il eût vécu long-temps parmi les poètes méridionaux qui ne savaient presque que soupirer des couplets sur l'amour. Cependant Savari de Mauléon rend hommage à ses talens dans ce genre, en nous assurant qu'il pouvait faire des stances agréables sur les charmes de la beauté. Melle. L'héritier a publié la chanson qu'on prétend qu'il avait composée avec Blondel, et qui servit à ce Jongleur pour découvrir la prison où était renfermé le roi son maître ; nous en parlerons à l'article suivant.

Warton place Blondel de Nesle, Gaucelme Faydit, et Fouquet de Marseille parmi les Jongleurs attachés au roi Richard (1) ; mais

(1) Vol. 1. p. 129.

Warton se trompe, Blondel de Nesle était Trouvère, et non pas Jongleur, et c'est mal-à-propos qu'on l'a confondu avec le Jongleur Blondel, comme on le prouvera à l'article de ce dernier. Fouquet de Marseille était Troubadour et non pas Ménestrel; il fut archevêque de Toulouse, et jamais on eût élevé à un rang aussi éminent, un homme qui eût fait le métier de Jongleur. Dans les siècles du moyen âge, on trouve parmi les Trouvères des chanoines de nos cathédrales, et même des moines de St-Denis; mais il ne faut pas pour cela en faire des Ménestriers : tout Jongleur était assez ordinairement Trouvère, mais le Trouvère n'était pas toujours Jongleur.

Le roi Richard n'avait pas voyagé sans s'instruire : Mathieu Paris rapporte un conte que ce prince aimait à répéter devant ses courtisans, parce qu'il était fait contre les ingrats; et ils abondent dans les cours (1). C'était cer-

(1) Math. Paris. ad an. 1195.

tainement pendant ses voyages et dans la littérature orientale qu'il l'avait appris ; on le trouve dans une traduction grecque de divers apologues orientaux faite par Siméon Seth, vers la fin du XIe. siècle, et que Starkius a publiée à Berlin en 1697, sous le titre de *Specimen sapientiæ Indorum* ; Poussin en a fait imprimer une traduction latine à la suite des historiens Bysantins, et nous en avons une traduction française dans les fables de Bidpaï publiées par Cardonne.

Comme dans les siècles de la chevalerie le courage et la valeur firent les grands hommes, Richard fut le héros du XIIe. siècle ; aussi s'empressa-t-on d'écrire l'histoire de ses exploits : Gautier de Coutances, archevêque de Rouen, Guillaume Lestrange, et Richard, chanoine de Londres qui l'avaient accompagné dans son expédition en Syrie, Geffroy Vinesauf et plusieurs autres contemporains nous ont laissé l'histoire de sa croisade. La muse latine inspira les poètes du temps pour célébrer

ses victoires; les Trouvères et les Troubadours les chantèrent à l'envi, et on lira toujours avec plaisir les éloges qu'ils lui donnent dans leurs complaintes sur sa mort.

Mais si la vie de Richard était un sujet intéressant pour l'histoire, ses exploits devaient, dans le moyen âge, prêter beaucoup au merveilleux; de là les divers Romans de ce prince que posséde la littérature anglaise, et qui furent écrits en vers avant l'année 1300. Warton et Ellis en ont donné des analyses, mais ils conviennent que ces Romans sont traduits du français, et probablement de l'ouvrage de quelque poète normand ou anglo-normand (1). Le sire de Joinville nous a mieux fait comprendre que tous ces écrivains combien la valeur de ce prince était grande et formidable, en nous informant du souvenir qu'en conservaient encore les Arabes de son temps; il nous apprend que

(1) Hist of english poetry, vol. 1. p. 162.—Specimens of english metrical Romances, vol. 2. p. 171.

les mères, pour contenir leurs enfans, les menaçaient de l'arrivée du roi Richard, et que, lorsque les chevaux venaient à tressaillir à la vue d'un objet inconnu, les Sarrasins leur disaient en les piquant de l'éperon : *et cuides tu que ce soit le roy Richard ?* (1)

(1) Hist. de St-Louis. p. 16 et 104.

BLONDEL.

FAUCHET, Warton, Guinguené et autres écrivains se sont mépris en confondant ce poète avec Blondel de Nesle, et en faisant de ce dernier un Ménestrel ou Jongleur de Richard Cœur-de-Lion. La méprise est d'autant plus évidente que Audefroy-le-Bastard et Eustache-le-Peintre, poètes du XIIIe. siècle, qualifient Blondel de Nesle de *Messire* et de *Monseïgneur*, titres qu'on ne donna jamais à un Jongleur (1). Il répugne d'ailleurs

(1) Warton's hist. of english poetry, vol. 1. p. 114 et 120. — Hist. litt. de la France. vol. XV p. 127.

qu'un membre de l'ancienne et illustre maison de Nesle ait jamais rempli un rôle si peu digne de son rang, et qu'il ait pendant un an parcouru l'Allemagne comme un aventurier pour retrouver un prince qui avait disparu, dont il n'était ni le sujet ni le vassal, et qui par là même devait être pour lui sans intérêt.

Aussi nous disons que Guillaume était le prénom de Blondel, et que ce Jongleur était anglo-normand. Le roi Richard lui donna des terres à Northampton et à Buistardeleg. Mais pendant le règne toujours agité de Jean-sans-Terre, ces possessions paraissent avoir été envahies, du moins les héritiers de Blondel n'en jouissaient pas. En 1218 le roi Henri III les leur fit rendre : nous avons des lettres de ce prince adressées à Foulques de Breauté, vicomte de Cambridge et de Huntingdon, qui lui ordonne de faire restituer à Robert, frère de Guillaume-Blondel, les terres que ce dernier possédait en vertu de la charte de Richard-Cœur-de-Lion, n'importe quel en

fût le détenteur (1).

Nous n'avons aucune des poésies du fidèle Blondel ; il devait avoir du talent poétique, puisque le roi Richard en avait fait son Jongleur en titre d'office, et qu'il travaillait même avec lui. Nous avons au contraire un grand nombre des chansons de Blondel de Nesle, toutes chansons d'amour, et comment aurait-on oublié celle qui aurait servi à découvrir son souverain ? comment n'eût-on pas noté particulièrement ce monument de sa fidélité, s'il eût été son ouvrage.

L'anecdote de Blondel n'est attestée que par Fauchet, d'après une ancienne chronique française ; mais la chronique de Normandie atteste le même fait, et ces témoignages réunis ne permettent pas de le revoquer en doute.

Mlle. l'Héritier, dans la préface de sa *Tour ténébreuse*, ou *Contes anglais*, a publié une

(1) Rot. claus. litt. an. 1. Henrici III. membr. 12. in Turri Londin.

chanson qu'elle assure être celle qui fut commencée par Blondel, et finie par Richard; mais je ne sais pas quelle autorité peut avoir le manuscrit qui a servi à la composition de son ouvrage, et qu'elle dit écrit en 1308; je ne connais ni *la chronique du roi Richard* qu'elle avait sous les yeux en écrivant, ni les fabliaux ni les contes qu'elle attribue à ce prince.

SIMON DU FRESNE.

IMON DU FRESNE était chanoine de l'Eglise cathédrale de Hereford. Leland anglicisant son nom, l'appelle *Simon Ash*, quoique dans ses ouvrages français, le poète prenne toujours celui de *Du Fresne*, et que, dans les anciens rôles, sa famille n'en porte pas d'autres.

Ce fut dans la seconde moitié du XIIe. siècle que cet auteur écrivit. Des talens distingués le mirent en relation avec plusieurs savants de son temps, et surtout avec l'historien Silvestre Girald, ou Girarld-le-Gallois,

témoins ; l'histoire remarque que, lorsque Richard arriva en Syrie, il fut reçu par de nombreuses troupes de Jongleurs qui chantaient le courage et la valeur des anciens.

On ne connaît pas de pièces érotiques composées par le roi Richard, quoiqu'il eût vécu long-temps parmi les poètes méridionaux qui ne savaient presque que soupirer des couplets sur l'amour. Cependant Savari de Mauléon rend hommage à ses talens dans ce genre, en nous assurant qu'il pouvait faire des stances agréables sur les charmes de la beauté. Melle. L'héritier a publié la chanson qu'on prétend qu'il avait composée avec Blondel, et qui servit à ce Jongleur pour découvrir la prison où était renfermé le roi son maître ; nous en parlerons à l'article suivant.

Warton place Blondel de Nesle, Gaucelme Faydit, et Fouquet de Marseille parmi les Jongleurs attachés au roi Richard (1) ; mais

(1) Vol. 1. p. 129.

Warton se trompe, Blondel de Nesle était Trouvère, et non pas Jongleur, et c'est mal-à-propos qu'on l'a confondu avec le Jongleur Blondel, comme on le prouvera à l'article de ce dernier. Fouquet de Marseille était Troubadour et non pas Ménestrel; il fut archevêque de Toulouse, et jamais on eût élevé à un rang aussi éminent, un homme qui eût fait le métier de Jongleur. Dans les siècles du moyen âge, on trouve parmi les Trouvères des chanoines de nos cathédrales, et même des moines de St-Denis; mais il ne faut pas pour cela en faire des Ménestriers : tout Jongleur était assez ordinairement Trouvère, mais le Trouvère n'était pas toujours Jongleur.

Le roi Richard n'avait pas voyagé sans s'instruire : Mathieu Paris rapporte un conte que ce prince aimait à répéter devant ses courtisans, parce qu'il était fait contre les ingrats; et ils abondent dans les cours (1). C'était cer-

(1) Math. Paris. ad an. 1195.

tainement pendant ses voyages et dans la littérature orientale qu'il l'avait appris ; on le trouve dans une traduction grecque de divers apologues orientaux faite par Siméon Seth, vers la fin du XIe. siècle, et que Starkius a publiée à Berlin en 1697, sous le titre de *Specimen sapientiæ Indorum* ; Poussin en a fait imprimer une traduction latine à la suite des historiens Bysantins, et nous en avons une traduction française dans les fables de Bidpaï publiées par Cardonne.

Comme dans les siècles de la chevalerie le courage et la valeur firent les grands hommes, Richard fut le héros du XIIe. siècle ; aussi s'empressa-t-on d'écrire l'histoire de ses exploits : Gautier de Coutances, archevêque de Rouen, Guillaume Lestrange, et Richard, chanoine de Londres qui l'avaient accompagné dans son expédition en Syrie, Geffroy Vinesauf et plusieurs autres contemporains nous ont laissé l'histoire de sa croisade. La muse latine inspira les poètes du temps pour célébrer

ses victoires; les Trouvères et les Troubadours les chantèrent à l'envi, et on lira toujours avec plaisir les éloges qu'ils lui donnent dans leurs complaintes sur sa mort.

Mais si la vie de Richard était un sujet intéressant pour l'histoire, ses exploits devaient, dans le moyen âge, prêter beaucoup au merveilleux; de là les divers Romans de ce prince que posséde la littérature anglaise, et qui furent écrits en vers avant l'année 1300. Warton et Ellis en ont donné des analyses, mais ils conviennent que ces Romans sont traduits du français, et probablement de l'ouvrage de quelque poète normand ou anglo-normand (1). Le sire de Joinville nous a mieux fait comprendre que tous ces écrivains combien la valeur de ce prince était grande et formidable, en nous informant du souvenir qu'en conservaient encore les Arabes de son temps; il nous apprend que

(1) Hist of english poetry, vol. 1. p. 162.—Specimens of english metrical Romances, vol. 2. p. 171.

les mères, pour contenir leurs enfans, les menaçaient de l'arrivée du roi Richard, et que, lorsque les chevaux venaient à tressaillir à la vue d'un objet inconnu, les Sarrasins leur disaient en les piquant de l'éperon : *et cuides tu que ce soit le roy Richard ?* (1)

(1) Hist. de St-Louis. p. 16 et 104.

BLONDEL.

AUCHET, Warton, Guinguené et autres écrivains se sont mépris en confondant ce poète avec Blondel de Nesle, et en faisant de ce dernier un Ménestrel ou Jongleur de Richard Cœur-de-Lion. La méprise est d'autant plus évidente que Audefroy-le-Bastard et Eustache-le-Peintre, poètes du XIIIe. siècle, qualifient Blondel de Nesle de *Messire* et de *Monseïgneur*, titres qu'on ne donna jamais à un Jongleur (1). Il répugne d'ailleurs

(1) Warton's hist. of english poetry, vol. 1. p. 114 et 120. — Hist. litt. de la France. vol. XV p. 127.

qu'un membre de l'ancienne et illustre maison de Nesle ait jamais rempli un rôle si peu digne de son rang, et qu'il ait pendant un an parcouru l'Allemagne comme un aventurier pour retrouver un prince qui avait disparu, dont il n'était ni le sujet ni le vassal, et qui par là même devait être pour lui sans intérêt.

Aussi nous disons que Guillaume était le prénom de Blondel, et que ce Jongleur était anglo-normand. Le roi Richard lui donna des terres à Northampton et à Buistardeleg. Mais pendant le règne toujours agité de Jean-sans-Terre, ces possessions paraissent avoir été envahies, du moins les héritiers de Blondel n'en jouissaient pas. En 1218 le roi Henri III les leur fit rendre : nous avons des lettres de ce prince adressées à Foulques de Breauté, vicomte de Cambridge et de Huntingdon, qui lui ordonne de faire restituer à Robert, frère de Guillaume-Blondel, les terres que ce dernier possédait en vertu de la charte de Richard-Cœur-de-Lion, n'importe quel en

fût le détenteur (1).

Nous n'avons aucune des poésies du fidèle Blondel ; il devait avoir du talent poétique, puisque le roi Richard en avait fait son Jongleur en titre d'office, et qu'il travaillait même avec lui. Nous avons au contraire un grand nombre des chansons de Blondel de Nesle, toutes chansons d'amour, et comment aurait-on oublié celle qui aurait servi à découvrir son souverain ? comment n'eût-on pas noté particulièrement ce monument de sa fidélité, s'il eût été son ouvrage.

L'anecdote de Blondel n'est attestée que par Fauchet, d'après une ancienne chronique française ; mais la chronique de Normandie atteste le même fait, et ces témoignages réunis ne permettent pas de le revoquer en doute.

Mlle. l'Héritier, dans la préface de sa *Tour ténébreuse*, ou *Contes anglais*, a publié une

(1) Rot. claus. litt. an. 1. Henrici III. membr. 12. in Turri Londin.

chanson qu'elle assure être celle qui fut commencée par Blondel, et finie par Richard; mais je ne sais pas quelle autorité peut avoir le manuscrit qui a servi à la composition de son ouvrage, et qu'elle dit écrit en 1308; je ne connais ni *la chronique du roï Richard* qu'elle avait sous les yeux en écrivant, ni les fabliaux ni les contes qu'elle attribue à ce prince.

SIMON DU FRESNE.

SIMON DU FRESNE était chanoine de l'Eglise cathédrale de Hereford. Leland anglicisant son nom, l'appelle *Simon Ash*, quoique dans ses ouvrages français, le poète prenne toujours celui de *Du Fresne*, et que, dans les anciens rôles, sa famille n'en porte pas d'autres.

Ce fut dans la seconde moitié du XIIe. siècle que cet auteur écrivit. Des talens distingués le mirent en relation avec plusieurs savants de son temps, et surtout avec l'historien Silvestre Girald, ou Girarld-le-Gallois,

qui fut évêque de St-David en 1198. Leur correspondance littéraire prouve qu'ils étaient unis long-temps avant que ce dernier eût été élevé aux honneurs de l'épiscopat, puisque dans une de ses épitres en vers latins, le premier lui dit que s'il ne les avait pas encore obtenus, il avait acquis autant de gloire en les méritant:

Si tibi pontificum nondum datur insula, non est
Hanc meruisse minus quam tenuisse decus (1).

Leland, Bale, Leyser et l'évêque Tanner (2) nous donnent des détails sur les poésies latines de Simon Du Fresne, et pour juger de leur mérite, nous renvoyons à ces auteurs; mais aucun de ces biographes n'a parlé de ses poésies françaises. Cependant il a certainement travaillé dans ce genre, et ce qui nous reste de ses ouvrages, prouve qu'il n'a pas écrit sans succès. Nous avons de lui un

(1) Bibl. reg. Vitellius E.-V.

(2) Lelandi collect. vol. 1. p. 106. — Id. script. Britan. vol. 1. p. 235. — Tanner biblioth. Britan. Hiber. p. 82.

poème philosophique sur l'inconstance de la fortune et sur les motifs de consolation qui doivent soutenir le courage de l'homme qui en éprouve les revers : c'est une traduction libre de Boèce en 1600 vers. Comme cet auteur était chrétien, je pense que c'est ce motif qui porta nos premiers poètes à le traduire préférablement aux écrivains de la belle latinité qui étaient payens. Aussi avons-nous un grand nombre d'anciennes traductions de Boéce. Les lettres initiales des vingt premiers vers de celle de notre Trouvère, donnent la phrase suivante : *Simun de Freisne me fist.* C'est, je crois, le plus ancien de nos poètes qui ait employé l'acrostiche pour se faire connaître.

La discussion sur les biens et les maux de la vie faite par Boèce est très-bien soutenue par le Trouvère qui l'a traduite ; elle attache singulièrement par les principes de morale qu'on y developpe ; les leçons de sagesse qu'on y donne, et enfin les beautés poétiques répandues dans l'ouvrage, achèvent d'en relever

le mérite. On peut en juger par les vers suivants sur l'inconstance de la fortune :

Kant me out mis en haut estal,
Trebuscher me fist aval ;
Allas ! purquei eus tel desir
De amasser et de cuillir ?
Kar eil que fortune amonte
A la fin descent a honte.
Fols est ki de rien la creit,
Fors en tant que tuz deceit.
Plus bien de li ne sai dire
Fors que dolur fet et ire.
Matin donne et tolt le seir,
Après joie fet doleir ;
Ki de li prent un veel,
Sur espine leche le mel.
Home del guster est engrès,
Mes que chier l'achate après !
Pernez garde de la lune,
Issi vet il de fortune :
Kant la lune est runde et pleine,
Dunc descret dedanz quinzeine,
Ore est avant, ore arere,
Ore oscure et ore clere.
De fortune est ensement,
Primes donne et puis reprent ;
Primes donne granz honurs,
Puis apres sospirs et plours.
Kant li plaist et se purturne,

Du puls heitié fet hom mourne,
Du plus mourne fet hom lé,
Kant li pleit et vient a gré;
Kant bien velt et prent en main
Del franc home fet vilain
De vilain fet home franc
Etc.

Ailleurs le poète montre la vanité des choses de ce monde:

Tuit icil qui heittés sont
Por hautesce de cest mond,
Heittés sont de chose veine
Et qui courte joie ameine.
Ceo n'est pas durable chose;
Que la coleur de la rose;
Fresche est par matin la fleur
Et al seir pert sa coleur.
Maint hault hom par matin
Tent le seir sa teste enclin;
Haultesce resemble bien
Fumée plus que altre rien;
Fume com plus monte en haut
Plus descret et plus defaut;
Del home est tout ensement,
Plus est haut, plutost descent
Etc.

On trouve au musée Britannique, Bib. Reg. 20. B. XIV, l'ouvrage de Simon du Fresne,

seconde plus correcte par Barbazan en 1759, et la troisième par M. Méon dans le premier volume de ses fabliaux.

Barbazan, dans l'avertissement qui précède son édition, prétend que Baudouin roi de Jérusalem en 1100, voulant récompenser les services rendus par les chevaliers français, à Godefroi de Bouillon son frère, donna entre autres, à Hugues de St-Omer, la principauté de Galilée et la seigneurie de Tibériade: c'est le nom de cette dernière ville qui est alteré dans celui de Tabarie (1).

Nous ne pouvons adopter le sentiment de l'éditeur, parce qu'il est démenti par l'histoire.

Baudouin Ier. du nom, mourut en 1118; la donation de la principauté de Tibériade faite à Hugues de Tabarie doit donc être antérieure à cette année, et comme elle n'avait eu lieu que pour des services militaires rendus pendant la première croisade, il

(1) Ord. de cheval. p. XIV.

faut convenir que le donataire avait fait la guerre dans le XIe. siècle. Or Hugues de Tabarie vivait encore dans le XIIIe.; Ville-Hardouin dit même qu'en 1204, il vint de la Syrie avec ses frères au secours de l'empereur Baudouin à Constantinople (1). Alors il faudra dire que Hugues de Tabarie aura non seulement vécu de cent vingt à cent trente ans, ce qui est possible, mais encore qu'il servait militairement à cet âge, ce qui n'est pas croyable.

Barbazan s'est donc trompé, et son Hugues de Saint-Omer ne peut être le Hugues de Tabarie dont nous parlons.

Il faut donc chercher ailleurs le poète qui passe pour avoir composé *l'Ordène de chevalerie*. Ducange, dans ses mémoires manuscrits sur les familles normandes qui servaient pendant les croisades dans les armées des empereurs de Constantinople, dit, d'après Guil-

(1) Recueil des historiens des Gaules, vol. 18, p. 470.

laume de Tyr (1), que Guillaume de Bures, prince de Tabarie, donna sa nièce en mariage vers l'an 1135 à Renier Brus, seigneur de Belinas, autrefois *Cæsarea Philippi.*

Ce Guillaume de Bures eut cinq fils; Hugues l'aîné succéda à son père dans sa principauté de Tabarie, et il en porte constamment le nom dans l'histoire. Aidé par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, il défendit vaillamment sa ville contre Saladin, qui s'en empara en 1187. On le trouve ensuite combattant avec ses frères, au siège d'Acre, contre le même Sultan, en 1190 (2). Or si jamais Hugues de Tabarie eut avec Saladin les rapports qu'on lit dans *l'Ordène de chevalerie*, ce dut être pendant ces guerres qui durèrent jusqu'à la mort de ce Sultan en 1193.

Mais remarquons aussi que Hugues de Tabarie était Hugues de Bures, et par conse-

(1) Libr. 14. cap. 19.

(2) Rec. des histor. des Gaules, vol. 17. p.

quent qu'il était de race normande. Cette famille eut une branche qui s'établit en Angleterre vers le temps de la conquête (1). Une autre branche se fixa dans la Syrie lors de la première croisade, et nous venons de voir qu'elle y subsistait encore au XIIIe. siècle sous le nom de Tabarie. La souche normande se divisa encore en plusieurs branches qu'on trouve établies dans la haute et la basse Normandie dans les siècles suivants; quelques uns de leurs membres portèrent même le nom de la principauté que leurs parens possédaient dans l'Orient; on trouve entre autres un Odon de Tabarie, chanoine de Bayeux, vers la moitié du XIIe. siècle (2).

Comme les différens éditeurs de *l'Ordène de chevalerie*, j'ai placé parmi les Trouvères l'auteur de cet ouvrage, et je l'ai attribué à Hugues de Bures, prince de Tabarie. Cepen-

(1) Collinson's Somersetshire, vol. 3, p. 14 et 16.

(2) Chartul. vetus eccle. Bajoc.

qui fut évêque de St-David en 1198. Leur correspondance littéraire prouve qu'ils étaient unis long-temps avant que ce dernier eût été élevé aux honneurs de l'épiscopat, puisque dans une de ses épitres en vers latins, le premier lui dit que s'il ne les avait pas encore obtenus, il avait acquis autant de gloire en les méritant:

Si tibi pontificum nondum datur insula, non est
Hanc meruisse minus quam tenuisse decus (1).

Leland, Bale, Leyser et l'évêque Tanner (2) nous donnent des détails sur les poésies latines de Simon Du Fresne, et pour juger de leur mérite, nous renvoyons à ces auteurs; mais aucun de ces biographes n'a parlé de ses poésies françaises. Cependant il a certainement travaillé dans ce genre, et ce qui nous reste de ses ouvrages, prouve qu'il n'a pas écrit sans succès. Nous avons de lui un

(1) Bibl. reg. Vitellius E.-V.

(2) Lelandi collect. vol. 1. p. 106. — Id. script. Britan. vol. 1. p. 235. — Tanner biblioth. Britan. Hiber. p. 31.

poème philosophique sur l'inconstance de la fortune et sur les motifs de consolation qui doivent soutenir le courage de l'homme qui en éprouve les revers : c'est une traduction libre de Boèce en 1600 vers. Comme cet auteur était chrétien, je pense que c'est ce motif qui porta nos premiers poètes à le traduire préférablement aux écrivains de la belle latinité qui étaient payens. Aussi avons-nous un grand nombre d'anciennes traductions de Boéce. Les lettres initiales des vingt premiers vers de celle de notre Trouvère, donnent la phrase suivante : *Simun de Freisne me fist.* C'est, je crois, le plus ancien de nos poètes qui ait employé l'acrostiche pour se faire connaître.

La discussion sur les biens et les maux de la vie faite par Boèce est très-bien soutenue par le Trouvère qui l'a traduite ; elle attache singulièrement par les principes de morale qu'on y developpe ; les leçons de sagesse qu'on y donne, et enfin les beautés poétiques répandues dans l'ouvrage, achèvent d'en relever

le mérite. On peut en juger par les vers suivants sur l'inconstance de la fortune :

Kant me out mis en haut estal,
Trebuscher me fist aval ;
Allas ! purquei eus tel desir
De amasser et de cuillir ?
Kar cil que fortune amonte
A la fin descent a honte.
Fols est ki de rien la creit,
Fors en tant que tuz deceit.
Plus bien de li ne sai dire
Fors que dolur fet et ire.
Matin donne et tolt le seir,
Après joie fet doleir ;
Ki de li prent un veel,
Sur espine leche le mel.
Home del guster est engrès,
Mes que chier l'achate après !
Pernez garde de la lune,
Issi vet il de fortune :
Kant la lune est runde et pleine,
Dunc descret dedanz quinzeine,
Ore est avant, ore arere,
Ore oscure et ore clere.
De fortune est ensement,
Primes donne et puis reprent,
Primes donne granz honurs,
Puis apres sospirs et plours.
Kant li plaist et se purturne,

Du puls heitié fet hom mourne,
Du plus mourne fet hom lé,
Kant li pleit et vient a gré;
Kant bien velt et prent en main
Del franc home fet vilain
De vilain fet home franc
Etc.

Ailleurs le poète montre la vanité des choses de ce monde:

Tuit icil qui heittés sont
Por hautesce de cest mond,
Heittés sont de chose veine
Et qui courte joie ameine.
Ceo n'est pas durable chose;
Que la coleur de la rose;
Fresche est par matin la fleur
Et al seir pert sa coleur.
Maint hault hom par matin
Tent le seir sa teste enclin;
Haultesce resemble bien
Fumée plus que altre rien;
Fume com plus monte en haut
Plus descret et plus defaut;
Del home est tout ensement,
Plus est haut, plutost descent
Etc.

On trouve au musée Britannique, Bib. Reg. 20. B. XIV, l'ouvrage de Simon du Fresne,

sous le titre de *Dictié du Clerc et de la philosophie*. L'exemplaire de la bibliothèque de M. Douce est beaucoup plus correct : il est intitulé la *Romance Dame fortunée*.

HUGUES DE TABARIE.

On attribue à Hugues de Tabarie un petit poème intitulé *l'ordène de chevalerie*; Saladin l'ayant fait prisonnier dans une victoire qu'il remporta sur les Chretiens, lui demande de le faire chevalier: Hugues, après lui avoir refusé cet honneur, fut forcé d'obéir, et d'expliquer, avant tout, au novice toutes les cérémonies qu'on devait observer pour sa réception: c'est cette instruction qui fait le sujet du poème.

Nous avons trois éditions de cet ouvrage: la première publiée par Marin en 1758, la

seconde plus correcte par Barbazan en 1759, et la troisième par M. Méon dans le premier volume de ses fabliaux.

Barbazan, dans l'avertissement qui précède son édition, prétend que Baudouin roi de Jérusalem en 1100, voulant récompenser les services rendus par les chevaliers français, à Godefroi de Bouillon son frère, donna entre autres, à Hugues de St-Omer, la principauté de Galilée et la seigneurie de Tibériade: c'est le nom de cette dernière ville qui est alteré dans celui de Tabarie (1).

Nous ne pouvons adopter le sentiment de l'éditeur, parce qu'il est démenti par l'histoire.

Baudouin Ier. du nom, mourut en 1118; la donation de la principauté de Tibériade faite à Hugues de Tabarie doit donc être antérieure à cette année, et comme elle n'avait eu lieu que pour des services militaires rendus pendant la première croisade, il

(1) Ord. de cheval. p. XIV.

faut convenir que le donataire avait fait la guerre dans le XIe. siècle. Or Hugues de Tabarie vivait encore dans le XIIIe.; Ville-Hardouin dit même qu'en 1204, il vint de la Syrie avec ses frères au secours de l'empereur Baudouin à Constantinople (1). Alors il faudra dire que Hugues de Tabarie aura non seulement vécu de cent vingt à cent trente ans, ce qui est possible, mais encore qu'il servait militairement à cet âge, ce qui n'est pas croyable.

Barbazan s'est donc trompé, et son Hugues de Saint-Omer ne peut être le Hugues de Tabarie dont nous parlons.

Il faut donc chercher ailleurs le poète qui passe pour avoir composé *l'Ordène de chevalerie*. Ducange, dans ses mémoires manuscrits sur les familles normandes qui servaient pendant les croisades dans les armées des empereurs de Constantinople, dit, d'après Guil-

(1) Recueil des historiens des Gaules, vol. 18, p. 470.

laume de Tyr (1), que Guillaume de Bures, prince de Tabarie, donna sa nièce en mariage vers l'an 1135 à Renier Brus, seigneur de Belinas, autrefois *Cæsarea Philippi.*

Ce Guillaume de Bures eut cinq fils; Hugues l'aîné succéda à son père dans sa principauté de Tabarie, et il en porte constamment le nom dans l'histoire. Aidé par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, il défendit vaillamment sa ville contre Saladin, qui s'en empara en 1187. On le trouve ensuite combattant avec ses frères, au siège d'Acre, contre le même Sultan, en 1190 (2). Or si jamais Hugues de Tabarie eut avec Saladin les rapports qu'on lit dans *l'Ordène de chevalerie*, ce dut être pendant ces guerres qui durèrent jusqu'à la mort de ce Sultan en 1193.

Mais remarquons aussi que Hugues de Tabarie était Hugues de Bures, et par conse-

(1) Libr. 14. cap. 19.

(2) Rec. des histor. des Gaules, vol. 17. p.

quent qu'il était de race normande. Cette famille eut une branche qui s'établit en Angleterre vers le temps de la conquête (1). Une autre branche se fixa dans la Syrie lors de la première croisade, et nous venons de voir qu'elle y subsistait encore au XIIIe. siècle sous le nom de Tabarie. La souche normande se divisa encore en plusieurs branches qu'on trouve établies dans la haute et la basse Normandie dans les siècles suivants; quelques uns de leurs membres portèrent même le nom de la principauté que leurs parens possédaient dans l'Orient; on trouve entre autres un Odon de Tabarie, chanoine de Bayeux, vers la moitié du XIIe. siècle (2).

Comme les différens éditeurs de *l'Ordène de chevalerie*, j'ai placé parmi les Trouvères l'auteur de cet ouvrage, et je l'ai attribué à Hugues de Bures, prince de Tabarie. Cepen-

(1) Collinson's Somersetshire, vol. 3, p. 14 et 16.

(2) Chartul. vetus eccle. Bajoc.

laume de Tyr (1), que Guillaume de Bures, prince de Tabarie, donna sa nièce en mariage vers l'an 1135 à Renier Brus, seigneur de Belinas, autrefois *Cæsarea Philippi*.

Ce Guillaume de Bures eut cinq fils; Hugues l'aîné succéda à son père dans sa principauté de Tabarie, et il en porte constamment le nom dans l'histoire. Aidé par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, il défendit vaillamment sa ville contre *Saladin, qui s'en empara en 1187.* On le trouve ensuite combattant avec ses frères, au siège d'Acre, contre le même Sultan, en 1190 (2). Or si jamais Hugues de Tabarie eut avec Saladin les rapports qu'on lit dans *l'Ordène de chevalerie*, ce dut être pendant ces guerres qui durèrent jusqu'à la mort de ce Sultan en 1193.

Mais remarquons aussi que Hugues de T
barie était Hugues de Bures, et par co

(1) Libr. 14. cap. 19.

(2) Rec. des histor. des Gaules, vol. 17. p

dant il ne me paraît nullement demontré qu'il l'ait composé. L'auteur assure lui-même que c'est un conte qu'il a entendu et qu'il a mis en vers. C'est un conte en effet que la promotion du grand Saladin à l'ordre de la chevalerie, puisque pour obtenir cet honneur il eût été obligé de prêter des sermens absolument contraires à la croyance Musulmane. D'ailleurs l'histoire n'eût pas gardé le silence sur un pareil fait, s'il eût été authentique. Laissons donc *l'Ordène de chevalerie* parmi les contes des nos Trouvères.

ALEXANDRE DE BERNAY, THOMAS DE KENT, JEAN BRISEBARE,

Romanciers d'Alexandre.

C'est un vrai labyrinthe à parcourir que d'étudier et de vouloir connaître cette partie de notre littérature du moyen âge. On compte jusqu'à onze Trouvères qui ont chanté dans notre langue le héros de la Macédoine; mais avec tous leurs manuscrits sous les yeux, il est impossible, comme M. Vanpraat l'a très-bien observé, de mettre avec exactitude de l'ordre dans leurs ouvrages, et de fixer la partie qui appartient veritablement à chacun d'eux, parce que les copistes ont arbitrairement et sans goût, tantôt retranché, tantôt

ajouté et quelquefois transposé des morceaux d'un Roman dans un autre (1). Nous aurions donc besoin d'un critique habile qui nous éclairât sur les Romanciers d'Alexandre, comme le savant Ste-Croix a prononcé sur le mérite des historiens de ce héros (2).

A partir de la fin du XIIe. ou du commencement du XIIIe. siècle jusque dans le XIVe. quelques Trouvères voulurent chanter les hauts faits d'Alexandre, comme d'autres aux mêmes époques, célébrèrent ceux d'Artur et de Charlemagne; c'était le temps de la chevalerie, et quel chevalier plus marquant, plus éminemment errant qu'Alexandre ? Aussi son histoire romanesque est-elle appelée par les poètes du temps le *Roman de toute chevalerie.*

Mais les ouvrages où ils puisèrent ne sont pas tous bien connus: M. Vanpraet ne croit pas qu'ils aient suivi le faux Callisthéne (3);

(1) Catalog. de la Vallière, vol. 2. p. 159.
(2) Examen critiq. des hist. d'Alexandre.
(3) Loco sup. cit, p. 160.

Warton dans son histoire de la poésie anglaise pense au contraire qu'il a été leur guide. Ces opinions opposées peuvent être conciliées, parce qu'il y a plusieurs Romans d'Alexandre; M. Vanpraet en aura vu un qui n'était pas tiré du faux Callisthène, et Warton en aura vu un autre qui en était vraiment une traduction (1).

Mais où le premier Romancier avait-il pris le fond de son ouvrage ? Le devons-nous à son génie, ou a-t-il suivi un auteur qui nous est inconnu ? C'est ce que je confesse ignorer.

Quant à Callisthène, élevé avec Alexandre par Aristote, il composa une vie authentique de ce prince, et cet ouvrage est perdu depuis bien des siècles; mais dans le XIe., Siméon Seth, grand maître de la garde-robe de l'empereur Michel Ducas au palais d'Antiochus, à Constantinople, traduisit du Persan en Grec une vie fabuleuse d'Alexandre, sous le nom

(1) Hist. of english poetry, vol. I. p. 143.

de Callisthène, et ce Roman ne tarda pas à être traduit en latin ; enfin cette dernière version fut une des principales sources où allèrent puiser les Romanciers d'Alexandre. Ceux d'entre eux qui bornèrent leur travail au récit des exploits de leur héros jusqu'à sa mort, peuvent être regardés comme ayant écrit à la fin du XIIe. ou au commencement du XIIIe. siècle. Parmi eux nous ne remarquons que les Trouvères suivants :

Lambert li Cors ou le Court de Châteaudun,
Alexandre, né à Bernay,
Thomas de Kent, Trouvère anglo-normand.

M. Vanpraat, d'après quelques manuscrits, ajoute à ces trois Romanciers un *Estace*, *Istace ou Eustace* qu'il leur donne comme collaborateur. Mais ce savant bibliographe se trompe, en prétendant que cet *Estace* est Robert Wace qui écrivait en 1155. Jamais ce dernier n'a composé de Romans que dans la partie de ceux de la Table Ronde, comme on l'a vu à son article.

Ce sont les vers suivants qui ont donné lieu à cette méprise :

Mult par fu granz la perte, ce nus raconte Estace,
Des morts et des navrés qui gistent en la place
Etc.

Mais je pense que le poète, dans ces vers, confirme ce qu'il dit, par le témoignage du poète latin, Stace, qui dans son poème de la Thébaïde, raconte un des sièges et la destruction de la ville de Thèbes : les poètes du moyen âge firent de *Statius*, *Estace*, comme ils firent de *Strena* Etrennes, de *Stephanus*, Etienne, etc. D'ailleurs il faut remarquer que ces vers ne se trouvent pas dans tous les manuscrits, et, comme il en est où l'on a supprimé les vrais noms des auteurs, il peut en exister où l'on en ait inséré de faux ; tant il est vrai que les copistes se sont permis de morceler les ouvrages d'après leurs caprices.

Quant aux autres Trouvères qui ont écrit sur Alexandre, il faut distinguer ceux qui ont composé des Romans sur les événemens ar-

rivés après sa mort, de ceux qui transportant dans l'histoire de ce prince une cérémonie usitée dans le moyen âge, ont voulu lui faire célébrer la fête des *Vœux du Paon* instituée dans les siècles de la chevalerie et de la féodalité. Les uns et les autres n'ont pas eu de modèles, excepté cependant le premier des Romanciers dont la liste suit avec l'indication de leurs ouvrages.

HUGUES DE VILLENEUVE,

Le Testament d'Alexandre (1).

---

(1) On trouve au muséum de Londres, bibliothèque Harlœienne, n° 2488, un manuscrit qui contient en latin :

1°. Le testament d'Alexandre adressé à Aristote ;

2°. Une lettre du roi des Indes à Alexandre sur la vie et les coutumes des Brachmanes ;

3°. Le voyage d'Alexandre aux arbres du soleil et de la lune, et la réponse prophétique de ces arbres ;

4° Plusieurs épitaphes d'Alexandre, dont une composée par Demosthènes ;

5°. La liste des états conquis par ce prince, et le partage qu'il en ordonne.

PIERRE DE ST.-CLOUD,

Signification de la mort d'Alexandre, 1363 vers.

GUY DE CAMBRAY,

Vengeance de la mort d'Alexandre, ouvrage dédié à un comte de Clermont et à Simon son frère, 1651 vers.

JEAN LE NIVELAIS,

Le même sujet dédié à Henri, comte de Champagne, 1682 vers,

JACQUES DE LONGUYON,

Les vœux du Paon, ouvrage dédié à Thibaud II., comte de Bar, 6204 vers; il est quelquefois intitulé *Roman de Cassanus*.

JEAN BRISEBARRE,

Le restor du Paon, 1440 vers.

LE MÊME,

Seconde branche du restor du Paon, 1260 vers.

JEAN DE MOTELEC,

Le parfait du Paon, 3826 vers.

laume de Tyr (1), que Guillaume de Bures, prince de Tabarie, donna sa nièce en mariage vers l'an 1135 à Renier Brus, seigneur de Belinas, autrefois *Cæsarea Philippi*.

Ce Guillaume de Bures eut cinq fils; Hugues l'aîné succéda à son père dans sa principauté de Tabarie, et il en porte constamment le nom dans l'histoire. Aidé par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, il défendit vaillamment sa ville contre Saladin, qui s'en empara en 1187. On le trouve ensuite combattant avec ses frères, au siège d'Acre, contre le même Sultan, en 1190 (2). Or si jamais Hugues de Tabarie eut avec Saladin les rapports qu'on lit dans *l'Ordène de chevalerie*, ce dut être pendant ces guerres qui durèrent jusqu'à la mort de ce Sultan en 1193.

Mais remarquons aussi que Hugues de Tabarie était Hugues de Bures, et par conse-

(1) Libr. 14. cap. 19.

(2) Rec. des histor. des Gaules, vol. 17. p.

quent qu'il était de race normande. Cette famille eut une branche qui s'établit en Angleterre vers le temps de la conquête (1). Une autre branche se fixa dans la Syrie lors de la première croisade, et nous venons de voir qu'elle y subsistait encore au XIIIe. siècle sous le nom de Tabarie. La souche normande se divisa encore en plusieurs branches qu'on trouve établies dans la haute et la basse Normandie dans les siècles suivants; quelques uns de leurs membres portèrent même le nom de la principauté que leurs parens possédaient dans l'Orient; on trouve entre autres un Odon de Tabarie, chanoine de Bayeux, vers la moitié du XIIe. siècle (2).

Comme les différens éditeurs de *l'Ordène de chevalerie*, j'ai placé parmi les Trouvères l'auteur de cet ouvrage, et je l'ai attribué à Hugues de Bures, prince de Tabarie. Cepen-

(1) Collinson's Somersetshire, vol. 3, p. 14 et 16.

(2) Chartul. vetus eccle. Bajoc.

dant il ne me paraît nullement demontré qu'il l'ait composé. L'auteur assure lui-même que c'est un conte qu'il a entendu et qu'il a mis en vers. C'est un conte en effet que la promotion du grand Saladin à l'ordre de la chevalerie, puisque pour obtenir cet honneur il eût été obligé de prêter des sermens absolument contraires à la croyance Musulmane. D'ailleurs l'histoire n'eût pas gardé le silence sur un pareil fait, s'il eût été authentique. Laissons donc *l'Ordène de chevalerie* parmi les contes des nos Trouvères.

ALEXANDRE DE BERNAY, THOMAS DE KENT, JEAN BRISEBARE,

Romanciers d'Alexandre.

C'est un vrai labyrinthe à parcourir que d'étudier et de vouloir connaître cette partie de notre littérature du moyen âge. On compte jusqu'à onze Trouvères qui ont chanté dans notre langue le héros de la Macédoine; mais avec tous leurs manuscrits sous les yeux, il est impossible, comme M. Vanpraat l'a très-bien observé, de mettre avec exactitude de l'ordre dans leurs ouvrages, et de fixer la partie qui appartient véritablement à chacun d'eux, parce que les copistes ont arbitrairement et sans goût, tantôt retranché, tantôt

ajouté et quelquefois transposé des morceaux d'un Roman dans un autre (1). Nous aurions donc besoin d'un critique habile qui nous éclairât sur les Romanciers d'Alexandre, comme le savant Ste-Croix a prononcé sur le mérite des historiens de ce héros (2).

A partir de la fin du XIIe. ou du commencement du XIIIe. siècle jusque dans le XIVe. quelques Trouvères voulurent chanter les hauts faits d'Alexandre, comme d'autres aux mêmes époques, célébrèrent ceux d'Artur et de Charlemagne; c'était le temps de la chevalerie, et quel chevalier plus marquant, plus éminemment errant qu'Alexandre ? Aussi son histoire romanesque est-elle appelée par les poètes du temps le *Roman de toute chevalerie.*

Mais les ouvrages où ils puisèrent ne sont pas tous bien connus: M. Vanpraet ne croit pas qu'ils aient suivi le faux Callisthéne (3);

(1) Catalog. de la Vallière, vol. 2. p. 159.
(2) Examen critiq. des hist. d'Alexandre.
(3) Loco sup. cit, p. 160;

Warton dans son histoire de la poésie anglaise pense au contraire qu'il a été leur guide. Ces opinions opposées peuvent être conciliées, parce qu'il y a plusieurs Romans d'Alexandre; M. Vanpraet en aura vu un qui n'était pas tiré du faux Callisthène, et Warton en aura vu un autre qui en était vraiment une traduction (1).

Mais où le premier Romancier avait-il pris le fond de son ouvrage ? Le devons-nous à son génie, ou a-t-il suivi un auteur qui nous est inconnu ? C'est ce que je confesse ignorer.

Quant à Callisthène, élevé avec Alexandre par Aristote, il composa une vie authentique de ce prince, et cet ouvrage est perdu depuis bien des siècles; mais dans le XIe, Siméon Seth, grand maître de la garde-robe de l'empereur Michel Ducas au palais d'Antiochus, à Constantinople, traduisit du Persan en Grec une vie fabuleuse d'Alexandre, sous le nom

(1) Hist. of english poetry, vol. I. p. 143.

ajouté et quelquefois transposé des morceaux d'un Roman dans un autre (1). Nous aurions donc besoin d'un critique habile qui nous éclairât sur les Romanciers d'Alexandre, comme le savant Ste-Croix a prononcé sur le mérite des historiens de ce héros (2).

A partir de la fin du XIIe. ou du commencement du XIIIe. siècle jusque dans le XIVe. quelques Trouvères voulurent chanter les hauts faits d'Alexandre, comme d'autres aux mêmes époques, célébrèrent ceux d'Artur et de Charlemagne; c'était le temps de la chevalerie, et quel chevalier plus marquant, plus éminemment errant qu'Alexandre ? Aussi son histoire romanesque est-elle appelée par les poètes du temps le *Roman de toute chev*[illegible]e.

Mais les ouvrages où ils puisèrent [illegible] pas tous bien connus: M. Vanpraet [illegible] pas qu'ils aient suivi le faux Callist[illegible]

(1) Catalog. de la Vallière, vol. 2. p. 15[illegible]
(2) Examen critiq. des hist. d'Alexandre
(3) Loco sup. cit, p. 160.

de Callisthène, et ce Roman ne tarda pas à être traduit en latin ; enfin cette dernière version fut une des principales sources où allèrent puiser les Romanciers d'Alexandre. Ceux d'entre eux qui bornèrent leur travail au récit des exploits de leur héros jusqu'à sa mort, peuvent être regardés comme ayant écrit à la fin du XIIe. ou au commencement du XIIIe. siècle. Parmi eux nous ne remarquons que les Trouvères suivants :

Lambert li Cors ou le Court de Châteaudun,

Alexandre, né à Bernay,

Thomas de Kent, Trouvère anglo-normand.

M. Vanpraat, d'après quelques manuscrits, ajoute à ces trois Romanciers un *Estace*, *Istace ou Eustace* qu'il leur donne comme collaborateur. Mais ce savant bibliographe se trompe, en prétendant que cet *Estace* est Robert Wace qui écrivait en 1155. Jamais ce dernier n'a composé de Romans que dans la partie de ceux de la Table Ronde, comme on l'a vu à son article.

Ce sont les vers suivants qui ont donné lieu à cette méprise :

Mult par fu granz la perte, ce nus raconte Estace,
Des morts et des navrés qui gistent en la place
Etc.

Mais je pense que le poète, dans ces vers, confirme ce qu'il dit, par le témoignage du poète latin, Stace, qui dans son poème de la Thébaïde, raconte un des sièges et la destruction de la ville de Thèbes : les poètes du moyen âge firent de *Statius*, *Estace*, comme ils firent de *Strena* Etrennes, de *Stephanus*, Etienne, etc. D'ailleurs il faut remarquer que ces vers ne se trouvent pas dans tous les manuscrits, et, comme il en est où l'on a supprimé les vrais noms des auteurs, il peut en exister où l'on en ait inséré de faux ; tant il est vrai que les copistes se sont permis de morceler les ouvrages d'après leurs caprices.

Quant aux autres Trouvères qui ont écrit sur Alexandre, il faut distinguer ceux qui ont composé des Romans sur les événemens ar-

rivés après sa mort, de ceux qui transportant dans l'histoire de ce prince une cérémonie usitée dans le moyen âge, ont voulu lui faire célébrer la fête des *Vœux du Paon* instituée dans les siècles de la chevalerie et de la féodalité. Les uns et les autres n'ont pas eu de modèles, excepté cependant le premier des Romanciers dont la liste suit avec l'indication de leurs ouvrages.

HUGUES DE VILLENEUVE,

Le Testament d'Alexandre (1).

---

(1) On trouve au muséum de Londres, bibliothèque Harleïenne, n° 2488, un manuscrit qui contient en latin :

1°. Le testament d'Alexandre adressé à Aristote;

2°. Une lettre du roi des Indes à Alexandre sur la vie et les coutumes des Brachmanes;

3°. Le voyage d'Alexandre aux arbres du soleil et de la lune, et la réponse prophétique de ces arbres;

4° Plusieurs épitaphes d'Alexandre, dont une composée par Demosthènes;

5°. La liste des états conquis par ce prince, et le partage qu'il en ordonne.

PIERRE DE ST.-CLOUD,

Signification de la mort d'Alexandre, 1363 vers.

GUY DE CAMBRAY,

Vengeance de la mort d'Alexandre, ouvrage dédié à un comte de Clermont et à Simon son frère, 1651 vers.

JEAN LE NIVELAIS,

Le même sujet dédié à Henri, comte de Champagne, 1682 vers,

JACQUES DE LONGUYON,

Les vœux du Paon, ouvrage dédié à Thibaud II., comte de Bar, 6204 vers; il est quelquefois intitulé *Roman de Cassanus*.

JEAN BRISEBARRE,

Le restor du Paon, 1440 vers.

LE MÊME,

Seconde branche du restor du Paon, 1260 vers.

JEAN DE MOTELEC,

Le parfait du Paon, 3826 vers.

Ces notions générales sur les Romanciers d'Alexandre ont été recueillies, d'après les manuscrits français et anglais, avec toute l'attention dont j'étais capable; cependant je n'ose en garantir l'exactitude, tant la confusion est grande dans cette partie de notre ancienne littérature.

Je viens maintenant à ceux de ces Romanciers qui appartiennent au travail que j'ai entrepris.

Le premier est Alexandre, nommé de Bernay, lieu de sa naissance, et surnommé *de Paris*, à cause du long séjour qu'il fit dans cette ville. Il commença, avec Lambert li Cors, un Roman d'Alexandre qui débute par ces vers:

Qui vers de riche estoire veut entendre et oïr,
Pour prendre bon exemple et proesse cueillir,
De connaître raison d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Etc.

Mais travaillèrent-ils ensemble ce Roman, ou en composèrent-ils séparément chacun

une partie ? C'est ce qu'il est difficile de décider, parce que rien dans l'ouvrage ne peut faire distinguer la branche qui doit appartenir à chacun d'eux. Les sources où ils puisèrent, ne sont pas mieux connues ; mais il est du moins certain qu'ils travaillèrent d'après plusieurs auteurs. Qu'on lise, dit l'un d'eux,

La vie d'Alexandre si com je l'ai trovée
En plusieurs leus ecrite, et de boche contée.

Ainsi ils écrivirent aussi d'après des traditions populaires, et probablement conservées dans les chants des Jongleurs. Cependant comme les autres Trouvères, ils maltraitent les Jongleurs, et rabaissent le mérite de leurs chants :

Cil Troveor bastart font contes abessier
Qui s'en veulent encor sur les meillors prisier ;
Ne conoissent bons mots, et les veulent jugier,
Et quant il ont tout dit, si ne vaut un denier.
Ains convient les leurs œuvres por paniaz atachier.

C'est surtout vers la fin du Roman, et après les exploits militaires d'Alexandre, que les événemens merveilleux abondent, et d'une

manière si extraordinaire, qu'on reconnaît facilement le délire du génie oriental : des promenades au fond des mers, des fontaines qui ramènent les vieillards à l'âge de trente ans, des griffons qui portent l'homme au plus haut des airs pour contempler les cieux ; des arbres du soleil qui annoncent l'avenir ; et tant d'autres fictions gigantesques qui choquent la vraisemblance.

La copie la plus ample du Roman d'Alexandre de Bernay et de son collaborateur, que j'aie parcourue, est de 17952 vers, et la plus ancienne copie est de l'année 1228.

Ce poète a aussi composé le *Roman d'Athis* et *de Porphilias*, alias, *le siége d'Athènes*, dont on trouve l'analyse dans l'histoire littéraire de la France (1). L'auteur débute par un conte pris dans le *Disciplina Clericalis* de Pierre Alphonse, juif espagnol, qui au XIIe. siècle avait traduit, sous ce titre, une quarantaine de

(1) Vol. XV. p. 263.

contes et de fables d'après des écrivains moralistes arabes et autres. Sa version latine devint dans le siècle suivant une espèce de dépôt, où les Jongleurs et les Trouvères allèrent quelquefois chercher le sujet de leurs fabliaux, qu'ils travaillaient ensuite en y faisant des additions ou des retranchemens suivant leur goût. Mais avec une imagination plus brillante, partant des trois pages que comporte le conte des deux amis dans la collection de Pierre Alphonse, Alexandre de Bernay a composé un Roman d'amour et de chevalerie, rempli d'intérêt, et qui a jusqu'à 18292 vers. Il ne faut donc pas croire avec Chénier que la plupart et les meilleurs de nos fabliaux ne sont que des imitations serviles qui ont passé des idiomes orientaux dans notre langue. Quand on sait embellir un sujet avec autant d'agrément que l'a fait Alexandre de Bernay, on n'est pas dépourvu de génie poétique. Il est d'ailleurs absurde de refuser à nos poètes du moyen âge, toute espèce de conception, parce qu'ils

auront quelquefois versifié quelques morceaux de littérature orientale.

On attribue encore à ce poète le *Roman de la Belle Helène de Constantinople, mère de St-Martin évêque de Tours* : mais je n'ai pu trouver cet ouvrage en vers dans nos bibliothèques publiques. Il existe en prose dans une très-ancienne édition gothique sans date.

Le second poète dont nous avons à parler, est Thomas de Kent qui vivait encore dans les premières années du XIVe. siècle : du moins on le trouve mandé à l'Echiquier d'Angleterre en 1309, comme exécuteur du testament de Jean de Cantorbery ; il existe des manuscrits du Roman d'Alexandre dans lesquels il est nommé comme auteur, et lui-même s'y désigne ainsi :

D'un bon livre en latin fis cest traslatement :
Qui mun non demande, Thomas ai non de Kent.

Mais il est impossible de déterminer la partie qu'il a travaillée, parce que les diverses branches du Roman sont confondues, et

d'ailleurs on ne retrouve pas son nom dans d'autres exemplaires. On ne connaît pas non plus le livre latin qu'il dit avoir traduit. Je croirais cependant que les passages qui parlent du *Brut d'Angleterre*, du voyage du roi Artur dans l'Orient, des statues d'or qu'il fit placer à l'endroit qu'il regarda comme l'extremité du monde, qu'il appela par cette raison *les bornes* ou *les colonnes d'Artur*, peuvent être du fait de Thomas de Kent.

Quant Artur et li Brès vinrent en Orient,
Que tant orent alé qu'il ne porent avant,
Deux images d'or firent qui furent de l'or grant,
En tel lieu les posèrent que bien sont aparant
Etc.

Alexandre cherche ces statues, et après les avoir trouvées, il veut, malgré les conseils de Porus, aller au de-là; alors il perd une partie de son armée par des obstacles de tout genre qui l'arrêtent dans sa marche; il n'échappe lui-même qu'avec peine à mille dangers, et l'on voit facilement que le poète anglo-normand

auront quelquefois versifié quelques morceaux de littérature orientale.

On attribue encore à ce poète le *Roman de la Belle Helène de Constantinople, mère de St-Martin évêque de Tours* : mais je n'ai pu trouver cet ouvrage en vers dans nos bibliothèques publiques. Il existe en prose dans une très-ancienne édition gothique sans date.

Le second poète dont nous avons à parler, est Thomas de Kent qui vivait encore dans les premières années du XIVe. siècle : du moins on le trouve mandé à l'Echiquier d'Angleterre en 1309, comme exécuteur du testament de Jean de Cantorbery ; il existe des manuscrits du Roman d'Alexandre dans lesquels il est nommé comme auteur, et lui-même s'y désigne ainsi :

D'un bon livre en latin fis cest traslatement :
Qui mun non demande, Thomas ai non de Kent.

Mais il est impossible de déterminer la partie qu'il a travaillée, parce que les diverses branches du Roman sont confondues, et

d'ailleurs on ne retrouve pas son nom dans d'autres exemplaires. On ne connaît pas non plus le livre latin qu'il dit avoir traduit. Je croirais cependant que les passages qui parlent du *Brut d'Angleterre*, du voyage du roi Artur dans l'Orient, des statues d'or qu'il fit placer à l'endroit qu'il regarda comme l'extremité du monde, qu'il appela par cette raison *les bornes* ou *les colonnes d'Artur*, peuvent être du fait de Thomas de Kent.

Quant Artur et li Brès vinrent en Orient,
Que tant orent alé qu'il ne porent avant,
Deux images d'or firent qui furent de l'or grant,
En tel lieu les posèrent que bien sont aparant
Etc.

Alexandre cherche ces statues, et après les avoir trouvées, il veut, malgré les conseils de Porus, aller au de-là; alors il perd une partie de son armée par des obstacles de tout genre qui l'arrêtent dans sa marche; il n'échappe lui-même qu'avec peine à mille dangers, et l'on voit facilement que le poète anglo-normand

a voulu montrer dans le héros de son pays une sagesse supérieure à celle d'Alexandre ; on peut même regarder ce voyage d'Artur dans l'orient comme une fiction due à Thomas de Kent, parce qu'on ne le trouve mentionné ni dans Geffroy de Monmouth, ni dans aucun des Romans de la Table Ronde.

Enfin Jean Brisebarre est le troisième poète dont il nous reste à parler comme d'un des chantres d'Alexandre-le-Grand. Il était du diocèse de Rouen ; sa famille y possédait le fief de St-Maurice (1) : sous le règne de Philippe-Auguste, elle est souvent citée dans les chartes de l'abbaye de St-Vandrille, et notre poète était procureur du roi au grand Bailliage de Rouen dans le XIVe. siècle. Il composa aussi en vers, en 1327, un ouvrage intitulé *l'école de foy*, et ensuite un petit poème ayant pour titre *le Trésor de Notre-Dame.*

Nous n'avons rien à dire sur ces traités re-

(1) Regist Philip. August.

ligieux, mais bien sur une addition faite par Brisebarre aux Romans d'Alexandre, et notée ci-dessus.

Jacques de Longuyon, poète Lorrain, y avait déjà fait un supplément sous le titre de *Roman des vœux du Paon*. Mais Brisebarre, trouvant cet ouvrage imparfait, y donna une suite intitulée *Roman du restor du Paon*, et voici comme il s'explique dans le début de son poème :

On dit en un proverbe, et si l'acorde drois,
Qu'oiseuse est moult nuiseuse, et ce dit li Englois
Que poi vaut sens repost et avoir enfouois.
Donc cil qui set le bien, ne doit mie estre cois;
Et Dieus qui les biens donne et sans nombre et sans pois,
M'a donné par sa grâce engin a ceste fois
De rimer les biaus faits des contes et des rois.
Or faut en Alexandre encor un moult biaus plois;
Mais je qui nommé sui Brisebarre a la fois
Li vueil mettre et enter au mieux que je pourois
Etc.

Le restor du Paon est composé de deux branches qui contiennent ensemble 2700 vers.

Jean de Motelec, à son tour, croyant l'ou-

rivés après sa mort, de ceux qui transportant dans l'histoire de ce prince une cérémonie usitée dans le moyen âge, ont voulu lui faire célébrer la fête des *Vœux du Paon* instituée dans les siècles de la chevalerie et de la féodalité. Les uns et les autres n'ont pas eu de modèles, excepté cependant le premier des Romanciers dont la liste suit avec l'indication de leurs ouvrages.

HUGUES DE VILLENEUVE,

Le Testament d'Alexandre (1).

---

(1) On trouve au muséum de Londres, bibliothèque Harleïenne, n° 2488, un manuscrit qui contient en latin :

1°. Le testament d'Alexandre adressé à Aristote;

2°. Une lettre du roi des Indes à Alexandre sur la vie et les coutumes des Brachmanes;

3°. Le voyage d'Alexandre aux arbres du soleil et de la lune, et la réponse prophétique de ces arbres;

4° Plusieurs épitaphes d'Alexandre, dont une composée par Demosthènes;

5°. La liste des états conquis par ce prince, et le partage qu'il en ordonne.

PIERRE DE ST.-CLOUD,

Signification de la mort d'Alexandre, 1363 vers.

GUY DE CAMBRAY,

Vengeance de la mort d'Alexandre, ouvrage dédié à un comte de Clermont et à Simon son frère, 1651 vers.

JEAN LE NIVELAIS,

Le même sujet dédié à Henri, comte de Champagne, 1682 vers,

JACQUES DE LONGUYON,

Les vœux du Paon, ouvrage dédié à Thibaud II., comte de Bar, 6204 vers; il est quelquefois intitulé *Roman de Cassanus*.

JEAN BRISEBARRE,

Le restor du Paon, 1440 vers.

LE MÊME,

Seconde branche du restor du Paon, 1260 vers.

JEAN DE MOTELEC,

Le parfait du Paon, 3826 vers.

PIERRE DE St.-CLOUD,

Signification de la mort d'Alexandre, 1363 vers.

GUY DE CAMBRAY,

Vengeance de la mort d'Alexandre, ouvrage dédié à un comte de Clermont et à Simon son frère, 1651 vers.

JEAN LE NIVELAIS,

Le même sujet dédié à Henri, comte de Champagne, 1682 vers,

JACQUES DE LONGUYON,

Les vœux du Paon, ouvrage dédié à Thibaud, *comte* de Bar, 6204 vers; il est quelque-

intitulé Roman de Cassanus.

BRISEBARRE,

, 1440 vers.

Ces notions générales sur les Romanciers d'Alexandre ont été recueillies, d'après les manuscrits français et anglais, avec toute l'attention dont j'étais capable; cependant je n'ose en garantir l'exactitude, tant la confusion est grande dans cette partie de notre ancienne littérature.

Je viens maintenant à ceux de ces Romanciers qui appartiennent au travail que j'ai entrepris.

Le premier est Alexandre, nommé de Bernay, lieu de sa naissance, et surnommé *de Paris*, à cause du long séjour qu'il fit dans cette ville. Il commença, avec Lambert li Cors, un Roman d'Alexandre qui débute par ces vers:

Qui vers de riche estoire veut entendre et oïr,
Pour prendre bon exemple et proesse cueillir,
De connaître raison d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Etc.

Mais travaillèrent-ils ensemble ce Roman, ou en composèrent-ils séparément chacun

une partie ? C'est ce qu'il est difficile de décider, parce que rien dans l'ouvrage ne peut faire distinguer la branche qui doit appartenir à chacun d'eux. Les sources où ils puisèrent, ne sont pas mieux connues ; mais il est du moins certain qu'ils travaillèrent d'après plusieurs auteurs. Qu'on lise, dit l'un d'eux,

La vie d'Alexandre si com je l'ai trovée
En plusieurs leus ecrite, et de boche contée.

Ainsi ils écrivirent aussi d'après des traditions populaires, et probablement conservées dans les chants des Jongleurs. Cependant comme les autres Trouvères, ils maltraitent les Jongleurs, et rabaissent le mérite de leurs chants :

Cil Troveor bastart font contes abessier
Qui s'en veulent encor sur les meillors prisier ;
Ne conoissent bons mots, et les veulent jugier,
Et quant il ont tout dit, si ne vaut un denier.
Ains convient les leurs œuvres por paniaz atachier.

C'est surtout vers la fin du Roman, et après les exploits militaires d'Alexandre, que les événemens merveilleux abondent, et d'une

manière si extraordinaire, qu'on reconnaît facilement le délire du génie oriental : des promenades au fond des mers, des fontaines qui ramènent les vieillards à l'âge de trente ans ; des griffons qui portent l'homme au plus haut des airs pour contempler les cieux ; des arbres du soleil qui annoncent l'avenir ; et tant d'autres fictions gigantesques qui choquent la vraisemblance.

La copie la plus ample du Roman d'Alexandre de Bernay et de son collaborateur, que j'aie parcourue, est de 17952 vers, et la plus ancienne copie est de l'année 1228.

Ce poète a aussi composé le *Roman d'Athis* et *de Porphilias*, alias, *le siége d'Athènes*, dont on trouve l'analyse dans l'histoire littéraire de la France (1). L'auteur débute par un conte pris dans le *Disciplina Clericalis* de Pierre Alphonse, juif espagnol, qui au XIIe. siècle avait traduit, sous ce titre, une quarantaine de

(1) Vol. XV. p. 263.

contes et de fables d'après des écrivains moralistes arabes et autres. Sa version latine devint dans le siècle suivant une espèce de dépôt, où les Jongleurs et les Trouvères allèrent quelquefois chercher le sujet de leurs fabliaux, qu'ils travaillaient ensuite en y faisant des additions ou des retranchemens suivant leur goût. Mais avec une imagination plus brillante, partant des trois pages que comporte le conte des deux amis dans la collection de Pierre Alphonse, Alexandre de Bernay a composé un Roman d'amour et de chevalerie, rempli d'intérêt, et qui a jusqu'à 18292 vers. Il ne faut donc pas croire avec Chénier que la plupart et les meilleurs de nos fabliaux ne sont que des imitations serviles qui ont passé des idiomes orientaux dans notre langue. Quand on sait embellir un sujet avec autant d'agrément que l'a fait Alexandre de Bernay, on n'est pas dépourvu de génie poétique. Il est d'ailleurs absurde de refuser à nos poètes du moyen âge, toute espèce de conception, parce qu'ils

auront quelquefois versifié quelques morceaux de littérature orientale.

On attribue encore à ce poète le *Roman de la Belle Helène de Constantinople, mère de St-Martin évêque de Tours* : mais je n'ai pu trouver cet ouvrage en vers dans nos bibliothèques publiques. Il existe en prose dans une très-ancienne édition gothique sans date.

Le second poète dont nous avons à parler, est Thomas de Kent qui vivait encore dans les premières années du XIVe. siècle : du moins on le trouve mandé à l'Echiquier d'Angleterre en 1309, comme exécuteur du testament de Jean de Cantorbery ; il existe des manuscrits du Roman d'Alexandre dans lesquels il est nommé comme auteur, et lui-même s'y désigne ainsi :

D'un bon livre en latin fis cest traslatement :
Qui mun non demande, Thomas ai non de Kent.

Mais il est impossible de déterminer la partie qu'il a travaillée, parce que les diverses branches du Roman sont confondues, et

d'ailleurs on ne retrouve pas son nom dans d'autres exemplaires. On ne connaît pas non plus le livre latin qu'il dit avoir traduit. Je croirais cependant que les passages qui parlent du *Brut d'Angleterre*, du voyage du roi Artur dans l'Orient, des statues d'or qu'il fit placer à l'endroit qu'il regarda comme l'extremité du monde, qu'il appela par cette raison *les bornes* ou *les colonnes d'Artur*, peuvent être du fait de Thomas de Kent.

Quant Artur et li Brès vinrent en Orient,
Que tant orent alé qu'il ne porent avant,
Deux images d'or firent qui furent de l'or grant,
En tel lieu les posèrent que bien sont aparant
Etc.

Alexandre cherche ces statues, et après les avoir trouvées, il veut, malgré les conseils de Porus, aller au de-là; alors il perd une partie de son armée par des obstacles de tout genre qui l'arrêtent dans sa marche; il n'échappe lui-même qu'avec peine à mille dangers, et l'on voit facilement que le poète anglo-normand

a voulu montrer dans le héros de son pays une sagesse supérieure à celle d'Alexandre ; on peut même regarder ce voyage d'Artur dans l'orient comme une fiction due à Thomas de Kent, parce qu'on ne le trouve mentionné ni dans Geffroy de Monmouth, ni dans aucun des Romans de la Table Ronde.

Enfin Jean Brisebarre est le troisième poète dont il nous reste à parler comme d'un des chantres d'Alexandre-le-Grand. Il était du diocèse de Rouen ; sa famille y possédait le fief de St-Maurice (1) : sous le règne de Philippe-Auguste, elle est souvent citée dans les chartes de l'abbaye de St-Vandrille, et notre poète était procureur du roi au grand Bailliage de Rouen dans le XIVe. siècle. Il composa aussi en vers, en 1327, un ouvrage intitulé *l'école de foy*, et ensuite un petit poème ayant pour titre *le Trésor de Notre-Dame.*

Nous n'avons rien à dire sur ces traités re-

(1) Regist Philip. August.

ligieux, mais bien sur une addition faite par Brisebarre aux Romans d'Alexandre, et notée ci-dessus.

Jacques de Longuyon, poète Lorrain, y avait déjà fait un supplément sous le titre de *Roman des vœux du Paon*. Mais Brisebarre, trouvant cet ouvrage imparfait, y donna une suite intitulée *Roman du restor du Paon*, et voici comme il s'explique dans le début de son poème :

On dit en un proverbe, et si l'acorde drois,
Qu'oiseuse est moult nuiseuse, et ce dit li Englois
Que poi vaut sens repost et avoir enfouois.
Donc cil qui set le bien, ne doit mie estre cois;
Et Dieus qui les biens donne et sans nombre et sans pois,
M'a donné par sa grâce engin a ceste fois
De rimer les biaus faits des contes et des rois.
Or faut en Alexandre encor un moult biaus plois;
Mais je qui nommé sui Brisebarre a la fois
Li vueil mettre et enter au mieux que je pourois
Etc.

Le restor du Paon est composé de deux branches qui contiennent ensemble 2700 vers.

Jean de Motelec, à son tour, croyant l'ou-

vrage de Brisebarre insuffisant, ajouta un dernier Roman à ceux d'Alexandre, et il appela le sien *le parfait du paon*, qui est de 3826 vers ; mais en louant le travail de Brisebarre, il parle de l'auteur comme n'existant plus.

PIERRE D'ABERNON.

Nous rendrons à ce Trouvère son vrai nom, parce que l'auteur des *Essais sur la poésie française* le lui a ravi ainsi que ses ouvrages, en le nommant *Pierre de Vernon* (1).

Abernon est une commune du canton d'Orbec, arrondissement de Lisieux. On la nomme aujourd'hui *Abenon*, parce que les anciens noms vont toujours en s'adoucissant; mais dans les anciens actes on écrit toujours *Abernon*.

(1) p. 233.

Une ancienne famille normande, qui possédait cette terre et qui en prit le nom, eut une branche qui passa en Angleterre avec le conquérant et y fut illustrée jusque sous le règne de Henri III ; elle possédait des biens considérables dans le comté de Surrey et dans le Cambridgeshire (1). On trouve Enguerand d'Abernon, présent à la fondation de l'abbaye de Savigny, en 1112 (2).

M. de Roquefort ne connaissant pas ou n'entendant pas le nom *d'Abernon*, lui a, sans y regarder de plus près, substitué celui de *Vernon*. Mais on ne reforme pas ainsi le texte des manuscrits sans de fortes raisons, et lorsqu'on le fait, on doit les dire au public. Il semble s'appuyer sur l'autorité de Barbazan : mais ce dernier en citant quelques morceaux de poésie de cet auteur, n'a pas nommé celui qui les a faits.

---

(1) Madox's. hist. of the Excheq. *passim.*

(2) Gallia christiana, vol. XI. instr. p. 111.

Aussi les savants auteurs de l'histoire littéraire de la France, tout en conservant le nom de *Pierre de Vernon*, ont-ils déclaré, dans leur précis sur ce poète, que rien ne prouvait que ce fût son vrai nom, et ils font sentir qu'il y a sûrement altération (1).

En effet le poète dit positivement à la fin de ses ouvrages qu'il est de la famille d'Abernon:

Mes or priez : pur Deu amur,
En cest fin pur le translatur
De cest livre, ki Pierre a nun,
K'estreit est de ces d'Abernun,
Ke de bien fere li doint grace
E a nus tuz issi le face.
Etc.

Les ouvrages de ce Trouvère sont :

1°. Une traduction d'un ouvrage latin intitulé le *Secret des Secrets*, et faussement attribué à Aristote. Ce sont des leçons de politique et de morale que le traducteur assure avoir été composées par le philosophe de Stagire

(1) Vol. 13. p. 119.

pour son élève Alexandre. C'est la réponse à une lettre du roi de Macédoine qui, après avoir subjugué les Perses, consulte son ancien maître sur une difficulté majeure : « J'ai » trouvé dans ce pays, lui dit-il, des hommes » de génie et d'un grand sens, qui étudient et » cherchent comment on doit gouverner les » peuples pour régner sagement sur eux : com- » me ce genre d'étude me déplaît beaucoup, j'ai » d'abord formé le dessein de faire tuer tous » ces philosophes ; mais avant d'en venir là, j'ai » voulu vous consulter ; mandez-moi donc ce » que je dois faire ».

Aristote lui répondit : « Si vous pouvez chan- » ger la face de la terre, l'air, les eaux, les » villes, vous pourrez changer le goût de ces » philosophes pour l'étude de la politique ; » alors faites-en ce que vous voudrez. Mais » si vous n'avez pas ce pouvoir, sachez que » c'est par la bonté que vous pouvez régner » sur ces savants ; et si vous le faites, ils se- » ront des sujets paisibles, fidèles et attachés

» à votre personne ». Alexandre se rend aux conseils de son maître, et Aristote part de là pour lui envoyer un traité sur l'art de régner. C'est cet ouvrage qu'on appelle le *secret des secrets*, ou *les enseignements d'Aristote*. Une chose remarquable, c'est qu'il déclare au roi que le bon gouvernement est celui qui a une bonne constitution ; que ce principe était fondamental et même sacré, puisque les anciens sages disaient qu'il avait été révélé par leurs divinités :

De rechef nus dit la sage gent
De philosophie et d'entendement,
Ke lur divinités parleient
E de ceo apertement diseient.
K'a reale majesté avient
E en dreiture li convient
Reales constitutions aver,
E a ceo sans feintise acorder,
Ne mie en feintise d'aparance
Mais dreit en aperte fesance
Ke dute Deu le suverain.
E k'il veient trestuz partant
Ke sujet seit el tut puissant :
E par itant en bone foi

Duteront e ameront lur Rei,
Quand il le verront Deu duter,
En tutes maneirs honurer
Etc.

En général, il y a de très-sages conseils dans ce traité, mais il y en a beaucoup aussi qui sortent du cercle de la politique; par exemple, les avis sur la conduite à tenir et les remèdes à suivre dans les maladies, ne regardent pas seulement les rois, mais tout le monde; ils ne sont bons aujourd'hui que pour donner une idée de la médecine du temps où l'auteur écrivait. Mais ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que le philosophe Aristote finit par enseigner à l'empereur Alexandre, la nécessité de la foi en J.-C. pour obtenir le bonheur éternel.

Barbazan pense que le langage de Pierre d'Abernon est fort ancien, et qu'il remonte au-delà du XIIe. siècle. Nous pensons au contraire qu'il n'est que de la fin du XIIe. siècle, et que Barbazan et plusieurs autres éditeurs de nos anciennes poésies se trompèrent souvent, lorsqu'ils voulurent fixer l'âge d'un

ouvrage par le langage, quand ils n'avaient aucune règle qui leur indiquât avec certitude celui des premiers siècles de notre langue ; d'ailleurs ils n'observèrent pas que la première règle dans ce cas était d'être certain que le manuscrit qu'ils avaient dans les mains, était l'autographe de l'auteur; or cette certitude n'est pas facile à acquérir, lorsqu'on remonte aux siècles du moyen âge ; ils ne remarquèrent pas qu'il fallait ensuite examiner si l'auteur était français ou anglo-normand : car il y a dans les bibliothèques de Paris des manuscrits anglais, comme il y a dans les bibliothèques de Londres, de Cambridge et d'Oxfort des manuscrits français, et tous écrits dans notre langue. Mais si après que le duc Guillaume l'eut introduite en Angleterre, elle alla toujours en y faisant quelques progrès pendant le XIIe. siècle, il est incontestable qu'elle alla en s'altérant dans les siècles suivants, par la lutte entre l'anglo-saxon et l'anglo-normand, lutte dont en définitive résulta

a voulu montrer dans le héros de son pays une sagesse supérieure à celle d'Alexandre ; on peut même regarder ce voyage d'Artur dans l'orient comme une fiction due à Thomas de Kent, parce qu'on ne le trouve mentionné ni dans Geffroy de Monmouth, ni dans aucun des Romans de la Table Ronde.

Enfin Jean Brisebarre est le troisième poète dont il nous reste à parler comme d'un des chantres d'Alexandre-le-Grand. Il était du diocèse de Rouen ; sa famille y possédait le fief de St-Maurice (1) : sous le règne de Philippe-Auguste, elle est souvent citée dans les chartes de l'abbaye de St-Vandrille, et notre poète était procureur du roi au grand Bailliage de Rouen dans le XIVe. siècle. Il composa aussi en vers, en 1327, un ouvrage intitulé *l'école de foy*, et ensuite un petit poème ayant pour titre *le Trésor de Notre-Dame.*

Nous n'avons rien à dire sur ces traités re-

(1) Regist Philip. August.

ligieux, mais bien sur une addition faite par Brisebarre aux Romans d'Alexandre, et notée ci-dessus.

Jacques de Longuyon, poète Lorrain, y avait déjà fait un supplément sous le titre de *Roman des vœux du Paon.* Mais Brisebarre, trouvant cet ouvrage imparfait, y donna une suite intitulée *Roman du restor du Paon*, et voici comme il s'explique dans le début de son poème :

On dit en un proverbe, et si l'acorde drois,
Qu'oiseuse est moult nuiseuse, et ce dit li Englois
Que poi vaut sens repost et avoir enfouois.
Donc cil qui set le bien, ne doit mie estre cois;
Et Dieus qui les biens donne et sans nombre et sans pois,
M'a donné par sa grâce engin a ceste fois
De rimer les biaus faits des contes et des rois.
Or faut en Alexandre encor un moult biaus plois;
Mais je qui nommé sui Brisebarre a la fois
Li vueil mettre et enter au mieux que je pourois
Etc.

Le restor du Paon est composé de deux branches qui contiennent ensemble 2700 vers.

Jean de Motelec, à son tour, croyant l'ou-

vrage de Brisebarre insuffisant, ajouta un dernier Roman à ceux d'Alexandre, et il appela le sien *le parfait du paon*, qui est de 3826 vers ; mais en louant le travail de Brisebarre, il parle de l'auteur comme n'existant plus.

PIERRE D'ABERNON.

ous rendrons à ce Trouvère son vrai nom, parce que l'auteur des *Essais sur la poésie française* le lui a ravi ainsi que ses ouvrages, en le nommant *Pierre de Vernon* (1).

Abernon est une commune du canton d'Orbec, arrondissement de Lisieux. On la nomme aujourd'hui *Abenon*, parce que les anciens noms vont toujours en s'adoucissant; mais dans les anciens actes on écrit toujours *Abernon*.

(1) p. 233.

Une ancienne famille normande, qui possédait cette terre et qui en prit le nom, eut une branche qui passa en Angleterre avec le conquérant et y fut illustrée jusque sous le règne de Henri III ; elle possédait des biens considérables dans le comté de Surrey et dans le Cambridgeshire (1). On trouve Enguerand d'Abernon, présent à la fondation de l'abbaye de Savigny, en 1112 (2).

M. de Roquefort ne connaissant pas ou n'entendant pas le nom *d'Abernon*, lui a, sans y regarder de plus près, substitué celui de *Vernon*. Mais on ne reforme pas ainsi le texte des manuscrits sans de fortes raisons, et lorsqu'on le fait, on doit les dire au public. Il semble s'appuyer sur l'autorité de Barbazan : mais ce dernier en citant quelques morceaux de poésie de cet auteur, n'a pas nommé celui qui les a faits.

(1) Madox's. hist. of the Exchcq. *passim.*
(2) Gallia christiana, vol. XI. instr. p. 111.

Aussi les savants auteurs de l'histoire littéraire de la France, tout en conservant le nom de *Pierre de Vernon*, ont-ils déclaré, dans leur précis sur ce poète, que rien ne prouvait que ce fût son vrai nom, et ils font sentir qu'il y a sûrement altération (1).

En effet le poète dit positivement à la fin de ses ouvrages qu'il est de la famille d'Abernon:

Mes or priez : pur Deu amur,
En cest fin pur le translatur
De cest livre, ki Pierre a nun,
K'estreit est de ces d'Abernun,
Ke de bien fere li doint grace
E a nus tuz issi le face.
Etc.

Les ouvrages de ce Trouvère sont :

1°. Une traduction d'un ouvrage latin intitulé le *Secret des Secrets*, et faussement attribué à Aristote. Ce sont des leçons de politique et de morale que le traducteur assure avoir été composées par le philosophe de Stagire

(1) Vol. 13. p. 119.

pour son élève Alexandre. C'est la réponse à une lettre du roi de Macédoine qui, après avoir subjugué les Perses, consulte son ancien maître sur une difficulté majeure : « J'ai » trouvé dans ce pays, lui dit-il, des hommes » de génie et d'un grand sens, qui étudient et » cherchent comment on doit gouverner les » peuples pour régner sagement sur eux : com- » me ce genre d'étude me déplaît beaucoup, j'ai » d'abord formé le dessein de faire tuer tous » ces philosophes ; mais avant d'en venir là, j'ai » voulu vous consulter ; mandez-moi donc ce » que je dois faire ».

Aristote lui répondit : « Si vous pouvez chan- » ger la face de la terre, l'air, les eaux, les » villes, vous pourrez changer le goût de ces » philosophes pour l'étude de la politique ; » alors faites-en ce que vous voudrez. Mais » si vous n'avez pas ce pouvoir, sachez que » c'est par la bonté que vous pouvez régner » sur ces savants ; et si vous le faites, ils se- » ront des sujets paisibles, fidèles et attachés

» à votre personne ». Alexandre se rend aux conseils de son maître, et Aristote part de là pour lui envoyer un traité sur l'art de régner. C'est cet ouvrage qu'on appelle le *secret des secrets*, ou *les enseignements d'Aristote*. Une chose remarquable, c'est qu'il déclare au roi que le bon gouvernement est celui qui a une bonne constitution ; que ce principe était fondamental et même sacré, puisque les anciens sages disaient qu'il avait été révélé par leurs divinités :

De rechef nus dit la sage gent
De philosophie et d'entendement,
Ke lur divinités parleient
E de ceo apertement diseient.
K'a reale majesté avient
E en dreiture li convient
Reales constitutions aver,
E a ceo sans feintise acorder,
Ne mie en feintise d'aparance
Mais dreit en aperte fesance
Ke dute Deu le suverain
E k'il veient trestuz partant
Ke sujet seit el tut puissant :
E par itant en bone foi

Duteront e ameront lur Rei,
Quand il le verront Deu duter,
En tutes maneirs honurer
Etc.

En général, il y a de très-sages conseils dans ce traité, mais il y en a beaucoup aussi qui sortent du cercle de la politique; par exemple, les avis sur la conduite à tenir et les remèdes à suivre dans les maladies, ne regardent pas seulement les rois, mais tout le monde; ils ne sont bons aujourd'hui que pour donner une idée de la médecine du temps où l'auteur écrivait. Mais ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que le philosophe Aristote finit par enseigner à l'empereur Alexandre, la nécessité de la foi en J.-C. pour obtenir le bonheur éternel.

Barbazan pense que le langage de Pierre d'Abernon est fort ancien, et qu'il remonte au-delà du XIIe. siècle. Nous pensons au contraire qu'il n'est que de la fin du XIIe. siècle, et que Barbazan et plusieurs autres éditeurs de nos anciennes poésies se trompèrent souvent, lorsqu'ils voulurent fixer l'âge d'un

ouvrage par le langage, quand ils n'avaient aucune règle qui leur indiquât avec certitude celui des premiers siècles de notre langue ; d'ailleurs ils n'observèrent pas que la première règle dans ce cas était d'être certain que le manuscrit qu'ils avaient dans les mains, était l'autographe de l'auteur; or cette certitude n'est pas facile à acquérir, lorsqu'on remonte aux siècles du moyen âge ; ils ne remarquèrent pas qu'il fallait ensuite examiner si l'auteur était français ou anglo-normand : car il y a dans les bibliothèques de Paris des manuscrits anglais, comme il y a dans les bibliothèques de Londres, de Cambridge et d'Oxfort des manuscrits français, et tous écrits dans notre langue. Mais si après que le duc Guillaume l'eut introduite en Angleterre, elle alla toujours en y faisant quelques progrès pendant le XIIe. siècle, il est incontestable qu'elle alla en s'altérant dans les siècles suivants, par la lutte entre l'anglo-saxon et l'anglo-normand, lutte dont en définitive résulta

la langue anglaise. Aussi les Français qui, à ces époques, écrivent en Angleterre, ont soin de prévenir leurs lecteurs qu'ils sont de France, et que leur langage est correct, tandis que les Anglo-Normands du même âge ont soin de dire que leurs ouvrages sont écrits en français, mais que ce n'est pas le français de Paris. Enfin une dernière observation que négligèrent les éditeurs, c'est que, s'il y avait alors une grande différence entre le français de Londres et celui de Paris, elle existait aussi dans le même temps entre le style de la capitale et celui des provinces du nord de la France. C'est donc de ces observations qu'il faut préliminairement partir pour juger l'âge d'un ouvrage par le langage, et non comme Barbazan, lui assigner une antériorité reculée, parce que le style en est dur, la diction obscure et la prosodie quelquefois irrégulière (1).

Le second ouvrage de Pierre d'Abernon est

(1) Ordène de chevalerie. p. 221.

intitulé *la Lumère as Lais* (Lumière des Laïques); mais je n'ai pu le trouver dans aucune bibliothèque, et je suis réduit à citer seulement ce qu'il en dit lui-même à la fin de son premier ouvrage :

En un livre que fezai jad,
De ceste matiere traité i *ad*,
E mult choses, sachiez sanz fables,
K'a l'alme d'hom sunt profitables;
Le livre, en verité sachiez,
La Lumiere as Lais est nomez,
Par ceo n'en voil plus traitér
Etc.

On trouve le premier ouvrage de Pierre d'Abernon à la bibliothèque du roi, n°. M. 5, Mss. de Notre-Dame.

Warton parle aussi d'un autre ouvrage en vers intitulé *la Lumere as Lais*. C'est une espèce de traité de théologie composé par maître Pierre de Fescamp; on le trouve à la bibliothèque Bodleienne, n°. 399 (1).

(1) Warton's hist. of english poetry, vol. 2. p. 436.

PHILIPPE DE REIMES.

Le nom de ce poète est diversement écrit dans les ouvrages qu'il nous a laissés ; dans l'un on lit Philippe de *Rim* et dans l'autre Philippe de *Reim*. Mais dans les rôles de la Tour de Londres on lit *de Reimes*, *de Raimes* et *de Rames* (*de Ramis*). Ces variantes ne surprennent pas le littérateur qui sait qu'en parcourant les manuscrits du moyen âge, on trouve souvent le même mot écrit de deux ou trois manières dans la même page.

Le Domesday fait mention de Roger de

Rames, et les rôles de l'Echiquier d'un grand nombre d'individus du même nom, possedant des terres considérables dans les comtés d'Essex, de Suffolk et de Norfolk.

Le XIIe. siècle fut le siècle des Romans, et Philippe de Reimes se livra à ce genre d'ouvrage ; mais pour mieux faire goûter les siens, ce fut en Angleterre et en Ecosse qu'il plaça le théâtre des faits romantiques qu'il raconte. Un autre goût particulier à ce poète, c'est qu'il n'alla pas, comme ceux de son temps, chercher ses héros à la cour du roi Artur, ni à celle de Charlemagne ; il voulut des femmes pour héroïnes de ses Romans; or, comme il était le premier qui eût adopté une pareille marche, il dut intéresser beaucoup dans un siècle où la chevalerie et la galanterie étaient inséparables.

Le premier de ses Romans est intitulé *la Mannekine*. Dans le début de cet ouvrage, il demande pardon à ses lecteurs si ses rimes ne sont pas *leonimes* ; il avoue qu'il avait peu

d'instruction, et par là même que son Roman était le fruit de son imagination. Cependant comme les poètes de cet âge, il compte sur la credulité de ses lecteurs en leur assurant que les faits qu'il va raconter sont vrais :

Un conte que je mets en rime,
Et si je ne suis leonime,
Merveiller ne s'en doit mie,
Car mult petit sai de clergie,
Ne onques mais rime ne fis,
Mais ore m'en suis entremis
Por ce que vraie est la matire
Dont je vœl ceste rime faire
Etc.

Le poète donne à son Roman le titre de *la Mannekine*, parce que son héroïne manqua deux fois d'être brûlée vive, et qu'elle n'échappa aux flammes, que par la substitution d'un mannequin à sa place. Son nom était *Joie*, et elle était fille du roi de Hongrie ; les Etats de ce royaume ayant voulu forcer ce dernier d'épouser sa fille, celle-ci, pour éviter l'horreur d'un pareil inceste, se coupe le poing. Le père irrité ordonne de la brûler vive; mais son

sénéchal plus humain, lui substitue un mannequin, et la plaçant la nuit dans une barque avec des vivres, il l'abandonne au gré des vents et des flots. Elle erre long-temps au milieu des dangers et enfin elle est jetée sur les côtes de l'Ecosse. On la conduit au roi à Donden; mais elle refuse de dire son nom et son histoire. Le prince la retient à sa cour; bientôt il en devient amoureux et veut l'épouser; en vain la mère de ce prince s'oppose à cette union, il la relègue à Berwic où le mariage a lieu. Pendant la grossesse de sa femme, le roi va sur le continent signaler sa valeur dans un tournoi convoqué à Ressons. On lui mande l'accouchement de la reine; mais la mère intercepte les lettres et en substitue d'autres dans lesquelles la conduite de sa belle-fille est calomniée d'une manière si infamante, que le roi ordonne de la brûler vive. Mais son sénéchal, comme celui du roi d'Hongrie, a recours à un mannequin. Joie est encore une fois sauvée et embarquée de la même manière.

Le roi, à son retour, reconnaît son innocence, et son injustice envers elle ; il s'embarque pour la chercher, et ce n'est qu'après avoir erré sept ans sur les mers, qu'il la retrouve à Rome, où les vents l'avaient conduite. Un anneau qu'il lui avait donné, la fait reconnaître ; ils vont le jeudi saint à la cérémonie de l'absoute. Par une rencontre heureuse le roi d'Hongrie s'y trouve également et fait publiquement au pape la confession de son crime envers sa fille. Joie reconnaît son père ; transports, réunion ; réconciliation. Le pape absout les coupables ; un esturgeon rapporte la main de Joie dans une fontaine où l'on allait puiser l'eau des miracles. Joie retrouve sa main, son père, son mari ; fêtes brillantes après lesquelles les uns retournent en Hongrie et les autres en Ecosse.

Tel est l'aperçu que nous pouvons donner de ce Roman qui est de plus de 6000 vers. On y trouve des incidents curieux et des épisodes intéressants, surtout pour l'histoire

des mœurs et des usages de la cour d'Ecosse au XIIe. siècle ; on y remarque principalement l'usage de la langue française et l'étude particulière qu'en faisaient les grands de ce royaume.

Je ne sais pas si l'auteur n'a point craint que son heroïne manchote ne prêtât à rire à ses auditeurs ; du moins il s'adresse à eux avec un ton si sévère et si rare dans les ouvrages de cette espèce, que je suis persuadé qu'il ne l'a employé que pour en imposer en débutant ainsi :

Philippe de Rim dictier
Veut un Roman où delitier
Se porront tuit cil qui l'orront,
Et bien sacent qu'il i porront
Assez de bien oïr et prendre,
Se il a bien voelent entendre,
Mais s'aucuns est a qui se deuille
De bien oïr, por Dieu ne voille
Ci demorer, ainçois voie s'en :
Ce n'est courtoisie ne sen
De nul conteur desturber
Autant aimeroie tomber
En un marès, comme riens dire...

Devant mult gens qui ne se taisent ;
Et por cou que il poi me plaisent ,
Leur voel , ainçois que je commans
La matere de mon roumans ,
Prier que d'ici il s'envoisent ,
Ou qu'il ne tencent , ne ne noisent ,
Car biaus contes si est perdus
Quand il n'est de cuer entendus.

Le second Roman de Philippe de Reimes est celui de Blonde , fille du comte d'Oxfort. Un gentilhomme français , nommé Jean , va chercher fortune en Angleterre. Il est introduit auprès du comte qui étudie son caractère , apprécie son mérite et finit par le nommer écuyer de sa fille.

Les amours de Blonde et de Jean forment la première partie de ce Roman. Comme l'un et l'autre eurent long-temps à cacher leur attachement réciproque , ils sont souvent embarrassés sous le toit paternel : de là beaucoup de circonstances et d'événemens qui sont très-instructifs sur la vie domestique qu'on menait dans les anciens châteaux de l'Angleterre. Mais tandis que Blonde et Jean vivent au

milieu des embarras et des obstacles, il en survient un qui forme la principale partie du Roman. Le comte de Glocester demande Blonde en mariage, son père l'accorde ; mais pour échapper à une alliance que son cœur repousse, elle se réfugie en France avec Jean ; ils veulent se rendre à Dammartin, patrie de ce dernier, et c'est ici que commencent les exploits du comte de Glocester qui les poursuit à main armée. Quelques domestiques fidèles qui ont accompagné les deux amans, combattent avec eux ; mille traverses, des embarras de tout genre, des combats presque continuels, et toujours des succès ; enfin au milieu des périls de toute espèce, Blonde et Jean arrivent à Dammartin ; le roi de France fait Jean comte de cette ville, il réconcilie Blonde avec son père qui consent à son mariage avec Jean ; alors fêtes, tournois, etc.

Ce Roman qui renferme 6320 vers, est encore très-important pour connaître les mœurs et les usages du moyen âge. L'auteur intéresse

ses lecteurs par le fond de son ouvrage; son style est correct pour le siècle où il écrivait, il est souvent sentencieux. A la fin de chacun de ses Romans, le poète explique le but moral qu'il a eu en les composant, et les conséquences qu'on en doit tirer.

On ne trouve point les deux Romans de Philippe de Reimes mentionnés dans la *Bibliothèque des Romans* de Langlet du Fresnoy; ils sont à la bibliothèque du roi, n°. 7609².

RICHARD DE LISON.

Ce Trouvère était de l'arrondissement de Bayeux, canton d'Isigny, commune de Lison. On trouve dans le cartulaire du chapitre de Bayeux des donations faites à cette église par des membres de sa famille. Son goût le porta à faire un Roman du Renard ; il est difficile de dire s'il est le premier qui ait travaillé dans ce genre, ou si c'est Pierre de St-Cloud ; comme on le croit communément. Le dernier fut brûlé comme hérétique à Paris en 1208 à l'âge de soixante ans (1);

(1) Recueil des hist. de la France, vol. 17, p. 83.

PHILIPPE DE REIMES.

Le nom de ce poète est diversement écrit dans les ouvrages qu'il nous a laissés ; dans l'un on lit Philippe de *Rim* et dans l'autre Philippe de *Reim*. Mais dans les rôles de la Tour de Londres on lit *de Reimes*, *de Raimes* et *de Rames* (*de Ramis*). Ces variantes ne surprennent pas le littérateur qui sait qu'en parcourant les manuscrits du moyen âge, on trouve souvent le même mot écrit de deux ou trois manières dans la même page.

Le Domesday fait mention de Roger de

Rames, et les rôles de l'Echiquier d'un grand nombre d'individus du même nom, possedant des terres considérables dans les comtés d'Essex, de Suffolk et de Norfolk.

Le XIIe. siècle fut le siècle des Romans, et Philippe de Reimes se livra à ce genre d'ouvrage; mais pour mieux faire goûter les siens, ce fut en Angleterre et en Ecosse qu'il plaça le théâtre des faits romantiques qu'il raconte. Un autre goût particulier à ce poète, c'est qu'il n'alla pas, comme ceux de son temps, chercher ses héros à la cour du roi Artur, ni à celle de Charlemagne; il voulut des femmes pour héroïnes de ses Romans; or, comme il était le premier qui eût adopté une pareille marche, il dut intéresser beaucoup dans un siècle où la chevalerie et la galanterie étaient inséparables.

Le premier de ses Romans est intitulé *la Mannekine*. Dans le début de cet ouvrage, il demande pardon à ses lecteurs si ses rimes ne sont pas *leonimes*; il avoue qu'il avait peu

PHILIPPE DE REIMES.

Le nom de ce poète est diversement écrit dans les ouvrages qu'il nous a laissés ; dans l'un on lit Philippe de *Rim* et dans l'autre Philippe de *Reim*. Mais dans les rôles de la Tour de Londres on lit *de Reimes*, *de Raimes* et *de Rames* (*de Ramis*). Ces variantes ne surprennent pas le littérateur qui sait qu'en parcourant les manuscrits du moyen âge, on trouve souvent le même mot écrit de deux ou trois manières dans la même page.

Le Domesday fait mention de Roger de

Rames, et les rôles de l'Echiquier d'un grand nombre d'individus du même nom, possedant des terres considérables dans les comtés d'Essex, de Suffolk et de Norfolk.

Le XIIe. siècle fut le siècle des Romans, et Philippe de Reimes se livra à ce genre d'ouvrage ; mais pour mieux faire goûter les siens, ce fut en Angleterre et en Ecosse qu'il plaça le théâtre des faits romantiques qu'il raconte. Un autre goût particulier à ce poète, c'est qu'il n'alla pas, comme ceux de son temps, chercher ses héros à la cour du roi Artur, ni à celle de Charlemagne ; il voulut des femmes pour héroïnes de ses Romans; or, comme il était le premier qui eût adopté une pareille marche, il dut intéresser beaucoup dans un siècle où la chevalerie et la galanterie étaient inséparables.

Le premier de ses Romans est intitulé *la Mannekine*. Dans le début de cet ouvrage, il demande pardon à ses lecteurs si ses rimes ne sont pas *leonimes* ; il avoue qu'il avait peu

d'instruction, et par là même que son Roman était le fruit de son imagination. Cependant comme les poètes de cet âge, il compte sur la credulité de ses lecteurs en leur assurant que les faits qu'il va raconter sont vrais :

Un conte que je mets en rimè,
Et si je ne suis leonime,
Merveiller ne s'en doit mie,
Car mult petit sai de clergie,
Ne onques mais rime ne fis,
Mais ore m'en suis entremis
Por ce que vraie est la matire
Dont je vdel ceste rime faire
Etc.

Le poète donne à son Roman le titre de *la Mannekine*, parce que son héroïne manqua deux fois d'être brûlée vive, et qu'elle n'échappa aux flammes, que par la substitution d'un mannequin à sa place. Son nom était *Joie*, et elle était fille du roi de Hongrie ; les Etats de ce royaume ayant voulu forcer ce dernier d'épouser sa fille, celle-ci, pour éviter l'horreur d'un pareil inceste, se coupe le poing. Le père irrité ordonne de la brûler vive; mais son

sénéchal plus humain, lui substitue un mannequin, et la plaçant la nuit dans une barque avec des vivres, il l'abandonne au gré des vents et des flots. Elle erre long-temps au milieu des dangers et enfin elle est jetée sur les côtes de l'Ecosse. On la conduit au roi à Donden; mais elle refuse de dire son nom et son histoire. Le prince la retient à sa cour; bientôt il en devient amoureux et veut l'épouser; en vain la mère de ce prince s'oppose à cette union, il la relègue à Berwic où le mariage a lieu. Pendant la grossesse de sa femme, le roi va sur le continent signaler sa valeur dans un tournoi convoqué à Ressons. On lui mande l'accouchement de la reine; mais la mère intercepte les lettres et en substitue d'autres dans lesquelles la conduite de sa belle-fille est calomniée d'une manière si infamante, que le roi ordonne de la brûler vive. Mais son sénéchal, comme celui du roi d'Hongrie, a recours à un mannequin. Joie est encore une fois sauvée et embarquée de la même manière.

Le roi, à son retour, reconnaît son innocence, et son injustice envers elle ; il s'embarque pour la chercher, et ce n'est qu'après avoir erré sept ans sur les mers, qu'il la retrouve à Rome, où les vents l'avaient conduite. Un anneau qu'il lui avait donné, la fait reconnaître ; ils vont le jeudi saint à la cérémonie de l'absoute. Par une rencontre heureuse le roi d'Hongrie s'y trouve également et fait publiquement au pape la confession de son crime envers sa fille. Joie reconnaît son père ; transports, réunion ; réconciliation. Le pape absout les coupables ; un esturgeon rapporte la main de Joie dans une fontaine où l'on allait puiser l'eau des miracles. Joie retrouve sa main, son père, son mari ; fêtes brillantes après lesquelles les uns retournent en Hongrie et les autres en Ecosse.

Tel est l'aperçu que nous pouvons donner de ce Roman qui est de plus de 6000 vers. On y trouve des incidents curieux et des épisodes intéressants, surtout pour l'histoire

des mœurs et des usages de la cour d'Ecosse au XIIe. siècle ; on y remarque principalement l'usage de la langue française et l'étude particulière qu'en faisaient les grands de ce royaume.

Je ne sais pas si l'auteur n'a point craint que son heroïne manchote ne prêtât à rire à ses auditeurs ; du moins il s'adresse à eux avec un ton si sévère et si rare dans les ouvrages de cette espèce, que je suis persuadé qu'il ne l'a employé que pour en imposer en débutant ainsi :

Philippe de Rim dictier
Veut un Roman où delitier
Se porront tuit cil qui l'orront,
Et bien sacent qu'il i porront
Assez de bien oïr et prendre,
Se il a bien voelent entendre,
Mais s'aucuns est a qui se deuille
De bien oïr, por Dieu ne voille
Ci demorer, ainçois voie s'en :
Ce n'est courtoisie ne sen
De nul conteur desturber
Autant aimeroie tomber
En un marès, comme riens dire...

Devant mult gens qui ne se taisent ;
Et por cou que il poi me plaisent ,
Leur voel , ainçois que je commans
La matere de mon roumans ,
Prier que d'ici il s'envoisent ,
Ou qu'il ne tencent , ne ne noisent ,
Car biaus contes si est perdus
Quand il n'est de cuer entendus.

Le second Roman de Philippe de Reimes est celui de Blonde , fille du comte d'Oxfort. Un gentilhomme français , nommé Jean , va chercher fortune en Angleterre. Il est introduit auprès du comte qui étudie son caractère , apprécie son mérite et finit par le nommer écuyer de sa fille.

Les amours de Blonde et de Jean forment la première partie de ce Roman. Comme l'un et l'autre eurent long-temps à cacher leur attachement réciproque , ils sont souvent embarrassés sous le toit paternel : de là beaucoup de circonstances et d'événemens qui sont très-instructifs sur la vie domestique qu'on menait dans les anciens châteaux de l'Angleterre. Mais tandis que Blonde et Jean vivent au

milieu des embarras et des obstacles, il en survient un qui forme la principale partie du Roman. Le comte de Glocester demande Blonde en mariage, son père l'accorde ; mais pour échapper à une alliance que son cœur repousse, elle se réfugie en France avec Jean ; ils veulent se rendre à Dammartin, patrie de ce dernier, et c'est ici que commencent les exploits du comte de Glocester qui les poursuit à main armée. Quelques domestiques fidèles qui ont accompagné les deux amans, combattent avec eux ; mille traverses, des embarras de tout genre, des combats presque continuels, et toujours des succès ; enfin au milieu des périls de toute espèce, Blonde et Jean arrivent à Dammartin ; le roi de France fait Jean comte de cette ville, il réconcilie Blonde avec son père qui consent à son mariage avec Jean ; alors fêtes, tournois, etc.

Ce Roman qui renferme 6320 vers, est encore très-important pour connaître les mœurs et les usages du moyen âge. L'auteur intéresse

ses lecteurs par le fond de son ouvrage; son style est correct pour le siècle où il écrivait, il est souvent sentencieux. A la fin de chacun de ses Romans, le poète explique le but moral qu'il a eu en les composant, et les conséquences qu'on en doit tirer.

On ne trouve point les deux Romans de Philippe de Reimes mentionnés dans la *Bibliothèque des Romans* de Langlet du Fresnoy; ils sont à la bibliothèque du roi, n°. 7609².

RICHARD DE LISON.

Ce Trouvère était de l'arrondissement de Bayeux, canton d'Isigny, commune de Lison. On trouve dans le cartulaire du chapitre de Bayeux des donations faites à cette église par des membres de sa famille. Son goût le porta à faire un Roman du Renard ; il est difficile de dire s'il est le premier qui ait travaillé dans ce genre, ou si c'est Pierre de St-Cloud ; comme on le croit communément. Le dernier fut brûlé comme hérétique à Paris en 1208 à l'âge de soixante ans (1);

(1) Recueil des hist. de la France, vol. 17, p. 83.

le premier parle de Gautier de Constances, archevêque de Rouen, comme encore vivant, et ce prélat ne mourut qu'en 1207 (1). Il nomme encore Guillaume Bacon, seigneur du Molay Bacon, vivant à la même époque; enfin il dit qu'il a composé son Roman *pour plaire à son connestable*, et c'est alors Richard du Hommet, second du nom, connétable héréditaire de Normandie et baron de Stamford, qui possédait un grand nombre de seigneuries dans le Bessin et qui mourut en 1204 (2). Alors il est difficile de dire lequel de ces deux poètes a le premier écrit en vers français sur les tours d'adresse du Renard. Ce qui est constant, c'est que Richard de Lison a sur Pierre de St-Cloud un mérite particulier, celui de l'invention. Le dernier convient qu'il n'a fait que traduire en français un livre latin qu'il nomme *aucupre*. Le premier au con-

(1) Gallia Christiana, vol. XI.
(2) Chartul. Abb. Alneten, et Ca itul. Bajoe.

traire a imaginé le plan et le fond de son ouvrage ; c'est dans le bois du Vernai que gîte son renard ; c'est sur les communes du Breuil, de Blagny, et du Mollay Bacon, arrondissement de Bayeux, qu'a lieu toute l'action de son Roman ; enfin ce sont les curés et les seigneurs du pays qui sont en scène avec le renard et Tybert le chat. Mais l'idée du savoir des Latins s'était tellement perpétuée dans la société malgré les ténèbres du moyen âge, que Richard de Lison crut ne pouvoir faire goûter son propre ouvrage qu'en l'annonçant comme traduit du latin.

Oez une novele estoire
Qui bien devroit estre en memoire ;
Lonc tens a esté adirée
Mes or la uns mestres trovée
Qui la translatée en Romans :
Oez comment je la comans.

Ce fu en mai au tens novel
Que Renart tint son fil Rovel
Sor ses jenous a un matin ;
Li enfès ploroit de grant fin
Por ce que n'avoit que mengier.

Renart le prent a apaier;
Si li a dit : fils, cueurs de Roi,
Etc.

Comme M. Meon a fait imprimer les différentes branches du Roman du Renard et qu'on peut lire celle de Richard de Lison dans le troisième volume (1), nous ne donnerons pas plus de détails sur son ouvrage; nous observerons seulement qu'il paraît dirigé contre les mœurs et l'ignorance du clergé.

(1) p. 26.

GLOSSAIRE DU IIe. VOLUME.

A

ABETH,	abbé.
ADIRÉE,	égarée.
AÏE;	aide.
AINZ,	avant.
AINS,	*idem*.
ALER,	tirer, étendre.
ALMENT,	route, chemin.
ALOSÉ,	estimé, aimé.
ALOUT,	il allait.
ALTER,	autel.
AMBES PARTS,	des deux côtés.
AORER,	adorer.
APAIER,	apaiser.
APRIMANT,	approchant.
APRIMOUT,	il approchait.
ASART;	terre défrichée.
ASQUANZ,	quelques-uns.
ATIL;	outil, instrument.
AVEIA,	il lui indiqua sa route.
AVEOC;	avec.

B

BARNEZ, baronnage.
BEALTÉ, beauté.
BECER,
BENESQUID, il bénit.
BER, seigneur, baron.
BEER, bayer.
BELTRER,
BOFS, beufs.
BOSCHAÏER,
BRAIET, il criait.
BRUSTER, brouter.
BUCHE, bouche.
BUEN OLANZ, odoriférant.
BUSUIN, besoin.

C

CACOUT; il chassait, poursuivait.
CAIET, il tomba.
CALIN,
CAROINE, charogne.
CEL, ciel.
CELER, cellier.
CHAERES, chaires.
CHANTOUT, il chantait.
CHELE, lyre.
CHET, il tomba.
CHEVOLS, cheveux.
CISLE, sifflet.
COLPS, coups.

COMANS, commandement.
COMMOUT, il se met en mouvement, il s'agite.
CONREID, provisions.
CORPES, coulpe.
COR, cour.
CREMER, craindre.
CULEGET, il se prosterna.
CULTEL, couteau.
CUM comment.
CUNREER, assembler.
CUNTES, comtes.
CUNUIT, il connut.
CURRE, courir.
CURS, cours, marche.

D

DECLINET, il raconte.
DEDUIT, plaisir.
DEMEINES, seigneurs.
DEPART. il distribue.
DESERVIR, mériter.
DEVÉE, il défend.
DOEL, deuil.
DONC, alors.
DONNAIER, largesse.
DUCOR, douceur.
DUNGE, qu'il donne.
DULS, doux.
DUTER, craindre, redouter.
DUNC, alors.

E

EALS, eux.
ELES, ailes.
EMBELETER, embellir.
ENCHACED, il poursuit, il avance vers.
ENSEIGNE, distingué, remarquable.
EOLS, eux.
ESCIENTRE, escient, avis.
ESCOLÉE, instruite.
ESTORMI, troublé, alarmé.

F

FALT, finit.
FALT, manque.
FAMEILLET, il a faim.
FED, méchant.
FER, fier.
FERIS, frapper.
FERERIR, *idem*.
FETHEIL, fidèle.
FEU, fief, domaine.
FIEU, *idem*.
FLAMANT, flambant, en feu.
FLESTRER, flétrir.
FLUR, fleur.
FOLOR, folie.
FORMENT, fortement.
FORMET, formé.
FOUS, feu.
FUNDE, fronde.
FUS, feu.

G

GABEIS,	plaisanteries.
GABOIS,	*idem.*
GABER,	plaisanter.
GALASTE,	
GAS,	plaisanterie.
GEMMES,	pierres précieuses.
GENT,	gentiment, agréablement.
GIBOIS,	gibier, chasse.
GOES,	serre.
GRACIER,	remercier, rendre grâce.
GRIP,	griffon.
GUERREDON,	récompense.
GURRER,	tromper, se moquer.

H

HALCET,	il élève.
HARDEMENT,	hardiesse, courage.
HOURE,	heure.
HUI,	aujourd'hui.

I

ILEOC,	là.
IRUR,	colère.
IST,	il sort.
JUDEUS,	juif.
JUSTE,	près.

ses lecteurs par le fond de son ouvrage; son style est correct pour le siècle où il écrivait, il est souvent sentencieux. A la fin de chacun de ses Romans, le poète explique le but moral qu'il a eu en les composant, et les conséquences qu'on en doit tirer.

On ne trouve point les deux Romans de Philippe de Reimes mentionnés dans la *Bibliothèque des Romans* de Langlet du Fresnoy; ils sont à la bibliothèque du roi, n°. 7609².

RICHARD DE LISON.

Le Trouvère était de l'arrondissement de Bayeux, canton d'Isigny, commune de Lison. On trouve dans le cartulaire du chapitre de Bayeux des donations faites à cette église par des membres de sa famille. Son goût le porta à faire un Roman du Renard ; il est difficile de dire s'il est le premier qui ait travaillé dans ce genre, ou si c'est Pierre de St-Cloud ; comme on le croit communément. Le dernier fut brûlé comme hérétique à Paris en 1208 à l'âge de soixante ans (1);

(1) Recueil des hist. de la France, vol. 17, p. 83.

le premier parle de Gautier de Constances, archevêque de Rouen, comme encore vivant, et ce prélat ne mourut qu'en 1207 (1). Il nomme encore Guillaume Bacon, seigneur du Molay Bacon, vivant à la même époque; enfin il dit qu'il a composé son Roman *pour plaire à son connestable*, et c'est alors Richard du Hommet, second du nom, connétable héréditaire de Normandie et baron de Stamford, qui possédait un grand nombre de seigneuries dans le Bessin et qui mourut en 1204 (2). Alors il est difficile de dire lequel de ces deux poètes a le premier écrit en vers français sur les tours d'adresse du Renard. Ce qui est constant, c'est que Richard de Lison a sur Pierre de St-Cloud un mérite particulier, celui de l'invention. Le dernier convient qu'il n'a fait que traduire en français un livre latin qu'il nomme *aucupre*. Le premier au con-

(1) Gallia Christiana, vol. XI.

(2) Chartul. Abb. Alneten, et Ca itul. Bajoc.

traire a imaginé le plan et le fond de son ouvrage ; c'est dans le bois du Vernai que gîte son renard ; c'est sur les communes du Breuil, de Blagny, et du Mollay Bacon, arrondissement de Bayeux, qu'a lieu toute l'action de son Roman ; enfin ce sont les curés et les seigneurs du pays qui sont en scène avec le renard et Tybert le chat. Mais l'idée du savoir des Latins s'était tellement perpétuée dans la société malgré les ténèbres du moyen âge, que Richard de Lison crut ne pouvoir faire goûter son propre ouvrage qu'en l'annonçant comme traduit du latin.

Oez une novele estoire
Qui bien devroit estre en memoire ;
Lonc tens a esté adirée
Mes or la uns mestres trovée
Qui la translatée en Romans :
Oez comment je la comans.

Ce fu en mai au tens novel
Que Renart tint son fil Rovel
Sor ses jenous a un matin ;
Li enfès ploroit de grant fin
Por ce que n'avoit que mengier.

Renart le prent a apaier;
Si li a dit : fils, cueurs de Roi,
Etc.

Comme M. Meon a fait imprimer les différentes branches du Roman du Renard et qu'on peut lire celle de Richard de Lison dans le troisième volume (1), nous ne donnerons pas plus de détails sur son ouvrage; nous observerons seulement qu'il paraît dirigé contre les mœurs et l'ignorance du clergé.

(1) p. 26.

GLOSSAIRE DU IIe. VOLUME.

A

ABETH, abbé.
ADIRÉE, égarée.
AÏE; aide.
AINZ, avant.
AINS, *idem*.
ALER, tirer, étendre.
ALMENT, route, chemin.
ALOSÉ, estimé, aimé.
ALOUT, il allait.
ALTER, autel.
AMBES PARTS, des deux côtés.
AOREE, adorer.
APAIER, apaiser.
APRIMANT, approchant.
APRIMOUT, il approchait.
ASART; terre défrichée.
ASQUANZ, quelques-uns.
ATIL; outil, instrument.
AVEIA; il lui indiqua sa route.
AVEOC; avec.

B

BARNEZ,	baronnage.
BEALTÉ,	beauté.
BECER,	
BENESQUID,	il bénit.
BER,	seigneur, baron.
BEER,	bayer.
BELTRER,	
BOFS,	beufs.
BOSCHAÏER,	
BRAIET,	il criait.
BRUSTER,	brouter.
BUCHE,	bouche.
BUEN OLANZ,	odoriférant.
BUSUIN,	besoin.

C

CACOUT;	il chassait, poursuivait.
CAIET,	il tomba.
CALIN,	
CAROINE,	charogne.
CEL,	ciel.
CELER,	cellier.
CHAERES,	chaires.
CHANTOUT,	il chantait.
CHELE,	lyre.
CHET,	il tomba.
CHEVOLS,	cheveux.
CISLE,	soufle.
COLPS,	coups.

COMANS, commandement.
COMMOUT, il se met en mouvement, il s'agite.
CONREID, provisions.
CORPES, coulpe.
COR, cour.
CREMER, craindre.
CULEGET, il se prosterna.
CULTEL, couteau.
CUM comment.
CUNREER, assembler.
CUNTES, comtes.
CUNUIT, il connut.
CURRE, courir.
CURS, cours, marche.

D

DECLINET, il raconte.
DEDUIT, plaisir.
DEMEINES, seigneurs.
DEPART. il distribue.
DESERVIR, mériter.
DEVÉE, il défend.
DOEL, deuil.
DONC, alors.
DONNAIER, largesse.
DUCOR, douceur.
DUNGE, qu'il donne.
DULS, doux.
DUTER, craindre, redouter.
DUNC, alors.

E

EALS,	eux.
ELES,	ailes.
EMBELETER,	embellir.
ENCHACED,	il poursuit, il avance vers.
ENSEIGNE,	distingué, remarquable.
EOLS,	eux.
ESCIENTRE,	escient, avis.
ESCOLÉE,	instruite.
ESTORMI,	troublé, alarmé.

F

FALT,	finit.
FALT,	manque.
FAMEILLET,	il a faim.
FED,	méchant.
FER,	fier.
FERIS,	frapper.
FERERIR,	*idem*.
FETHEIL,	fidèle.
FEU,	fief, domaine.
FIEU,	*idem*.
FLAMANT,	flambant, en feu.
FLESTRER,	flétrir.
FLUR,	fleur.
FOLOR,	folie.
FORMENT,	fortement.
FORMET,	formé.
FOUS,	feu.
FUNDE,	fronde.
FUS,	feu.

G

GABEIS ; plaisanteries.
GABOIS, *idem.*
GABER, plaisanter.
GALASTE ;
GAS, plaisanterie.
GEMMES, pierres précieuses.
GENT, gentiment, agréablement.
GIBOIS, gibier, chasse.
GOES, serre.
GRACIER, remercier, rendre grâce.
GRIP, griffon.
GUERREDON, récompense.
GURRER, tromper, se moquer.

H

HALCET, il élève.
HARDEMENT, hardiesse, courage.
HOURE, heure.
HUI, aujourd'hui.

I

ILEOC, là.
IRUR, colère.
IST, il sort.
JUDEUS, juif.
JUSTE, près.

L

LAISNER, différer.
LAVACRES, piscines.
LÉ, joyeux.
LET, *idem*.
LEU, lieu.
LIED, lié.
LIU, lieu.
LOHERANC, lorrain.
LUINZ, loin.
LUNC, long.

M

MALEICHON, malédiction.
M'AME, mon âme.
MAMES, même.
MALS, mauvais.
MANEIS, sur-le-champ ; promptement.
MARAGE, maritime.
MEAIN, au milieu.
MEDRES, meilleurs.
MENDRE, moindre.
MEN, mien.
MESCHINES, filles.
METTES, pièces, morceaux.
MIELDRE, meilleur.
MIRE, médecin.
MOT, il agite.
MUE, change.
MUILLER, femme, épouse.

MUIT, il mugit.
MURGET, mourût.
MUSTER, monastère.
MUSTRAT, montrât.
MUT, beaucoup.
MUVEIT, était en mouvement.

N

NEZ, vaisseaux.
NORT, il nage.
NOES, nageoires.
NOIX, nuit.
NUALZ, mauvais.

O

O, ou.
OD, avec.
OILS, yeux.
ORMER, or pur.
ORRE, vent.
ORREZ, les vents.
OS, troupe, armée.
OVEOC, avec.
OUTTRANT, ôtant.

P

PAILE, manteau.
PALEZ, palais.
PALUDE marais.
PARAÏS, paradis.

PAREIT, mur.
PAREUST, aurait.
PECCET, péché.
PED, pied.
PER, pair.
PLANTET, abondance.
POES, vous pouvez.
POU, peu.
POUR, peur.
PRAEL, prairie.
PRIES, prix.
PRIME, matin.
PROUVEIRES, prêtres.
PULTURE, nourriture.

Q

QUARIERE, chemin.
QUARREL, pierre.
QUIDE, il croit.
QUIDOUT, il croyait.
QUIS, je crois.
QUOIE, tranquille.
QUEOR, cœur.
QUER, *idem*.

R

RAMEL, rameau.
REALAT, retourna.
REGNET, royaume.
REMIS, reste.
REOUT PRIS, il eut repris.

REPOUZ, repu, rempli.
ROÉ, conseillé.
ROUÉ, *idem*.
RUIT, il rougit.
RUISTRE rustre.
RUUNT, rond.

S

SALT, saut.
SALT, il saute.
SCUT, écu, bouclier.
SED, siége.
SECUND, selon.
SEGRETTENT, ils implorent.
SEID, soif.
SEIST, fut assis.
S'EL, si elle.
SEL, si le.
SETHEIR, s'asseoir.
SIST, s'assit.
SOAGE, soulagement.
SOUEZ, doux, agréable.
SUDARIE, suaire.
SORTIE, histoire.
SURIBER, tromper, frustrer.

T

TEON, ton.
TOLLAGE, pillage.
TOLLIR, enlever.
TOLT, enlevé.
TORS, taureaux.

TOUDS, tu enlèves.
TREF, voile de vaisseau.
TRESCHE, terre en friche.
TRESIRAD, passera.
TRUVED, trouvé.

U

Ú, ou.
ULTREEMENT, de soi-même, volontiers.
UNC, jamais.
UNCHES, *idem.*
URS, ours.
US, porte.

V

VALLEZ, valets.
VEALTRES, vache, genisse.
VÉE, défendu.
VEIUM, voyons.
VELT, veut.
VERS, vérité.
VETHEIR, voir.
VEUTHES, vues.
VIE, voie.
VIS, visage.
VOIR, vrai.
VOIRE, vraie.
VOLIROIT, voudrait.
VOLUPER, se rouler.
VOUT, veut.
VUT, eut.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE TROISIÈME . . . . . 1.

DES TROUVÈRES NORMANDS et ANGLO-NORMANDS . 3.

INTRODUCTION . . . . . *ibid.* à 7.

RICHARD Ier., duc de Normandie, — élevé à Bayeux plutôt qu'à Rouen. — Motifs. — Jongleurs à la cour du duc. — Quoiqu'on n'ait aucune pièce de Richard, l'histoire de ce prince n'en est pas moins importante surtout pour celle de la poésie française. — Poètes en Normandie dès la première moitié du Xe. siècle . . . . . 7 à 13.

THIBAULT DE VERNON. — Époque où il vivait. — Des ouvrages qui lui sont attribués à tort. — Il n'est rien resté de ses poésies. — Signification du mot *rhythmus* dans les auteurs latins du moyen-âge. — Ancienneté de la rime. — Citation qui l'établit. — Emploi de la rime dans les chants des Bardes, d'après le témoignage de certains historiens . . . . . 13 à 19.

TAILLEFER. — Ce qu'en disent GEFFROY GAIMAR et ROBERT WACE. — Différence des deux récits. — Ancienneté des chants au moment du combat . . . 19 à 23.

ANONYME, auteur d'un *Voyage de Charlemagne à Constantinople et à Jérusalem*. — Ce poème paraît être le plus anciennement écrit en français. — Époque de sa composition. — Moyens de la déterminer. — Sommaire de ce Roman. — De sa versification. — Usage facultatif de la rime. — *Description de l'entrée de* Charlemagne dans le temple de Jérusalem . . 23 à 33.

HENRI Ier., duc de Normandie et roi d'Angleterre. — Il est appelé *Beau Clerc*. — Signification de ce titre au XIIe. et au XIIIe. siècle. — Ce prince auteur d'une collection de *fables* dites *Esopiennes*. — Réfutation de l'opinion qui attribue cette collection à ALFRED. — HENRI Ier, auteur du *dictié d'Urbain*. — Sujet de cet ouvrage . . . . . 33 à 41.

PHILIPPE DE THAN. — De son origine. — De son *Liber de Creaturis*. — Époque où il l'a composé. — De son *Bestiarius*. — But que paraît s'être proposé le poète dans la composition de cet ouvrage. — Du genre de versification qu'il emploie. — Erreurs des Bénédictins sur la patrie de ce Trouvère . . . . 41 à 52.

GEFFROY, abbé de St.-Alban. — Notice biographique. — Le lieu, l'époque où ce Trouvère composa et fit jouer le *miracle de Ste. Catherine*. — Erreur de WARTON à cet égard. — Du théâtre de Caen sous Henri Ier. — De celui de Londres sous Etienne . . . . 52 à 57.

TUROLD. — De son origine. — De son Roman de *la bataille de Roncevaux*. — Époque où vivait ce Trouvère. — De la versification, de la rime, du style de ce poète. — Extraits. — De la thèse de *M. Monin* sur le Roman de la *bataille de Roncevaux* . . . . . 57 à 66.

Voyage de St. Brandan au Paradis terrestre. — De St. Brandan. — Époque où il vivait. — D'un voyage entrepris par ce St. — Du motif qui le lui faisait entreprendre. — Relation de St. Brandan altérée ensuite par la fiction. — Époque où un Trouvère anonyme a composé le poème intitulé *Voyage de St. Brandan au Paradis terrestre.* — Aperçu détaillé de ce poème. — Extraits. — De la versification du poète . . . . . 66 à 88.

ROBERT COURTE-HEUSE, duc de Normandie. — Sommaire historique de sa vie. — Des croisades. — Captivité de ce prince. — De ses poésies. — *Le chêne*, élégie . . . . . 88 à 98.

Chants populaires sur le Marquis au court-nez. — Cour brillante tenue à Chester et à Avranches, selon ORDÉRIC VITAL. — Des récits qui s'y faisaient. — Histoire de saints distingués par des faits militaires. — De l'abregé de la vie de *St. Guillaume de Gellone.* — Les Jongleurs appellent ce St. le *Marquis au court-nez.* — De leurs chants populaires en Normandie. — Les chants sur les Paladins de Charlemagne deviennent la base des Romans du *Marquis au court-nez.* — Filiation de ce héros imaginée par les Romanciers. — Erreur de quelques écrivains sur le sujet du Roman fourni par l'histoire du *Marquis au court-nez* . . 98 à 104.

GEFFROY-GAIMAR. — Ouvrages de ce poète. — De son *Histoire des rois Anglo-Saxons.* — Détails qu'il donne sur les sources où il puisa. — De cette histoire Anglo-Saxonne de GAIMAR, et du *Brut d'Angleterre* de ROBERT WACE. — Antériorité du premier de ces deux ouvrages. — Histoire des deux premiers rois Anglo-Nor-

mands, par GAIMAR. — Notions sur les fonctions des Jongleurs dans l'armée de Guillaume-le-Conquérant. — Du style de ce Trouvère . . . ; 104 à 119.

DAVID. — Époque où il vivait. — De ses ouvrages. — Mention et éloge qu'en fait GAIMAR. — Reproches et conseils de celui-ci . . . . . 119 à 124.

EVRARD, moine de Kirkham. — Époque où il vivait. — De sa traduction en vers français des *Distiques de Caton*. — De ces *Distiques de Caton*. — Des autres ouvrages attribués à EVRARD . . . . . 124 à 129.

LUC DE LA BARRE. — Notice biographique. — De ses *Chansons satiriques*. — De leur résultat pour l'auteur . . . . . 129 à 132.

SANSON DE NANTEUIL. — De sa traduction en vers des *Proverbes de Salomon*. — Époque où il vivait. — De son style, de sa versification . . . 132 à 136.

GUICHARD DE BEAULIEU. — De son sermon en vers français. — De son style, de sa versification. — Extraits . . . . . ; 136 à 143.

ROBERT WACE, chanoine de Bayeux. — Premières recherches de l'auteur sur ce poète. — Des différens noms donnés à ce Trouvère. — De son origine. — De ses différens ouvrages. — Du Roman du *Brut d'Angleterre*. — Des manuscrits de ce Roman en Angleterre. — En France. — Du Roman du *Rou*. — Des autres compositions de WACE. — *Puy de la Conception de la Ste. Vierge* en Normandie. — Remarques sur ce Trouvère. — Extraits . . . . . 143 à 188.

BENOÎT DE STE. MORE. — De son *Histoire des ducs de Normandie*. — De sa poésie. — Époque où il a écrit.

— Examen de l'opinion de Warton sur ce Trouvère. — *Chanson* de Benoît *sur la Croisade*. — De son *Histoire de la guerre de Troye* . . . 188 à 206.

Romanciers *de la Table Ronde* et du *St.-Graal*. — Difficultés que présente l'étude de cette partie de la littérature du moyen-âge. — Erreurs presque inévitables de ceux qui ont écrit sur cette matière. — Pour s'en garantir, il est nécessaire de distinguer les *Romans de la Table Ronde* de ceux *du St.-Graal*. — Examen des méprises commises, faute de cette distinction. — Des sources où ont puisé les Romanciers *de la Table Ronde* et du *St.-Graal* . . . . . 206 à 231.

Luc du Gast. — Origine de ce Romancier. — Auteur du Roman de *Tristan*. — *Le Tristan*, 1er Roman du *St.-Graal*. — Traductions diverses de cet ouvrage . . . . . 231 à 236.

Gace de Blount . . . . . 236.

Gautier Map. — Époque où il vivait. — De ses différens ouvrages. . . . . *ibid.* à 244.

Robert de Elie de Borron, Rustician de Pise. — Roman de Robert de Borron. — Source où il a puisé. — Roman d'Elie de Borron. — Ouvrages d'Elie de Borron et de Rustician de Pise. — Observation sur ces Romanciers et sur leurs traducteurs. — Examen de l'opinion du comte de Caylus sur l'origine et la cause des histoires du roi Artus . . . . 244 à 251.

Thomas. — De son Roman du *roi Horn*. — Où il en a pris le fonds. — De l'intérêt que présente cet ouvrage pour les mœurs, les usages du temps, etc. — Extraits. — Erreurs sur le Roman de *Horn* relevées. — Des

autres ouvrages de THOMAS. — De l'opinion qui présente les Romans de *la Table Ronde* et de *Charlemagne* comme autant *d'épopées* . . . . . 251 à 270.

GUILLAUME HERMAN, Trouvère Anglo-Normand. — Des sujets sur lesquels il a travaillé. — De ses ouvrages, 1°. *Vie de Tobie*; — 2°. *les Joies de Notre-Dame*; — 3°. *les trois mots de l'Évêque de Lincoln, fumée, pluye* et *femme*; — 4°. *histoire de la Magdelaine à Marseille*, etc. — 5°. *Mort de la Ste. Vierge*, etc. — 6°. une espèce de *drame* tiré d'un passage du Psalmiste. — 7°. *Histoire des Sibylles* . . . . . 270 à 285.

HUGUES DE ROTELANDE. — Époque où il vivait. — De son Roman d'*Ypomédon*. — De son Roman de *Prothésilaüs*. — De son style, de sa poésie. — Extrait. 285 à 297.

BOSON. — De ses ouvrages. — Extraits..... 297 à 301.

GUILLAUME DE ST. PAIR. — Époque où il vivait. — De son *Histoire de l'abbaye du Mont St.-Michel*. — Des pélerinages au Mont St.-Michel. — Description de ces fêtes, extraite de ce Trouvère. . . . . 301 à 306.

ANDRÉ DE COUTANCES. — De son Roman de la *Résurrection de J. C.* — De son Roman des *Français*..... 306 à 309.

GERVAIS DE PONT SAINTE MAXENCE. — Auteur d'une *Vie de St. Thomas de Cantorbéry*. — De sa versification . . . . . 309 à 314.

RICHARD-COEUR-DE-LION, roi d'Angleterre. — Notice historique. — De ses *Serventois*. — Remarques sur ce genre de poèmes. — Des Jongleurs attachés à la personne du roi. — Des Romans dont RICHARD devint le sujet . . . . . 314 à 325.

BLONDEL. — Quel était ce poète . . . 325 à 329.

SIMON DU FRESNE. — Époque où il écrivait. — Auteurs qui parlent de ses *poésies latines*. — De sa traduction libre de *Boëce* en vers français. — Extraits. 329 à 335.

HUGUES DE TABARIE. — Discussion critique sur son origine et sur le temps où il vivait. — De l'ouvrage qu'on lui attribue, *l'Ordène de Chevalerie*. . . 335 à 341.

Romanciers d'Alexandre. — Epoque où les Trouvères entreprirent de célébrer *Alexandre*. — Sources où ils puisèrent. — Des Trouvères qui ont écrit sur le roi de la Macédoine. — Distinction à établir entre eux. — Liste de ces Romanciers avec indication de leurs ouvrages. . . . . 341 à 348.

ALEXANDRE DE BERNAI. — De son Roman d'*Alexandre*. — Des autres ouvrages qu'on lui attribue. . . 348 à 352.

THOMAS DE KENT. — Des Branches du Roman d'*Alexandre* qui pourraient lui être attribuées. . . 352 à 354.

JEAN BRISEBARRE. — De ses ouvrages. — D'une addition faite par lui aux Romans d'*Alexandre*, *Restor du Paon*. . . . . 354 à 357.

PIERRE D'ABERNON. — Erreurs commises sur le vrai nom de ce Trouvère. — De ses ouvrages, — spécialement de son *Secret des Secrets*. — Epoque où il vivait. 357 à 366.

PHILIPPE DE REIMES. — Du genre de ses Romans. — De son Roman la *Mannekine*, — de celui de *Blonde*. 366 à 375.

RICHARD DE LISON. — De son Roman du *Renard*. 375 à 379.

Glossaire du deuxième volume. . . . . 379 à 389.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

ERRATA.

P. 3, ligne 6, lisez *ces* au lieu de *les.*
P. 14, note, lisez *Fontanellæ* au lieu de *Fontanellare.*
P. 61, ligne 18, lisez *enquor* au lieu de *enquol.*
P. 80, ligne 26, lisez *enport* au lieu de *euport.*
P. 96, ligne 5, au lieu de ; mettez ,
P. 101, ligne 10, au lieu de *Montglanc*, lisez *Montglane.*
P. 117, ligne 7, au lieu de *kir*, lisez *ki.*
Ibidem, dernière ligne, au lieu de *Rozburge*, lisez *Roxburge*
P. 139, ligne 11, au lieu de *et*, lisez *mais.*
P. 156, ligne 8, lisez *Hamlack* au lieu de *Hamack.*
P. 174, ligne 23, lisez *l'or face* au lieu de *for face.*
P. 184, ligne 7, lisez *conroi* pour *convoi.*
Ibidem, ligne 22, lisez *ne a nage* au lieu de *ne nage.*
P. 185, ligne 4, lisez *cels* pour *cel.*
Ibidem, ligne 5, lisez *ont* au lieu de *out.*
P. 186, ligne 27, au lieu de *est* lisez *ert.*
P. 193, ligne 7, au lieu de *premières* lisez *premiers.*
P. 208, ligne 18, lisez *les fatigues de ceux de.*
P. 274, ligne 8, lisez *cil* pour *cl.*
P. 287, ligne 5, au lieu de *movestus*, lisez *movestens.*
P. 300, le 1er. vers de cette page doit être placé le 3e.
P. 308, ligne 5, lisez *mout* au lieu de *mont.*
P. 314, ligne 2, lisez *imagination vive.*
P. 357, lisez au titre : *Pierre d'Abernon.*

3 9015 012 0 2 12

DO NOT CIRCULATE

A 725,942

T CIRCULATE